NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT EM. III
IV
336
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXX

Palchetto

Num.° d' ordine 306-A-7

B. Pam.
IV
335/339.

Digitized by Google

613777 / 58

MEMOIRES

DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIERE,

LIEUTENANT GENERAL

DES ARMÉES DU ROI;

Contenans ſes Maximes ſur la Guerre, & l'application des Exemples aux Maximes.

NOUVELLE EDITION,

Revûe & corrigée ſur l'Original; augmentée de pluſieurs additions conſidérables; enſemble d'une Vie de l'Auteur, donnée par M. le Comte de Feuquiere ſon frere, & enrichie de Plans & de Cartes.

TOME PREMIER.

A LONDRES,
Chez PIERRE DUNOYER, Libraire à l'Enſeigne d'Eraſme, dans le Strand.

Et ſe trouvent

A PARIS,
Chez ROLLIN Fils, Quay des Auguſtins, à Saint Athanaſe.

M. DCC. L.

AVERTISSEMENT.

IL ſemble d'abord qu'un avertiſſement ſoit fort inutile à la tête d'un Livre, qui ſe recommandant aſſez par lui-même, & par le titre qu'il porte, eſt de nature à pouvoir ſe paſſer de Panégyriſtes. Cependant les circonſtances dans leſquelles nous oſons donner au Public les Mémoires de M. le Marquis de Feuquiere, ſont telles, qu'il ne nous eſt pas permis de nous diſpenſer de lui rendre compte de notre entrepriſe, & de nos ſoins à l'exécuter. Il a déja paru trois Editions de cet Ouvrage. Nous en publions aujourd'hui une quatriéme. C'eſt à nous d'inſtruire les Lecteurs de ce qu'ils doivent penſer de ces Editions multipliées, & de les mettre en état de décider, à laquelle on doit ſe tenir.

La réputation que feu M. le Marquis de Feuquiere s'étoit acquiſe au

ſervice, par ſa capacité & ſon habileté dans l'Art Militaire, étoit ſi bien établie, que tout Ouvrage qui paroîtroit ſous ſon nom, ne pouvoit manquer d'être reçû d'abord favorablement. On ſçavoit en général qu'il avoit écrit ſur la Guerre; & le Public prévenu en ſa faveur, ſouhaitoit avec paſſion qu'on lui fît part d'un tréſor caché, dont il avoit conçû d'avance une grande idée.

C'eſt à ce préjugé univerſel, que ce même Public eſt redevable de la ſupercherie qu'on lui a faite, & dont il a droit de ſe plaindre. On voyoit courir des lambeaux manuſcrits des Mémoires de M. de Feuquiere. Ils étoient recherchés avec empreſſement tout imparfaits qu'ils étoient, & défigurés par l'ignorance des Copiſtes. Cet applaudiſſement général fit imaginer à quelques Particuliers de raſſembler ces morceaux épars & détachés, de les coudre, ou même de les donner découſus, tels qu'ils les trou-

voient. Avec du tems & quelques ſoins ils vinrent à bout de leur deſſein ; après quoi, ils s'aviſerent de publier une compilation, qu'ils intitulerent, Mémoires ſur la Guerre, *& à la tête de laquelle ils oſerent mettre le nom de M. le Marquis de Feuquiere.*

On n'entrera point ici dans l'examen des deux premieres Editions de cet Ouvrage, qui ont paru ſucceſſivement en Hollande. Mais puiſque le Compilateur François de la troiſiéme a prétendu renchérir ſur ceux qui l'avoient précedé, on ne peut ſe diſpenſer d'entrer dans quelque détail à ſon égard. Il eſt juſte, qu'il faſſe raiſon au Public de la hardieſſe, avec laquelle il a oſé lui en impoſer.

On avertit donc d'abord, que le titre de cette troiſiéme Edition n'eſt pas moins trompeur, que celui des précedentes ; que quelque collation que le nouvel Editeur ait faite des differentes copies, qu'il a pû raſſem-

bler, quelque ſoin qu'il ait pris d'en raſſembler beaucoup, comme il s'en vante dans ſon avertiſſement, il n'a rien moins donné que les vrais Mémoires de M. de Feuquiere.

Pour le prouver, on pourroit renvoyer à l'Edition, qui paroît aujourd'hui. Il ſuffiroit de la comparer avec cette troiſiéme, dont on parle, pour convenir, que celle-ci n'eſt qu'un tiſſu informe & perpétuel d'omiſſions fréquentes & conſidérables, de tranſpoſitions choquantes, de bévûes énormes, de corrections ridicules, d'ignorances groſſieres, capables de défigurer l'Ouvrage le plus excellent en lui-même, & de décrier abſolument la réputation de ſon Auteur. On n'a point deſſein d'entrer dans un examen exact & circonſtancié des fautes, dont fourmille cette troiſiéme Edition. Pour en venir à bout, il faudroit compoſer un nouveau volume. On ſe contentera d'en donner une idée en gros. Cet échantillon ſuffira, pour

juſtifier ce qu'on a avancé, & pour inſtruire le Public du mérite de tout l'Ouvrage.

A l'égard des omiſſions, le ſoin qu'on a pris de les marquer par des Etoiles, dans l'Edition qu'on donne aujourd'hui, juſtifiera combien elles ſont fréquentes dans la précedente. Elles ſont ſi conſidérables, qu'elles renferment quelquefois des Chapitres entiers avec leurs Remarques, tel que le Chapitre des Républiques. Souvent elles contiennent des quinze & ſeize pages dans la ſuite d'une Remarque, ou d'un Chapitre. On en trouvera un exemple remarquable à la page 110 du ſecond Volume de notre Edition.

On ne parle point des omiſſions plus légeres, comme d'une page, d'un article, de quelques phraſes, ou ſeulement d'un mot ou deux. Elles ſont ſi nombreuſes dans cette Edition, qu'on a, dit le Compilateur, donnée très-complette, qu'elles ſe rencontrent

à chaque page. Auſſi n'a-t-on pas prétendu les remarquer toutes. Jamais on n'auroit fini ; & cette prodigieuſe quantité d'Etoiles, ſemées dans tout le corps de l'Ouvrage, auroit infailliblement défiguré notre Edition. On s'eſt donc reſtraint ; & on s'eſt contenté d'en faire obſerver quelques-unes. Car quoique ces légeres omiſſions paroiſſent d'abord peu importantes, elles ne laiſſent pas ſouvent d'obſcurcir le ſens de l'Auteur, quelquefois de le changer totalement, ou de le rendre abſolument inintelligible. On n'en indiquera que deux exemples. Le premier ſe trouve à la page 359 du 2 volume de notre Edition, où un ſeul ſi, *ajouté conformément à l'original, donne un ſens clair à une phraſe, qui auparavant n'en avoit aucun. A la page 194 du 3 volume, on a rétabli de même le mot* inondés, *qu'aucun Lecteur n'auroit jamais ſuppléé, & dont l'omiſſion en cet endroit eſt ce-*

pendant très-ſenſible. On ne rapporte que ces deux exemples, de cent autres, que l'on pourroit citer de même.

Les contre-ſens ne ſont pas moins fréquens dans la troiſiéme Edition. On peut conſulter ſur cet article, la page 80 de la 3 Partie, où ſe trouve une deſcription de la Bataille de Staffarde. Dans cette occaſion, le Compilateur a fait dire à M. de Feuquiere préciſément tout le contraire de ce qu'il penſoit, & lui a fait prendre mal à propos l'Infanterie de l'Armée du Roi, pour la Cavalerie. Cet endroit a été corrigé dans notre Edition, & noté par une Etoile, auſſi-bien qu'un autre, qui dans la troiſiéme Edition ſe trouve à la page 86 de la troiſiéme Partie, & où le bon ſens n'eſt pas plus ménagé que dans le premier. Il faut que le nouvel Editeur, ou ne ſe ſoit pas donné la peine de lire ces endroits, du moins avec quelque attention, ou qu'il n'ait que très-peu de connoiſſance de ces ma-

tieres, pour être tombé dans des contre-ſens ſi viſibles.

Pour ce qui eſt des fautes groſſieres, elles ſe retrouvent à chaque pas; mais elles ſont en même tems ſi ſingulieres, qu'on ne peut s'empêcher de penſer, qu'en les faiſant, le Compiateur a eû en vûe de réjouir le Public à ſes dépens, au cas qu'on vînt jamais à démêler la vérité, qu'il a cachée ſous ces énigmes. Qui ne riroit, par exemple, de voir qu'à la page 151 de ſa deuxiéme Partie, il nous donne des convois de rivieres, pour des convois de vivres; qu'à la page 219 du même volume, il faſſe vivre M. de Louvois deux ans après ſa mort; qu'à la page 279, il donne des portes d'un ſouterrain, pour des poſtes d'Infanterie; qu'il tire à la page 421, l'Armée de l'Empereur du Modenois, où elle étoit tranquille, pour l'envoyer hyverner en Macédoine; qu'il nous apprenne à la page 469, qu'il eſt fort ordinaire qu'une

Armée battue garde ſes bagages ; qu'enfin il prenne ordinairement le jour pour la nuit, & la nuit pour le jour ; que très-ſouvent il ne diſtingue point un Pays ouvert d'un Pays couvert ; & qu'il ne manque jamais à placer des Villes frontieres, partout où il s'agit préciſément des Villes foreſtieres ? On paſſe cent autres bévûes ſemblables, ou plus plaiſantes. On ne releve pas même ces fautes du nouvel Editeur, dans le deſſein de rendre publiques ſon inattention & ſa négligence. Mais il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, ſi ce n'eſt qu'à ſes dépens, que le Public peut être inſtruit, & la réputation de M. de Feuquiere vengée.

Après cela, on n'entrera point dans le détail des corrections ſingulieres, que ce Compilateur n'a pas non plus épargnées, malgré la proteſtation qu'il fait dans ſon avertiſſement, de n'avoir rien changé au ſtyle de M. de Feuquiere. Déblai, *par exemple, &*

Déblayer un Camp, *ſont termes du métier, qu'il n'a pas connus. C'étoit du haut Allemand pour lui ; il n'a oſé en approcher, & a pris le parti de tourner en differentes formes ce langage, qu'il a crû barbare. Du reſte ce qu'on a dit juſqu'ici, & ce que les Curieux pourront découvrir par eux-mêmes, en confrontant les deux Editions, ſuffira pour faire connoître, ſi cet Editeur n'a point été* la dupe des Copiſtes, *& s'il eſt parvenu, comme il a le front de s'en vanter, à avoir ces Mémoires* bien complets. *On doit lui tenir compte d'une ſeule choſe, c'eſt de n'avoir pas intitulé ſa compilation,* Mémoires de M. de Feuquiere. *On vient de voir, qu'elle n'eſt rien moins que cela. Il auroit fait fort ſagement d'ôter de même cet illuſtre nom de ſa premiere page. En ce cas, on n'auroit eû rien à lui dire.*

Quoiqu'il en ſoit, le Public eſt encore réduit à lui ſçavoir gré, puiſ-

que c'eſt en effet à ſa témérité, qu'on eſt redevable de la vraye Edition que nous donnons aujourd'hui des Mémoires de M. de Feuquiere. Il eſt vrai, & le Compilateur l'avoit dit avant nous; l'original de cet Ouvrage étoit un dépôt ſacré, dont il n'étoit pas permis d'approcher. Depuis plus de vingt années, M. le Comte de Feuquiere poſſeſſeur de ce précieux manuſcrit, ne l'avoit communiqué uniquement qu'à ſon neveu. Peut-être ne ſe ſeroit-il jamais réſolu à le rendre public, s'il n'y eût été forcé, pour réparer l'honneur de ſon frere. Il avoit été picqué perſonnellement, comme il le devoit, de ce qu'à ſon inſçû, & ſans ſa participation, on avoit oſé rendre public un Ouvrage, auquel M. le Marquis de Feuquiere n'avoit travaillé que pour ſa propre ſatisfaction, & pour l'inſtruction de ſon fils. Mais il n'a pû voir ſans douleur, & ſans une eſpece d'indignation, qu'on expoſât à la riſée de toute l'Eu-

rope la réputation de ſon frere, par la publication d'une rapſodie remplie d'ignorances groſſieres, qu'on lui attribuoit, & qu'on prétendoit faire paſſer ſous ſon nom. Il ſçavoit qu'à la faveur de ce nom, cette compilation, toute informe qu'elle étoit, ne laiſſoit pas de ſe répandre, non-ſeulement en France, mais même juſques chez les Etrangers. Pour venger la mémoire de ſon frere, il ne lui reſtoit donc d'autre moyen, que celui de permettre, qu'on fît part au Public des vrais Mémoires, qu'il avoit compoſés. C'eſt le parti qu'il a pris, en nous communiquant l'original même de ces Mémoires.

C'eſt ſur cet original, écrit de la propre main de M. le Marquis de Feuquiere, & qui nous a été remis par M. le Comte de Feuquiere ſon frere, que nous avons travaillé à la nouvelle Edition, que nous publions aujourd'hui; comme c'eſt à la faveur de ce manuſcrit, que nous avons re-

connu les fautes ſans nombre, dont fourmillent les Editions précedentes. Nous avons lieu d'eſpérer, que le Public nous ſçaura gré du préſent que nous lui faiſons. Il pourra du moins ſe flatter dorénavant, d'avoir les vrais Mémoires de M. de Feuquiere. Nous ne leur avons point donné d'autre titre. Celui-là ſuffira pour diſtinguer notre Edition de celles qui l'ont précedée, & pour empêcher le Publie d'en être la dupe.

La réputation de M. le Marquis de Feuquiere, & le débit qu'ont eû les fauſſes Editions, qui ont paru de ſes Mémoires, nous exemptent du ſoin de faire l'éloge de cet Ouvrage. On dira ſeulement, qu'en général, il ſeroit difficile de trouver aucun Livre, dont la lecture ſoit plus utile & plus néceſſaire, à quiconque entreprend de ſe rendre capable dans le métier de la Guerre.

Ces Mémoires peuvent être regardés, comme contenant deux Parties,

qui quoique d'un genre assez different, tendent cependant toutes deux au même but. La premiere comprend une suite entiere de réflexions, de regles, de maximes, si l'on veut, sur toutes les differentes opérations de la Guerre. M. de Feuquiere commence par donner une idée de la situation où se trouvoit l'Europe vers le milieu du dernier siécle. Il passe ensuite aux maximes diverses, que doit suivre chaque espece de Gouvernement different, suivant les differentes vûes qui en animent les ressorts; & après avoir marqué la conduite que doit tenir tout Prince guerrier pour se former des Généraux; après avoir parlé de l'attention qu'il doit avoir à élever les sujets, à proportion des talens qu'il remarque en eux, & à récompenser le mérite, il entre dans un détail fort circonstancié des fonctions de tous les principaux Officiers qui composent les Armées. Tout homme de

Guerre qui a de l'emploi dans les Troupes, n'apprendra mieux nulle part ailleurs quels ſont ſes devoirs, & ce qu'il doit obſerver dans l'exercice de ſa Charge.

Après ce détail, M. de Feuquiere parle en général, & en particulier des Troupes dont les Armées ſont compoſées, & de leurs beſoins differens, ſoit pour leur ſubſiſtance & leur sûreté, ſoit pour être en état de ſe mettre en mouvement, & d'agir. Il vient enſuite plus particulierement à ſon ſujet, en traitant fort au long des differentes eſpeces de Guerre qu'on peut entreprendre, & de la maniere dont on doit s'y conduire. Enfin il entre dans le détail des opérations d'une Campagne; & ſuivant une Armée depuis le premier moment qu'elle s'aſſemble, juſqu'à ce qu'elle rentre dans ſes quartiers d'hyver, il la conſidere dans les differentes ſituations, où elle peut ſe rencontrer pendant cet intervalle, mar-

quant avec exactitude & préciſion ; quelles regles elle doit obſerver dans ces diverſes occaſions, dans ſes marches, dans ſes campemens, dans un Siége, dans une Bataille. Quelque réputation que M. le Marquis de Feuquiere ſe ſoit acquiſe dans les Armées, on peut dire, que rien n'eſt plus propre que cet Ouvrage, à donner une grande idée de ſon génie & de ſa capacité. On y trouve un homme verſé dans l'Art de la Guerre, qui a beaucoup vû par lui-même, & qui a penſé, qui a réfléchi ſur ce qu'il a vû, embraſſant tout, ne négligeant rien, entrant juſques dans les moindres détails, que des eſprits préſomptueux traiteroient peut-être de minuties, mais qui ne peuvent l'être dans un métier, où les moindres fautes ſont ſouvent d'une conſéquence infinie.

M. de Feuquiere pouvoit s'en tenir là. Ses maximes ſuffiſoient pour faire un excellent Ouvrage, infiniment utile

utile pour former un homme de guerre. Mais il a compris, qu'une exposition ſimple & nue de ce qui doit ſe pratiquer, rebuteroit peut-être certains eſprits, peu propres à goûter l'utilité, ſi elle n'eſt jointe à l'amuſement; que les jeunes gens ſur tout, tels que ſon fils, à l'inſtruction duquel il deſtinoit ſes Mémoires, peu capables d'application, ſe fixent beaucoup plus sûrement par des exemples, que par des préceptes; qu'enfin pour quelques perſonnes que ce ſoit, il y a toujours une diſtance infinie de la théorie à la pratique, qu'ainſi il y avoit quelques-unes de ſes maximes, qui paroîtroient toujours, ou obſcures, ou peu certaines, s'il ne les propoſoit ſous une forme plus détaillée, & en quelque ſorte plus palpable; que par conſéquent, aux regles qu'il preſcrivoit, il devoit joindre des exemples, qui en montraſſent l'application, & qui fiſſent ſentir, que les évenemens heureux, ou

malheureux, n'ont guéres en effet d'autre cauſe à la Guerre, que l'obſervation, ou la négligence de ces regles.

C'eſt ce qu'il a exécuté dans la ſeconde Partie de ſes Mémoires. Il l'a rédigée en forme de remarques ; & on oſe aſſurer que cet Ouvrage eſt également des plus inſtructifs & des plus curieux. Là, M. de Feuquiere nous apprend d'abord l'origine des Guerres qui ont agité l'Europe pendant preſque tout le cours du dernier Regne ; les motifs publics ou cachés qui les ont fait entreprendre ; les differens caracteres des Princes qui s'y ſont trouvés engagés, leurs intérêts, les vûes qui les ont portés à prendre part à ces grands mouvemens ; les meſures dont ils ſe ſont ſervis pour réuſſir dans leurs projets ; la conduite qu'ils ont tenue dans l'exécution ; & il fait remarquer en même tems la juſteſſe, ou le peu de ſolidité de ces vûes & de

ces motifs, la ſageſſe, ou le peu de proportion de cette conduite, & de ces meſures avec ces mêmes vûes, & enfin le ſuccès dont elles ont été ſuivies.

De-là, il vient au détail des évenemens qui ont ſignalé les progrès de ces differentes guerres, & paſſe en revûe toute la ſuite de chaque Campagne. C'eſt-là, qu'appliquant la pratique à la théorie, & comparant la conduite des plus habiles Généraux du ſiécle paſſé, des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, & de quelques autres, avec les regles qu'il a preſcrites, il inſtruit auſſi parfaitement l'homme de Guerre dans l'Art de commander, que s'il le conduiſoit par la main ſur les pas mêmes de ces grands Hommes; faiſant obſerver leur ſageſſe, leur vivacité, leur pénétration dans toutes leurs entrepriſes, dans leurs mouvemens divers, ſoit pour l'attaque, ou pour la défenſe, quelquefois

hardis, mais toujours judicieux, & preſque toujours ſuivis d'un heureux ſuccès; louant par-tout le mérite & la vertu, ſans diſtinction de Citoyen, ou d'Etranger; blâmant également l'ignorance ou la préſomption, dans quelque ſujet qu'elles ſe rencontrent; mais blâmant toujours avec modération, & ne louant, ou ne blâmant jamais ſans apporter les raiſons qui ſervent de fondement à ſa critique, ou à ſes éloges. Ce n'eſt pas ſeulement ici le Livre des gens de Guerre; ce ſont encore d'excellens Mémoires pour l'hiſtoire du dernier Regne.

En liſant cet Ouvrage, on a fait une réflexion qui paroît ſi naturelle, que tout le monde ſans doute la fera de même. C'eſt que l'Hiſtoire dont la lecture eſt ſi utile pour former les mœurs, & regler la conduite des hommes, dans quelque état qu'on les ſuppoſe, n'eſt pas également inſtructive pour ce qui regarde le mê-

tier de la Guerre. Elle peut bien amuſer par des deſcriptions vives de Siéges & de Combats. Elle eſt même très-propre à enflammer l'ardeur d'un Guerrier, à la vûe des Héros qu'elle lui propoſe pour modeles. Elle ne peut manquer de produire cet effet, pourvû que l'Hiſtorien ſçache peindre. Mais ſon inſtruction s'étend rarement juſqu'au grand Art de commander & de vaincre. Il conſiſte ſouvent dans la connoiſſance d'un mouvement ſubit & très-léger, d'une difference preſque inſenſible dans la ſituation d'un terrein, dans la poſition d'un Corps particulier, ou d'une Armée. Le Général habile & capable, d'un coup d'œil voit tout cela; mais ſi dans le récit de ces matieres, l'Hiſtorien n'eſt ſecondé, guidé & dirigé par des gens même du métier, il ne ſera jamais en état par lui-même de faire obſerver ces differences. Pour avoir une hiſtoire parfaite en ce genre, il faudroit, ou

que le Guerrier devînt Hiſtorien, ou que l'Hiſtorien lui-même fût auſſi au fait que le plus habile Officier, de toutes les opérations de la guerre.

Au reſte, peut-être ſçaura-t-on mauvais gré à M. de Feuquiere, de ce qu'ayant beaucoup vanté le mérite de certains Généraux, il n'a point parlé auſſi avantageuſement de quelques autres, qui dans ce ſiécle, ou vers la fin du précedent, ont été de même à la tête des Armées. En général, on pourroit dire pour ſa juſtification, qu'il a également prétendu rendre juſtice aux uns & aux autres. On peut ajouter que ce n'eſt pas ſa faute, ſi ceux de ces Généraux dont il a blâmé la conduite, ne lui ont pas fourni comme les autres, des occaſions de faire l'éloge de leur vertu; que dans l'obligation où il étoit, de juſtifier la certitude de ſes regles & de ſes maximes par des exemples, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'en citer de défectueux comme de

bons ; parce que les uns ne ſervent pas moins que les autres à nous conduire ; que c'eſt un privilége qu'on ne peut conteſter à la poſtérité, de s'inſtruire aux dépens des Particuliers qui l'ont précedée ; qu'enfin s'il a relevé les fautes de certains Généraux, il a épargné leur perſonne, & n'a point prétendu par ce qu'il en a dit, donner aucune atteinte au mérite qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs.

Que ſi l'on inſiſte ſur ce qu'il les a nommés, au lieu de ſe contenter de blâmer en général les fautes qui avoient été faites, on répondra qu'il n'en a agi de la ſorte, que parce qu'il a crû qu'en ne les nommant point, bien loin que ce ménagement leur eût été avantageux, il auroit pû même leur devenir préjudiciable ; qu'une ignorance particuliere miſe ſur le compte d'un Général, dont on n'affecte point de diſſimuler le nom, ne paſſe ſouvent dans l'eſ-

prit d'un Lecteur, que pour un manque d'attention pardonnable, quelquefois même pour un excès de précaution; qu'au contraire, un Lecteur naturellement critique & malin, dès qu'il s'apperçoit qu'on prétend lui faire un myſtere de quelque nom, ſe met d'abord en garde, & raſſemble ſouvent enſuite dans ſon eſprit par un moment de réflexion, tout ce qui peut être de plus déſavantageux pour la perſonne. Après tout, ces égards déplacés ne font point illuſion aux Lecteurs inſtruits & intelligens. M. de Feuquiere n'eût-il pas nommé les Condés & les Luxembourgs, toute l'Europe n'en connoîtroit pas moins qui commandoit à Seneff & à Nerwinde. Et ne ſçait-elle pas bien de même qui étoit à la tête des Armées du Roi à Hochſtet & à Ramillies.?

On pourroit faire un reproche plus fondé à M. de Feuquiere, au ſujet de ſes répétitions. Il eſt certain qu'elles

les ſont aſſez fréquentes dans ſes Mémoires. La même action y paſſe ſouvent trois & quatre fois en revûe. Mais il a prévû l'objection, & y a répondu lui-même dans l'eſpece de Préface qu'il a miſe à la tête de ſon Ouvrage. Le deſſein de M. de Feuquiere n'a point été, comme on l'a vû, d'entrer préciſément dans un détail ſuivi de toutes les actions où il s'étoit trouvé, ou ſur leſquelles il avoit eû des lumieres certaines. Son but principal étoit de juſtifier ſes maximes par des exemples qui euſſent rapport à la matiere qu'il traitoit ; & comme la même action pouvoit à differens égards ſe rapporter à pluſieurs ſujets, on conçoit qu'il a été obligé d'en rappeller pluſieurs fois le ſouvenir. Ainſi l'affaire de Nerwinde lui a fourni également des réflexions très-ſenſées & fort utiles, ſur la matiere des Campemens & ſur celle des Batailles. Ce ne ſont point là proprement

des répétitions. C'eſt bien par tout le même objet ; mais par tout repréſenté ſelon la difference des ſujets, ſous different aſpect, & par des faces differentes.

Enfin ſi dans le métier de la Guerre, autant & plus que dans tout autre, il eſt vrai de dire que la pratique l'emporte infiniment ſur la théorie ; il n'eſt pas moins certain qu'après la pratique, des préceptes auſſi clairs, auſſi détaillés, & rendus auſſi ſenſibles que ceux que M. de Feüquiere donne dans cet Ouvrage, ſont ce qu'il y a de plus utile pour s'y rendre habile. On peut même ajouter, que pour un grand nombre de perſonnes ils ſont abſolument néceſſaires. Combien voit-on d'Officiers en effet, qui pénetrent d'abord les raiſons d'un mouvement que fera un Général, ou de toute autre opération de guerre ? Combien n'y en a-t-il pas au contraire, qui par inapplica-

tion, ou faute de pénétration, peut-être ignoreront ces raiſons toute leur vie, s'ils n'en ont été d'abord inſtruits & prévenus ? La Guerre, comme tout autre Art, a ſes élémens & ſes principes. Ils ſont le fondement de toutes ſes opérations ; & là comme ailleurs, il eſt peu de Condés, qui pour leur chef-d'œuvre ſe ſignalent par des coups de maître, & qui arrivent d'abord à la perfection, ſans avoir paſſé par ces préliminaires.

Ce ſont ces Mémoires, tels qu'ils ſont ſortis de la main de M. de Feuquiere, que nous donnons aujourd'hui au Public. Dépoſitaires de l'Original, qui nous a été remis comme nous l'avons dit d'abord, nous l'avons regardé comme un dépôt ſacré, auquel il ne nous étoit permis de toucher, que pour conformer en tout au manuſcrit l'édition que nous allions publier. Nous avons donc reſtitué à l'Ouvrage de

M. de Feuquiere, ce qui lui avoit été ôté par les éditions précédentes; nous l'avons purgé des fautes ſans nombre, & des ignorances groſſieres qui s'y étoient gliſſées par la négligence & l'incapacité des Copiſtes; en un mot, nous l'avons rendu juſte, clair & intelligible, tel qu'il avoit été compoſé par ſon illuſtre Auteur; & comme nous n'avons pas eû la hardieſſe de rien ajouter à l'Original qui nous ſervoit de modele, nous pouvons de même aſſurer le Public, que nous n'avons point eû la témérité d'en prétendre retrancher une ſeule ſyllabe.

Nous avons pouſſé le ſcrupule, juſqu'à reſpecter également le ſtyle de cet Ouvrage; & nous pouvons dire avec plus de vérité que le dernier Editeur, que nous n'y avons fait aucun changement. Au contraire, nous avons eû l'attention de rétablir les termes dont M. de Feu-

quiere s'étoit ſervis , termes de l'Art , conſacrés au métier de la Guerre, par tout où ce Compilateur avoit crû pouvoir , ou devoir s'en écarter. Nous avons eû le même ſoin à l'égard de la ponctuation , qui avoit été fort négligée, & même abſolument corrompue dans les éditions précédentes. On ſçait combien dans tout Ouvrage l'exactitude à cet égard eſt avantageuſe à un Lecteur, & néceſſaire à l'Auteur même, ſi ſon deſſein eſt de ſe faire entendre. Mais il eſt conſtant que le ſtyle dont M. de Feuquiere s'eſt ſervi, exigeoit plus que tout autre cette diligence exacte dans la ponctuation, puiſque ſans elle il étoit impoſſible de ne pas confondre ſouvent ſes penſées , & même de ne pas lui faire dire quelfois tout le contraire de ce qu'il penſe. Nous pourrions indiquer une infinité d'endroits , où la difference dans la ponctuation peut alté-

rer ſenſiblement, comme elle a altéré en effet dans toutes les autres éditions, le véritable ſens de ces Mémoires, & attribuer à un Général, ou à une Armée des opérations & des mouvemens, qui ne conviennent qu'à leurs ennemis. C'eſt ce qui nous a engagés à nous appliquer ſingulierement à rendre notre édition corecte à cet égard. Nous oſons nous flatter d'y avoir réuſſi.

A l'égard de l'ordre, on trouvera que le nôtre eſt tout different de celui qui a été ſuivi dans les éditions précédentes, ſurtout dans la troiſiéme. En effet dans celle-ci, les Mémoires de M. de Feuquiere ſont diviſés en trois Parties. La premiere contient ſes maximes ; les deux autres comprennent l'application des maximes aux exemples. On conçoit d'abord, combien il y a peu de juſteſſe dans cette diſtribution, & puiſque la deuxiéme & troiſiéme Partie trai-

tent de la même matiere, elles ne doivent plus composer deux Parties, mais une seule, divisée, si l'on veut, en deux volumes. Pour nous, nous avons pris un autre plan. Nous avons confondu ces trois Parties en une seule, c'est-à-dire, qu'après chacun des Chapitres, qui dans la troisiéme édition forment la premiere Partie de ces Mémoires, nous avons fait suivre en forme de Remarques, ce qui dans les deux autres Parties se trouvoit avoir rapport à la matiere traitée dans ce Chapitre. Ainsi dans notre édition, on ne trouvera ni deux, ni trois Parties séparées, mais deux Parties confondues, & composant ensemble un ou plusieurs volumes.

Nous pourrions apporter plusieurs raisons de cette conduite. La plus invincible, est que nous avons voulu nous conformer en tout à l'Original. En joignant des exemples à ses maximes, nous avons

déja dit, que M. de Feuquiere avoit rédigé ces exemples en forme de Remarques, qu'il avoit fait ſuivre à la fin de chaque Chapitre de ſes maximes. Ainſi comme notre intention étoit de donner l'Ouvrage de M. de Feuquiere, tel qu'il l'avoit compoſé lui-même, nous n'avons pas crû devoir nous éloigner du plan qu'il avoit ſuivi.

Nous avons même trouvé une raiſon d'agrément & d'utilité dans cette méthode. En effet, en ſuivant celle dont on s'eſt ſervi dans la troiſiéme édition, il eſt certain que la premiere Partie de ces Mémoires ne contenant que des maximes, eſt réduite par-là à cette ſéchereſſe, que M. de Feuquiere a voulu éviter, en ajoutant une ſeconde Partie à ſon Ouvrage; qu'elle devient par conſéquent peu amuſante, & capable de rebuter une infinité de Lecteurs; au lieu que cette ſeconde Partie, qui renferme les exemples, réunie avec

la premiere, tempere agréablement par ce mélange la ſéchereſſe de celle-ci, & offre à l'eſprit une eſpece de délaſſement, après l'application qu'il a apportée à pénétrer la ſolidité & l'utilité des maximes. Nous ajoutons, ce dont on conviendra ſans peine, qu'il eſt infiniment plus avantageux pour un Lecteur, de trouver à la ſuite des régles que M. de Fcuquiere preſcrit ſur chaque ſujet, l'application de ces mêmes régles juſtifiées par des exemples, & la pratique jointe immédiatement à la théorie, que d'être obligé d'aller la chercher dans un volume ſéparé, où elle ſe trouve confondue avec pluſieurs autres matieres.

Les Tables ſervent encore beaucoup à la commodité des Lecteurs. On ne lit pas toujours de ſuite un Ouvrage entier. On veut ſouvent conſulter certains endroits en particulier; & on eſt bien aiſe de rencontrer ſous ſa main les matieres

dont on a beſoin, ſans qu'il ſoit néceſſaire de feuilleter pluſieurs volumes. C'eſt alors que des Tables exactes ſont fort utiles. Nous n'avons donc point négligé cet article ; & parce que les Remarques de M. de Feuquiere contiennent beaucoup de faits particuliers, dont la connoiſſance peut ſervir à un Lecteur, nous avons crû qu'une Table alphabetique pouvoit ſeule lui faciliter les moyens de les trouver ſans peine. C'eſt ce qui nous a engagés à en donner une. On y trouvera non-ſeulement toutes les matieres, qui ſont traitées dans cet Ouvrage ; mais encore tout ce qui peut avoir rapport aux Princes, & Généraux, François ou étrangers, aux Places & aux Pays, & généralement à toutes les opérations de Guerre, dont M. de Feuquiere a parlé.

Enfin nous avons accompagné notre édition de Plans & de quel-

ques Cartes. On ne peut guéres, en liſant ces Mémoires, ſe paſſer de ce ſecours. L'eſprit conçoit beaucoup plus diſtinctement les objets qu'il a ſous les yeux, que lorſqu'ils ne lui ſont repréſentés que par l'imagination ſeule. Auſſi cet accompagnement, qui dans certains Ouvrages ne ſert ſouvent qu'à l'amuſement, paroiſſoit abſolument néceſſaire à celui-ci. Quoique le nombre de ces Plans ſoit aſſez conſidérable dans cette édition, quelques Lecteurs ſouhaiteront peut-être qu'on y en eût inſéré encore davantage; & nous ſommes obligés d'avouer qu'elle n'en auroit été que plus parfaite. Nous nous ſommes bornés aux plus importans, pour ne pas trop augmenter le prix des volumes.

A l'égard de l'exécution, nous eſpérons que le Public en ſera content. Du moins n'avons-nous épargné nos ſoins, ni pour le pa-

pier, ni pour le caractere, & pour rendre l'impreſſion correcte. Nous ne doutons point cependant que malgré nos attentions, il ne s'y ſoit encore gliſſé quelques fautes. Mais elles ſont ſi légeres, que nous n'avons pas crû qu'elles méritaſſent un Errata.

Il ne nous reſte plus qu'à dire un mot de la vie de M. de Feuquiere, dont nous avons auſſi augmenté notre édition. C'étoit un morceau qui manquoit à toutes les précédentes, & qui étoit abſolument néceſſaire à la tête de ces Mémoires. Le nouvel Editeur dont nous avons parlé d'abord, l'a ſenti comme nous. Il a compris que tout Lecteur ſouhaiteroit ſans doute de connoître plus perſonnellement un homme, dont cet Ouvrage lui donnoit d'avance une grande idée. Auſſi n'a-t-il crû pouvoir à cet égard amuſer le Public, qu'en lui promettant cette Vie pour un tems

qu'il n'a point indiqué, & qu'il lui auroit été en effet fort difficile de marquer bien préciſément. On n'eſt plus la dupe de ces promeſſes des Auteurs & des Editeurs.

Celle que nous donnons aujourd'hui, n'eſt pas abſolument de la nature de ce qu'il avoit promis. On n'a pas eû beſoin pour y travailler; d'avoir recours à des bruits incertains, ni de raſſembler des Mémoires ſouvent peu fideles. En un mot, la vie de M. le Marquis de Feuquiere, que nous publions, a été donnée par M. le Comte de Feuquiere lui-même, qui pendant long-tems a été le témoin & le compagnon des travaux de ſon illuſtre frere, auſſi-bien que le dépoſitaire de ſes véritables ſentimens. Le reſpect que nous avons pour une perſonne auſſi diſtinguée, ne nous a pas permis d'altérer ce morceau en aucune ſorte. Nous le donnons donc tel qu'il nous a été remis par

M. le Comte de Feuquiere. Ce n'eſt peut-être point une Vie de ſon frere. Ce ſera, ſi l'on veut, un diſcours ſur ſa Vie & ſur ſes Mémoires ; mais de quelque nom qu'on veuille l'appeller, il vient de trop bonne main, pour ne pas donner une idée fidele du caractere & du génie de M. le Marquis de Feuquiere.

La néceſſité de mettre au fait ceux des Lecteurs qui ne ſeroient pas aſſez inſtruits de l'Hiſtoire de Louis XIV. nous a obligés de joindre des Notes à cet Ouvrage, & d'y entrer dans quelque détail des grands évenemens, qui ne ſont qu'indiqués dans la Vie. On y a tracé une eſpece de précis des Guerres de 1672. & 1688. ainſi que des Traités, dont elles furent ſuivies. Quelque Lecteur trouvera mauvais peut-être que dans ces Notes, on ſe ſoit attaché à réfuter certain Proteſtant réfugié, qui a publié en Hollande une Hiſtoire de Louis

XIV. Mais en vérité cet Auteur s'eſt montré ſi partial dans cet Ouvrage, qu'on ne peut le lire ſans être indigné, & qu'on a crû lui faire grace, en ſe contentant pour l'amour de la vérité, de relever ſimplement ſes bévûes. Tout Ecrivain, qui par eſprit de zele, de ſecte, de parti, proſtitue ſa plume au menſonge, ne devroit pas en être quitte pour la perte de ſa réputation. Il en fait trop peu de cas, pour qu'on le croye aſſez puni, lorſqu'on a dévoilé ſa malignité & ſon impoſture.

VIE

DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIERE.

ANTOINE de Pas, Marquis de Feuquiere, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, fils d'Isaac de Pas, & d'Anne-Louise de Grammont, naquit à Paris le 16 Avril 1648.

Après qu'il eut achevé ses études & ses exercices, il entra dans le Service à l'âge de 17 à 18 ans, & commença par porter le mousquet dans le Régiment du Roi. Devenu Enseigne, il servit en 1667. (*a*) aux Siéges de

(*a*) Cette Guerre de 1667. que le Roi n'a-

Douai,

Douai, de Tournai, de Courtrai, d'Oudenarde & de Lille. Il fut bleſſé au Siege de cette derniere Place, & après qu'il eut paſſé par tous les dégrés, il fut fait Capitaine.

En 1672. au commencement de la Guerre, (*b*) le Marquis de

voit entrepriſe que pour faire valoir les droits de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, ſur une partie des Pays-Bas Eſpagnols, fut de ſi peu de durée, qu'elle ne fournit pas à M. de Feuquiere beaucoup d'occaſions de ſe ſignaler. L'Eſpagne, qui outre ſes meilleures Places des Pays-Bas, venoit encore de perdre au milieu de l'hyver de 1668. toute la Franche-Comté, ſe hâta de la terminer; elle le fit au commencement de cette même année 1668. par le Traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel le Roi reſtitua la Franche-Comté aux Eſpagnols, & reſta en poſſeſſion de toutes ſes conquêtes de Flandres.

(*b*) On a donné differens prétextes à cette Guerre de 1672. Un Hiſtorien dont l'Ouvrage parut en Hollande en 1717. ſous ce titre : *Hiſtoire du Regne de Louis XIV. par H. P. D. L. D. E. D.* l'attribue à l'ambition ſeule du Roi, qu'il nous repréſente comme un jeune Prince inquiet, ſollicité *ſans ceſſe* par le feu de l'âge à de nouvelles conquêtes, qui n'avoit conſenti à la paix qu'à regret, & qui ne cherchant qu'à ſe ſatisfaire, ne trouva

Feuquiere remit ſa Compagnie pour ſervir d'Aide de Camp à M. de Luxembourg, qui étoit ſon proche parent, & qui avoit de point d'objet plus capable de remplir ſes projets ambitieux, que la Hollande. A ce langage on reconnoît un Réfugié devenu Républicain par eſprit de ſecte & de parti, outré perſonnellement contre le Roi, qui venoit de proſcrire la Religion Réformée dans tout ſon Royaume ; & cherchant à faire ſa Cour aux ennemis de la France, chez qui il s'étoit retiré, en prenant par tout, à l'exemple de ſes freres, & du Gazetier de Rotterdam, qu'il ſuit aſſez pied à pied, l'ambition prétendue de Louis XIV. Du reſte, la Guerre de 1672. eut une origine très-ſimple & fort naturelle. Dès la paix d'Aix-la-Chapelle, le Roi étoit piqué contre les Hollandois, & il avoit raiſon de l'être. La République étoit redevable à la France plus qu'à toute autre Puiſſance de l'Europe, de ſa liberté & de ſon établiſſement. Depuis peu même, & dans l'année 1666. le Roi venoit encore de joindre ſes armes à celles des Etats Généraux ; & en ſe déclarant hautement pour eux contre les prétentions de l'Angleterre, il n'avoit pas peu contribué au Traité de Breda conclu l'année ſuivante. Après tant de ſervices rendus à cette République, ce Prince n'avoit pas lieu naturellement de croire qu'il dût jamais la rencontrer en ſon chemin comme un obſtacle à ſes deſſeins. C'eſt cependant ce qui lui arriva dans la Guerre de 1667. contre

l'amitié pour lui. C'eſt en cette qualité qu'il ſe trouva aux Siéges que le Roi fit dans les Provinces Unies (c). Il paſſa l'hyver à Utrecht

les Eſpagnols, pendant laquelle les Hollandois furent les Auteurs de la triple Alliance, qui força en quelque façon, le Roi à faire la paix d'Aix-la-Chapelle. Ce qui irrita encore davantage ce Prince; c'eſt que bien loin de chercher à juſtifier dans ſon eſprit la conduite qu'ils avoient tenue en cette occaſion, les Hollandois ſembloient au contraire en faire gloire, & ſe portoient hautement pour les Médiateurs & les Promoteurs de ce Traité. Ces démarches jointes aux hauteurs de leurs Ambaſſadeurs dans les différentes Cours de l'Europe, à l'inſolence de leur Gazetier, & à leurs orgueilleuſes Médailles, ne permirent plus au Roi de diſſimuler. Il penſa tout de bon à châtier cette ſuperbe République. Il commença par détacher de ſes intérêts l'Empire & la Suede, par les Traités de Vienne & de Stockholm. Il engagea dans les ſiens le Roi d'Angleterre, l'Evêque de Munſter & l'Electeur de Cologne; & au commencement de 1672. il déclara la guerre à la Hollande.

(c) C'eſt à cette Campagne que ſe doit rapporter le fameux paſſage du Rhin à Tolhuis. L'Hiſtorien de Louis XIV. tâche mal à propos d'en diminuer la gloire, en entreprenant d'en montrer la facilité, & en exagérant au contraire les difficultés du paſſage du Granique par Alexandre. La comparai-

avec le Maréchal de Luxembourg, qui l'envoya au Roi, pour lui porter la nouvelle du combat de Woerden (*d*). Il fut nommé

son n'eſt pas ſoutenable ; à moins qu'on ne ſuppoſe que les troupes Hollandoiſes reſſembloient aux ſoldats de Darius, ce que cet Auteur ne penſoit pas ſans doute. Du reſte, le paſſage du Rhin ne méritoit peut-être pas d'être autant vanté qu'il l'a été ; mais à en croire M. de Feuquiere, qui en cette matiere étoit apparemment meilleur Juge que l'Ecrivain réfugié, cette entrepriſe n'étoit pas non plus auſſi facile que cet Hiſtorien veut le faire entendre.

(*d*) Ce combat ſe donna pour ſecourir Woerden, que le Roi auroit perdu ſans cela. Le Prince d'Orange avoit formé le ſiége de cette Place, qui n'étoit couverte par aucun ouvrage extérieur, & qui d'ailleurs ſe trouvoit mal pourvûe ; en ſorte qu'elle ne pouvoit pas tenir deux jours ; mais il avoit fait deux grandes fautes dans l'inveſtiture de ce poſte. La premiere, fut de ne pas ſe ſaiſir du Village d'Harmelen, où M. de Luxembourg tenoit une garde de cinquante hommes, & qui aſſuroit la communication avec la Place aſſiégée : la ſeconde, de n'avoir pas fait garder ou rompre le pont de Camerick. M. de Luxembourg, toujours actif & vigilant, profita habilement de cette négligence. Il n'y avoit pas vingt-quatre heures que Woerden étoit aſſiégée, lorſque ce Général s'étant rendu à Harmelen, paſſa le pont de Camerick à la

Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemand, que M. le Prince de Meckelbourg avoit fait lever pour le ſervice de Sa Majeſté, & qui fut preſque auſſitôt réformé.

En 1673. toujours Aide de Camp du Maréchal de Luxembourg, il continua de ſervir en Hollande pendant la Campagne; & pendant l'hyver ſuivant, il ſe trouva à la conquête que le Roi fit de la Franche-Comté, aux Siéges de Beſançon, de Dole, de Salins, & d'autres Places.

En 1674. il ſe trouva à la Bataille de Seneff, (*e*) & à la levée

pointe du jour, entra dans les lignes du Prince d'Orange, lui tua ou prit près de ſix mille hommes, ſe rendit maître de ſon canon, ſecourut Woerden, & par cette victoire obligea les ennemis à lever le ſiége. Il n'eſt pas ſurprenant que l'Hiſtorien de Louis XIV. que j'ai cité, ne faſſe aucune mention de ce combat. M. de Luxembourg n'étoit pas ſon Héros, & cette action n'eſt pas à l'avantage du Prince d'Orange.

(*e*) Rendons à M. le Prince la gloire que

du Siége d'Oudenarde. Ce fut vers la fin de cette Campagne, que le Roi lui donna le Régiment Royal la Marine, vacant par la mort du Comte de Claire,

lui mérita cette action, & que l'Hiſtorien réfugié de la vie du Roi a tâché de lui enlever. Soit négligence & manque de précaution, ſoit préſomption ou ignorance, il eſt certain qu'en décampant de Seneff, le Prince d'Orange fit une faute capitale, de défiler en prêtant le flanc en préſence d'un ennemi habile & actif, tel que M. le Prince. Celui-ci profita de cette faute pour châtier ſon ennemi; & quoiqu'en diſe l'Hiſtorien que j'ai cité, le gain de cette bataille fut effectif. Nous y perdîmes beaucoup de monde; il le dit, & il eſt vrai. Mais il n'ajoute pas que les ennemis y laiſſerent quinze à ſeize mille morts, outre cinq mille priſonniers, & que cette action changea abſolument la nature de cette guerre, qui nous devint beaucoup plus favorable pendant tout le reſte de la Campagne. Que ſi M. le Prince blâma le Prince d'Orange, ce ne fut pas ſans doute de cette *bouillante ardeur qui lui fit affronter les plus grands périls*, comme le dit notre Ecrivain d'un ton de Déclamateur & d'Enthouſiaſte. Il le taxa avec raiſon d'avoir agi dans cette occaſion *en jeune homme, en s'expoſant à trop de dangers*, par la négligence avec laquelle il avoit ordonné ſa marche.

tué à la Bataille d'Einsheim.

Dans le Régiment du Roi, ſous M. de Martinet, qui étoit un excellent Officier, M. le Marquis de Feuquiere avoit appris le ſervice de l'Infanterie: ſous M. de Luxembourg, il étudioit les grands principes de la Guerre.

En 1675. peu de jours avant la mort de M. de Turenne, M. de Feuquiere avoit eû ordre d'attaquer avec ſon Régiment, les ennemis qui occupoient l'Egliſe & le Cimetiere de Gameſieu. Il les avoit forcés, & ils avoient été preſque tous, ou tués ou faits priſonniers. Le Chevalier d'Hocquincourt, Colonel du Régiment de Dragons de la Reine, commandé pour ſoutenir, avoit perdu la vie en cette occaſion. Le Marquis de Feuquiere eut part auſſi après la mort de M. de Turenne, (*f*)

(*f*) La perte de ce Général ne manqua pas de relever le cœur aux ennemis; mais

au combat d'Altenheim.
En 1676. il ſervit ſous le Ma-

malgré la déſunion qui ſe mit auſſi-tôt après dans l'armée du Roi entre MM. de Vaubrun & de Lorges, prétendant tous deux au Commandement, elle ne découragea pas tellement nos troupes, qu'il fût aiſé de les attaquer impunément. Tout ce qu'elle opéra alors de plus favorable aux Impériaux, fut le retour de notre armée en-deça du Rhin. Il eſt vrai que la diviſion des Généraux rendit cette marche hazardeuſe & preſque funeſte. Les ennemis en profiterent pour nous attaquer à Altenheim, & mirent d'adord le déſordre dans une partie de notre arriere-garde. Mais à peine nos troupes eurent-elles le tems de ſe reconnoître, qu'elles chargerent vigoureuſement les Impériaux, & les obligerent à laiſſer l'armée du Roi continuer paiſiblement ſa retraite en Alſace, emmenant avec elle une partie de leur canon, & laiſſant le champ de bataille couvert de leurs morts. Les ſuccès des ennemis ſe bornerent donc à la priſe de Treves & de M. de Crequi, qui après s'être laiſſé battre à Conſarbrick, avoit eû l'imprudence d'aller ſe renfermer dans cette Place. Le Prince d'Orange reprit auſſi Binch en Flandre. Montecuculli ne fut pas ſi heureux en Allemagne. M. le Prince qui avoit pris le commandement de l'armée du Roi, lui fit lever le ſiége de Haguenau, & à la faveur des poſtes avantageux qu'il occupa, rompit toutes ſes meſures.

réchal

réchal de Crequi aux Siéges de Condé & de Bouchain. (g)

(g) Le Maréchal de Crequi avoit été chargé de la conduite du ſiége de Bouchain, tandis que le Roi le couvroit à la tête de ſon armée d'obſervance. L'Hiſtorien de Louis XIV. que j'ai cité d'abord, eſt admirable, lorſque parlant de ce ſiége, & décrivant les mouvemens inutiles que le Prince d'Orange ſe donna pour ſecourir la Place inveſtie, il dit, que ce Général des Alliés étant arrivé avec le ſecours ſur la hauteur de Valenciennes, en préſence de l'armée du Roi, on ne doutoit point qu'il *n'allât avoir l'honneur de combattre contre le Monarque François : ce qu'il déſiroit ardemment.* A quoi penſoit cet Auteur, lorſqu'il écrivit de la ſorte ? Croyoit-il en impoſer à la poſtérité, en mettant ainſi Guillaume de Naſſau en parallele avec un Roi de France tel que Louis XIV. Ne voyoit-il pas que dans cette occaſion, il faiſoit ſoutenir parfaitement à ſon Héros le rôle de *jeune homme*, dont M. le Prince l'avoit blâmé, après l'avoir châtié à Seneff de ſa témérité & de ſon imprudence ? Mais cet Ecrivain y penſoit-il davantage, lorſqu'après avoir dit, que dans cette conjoncture le Roi ayant aſſemblé le Conſeil de Guerre, on décida contre la bataille, il ajoute : *Ainſi le Roi manqua-t-il une occaſion dans laquelle il eût été à ſouhaiter pour ſa gloire, qu'il eût eû moins de déférence pour quelques-uns de ſes Généraux.* En quoi cet Hiſtorien fait-il conſiſter la gloire du Roi & d'un Général ? Eſt-ce à ſe faire battre inutilement, ou à vain-

Le Régiment Royal de la Marine ſe ſignala à ce dernier, d'abord à la priſe d'une redoute revêtue, qui couvroit le chemin qui conduit à la Ville baſſe au travers des marais, & plus encore à l'attaque de l'ouvrage à corne, qui étoit entre la Ville baſſe & le corps de la Place. Il avoit été attaqué & manqué deux fois avec perte, les deux nuits précédentes; M. de Feuquiere l'emporta, s'y établit, & le lendemain matin la Place capitula.

cre tous les obſtacles pour réuſſir dans ſon entrepriſe? Si c'eſt dans le premier, on ne peut conteſter au Prince d'Orange l'honneur d'avoir été le plus glorieux de tous les Capitaines. Mais dans l'occaſion dont il s'agit, que manquoit-il aux ſuccès du Roi, & que pouvoit-il ſouhaiter de plus pour ſa gloire? Son but étoit de prendre Bouchain. Il le prit, & il le prit à la vûe & en dépit du Prince d'Orange, qui dès que les Aſſiégés eurent capitulé, ne manqua pas de détacher trois mille hommes de ſon armée, pour aller ſe jetter dans Cambrai. Précaution ſage, pour empêcher que le Roi ne lui fît le même honneur au ſiége de cette derniere Place, qu'il venoit de recevoir devant Bouchain.

Cet ouvrage étoit environné d'un foſſé ſi fangeux, que dans les deux attaques précédentes, les ſoldats s'y étoient embourbés. Il étoit auſſi au bas, bordé de paliſſades. Le Marquis de Feuquiere, qui l'avoit reconnu, jugea que le jour convenoit mieux pour une pareille entrepriſe. M. de Crequi l'approuva. Pour empêcher que les ſoldats ne s'enfonçaſſent dans la boue, M. de Feuquiere fit préparer des clayes, & des faſcines, qu'ils plaçoient dans le foſſé, aux endroits où elles étoient néceſſaires. On rompit les paliſſades.

Il avoit ſi bien diſpoſé ſes détachemens, qu'au ſignal ils marcherent tous ſans embarras, & que chacun d'eux arriva en même tems au point de l'attaque, qui lui avoit été marquée. Ils forcerent les ennemis à ſe retirer; & les Travailleurs ſe trouverent avec tant de juſteſſe ſur leur ter-

rein, que ſous un feu meurtrier, il n'y eut aucun contre-tems, ni un ſeul moment perdu. Pendant toute l'action, la tranchée faiſoit un grand feu ſur la Place; ce qui détournoit celui de l'ennemi de deſſus les Attaquans & les Travailleurs, qui n'étoient plus expoſés qu'aux pots à feu & aux grenades.

Une ſi heureuſe réuſſite n'a été dûe qu'à l'arrangement que M. de Feuquiere avoit fait, qu'aux inſtructions qu'il avoit données, & qu'à ſon attention à les faire ponctuellement exécuter. Il étoit beau de le voir au milieu du ſang & du feu, donnant ſes ordres par tout, & toujours promptement obéi.

Examinant avant l'action les détachemens, & leur parlant, tous lui répondirent: *Les coups de mouſquet ne nous arrêteront point.* Il voulut renvoyer un vieux Sergent nommé pour les Invalides,

qui pouvoit à peine ſe ſoutenir, & un ſoldat de recrue, qui paroiſſoit n'avoir que 14. à 15. ans. Ils lui répondirent fierement qu'ils ne s'en iroient pas. Le Sergent y fut bleſſé d'un éclat de grenade.

On ne ceſſe pas d'exalter aujourd'hui la valeur de nos troupes. C'eſt un bon fruit qui ſera excellent en maturité. La contreſcarpe de Fribourg, emportée de vive force avec une ſi grande perte d'hommes, à la fin d'une guerre remplie de mauvais ſuccès, marque bien la valeur de la Nation; & les Bains dans la tranchée, au dernier ſiége de Philiſbourg, prouvent bien ſon zéle pour le ſervice. On s'en rapporte à M. de Vauban.

Le Roi, qui à la tête de l'armée d'obſervance, couvroit le ſiége de Bouchain, du côté de Valenciennes, loua la conduite de M. de Feuquiere, & le gra-

tifia d'une penſion de 3000 l. (*h*)

(*h*) Après la conquête de Bouchain, le Roi reprit le chemin de Verſailles, tandis que le Maréchal d'Humieres ſe rendoit maître d'Aire & de Bourbourg, & que le Maréchal de Schomberg faiſoit lever le ſiége de Maſtrick au Prince d'Orange. Ce ſiége dura depuis le 7. de Juillet, que le Prince ſe rendit devant la Place, juſqu'à la fin d'Août, qu'il fut levé, c'eſt-à-dire, environ deux mois. Si pareil accident étoit arrivé à quelqu'un des Généraux François, l'Hiſtorien réfugié n'auroit pas manqué d'étaler en cette occaſion toute ſa Rhétorique, pour exagérer ſon déſavantage. Mais parce que c'étoit M. le Prince d'Orange, l'Idole de tous les Réfugiés, qui faiſoit ce ſiége, on paſſe légerement ſur cet endroit, & on ſe contente de rejetter ſur MM. les Etats le mauvais ſuccès de cette entrepriſe. Il falloit que cet Ecrivain eût ſenſiblement confondu les objets, lorſqu'il travailloit à ſon Hiſtoire de Louis XIV. Selon lui, la perte des Places les plus conſidérables, la déroute d'une armée entiere ne coûtoient rien aux Alliés. Leurs Généraux étoient preſque toujours battus ; ils échouoient le plus ſouvent dans leurs entrepriſes. Il l'avoue, parce qu'il n'a pas le front d'en diſconvenir. Cependant il nous les repreſente toujours triomphans. Le Roi au contraire étoit confondu & épuiſé, dès qu'il avoit perdu deux ou trois mille hommes. L'Auteur réfugié n'écrivoit ſans doute que pour les Bourgeois d'Amſterdam, & il n'eſpéroit pas que la poſtérité devînt jamais Juge de ſon Ouvrage.

Dans le cours de la même Campagne de 1676. le Roi, en échange du Régiment Royal de la Marine, lui donna le premier des Petits vieux, vacant par la mort de M. de Rambure, dont il portoit le nom. Ce Régiment, qui a depuis, sous deux Colonels, porté le nom de Feuquiere, ne s'est pas moins distingué, que celui du Royal la Marine, comme on le verra, en l'année 1678. à la bataille de Saint Denis. C'est à présent celui de Richelieu.

En 1677. (*i*) le Marquis de

(*i*) Il y avoit déja cinq ans que la guerre duroit, & on commençoit à s'en lasser de part & d'autre. L'Empereur, il est vrai, se voyoit alors plus absolu que jamais dans l'Empire par la réunion des Electeurs, concourans tous de concert avec lui à la défense de la cause commune. Mais il n'étoit presque plus possible de faire subsister d'armées dans l'Empire, où elles pouvoient à peine trouver des quartiers d'hyver. D'ailleurs il étoit à craindre pour ce Prince, que ces mêmes Electeurs qui portoient presque seuls toutes les incommodités de cette guerre par le ravage que les troupes, amies & ennemies, faisoient égale-

Feuquiere ſervit au commencement de la Campagne, ſous les ordres de M. de Monclar, qui contraignit aux environs de Bâle

ment de leurs Etats, ne ſongeaſſent à l'abandonner, pour ſe mettre à couvert des malheurs dont ils étoient menacés pour la ſuite. De tous les Alliés, les Eſpagnols étoient ſans contredit les plus intéreſſés dans cette guerre, & ceux en même tems à qui la paix étoient devenue plus néceſſaire. Ils ſe voyoient ſur le point de perdre la Sicile par la révolte de Meſſine, que la France appuyoit avec ſuccès. Leurs armes ne proſpéroient point en Catalogne; & le Roi leur avoit enlevé la Franche-Comté, avec leurs meilleurs Places des Pays-Bas. Une Campagne ou deux pouſſées avec vigueur, ſuffiſoient pour les chaſſer entierement de ces Provinces. Il n'y avoit que les Princes du Nord & les Hollandois qui fuſſent peut-être intéreſſés à la continuation de la guerre. Les premiers avoient remporté de grands avantages ſur la Suede, & pouvoient même eſpérer de pouſſer plus loin leurs conquêtes aux dépens de cette Couronne. Les ſeconds, quoiqu'il pût arriver, ſembloient n'avoir aucun riſque à courir; ils n'étoient plus pour rien dans cette guerre. Dès 1673. le Roi leur avoit abandonné toutes ſes conquêtes. Il ne leur retenoit plus qu'une Place, importante à la vérité, c'étoit Maſtrick. Du reſte, à quelque point de grandeur que ce Prince eût porté la France, ils pouvoient eſpérer quelque revers qui l'humiliât comme ils le ſouhaitoient, parce qu'eux-

le Prince de Saxe Eyſenack, à repaſſer le Rhin. Dans les mouvemens de cette opération, il fut bleſſé d'un boulet de canon qui

mêmes avoient été humiliés. Pouvoit-on naturellement s'imaginer, que cette Puiſſance ſoutiendroit toujours la même ſupériorité ſur toutes les forces de l'Europe liguée contre elle? Cependant on peut dire, que pour les uns & pour les autres ces intérêts n'étoient qu'apparens, & que la guerre leur étoit en effet également ruineuſe. Quelques progrès que les Puiſſances du Nord euſſent faits contre la Suede, elles ne pouvoient ſe cacher dans le fonds, qu'à moins de ſuppoſer la France réduite à demander humblement quartier, un Traité de paix les forceroit infailliblement à ſe dépouiller de leurs conquêtes. A l'égard des Hollandois embarqués dans une guerre, qui en quelque ſorte ne les regardoit plus, & qui étoit devenue celle des Alliés, ils voyoient dans ſa continuation la ruine de leur Etat preſque certaine. La France par la conquête des Pays-Bas Eſpagnols, qui n'étoient plus en état de lui réſiſter, leur alloit enlever cette barriere, qu'ils avoient toujours regardée comme l'unique aſſurance de leur liberté. Ils s'épuiſoient outre cela par des ſubſides onéreux qu'ils payoient à tous les Princes entrés dans leur alliance. Ils comptoient dans ce nombre, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi de Dannemarck, preſque tous les Electeurs, les Princes de Brunſwick, le Duc de Neubourg, & l'Evêque de Munſter. Les Etats

lui fit à la jambe une contuſion conſidérable. Il ne diſcontinua pas pour cela le Service.

En 1673. le Maréchal de Lu-

Généraux ſe voyoient hors d'état de ſoutenir plus long-tems ces dépenſes exceſſives qu'ils jugeoient d'ailleurs inutiles, auſſi prirent-ils la réſolution de les retrancher. Vers la fin de l'année 1676. ils firent ſignifier aux Alliés les diſpoſitions dans leſquelles ils étoient à cet égard, & pour les engager plus fortement à penſer tout de bon à la paix, ils parlerent dès ce tems-là de faire leur accommodement particulier avec la France. Cette Couronne elle-même n'étoit pas éloignée d'entrer en négociation. Il eſt vrai, qu'elle ſe voyoit alors dans un des plus haut point d'élévation, où aucun de nos Rois l'ait jamais portée. Depuis quatre ans qu'elle ſoutenoit la guerre contre toutes les Puiſſances de l'Europe réunies contre elle, à l'exception de l'Angleterre & de la Suede, bien loin d'avoir perdu une de ſes Places, un ſeul pouce de terrein, elle avoit étendu ſes frontieres par la priſe de la Franche-Comté, & d'une grande partie des Pays-Bas Eſpagnols, dont elle pouvoit avec raiſon regarder la poſſeſſion comme aſſurée; tandis qu'en même tems ſes armes répandoient la terreur dans le ſein de l'Allemagne, en Sicile, juſques dans la Cour de Madrid. Mais ces ſuccès mêmes ſi rapides & ſi glorieux, commençoient à lui être à charge. Toute Puiſſance a certaines bornes, au-delà deſquelles elle ne peut guéres aller,

xembourg avoit toujours, pour quelques raiſons, placé pendant la Campagne le Régiment de Feuquiere hors de la Ligue. Il couſans s'expoſer preſque néceſſairement à décheoir. Chaque nouvelle Place que la France acquéroit, lui coûtoit indiſpenſablement une garniſon nombreuſe. Combien outre cela n'avoit-elle pas d'armées ſur pied par terre & par mer ? Quels fonds n'étoient pas néceſſaires pour l'entretien de tant de troupes ? elle s'épuiſoit donc elle-même à meſure qu'elle s'enrichiſſoit, & elle riſquoit de ſe dépeupler, à force de porter trop loin les bornes de ſon étendue. C'eſt ce qui avoit engagé Louis XIV. à écouter favorablement les propoſitions de paix que le Roi de Suede avoit faites dès l'année 1674. Il eſt vrai que la médiation de ce Prince n'avoit point eû de ſuites. Il avoit même été obligé de prendre part à cette guerre, & s'étoit déclaré en faveur de la France. On n'avoit pas laiſſé cependant de penſer depuis de part & d'autre à un accommodement. La Ville de Nimegue avoit même été déſignée pour tenir un Congrès, où devoient s'aſſembler les Miniſtres de toutes les Puiſſances intéreſſées. Le Roi n'avoit pas voulu être des derniers à y députer. Dès la fin de l'année 1675. ſes Plénipotentiaires avoient eû ordre de partir. Ils étoient arrivés à Nimegue en 1676. & les Miniſtres des Alliés s'y étant rendus de même quelque tems après, on ouvrit les Conférences au commencement de 1679. L'Eſpagne étoit

vroit le quartier du Roi, avec trois autres bataillons, & un Régiment de Dragons, proche de l'Abbaye de Saint Denis, lorſque ſe

ſans contredit celle de toutes les Couronnes qui devoit le moins ſouhaiter la continuation de la guerre. Cependant ſes Ambaſſadeurs étoient ceux qui faiſoient paroître le moins d'empreſſement, diſons mieux, le plus d'éloignement pour la paix. Il eſt vrai qu'ils étoient dans une ſituation aſſez embarraſſante. Ils ne voyoient aucun jour à ſortir de cette négociation avec honneur, & comme elle ne pouvoit leur être que fort déſavantageuſe, ils ne ſe preſſoient pas de terminer. Par la même raiſon, les Miniſtres de l'Empereur ne paroiſſoient pas fort diſpoſés à conclure. Le Roi crut donc qu'il falloit encore quelque coup d'éclat, pour preſſer leurs réſolutions. La priſe de Valenciennes, de Cambrai, de Saint Omer, & de Fribourg, la levée du ſiége de Charleroi, & la perte de la bataille de Caſſel, tous évenemens qui marquerent les progrès de la France dans l'année 1677. ſembloient ne point émouvoir les Confédérés. On ne parloit plus d'affaires à Nimegue. L'eſpérance d'un Traité de Ligue avec l'Angleterre occupoit les Puiſſances ennemies. Ce Traité fut enfin ſigné, & dès-lors les Miniſtres étrangers crurent le moment arrivé, où la France alloit être accablée par la multitude de ſes ennemis, ou bientôt obligée à ſubir la loi. Le Roi ne jugea pas à propos de les laiſſer longtems dans cette penſée. Les Alliés croyoient

donna la fameuſe bataille, qui porte ce nom. Le Marquis de Feuquiere commandoit ce petit Corps, il fut attaqué dans ce poſte

ce Prince à Saint Germain, occupé des Fêtes qu'il y donna à la Cour pendant tout l'hyver ; lorſqu'au commencement de Février, ce Monarque paroiſſant tout à coup en Flandres, ſuivi de la Reine & de toute ſa Cour, tint d'abord l'Europe en ſuſpens ; ſçavoir, s'il étoit venu en ce Pays pour y faire regner les plaiſirs, ou pour y répandre les horreurs de la guerre. Il la laiſſa ainſi quelque tems en balance ſur l'objet qui alloit fixer ſes efforts, menaçant également les fortes Places de Mons, Namur, Luxembourg, Ypres & Charlemont. Enfin au commencement de Mars, on le vit avec ſurpriſe au pied des murs de Gand à la tête de quatre-vingt mille hommes, faire le ſiége de cette Place, & l'emporter au bout de huit jours. Ypres eut bientôt après le même ſort. De-là le Roi de retour à Verſailles, envoya le 9. Avril à Nimegue les conditions auxquelles il vouloit bien accorder la paix à l'Europe. Ce coup fit évanouir toutes les eſperances, & régla la négociation. Les Miniſtres Hollandois furent les premiers à déclarer qu'ils s'en tenoient aux propoſitions du 9. Avril ; & malgré les inſtances des Alliés, leurs oppoſitions, leurs proteſtations, leurs manœuvres & leurs intrigues, le Traité particulier de la Hollande fut ſigné le 10. Août à onze heures & demie du ſoir. L'Eſpagne conclut le ſien un mois après ; & malgré ſa haine

par une colomne ennemie, fort ſupérieure en nombre, & en ſoutint long-tems les efforts. Après que le quartier du Roi ſe fut retiré avec tous les équipages, M. de Feuquiere ſe retira lui-même en bon ordre, à la vûe des ennemis. Il arriva au pont de la petite riviere de Saint Denis, au moment que les Anglois s'en emparoient pour lui couper ſa retraite. Il leur paſſa ſur le ventre, & occupa le pont, qu'il ne quitta que pour rejoindre le corps de l'armée. A Bouchain, il attaquoit; à Saint Denis, il ſe défendoit.

Dans la ſuite de cette journée,

invétérée pour la France, l'Empereur fut lui-même obligé d'imiter cet exemple au commencement de l'année ſuivante. Ses troupes avoient reçû pendant la Campagne de 1678. quatre échecs conſidérables. Elles avoient d'abord été défaites par le Maréchal de Crequi proche de Cretzinghen. Enſuite ce Général les tailla en pieces à la tête du pont de Rhinfeld. Il défit encore le Duc de Lorraine dans l'Ornaw, & le battit enfin une ſeconde fois proche de Lauterbourg.

il fut bleſſé d'un coup de fuſil, qui lui traverſoit le haut des cuiſſes, ſi heureuſement, que ni la veine cave, ni les os n'en furent offenſés.

On ſçait que le Prince d'Orange, chagrin de ce que la paix venoit d'être ſignée à Nimegue (*k*),

(*k*) On verra par les réflexions, que M. de Feuquiere fait dans ſes Mémoires ſur cette grande action, à laquelle il eut part, ſi au cas que le Prince d'Orange y fût demeuré vainqueur, comme l'Hiſtorien de Louis XIV. oſe l'avancer ſur la foi du Gazetier de Hollande, ce Général des Alliés avoit pris des meſures raiſonnables, pour en tirer quelque avantage. Ce que je prétens contre cet Ecrivain, c'eſt que non-ſeulement il eſt très-vraiſemblable que le Prince d'Orange avoit reçû la nouvelle de la paix ſignée à Nimegue, lorſque *par un effet de ſon génie élevé & entreprenant*, il attaqua l'armée Françoiſe; mais même que dans le cours ordinaire des choſes, cela n'a pû arriver autrement; que par conſéquent, M. de Luxembourg fut ſurpris, ſans qu'il pût s'empêcher de l'être; & qu'au contraire, le Prince d'Orange pouvoit & devoit ſe diſpenſer de faire une démarche ſi contraire à toutes les régles du droit de la guerre, & de la foi publique. Pour le prouver, je me ſers des propres armes que me fournit l'Auteur que je combats. Les Commiſſaires députés des Etats

donna dans la vûe de la rompre ; ce combat, qui n'eut d'autre ſuccès que celui de faire périr beau-

étoient alors, dit-il, à l'armée du Prince d'Orange ; & s'ils avoient ſçû la paix ſignée, ils n'auroient jamais permis de livrer cette bataille. Tel eſt le raiſonnement de l'Hiſtorien réfugié ; comme ſi ces Députés des Etats euſſent été des gens à tenir contre M. le Prince d'Orange, le Marquis de Grana, Ambaſſadeur de l'Empereur, & les Eſpagnols, qui à quelque prix que ce fût, étoient réſolus de paſſer le chagrin que la paix leur cauſoit, aux dépens des deux armées. Ne pouvoit-on même donner la bataille, ſans prendre abſolument l'avis de ces Commiſſaires ? Ou ſi l'on ne pouvoit s'en paſſer, ces Députés étoient-ils donc des gens ſi droits & ſi inflexibles, que nous ſoyons obligés de croire, que leur complaiſance pour M. le Prince d'Orange, ne les auroit jamais engagés à donner les mains à un combat, s'ils euſſent été avertis du Traité ? Cet Hiſtorien avoue que MM. les Etats furent aſſez mécontens de cette boutade du Prince d'Orange ; ce qui rend le premier doute très-vraiſemblable. Mais il ne dit pas de même, s'ils approuvent fort la conduite que tinrent leurs Deputés en cette occaſion ; ce qui nous laiſſe indécis ſur le ſecond. Pour moi, voici comme je raiſonne. Les Commiſſaires députés des Etats étoient à l'armée du Prince d'Orange ; le Traité de la Hollande fut ſigné à Nimegue le 10. d'Août ; la bataille de Saint Denis ſe donna le 14. du même mois. De-là je conclus

coup

coup de monde de part & d'autre.

Lorſque la paix fut conclue à Nimegue en 1678 (*l*), le Mar-

que lors du combat, la paix ne pouvoit être ignorée du Prince, puiſque les Députés des Etats ne pouvoient pas n'être point inſtruits alors de la concluſion du Traité; & il me ſemble que ce raiſonnement vaut bien celui de mon adverſaire.

(*l*) Cette paix fut également avantageuſe & glorieuſe à la France. Il eſt vrai que par ce Traité le Roi remit Maſtrick aux Hollandois. Il rendit de même aux Eſpagnols une partie des Places qu'il avoit conquiſes en Flandres, comme Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde, Gand, Saint Guiſlain, & quelques autres. Mais on doit obſerver auſſi, que Cambrai, Ypres, Bouchain, Valenciennes, Condé, Aire, Maubeuge, Saint Omer, & toute la Franche-Comté lui demeurerent, & qu'il fit reſtituer à la Suede ſon alliée, tout ce qu'elle avoit perdu dans le cours de cette guerre. Depuis l'année 1675. que cette Couronne s'étoit déclarée en faveur de la France, elle avoit perdu deux grandes batailles: l'une par terre dans cette même année contre l'Electeur de Brandebourg; l'autre ſur mer en 1676. contre la flotte Hollandoiſe. L'Electeur avoit outre cela conquis pluſieurs Places ſur les Suédois dans le Duché de Breme, & dans la Poméranie, & le Roi de Dannemark leur avoit enlevé toute la Scanie. Ils perdirent encore en 1678. l'Iſle de Rugen & la Ville de Stralſund, que l'Electeur leur enleva.

quis de Feuquiere n'étoit que ſimple Colonel. On en a attribué la cauſe en partie à la brouillerie ſurvenue entre M. de Luxembourg & M. de Louvois. Ce ne fut qu'en 1688. au renouvellement de la guerre (*m*), qu'il fut fait Briga-

(*m*) On peut attribuer la guerre de 1688. à pluſieurs cauſes. Des Puiſſances alliées mécontentes de la paix de Nimegue, ne l'avoient ſignée qu'à regret. Il y avoit lieu de croire que cette paix ſi glorieuſe à la France, étant forcée de la part des Alliés, ne dureroit qu'autant de tems qu'il leur en faudroit pour ſe mettre en état de ſe réunir de nouveau, & d'attaquer plus efficacement cette Monarchie, dont les proſpérités leur étoient à charge. Le Roi lui-même ſembloit donner lieu à leur jalouſie, & juſtifier leurs défiances par ces nouvelles entrepriſes, qui toutes alloient à rendre la puiſſance de la France redoutable à ſes voiſins. Telles furent les fortifications de toutes les Places de la Flandres, de l'Alſace, & de la Franche-Comté, qui par-là mettoient le Royaume à couvert du côté de la Lys, de l'Eſcaut, du Rhin, de la Sarre, de la Moſelle, de la Meuſe, & des autres rivieres qui ferment l'entrée de cet Etat; l'établiſſement des Compagnies des Cadets, où les enfans des Gentilshommes, inſtruits dans tous les exercices militaires, formoient à l'Etat une pépiniere d'Officiers ſubalternes expérimentés dans le métier de la guerre;

dier. Il ſervit en cette qualité au ſiége de Philisbourg, ſous les ordres de Monſeigneur le Dauphin, qui le conſidéra comme un Officier de diſtinction.

le rétabliſſement de la Marine, par l'augmentation de nos forces ſur mer, & la conſtruction, ou la réparation des ports de Toulon, & de Breſt. A cela ſe joignirent des uſurpations prétendues; l'établiſſement des Chambres de Metz & de Briſſack; la réduction de Straſbourg; l'acquiſition de la forteresſe de Cazal; la priſe de pluſieurs Places Eſpagnoles dans le Pays-Bas en 1683. & celle de Luxembourg & de Treves en 1684. La révocation de l'Edit de Nantes, arrivée en 1685. contribua encore beaucoup à la rupture. On ſçait les bruits déſavantageux que les Proteſtans réfugiés ſemerent avec fureur à cet occaſion dans toute l'Europe, au préjudice de la gloire & de la droiture des intentions du Roi, qu'ils prirent à tâche de noircir par les Libelles les plus ſanglans. Ces excès ne ſont nulle part mieux repréſentés que dans un Ecrit qui parut en Hollande au commencement de 1690. intitulé: *Avis important aux Réfugiés ſur leur prochain retour en France*, &c. Cet Ouvrage que quelques-uns attribuerent au fameux Bayle, & qui pourroit bien être véritablement de lui, eſt un des plus vifs qui ait été compoſé contre les Réfugiés. Leur humeur ſatyrique, & leur penchant au ſoulevement & à la révolte, y ſont peints avec des couleurs ſi noires, que

Après la prise de Philisbourg, M. de Feuquiere reçut ordre d'aller commander sur le Neckre, & établit sa demeure à Hailbron. A peine y fut-il, qu'il enleva la garnison de Kreisheim, composée de deux bataillons, qui furent faits prisonniers de guerre, & de

rien n'est plus capable de les rendre à jamais odieux à toute la postérité. Par malheur pour eux, les reproches sanglans de l'Auteur de l'Avis n'étoient pas sans fondement. Les meilleures plumes du parti, qui entreprirent d'y répondre, sans oser contester le fait, se retrancherent à montrer que c'étoit à tort qu'on vouloit rendre le Corps des réfugiés responsable de ces noires calomnies; & dans le projet que Bayle publia de son Dictionnaire en 1692. il avoua que ce violent *Sermon* avoit du moins produit parmi eux un bon effet, en ce qu'on n'étoit plus tant étourdi de leurs *méchans petits Livres satyriques*. Enfin l'exclusion donnée au Cardinal de Furstemberg pour l'Electorat de Cologne, porta le dernier coup à la tranquillité de l'Europe. Le Roi comprit par-là ce qu'il devoit attendre de l'Empereur, s'il lui donnoit le tems de terminer la guerre, qu'il soutenoit alors avec avantage contre le Turc, & de réunir avec lui toutes les Puissances jalouses de la grandeur de la France. Il crut devoir les prévenir, & il éclata par l'attaque de Philisbourg.

quelque Cavalerie qui se sauva. Il partit de là à la tête de mille chevaux, Cavaliers ou Dragons, pour la course dont on va parler.

Il pénétra en Allemagne, jusqu'aux portes de Wirtzbourg sur le Mein, de Rottembourg, de Nuremberg, d'Aichstadt. Un corps de Cavalerie sortit de Rottembourg : M. de Feuquiere le chargea avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de rentrer dans cette Ville, & qu'il n'osa plus reparoître. Se repliant sur le Danube, il vint à Ulm.

Il força sur le Danube le pont de Dilinghen, gardé par 500. hommes. Arrivé là de bonne heure, & se promenant avec quelques Officiers, il se trouva sur la partie de ce pont, qui étoit en-deçà du pont levis. Les ennemis lui crierent de s'éloigner, avec menace de tirer sur lui. Il leur répondit en Allemand, qu'ils ne l'o-

ſeroient. M. le Duc d'Aumont qui entendoit l'Allemand, lui dit: » *Eh ! pourquoi ne l'oſeroient-ils ?* M. de Feuquiere les pria de ſe retirer lentement. Reſté ſeul, il prit ce moment pour diſpoſer ſon attaque, telle qu'il la rapporte dans ſes Mémoires. Il reconnut que le pont levis n'étoit point crenelé, & qu'en s'approchant, on ſeroit à couvert du feu de l'ennemi. Il propoſa à des Dragons qui ſçavoient nager, d'abattre ce pont levis. Ils l'abattirent, & le pont tombant, ils ſe jetterent dans le fleuve, & ſe ſauverent à la nage. Les ennemis ſe retirerent. Alors maître du pont, ſes Partis coururent à 15. lieues au-delà. Ausbourg même contribua pour ſon territoire.

M. de Monclar qui ne connoiſſoit pas les vûes de M. de Feuquiere, en étoit extraordinairement inquiet, & l'obligea de ſe

retirer plutôt qu'il ne l'auroit fait. Se trouvant à la ſource du Neckre, il ſe couvrit de cette riviere, & revint tranquillement dans ſes quartiers avec tout ſon butin.

Cette courſe dura 35. jours. Pendant ce tems-là, il répandit partout la terreur, il chargea les ennemis, où il put les rencontrer, ſans qu'il leur donnât le tems de ſe reconnoître, & établit les contributions dans un vaſte Pays. Les Officiers les plus expérimentés l'admirerent. Rien ne l'inquiétoit: rien ne l'embarraſſoit: il étoit toujours égal, & diſcernoit avec une ſagacité ſurprenante les avis faux des véritables.

C'eſt dans ſon extrême hardieſſe & dans ſa prudence qu'il trouvoit ſa ſûreté. S'il eût tenu une autre conduite, il eſt à préſumer que les ennemis diſperſés ſe ſeroient raſſemblés, ou pour s'oppoſer à ſes entrepriſes, ou pour

lui couper ſa retraite. Saiſis d'étonnement, ils ne le tenterent pas. Ils ſe contenterent de lui faire donner de faux avis, pour l'engager de ſe retirer. Il ne le fit qu'en conſéquence des ordres réitérés de M. de Monclar.

Vous avez beaucoup riſqué, lui dit un de ſes amis. *Pas tant qu'on ſe l'eſt imaginé*, répondit-il. *C'étoit au commencement de la guerre : on eſt plus ignorant alors. Je ſçavois à qui j'avois à faire ; les ennemis étoient épouvantés ; ils me croyoient plus fort que je n'étois, & je me conſervois toujours des moyens de retraite.*

Au retour de cette courſe, il établit ſon quartier à Phortzheim, ſur l'Entz. Les ennemis ſe ſaiſirent en même tems de Neubourg au-deſſous, & d'Entz Wahingen au-deſſus de la riviere. Ces quartiers le reſſerroient trop : il ne put les ſouffrir, & les enleva à deux jours

jours l'un de l'autre. Les deux garniſons furent paſſées au fil de l'épée. Le ſoldat étoit en fureur de ce que quelques jours auparavant, les Impériaux avoient inhumainement maſſacré un Lieutenant; & trente Maîtres du Regiment de Villeroi, quelques heures après les avoir pris & leur avoir donné quartier.

Les jaloux du Marquis de Feuquiere prirent de-là occaſion de l'accuſer de cruauté; comme ſi un Commandant, quelque abſolu qu'il ſoit, pouvoit arrêter le ſoldat, déterminé à uſer de repréſaille.

Brigadier depuis quatre à cinq mois, il fut fait Maréchal de Camp. De retour à Paris, M. de Louvois le manda à Meudon; & lui marqua combien il étoit ſatisfait de lui. M. de Feuquiere prit de-là occaſion de lui dire: *Mais pourquoi donc, Monſieur, tout ce que j'avois eu l'honneur de vous propo-*

ſer, ſe trouve-t'il renverſé, & qu'on a exécuté le contraire ? (C'eſt qu'il étoit perſuadé qu'on auroit dû ſoutenir les quartiers qu'on venoit d'abandonner au-delà du Rhin.) Le Miniſtre impatient lui répondit : *Je n'en ai pas été le maître. Croyez-vous qu'il me ſoit ſi facile de faire tout ce que je voudrois ? N'en parlons plus.*

M. de Feuquiere ajouta : *On vous aura ſans doute dit*, M. *que j'ai beaucoup gagné dans la courſe que j'ai faite.* M. de Louvois lui répondit : *Qu'eſt-ce que cela fait ? j'en ſuis bien aiſe ; à quoi cela monte-t'il ? A cent mille francs*, repartit M. de Feuquiere. *Je voudrois qu'il y en eût davantage*, dit M. de Louvois. *Quand ces bonnes gens*, continua le Marquis de Feuquiere, *avoient compté ſur la table les ſommes auſquelles ils avoient été impoſés, ils mettoient une ſomme à part. Je leur deman-*

dois ce que c'étoit. C'eſt pour Monſieur, me diſoient-ils. Je l'ai mis dans ma poche. Le Miniſtre lui répondit: *Vous avez bien fait.* Cette courſe rapporta trois ou quatre millions. Le Roi lui fit une gratification de douze mille livres.

En 1689. le parti que la Cour prit d'une défenſive, qui nous fit perdre Bonn & Mayence, & la crainte d'une deſcente de la part des Anglois (*n*), firent envoyer

(*n*) Nous étions depuis peu en guerre avec eux, à l'occaſion de l'uſurpation de la Couronne d'Angleterre par Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, & de la fuite de Jacques II. A l'arrivée de ſon gendre, qui ſur la fin de 1688. débarqua dans ce Royaume, à la tête d'une Armée compoſée de vingt mille hommes, ce Prince infortuné, obligé de deſcendre du trône, vint chercher en France, l'aſile ordinaire des Roix malheureux, une retraite, où ſa tête fût à couvert de la perſécution de ſes Sujets & de ſa propre famille. Il y arriva au commencement de l'année 1689. & débarqua le 3. de Janvier à Ambletuſe dans le Boulonnois. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi la conduite des Anglois en cette occaſion, n'étoit point contraire à toutes les Loix divines & humaines, ſi dans la ſuppoſition que ce

M. de Feuquiere à Bourdeaux pour y commander.

Sur la fin de la Campagne, il reçut ordre d'aller en Piémont.

droit réel ou chimérique, que certains Auteurs attribuent aux peuples ſur ceux qui les gouvernent, ait en effet quelque fondement, le conſentement d'une partie ſeulement de la Nation, ſuffiſoit pour autoriſer une telle démarche; & ſi au cas que la Nation Angloiſe fût autoriſée à un pareil éclat, toujours infiniment odieux, de tous les Princes, Guillaume de Naſſau étoit le ſeul, qui dût prêter les mains pour détrôner le Roi Jacques. On ne s'amuſera point non plus à réfuter quelques Ecrivains, qui ont ſoutenu, que par la fuite du Roi d'Angleterre, le trône étoit cenſé vacant, & que la retraite de ce Prince étoit une abdication du moins préſumée. Outre qu'ils ne prouvent point ce principe, ſa fauſſeté ſaute aux yeux; & il n'y a perſonne de bon ſens qui ne conçoive, qu'il auroit été ſingulier d'exiger du Roi Jacques, que pour conſerver ſes droits ſur le trône d'Angleterre, il s'expoſât à porter ſa tête ſur un échafaut, comme il étoit arrivé à Charles I. ſon pere. Enfin on ne prétend point décider de la conduite de Jacques II. ſi par un zéle indiſcret & peu éclairé, il ne donna point occaſion à ſes Ennemis de ſonger à le châtier de ſa précipitation & de ſon imprudence. On ſe contentera d'obſerver, que ce changement de domination arrivé en Angleterre, ne pouvoit manquer d'en apporter

On étoit encore incertain du parti que prendroit M. de Savoye. Ce fut ſous prétexte de le ſervir, que M. de Feuquiere attaqua les Vaudois (*o*) aux Quatre-

beaucoup dans les affaires de la France. Le Prince d'Orange naturellement oppoſé aux François, Général des Alliés dans la guerre de 1672. le Héros des refugiés, ennemis mortels du Royaume, ſe trouvant à la tête d'une Nation fiere, jalouſe de nos proſpérités, & étant redevable de ſon élevation ſur le trône aux Hollandois, à qui le Roi avoit déclaré la guerre dès la fin de l'année précédente, alloit infailliblement joindre l'Angleterre à la Hollande, & oppoſer aux progrès de ce Prince ces deux Puiſſances Maritimes. La France ne pouvoit donc éviter d'avoir la guerre avec l'Angleterre. Elle crut devoir la prévenir, & la lui déclara au mois de Juin de cette année.

(*o*) Ces Vaudois, qu'on appelloit encore aſſez communément les Barbets, étoient les reſtes des anciens Vaudois, ou Pauvres de Lyon, qui dans le tems de la perſécution qu'ils avoient ſoufferte, étoient allés chercher dans les vallées de la Savoye & du Piémont un aſile, où leur vie fût à couvert; gens ruſtiques & groſſiers, ignorans au-delà de tout ce qu'on peut dire, differens en pluſieurs points de leur croyance des dogmes reçus par les Réformés, mais qui en faveur de quelque conformité apparente, avoient accordé aux Refugiés de France une retraite dans leurs rochers.

Dents, poſte le plus inacceſſible des Montagnes, & qui leur avoit toujours ſervi de refuge dans les guerres qu'ils avoient eûes à ſoutenir contre les Ducs de Savoye. Il ſe conduiſit avec tant d'habileté, qu'il les obligea de l'abandonner, & qu'il les auroit taillés en piéces, ſi M. de Clérambault ſe fût oppoſé à leur retraite, comme il le pouvoit & le devoit. Il força les Vaudois ou Barbets, & les Religionnaires François, dans Bazeille, & les chaſſa des Vallées de S. Martin. On ne doutoit pas que le Duc de Savoye ne fût en liaiſon avec eux, & qu'il n'en attendît des ſervices importans, dans la vûe de reſſerrer Pignerol.

Au retour de l'une de ces Expéditions, M. de Clérambault cherchant avec deux Compagnies de Grenadiers, le chemin le plus court pour ſe rendre à Pignerol, donna dans un des poſtes occu-

pés par les Troupes du Duc de Savoye. M. de Clérambault & ſon eſcorte furent faits priſonniers de guerre. Ce fut là le premier acte d'hoſtilité de la part de ce Prince contre la France.

Juſques-là on n'avoit paru faire la guerre qu'aux Barbets & aux Religionnaires François, refugiés chez eux. M. de Savoye le ſouffroit impatiemment, ſans qu'il osât le marquer. La guerre ouvertement déclarée en 1690. ne ſe fit d'abord que foiblement. M. de Catinat ſe contenta d'entrer avec une petite armée, dans la Plaine du Piémont. Le Duc de Savoye eut le tems de raſſembler le peu de Troupes qu'il avoit, d'en lever de nouvelles, & de recevoir le ſecours peu conſidérable d'Eſpagnols, qui lui venoit du Milanès. Ce Prince ſe crut alors aſſez fort, & aſſez avantageuſement campé, pour nous attendre à

Staffarde ; il y fut battu. Le ſecours de plus de 4000. hommes, qu'il reçut d'Allemagne peu de jours après, ne lui ſervit qu'à réparer la perte qu'il venoit de faire. M. de Feuquiere commandoit l'Infanterie à cette Bataille. La Campagne finie, il reçut ordre de commander l'hyver dans Pignerol.

M. de Louvois regardoit cette Place comme bloquée. Elle l'étoit effectivement ; d'un côté, par les Montagnes qui la ſéparent de la France, remplies de Barbets, & de Religionnaires ; de l'autre, par le Piémont, devenu notre Ennemi. M. de Louvois lui donna une forte Garniſon d'Infanterie. Le Marquis de Feuquiere lui repréſenta qu'il auroit beſoin de Cavalerie. *Je le ſçais bien*, lui répondit M. de Louvois ; *mais vous n'auriez pas de quoi la faire ſubſiſter : vous y avez la Compagnie Franche de*

Poule ; & c'eſt tout ce qu'on peut vous donner. Le Marquis de Feuquiere lui fit connoître que la Compagnie de Poule ſeule lui ſeroit inutile, & que s'il lui envoyoit dix Eſcadrons, il les feroit ſubſiſter. Il en obtint quatre.

Il eſt étonnant qu'il ait pû avec ſa ſeule Garniſon, dans le cours de cet hyver, éloigner des environs de Pignerol, les Barbets & les Religionnaires. Il les cherchoit & les attaquoit par-tout. Par cette conduite il rendit le chemin des Vallées libre juſqu'à Briançon.

Il enleva dans Luzerne (*p*) au

(*p*) On ne peut s'empêcher de relever ici l'Hiſtorien réfugié, ſur la deſcription qu'il donne de cette expédition au III. Livre de ſon Hiſtoire. On ne lui fait point un crime de l'avoir fixé au 18. Avril, quoiqu'elle ait été entrepriſe au mois de Janvier. On eſt prévenu aſſez généralement, qu'il n'y a aucun fond à faire ſur ſon exactitude à citer les dattes. Ce qu'on ne ſçauroit lui pardonner, c'eſt que quoique par tout ailleurs il ait grande attention à vanter le Regiment de Loches, il lui

mois de Janvier 1690. un Bataillon du Régiment de Loches, compoſé de Réfugiés François. Le ſoir qui précéda cette expédition, il donnoit à ſouper & les violons aux Dames. Sur les onze heures un Officier vint lui faire un ſigne, dont perſonne ne s'apperçut. C'étoit pour l'avertir que tout étoit prêt. Le Marquis de Feuquiere quitta la compagnie, ſous prétexte d'une migraine : il ſe mit à la tête de ſes détachemens, & ſe trouva le lendemain matin dans Pignerol, avec les Drapeaux de ce Ba-

ſubſtitue en cette occaſion quelques Troupes des Vaudois, & ce qui eſt encore beaucoup plus important, qu'il défigure ce fait, en diſant que ces Vaudois prétendus ſe ſaiſirent de la montagne, que les François avoient négligé d'occuper, enſorte que ceux-ci furent trop heureux dans leur retour d'échapper à la fureur de leurs Ennemis. Cependant il eſt conſtant au contraire, que ce fut par le chemin de la montagne, que M. de Feuquiere marcha aux Refugiés renfermés dans Luzerne, & que ce Bataillon de Loches fut preſque tout entier paſſé au fil de l'épée.

taillon, qui avoit été forcé & tout passé au fil de l'épée, sans que personne de la Ville eût aucune connoissance de cette expédition.

Au mois d'Avril suivant il retourna à Luzerne, pour achever de le détruire entierement, & pour ôter par-là aux Barbets & aux Religionnaires François, tout moyen de s'y établir. Il y employa trois jours; ils eurent le tems de s'assembler, & de se saisir des passages & des hauteurs des montagnes pour lui couper sa retraite. A son retour, il surmonta tous les obstacles, en chassant ces Barbets des postes, dont ils s'étoient emparés. Dans ces occasions les Régimens de Milice donnerent autant de preuves de valeur que les meilleures Troupes. Il n'accepta pas le secours de Cavalerie, que M. de S. Silvestre lui avoit offert, pour se retirer par la plaine à Pignerol.

Mallet, qui commandoit ce Corps de Barbets & de Religionnaires, s'étant trouvé quelques années après aux Bains de Bourbon, accablé de rhumatiſmes, dit à M. le Comte de Feuquiere : *C'eſt à M. votre frere que j'en ſuis redevable : il nous a bien tourmentés.*

Le Marquis de Feuquiere avec le peu de Cavalerie qu'il avoit, ne répandit pas moins la terreur dans la plaine de Piémont, qu'il avoit fait juſqu'alors dans les montagnes avec ſon Infanterie.

A la fin de l'année 1690. il enleva dans le Château d'Orbaſſan, à une lieue & à la vûe de Turin, & de la Cavalerie qui étoit dans cette Ville & dans Montcallier, une Compagnie du Régiment des Gardes du Duc de Savoye. Il fit attacher le petard à la porte. Son Petardier tué par la Sentinelle, il attacha lui-même le Petard. Les ennemis forcés dans la premiere

cour, ſe rendirent priſonniers de guerre. Il ſe retira tranquillement. Il ſe ſervoit dans la plaine de ſa Cavalerie, & pour répandre l'épouvante, & pour ſoutenir ſon Infanterie dans l'exécution de ſes entrepriſes.

Au mois de Janvier 1691. il enleva auſſi dans la Ville de Savillan, les quatre Compagnies des Gendarmes du Duc de Savoye. Cette derniere action fut des plus ſurprenantes. Des Officiers de ce Corps avoient repréſenté à ce Prince, qu'il étoit à propos qu'il y eût de l'Infanterie dans cette Place, il leur répondit: *Feuquiere vous inquiéte trop.*

Le Marquis de Feuquiere, dans la vûe de détourner l'attention de l'Ennemi, avoit fait par de petits Partis donner de fauſſes allarmes aux endroits les plus oppoſés à Savillan. Il connoiſſoit par lui-même la ſituation de cette

Ville. Un payſan qui lui ſervit de guide & d'eſpion, étoit venu l'inſtruire de ce qui s'y paſſoit, avec tant d'exactitude, que tout ſe trouva conforme au rapport qu'il lui en avoit fait. Le Marquis de Feuquiere régla ſa diſpoſition ſur ces avis & ſur les connoiſſances qu'il avoir de l'état de cette Place, qu'il trouva mal gardée, & qu'il abandonna auſſi-tôt, parce qu'elle n'étoit pas à portée d'être conſervée. Il fit en trente heures plus de vingt-huit lieues: il paſſa & repaſſa le Pô, & deux autres rivieres.

Le Duc de Savoye piqué au vif, lui tendit un piége. La garniſon de Veillane ſe relevoit de quinze en quinze jours. Un payſan apoſté vint lui donner avis, qu'il ſeroit facile de l'enlever, ſoit en allant, ſoit au retour. Il approuva ce que l'eſpion lui propoſoit, & prit jour pour l'exécuter.

Mais lui ayant fait pluſieurs queſtions ſur differens ſujets, il le trouva ſi capable qu'il lui devint ſuſpect. Il le fit obſerver, & le jour pris pour l'exécution fut ſous divers prétextes remis à la quinzaine.

Il ſe ſervit de ce délai, pour s'éclaircir. Il apprit que M. de Savoye avoit fait faire à ſes Troupes des mouvemens qui avoient rapport à cet objet, qui joints à d'autres circonſtances acheverent de le perſuader qu'on lui avoit tendu un piége. L'eſpion qui auroit couru riſque d'être pendu, s'étoit évadé.

Lorſque le principal eſpion n'eſt pas dans la tête du Général, il court riſque d'être trompé par des rapports ſouvent faux, ou du moins incertains, que lui font les eſpions & les déſerteurs.

Pendant tout le tems qu'il a commandé dans Pignerol, l'a-

bondance & la propreté y ont regné. L'une & l'autre lui paroiſſoient néceſſaires pour la conſervation de la ſanté.

M. de Louvois diſoit que M. de Feuquiere ne trouvoit rien difficile, & qu'il exécutoit au-delà de ce qu'il avoit promis. Les Barbets publioient qu'il étoit ſorcier. (q) Prévenus de cette folle idée, ils ne ſe croyoient nulle

(q) Il n'eſt pas ſurprenant que des peuples groſſiers, tels que les Vaudois, ayent donné dans une idée ſi extravagante & ſi ridicule. C'eſt le propre de la peur & de l'ignorance, d'attribuer à des cauſes ſupérieures tout ce qui fait ſur les eſprits une impreſſion violente. On ſeroit peut-être étonné avec plus de raiſon, de ce que la même idée s'eſt trouvée chez des gens qui paſſent pour plus éclairés. On ſçait que M. le Maréchal de Luxembourg a été de même généralement regardé comme ſorcier par tous les Réfugiés de France. Le fait eſt ſi public & ſi certain, qu'ils n'oſeroient le déſavouer. Mais que conclure d'une opinion ſi folle, ſinon que M. de Luxembourg étoit pour nos Réformés, ce que M. de Feuquiere étoit pour les Barbets, & qu'au nom de ces Généraux la peur, mere des imaginations chimériques, étoit égale de part & d'autre.

part

part en ſûreté. Tiré de près, de haut en bas dans une action, il eut aſſez de peine à ſe débarraſſer de ſon cheval tué ſous lui. L'équipage en fut porté à Turin. Ils crurent que le Marquis de Feuquiere avoit été tué : le bruit qui en courut s'étant trouvé faux, il fut décidé qu'il étoit ſorcier.

Il ne le fut point à Veillane. M. de Catinat y commandoit en perſonne. Cette entrepriſe ne réuſſit pas pour les raiſons que M. de Feuquiere, qui s'étoit emparé de la Ville, rapporte dans ſes Mémoires.

M. de Louvois employa l'hyver entier à faire porter dans Pignerol ſur les mulets, les munitions de guerre & de bouche, néceſſaires pour la Campagne ſuivante de 1691. (r) dans le Pié-

(r) Dans la Campagne de 1690. le Prince de Waldeck qui commandoit en Flandres l'Armée des Alliés, avoit été battu à Fleurus par M. de Luxembourg. Celle de 1691. ne fut

mont. Elle devoit commencer par le ſiége de Turin. Ce projet pas moins favorable à la France de ce côté-là. Le Roi s'étant préſenté en perſonne devant Mons, vers la fin de Mars, emporta cette place au bout de huit jours à la vûe du nouveau Roi d'Angleterre, le Prince d'Orange, qui étoit accouru au ſecours à la tête de quarante mille hommes, & que le Maréchal de Luxembourg força d'être ſimple ſpectateur de cette priſe. Ce Général, à qui le Roi avoit laiſſé enſuite le commandement de ſon Armée, tint de même les Ennemis en échec pendant tout le reſte de la Campagne. Enfin profitant de la négligence avec laquelle le Prince d'Orange décampoit de Leuze, pour mettre ſes Troupes en Quartier d'hyver, il attaqua & tailla en piéces une partie de ſon arriere-garde au paſſage de la Catoire. L'Hiſtorien de Louis XIV. que j'ai ſouvent cité, a ſans doute voulu épargner au Prince d'Orange la honte de cet échec, en ſuppoſant qu'alors il avoit quitté l'Armée, & en avoit remis le Commandement au Prince de Waldeck. C'eſt ainſi, quand le cœur eſt partagé, qu'on ne peut faire plaiſir à l'un, que ce ne ſoit au dépens de l'autre. Il eſt vrai que pour adoucir le tort, qu'on fait injuſtement en cette occaſion au Prince de Waldeck, on prétend que l'avantage fut égal de part & d'autre. Mais en ceci, comme dans tout le reſte, le récit de l'Hiſtorien réfugié a grand beſoin d'être rectifié ſur les Mémoires de M. de Feuquiere.

fut changé en celui de prendre Veillane, Carmagnole & Côni.

Après la prise de Veillane, on marcha à Carmagnole. La blessure que M. de Tessé avoit reçue au siége de cette premiere Place, le mettoit hors d'état de servir. Le Marquis de Feuquiere, devenu par-là le plus ancien Maréchal de Camp de l'Armée, fut chargé de faire devant Carmagnole l'ouverture de la Tranchée. Elle se fit par deux endroits qui n'avoient aucune communication l'un avec l'autre, du côté de la Campagne, & du côté du Fauxbourg que les ennemis avoient abandonné. Il l'ouvrit entre ce Fauxbourg & le Corps de la Place qui n'en étoit pas éloigné. Il choisit ce côté-là par prédilection pour le Régiment de Feuquiere, dont il avoit été long-tems Colonel, & que M. son frere commandoit alors. Le Régiment de

la Marine ouvrit la tranchée du côté de la Campagne. Ce Régiment y fut tranquille : tout le feu de la Place ſe tourna du côté du Fauxbourg.

Le Marquis de Feuquiere avoit ordre de former une parallele, entre la Place & le Fauxbourg, qui étoient, comme on l'a remarqué, peu diſtans l'un de l'autre. La nuit étoit ſi claire que les Travailleurs étoient trop expoſés. Ce fut pour les garantir du plus grand danger, qu'il plaça dans les parties ſupérieures des maiſons du Fauxbourgs, des détachemens, pour tirer ſur la Place; en attirant ſur eux le feu de l'ennemi, ces détachemens le détournoient de la tranchée, & ils empêchoient de le diriger ſur les Travailleurs, qui par-là ſe trouverent plus en ſûreté, entre deux feux terribles. Sans cet expédient, ils y auroient tous péris,

& la parallele n'auroit point été formée. Cette action a quelque rapport à celle de l'ouvrage à corne de Bouchain, en ce qu'en attirant le feu des Assiégés sur la tranchée, on le détournoit des Travailleurs. Elles ont réussi toutes deux.

A peine eut-on commencé le travail, qu'il le visita tout le long de la parallele. M. son frere l'y suivit avec quelques Officiers, & lui dit quelques jours après : *Il me semble que nous nous serions fort bien passés de cette promenade.* M. le Marquis de Feuquiere lui répondit : *Vous ne sçavez pas pourquoi je l'ai fait ? C'est qu'on m'a rapporté que Payssac s'est vanté qu'il se trouveroit à l'ouverture de la tranchée pour m'examiner. J'ai été bien aise de lui faire connoître qui j'étois. Tout ce qui me peinoit, c'est que vous y fussiez. C'étoit pour vous détourner, que je vous avois*

dit de demeurer avec les Grenadiers de votre Régiment juſqu'à ce qu'on eût ouvert la porte de la cour, où ils étoient.

Ces Grenadiers étoient-là pour ſoutenir les Travailleurs : ils y étoient en ſureté : ils avoient beſoin d'un débouché pour ſe porter aux ennemis, en cas de ſortie. La porte ouverte peu de tems après, ſon frere le rejoignit. Payſac étoit un des braves de M. de Barbeſieux. Cette eſpece de gens eſt ſouvent plus dangereuſe qu'utile dans les affaires.

M. de Catinat vint le matin à la tranchée. On s'apperçut qu'à ſon retour, le ſoldat lui faiſoit peu d'accueil, lorſqu'il repaſſoit. Un Irlandois qui ſervoit depuis long-tems dans le Regiment, dit à haute voix, Feuquiere brave, Feuquiere pas B... Ces paroles firent conjecturer que quelqu'un de la Troupe avoit mal parlé du

Marquis de Feuquiere. On ne ſe trompoit pas. L'évenement de l'entrepriſe ſur Veillane, avoit mis quelque méſintelligence entre eux.

Dès qu'on ſe fut rendu maître de Carmagnole, on y mit une forte garniſon : on travailla à rendre cette place meilleure : on y établit des dépôts, & on ſe prépara à faire le ſiége de Coni.

M. de Catinat détacha pour ce ſiége le Marquis de Feuquiere, avec huit Bataillons ſeulement & quelques Eſcadrons. Ce dernier lui repréſenta qu'il ne lui donnoit pas aſſez de Troupes. Ces remontrances furent inutiles. Arrivé devant Côni, & mieux inſtruit encore, il redoubla ſes inſtances pour obtenir un plus grand nombre de Troupes. Dans cet intervalle, le Prince Eugene paſſa pendant la nuit à côté de notre Armée, campée aux envi-

rons de Carmagnole, & fit entrer dans Côni, avec peu de perte, le ſecours qu'il y conduiſoit. Il ſe retira enſuite avec le reſte de ſon Détachement dans le Montdevis. De-là, il prit ſon tems pour rejoindre le Duc de Savoye ſur les hauteurs de Turin. M. de Catinat reſſentit alors, que le Marquis de Feuquiere avoit eu raiſon : il lui envoya un renfort de ſix Bataillons & de quelques Eſcadrons, Dragons & Cavalerie. Il y joignit de trop M. de Bulonde, Lieutenant Général, qui par conſéquent devoit être chargé de la conduite du ſiége. On a ſçû depuis, qu'avant que M. de Bulonde partît pour cette expédition, il avoit demandé à M. de Catinat, comment il devoit en uſer avec le Marquis de Feuquiere, & que M. de Catinat pour toute réponſe lui avoit dit : » *De quoi vous embaraſſez-*

embarraſſez-vous ? C'eſt vous qui commandez.

Ce renfort étoit encore trop foible. Cependant on ne laiſſa pas de pouſſer le ſiége avec aſſez de ſuccès, juſqu'à l'attaque de la contreſcarpe, qui fut manquée avec perte ; parce qu'elle avoit été prématurée. Julien qui y commandoit pour les ennemis, & qui depuis eſt entré au ſervice du Roi, s'eſt rendu célebre par la défenſe de cette contreſcarpe. La nouvelle de ce mauvais ſuccès fit faire à M. de Catinat de plus ſérieuſes réflexions. Au moment qu'il envoyoit aux Aſſiégeans un ſecours plus conſidérable, il apprit que le ſiége étoit levé, & que M. de Bulonde étoit déja avec ſes troupes à Villefalet, qui eſt à deux lieues de Côni. Il fit rentrer dans ſon camp, le ſecours qui étoit prêt à partir.

Tous les efforts du Marquis de

Feuquiere, pour détourner M. de Bulonde d'abandonner ce ſiége, avoient été inutiles. Abattu par le mauvais ſuccès de la contreſcarpe, frappé d'une terreur panique, qui lui faiſoit toujours voir les habitans du Montdevis prêts à fondre ſur lui, livré à de mauvais conſeils, M. de Bulonde, qui ne connoiſſoit que le ſervice de la Cavalerie, étoit devenu incapable d'entendre raiſon.

On a peine à comprendre pourquoi M. de Catinat vouloit qu'on fît le ſiége de Côni avec ſi peu de forces, ſi ce n'eſt qu'il connoiſſoit mal l'état de cette Place. Auſſi le Marquis de Feuquiere qui le connoiſſoit, inſiſta-t-il fortement pour avoir un Corps de troupes plus conſidérable. L'armée de M. de Savoye, campée ſur les hauteurs de Turin, d'où elle n'oſoit deſcendre, n'étoit que de quatorze à quinze mille hom-

mes. L'armée du Roi, campée près de Carmagnolle, étoit avec les troupes du ſiége de trente à trente-cinq mille. De maniere que M. de Catinat auroit pû en détacher pour ce ſiége quinze à dix-huit mille, il auroit même pû, avec le reſte de ſon armée, ſe tenir moins éloigné de Côni, pour être plus à portée d'envoyer les ſecours néceſſaires.

Quoique M. de Catinat eût formé le projet de ce ſiege, & que M. de Bulonde eût été chargé de l'exécution, cependant des gens mal intentionnés oſerent en attribuer le mauvais ſuccès à M. de Feuquiere. Comme ce qu'ils lui imputoient, n'étoit pas même vraiſemblable, ils furent bientôt forcés de ſe réduire à publier qu'il en avoit reſſenti une maligne joye ; parce qu'on lui avoit ôté le commandement de ce ſiége ; mais des diſcours ſi calomnieux

ne découvroient pas moins, ſans qu'ils y penſaſſent, leur malignité, que la bonne opinion qu'ils avoient conçûe, malgré eux, de ſa capacité.

Après la levée du ſiége de Côni, M. de Catinat chargea le Marquis de Feuquiere de conduire à Caſal une nouvelle garniſon, & de ramener celle qui y étoit. Il partit du camp de Poirin, qui en étoit éloigné d'environ quinze lieues. Il falloit prendre les momens favorables. Il alla à Caſal, & en revint heureuſement.

Au milieu de la Campagne, le Duc de Savoye reçut d'Allemagne un ſecours conſidérable, qui le mit en état de reprendre Carmagnolle. Nous étions campés à Saluces. Ce Prince vint camper à Revel, vis-à-vis de nous. Il nous coupoit toute communication avec Pignerol, d'où nous tirions nos vivres. Lui-même trop

éloigné de Turin, n'étoit pas plus commodément à Revel. On crut pendant quelques jours qu'il nous attaqueroit. Il se retira le premier vers Turin, & nous nous retirâmes vers Pignerol.

Comme nous avions peu de chose à faire, on se servit de cette occasion pour détruire aux environs de Pignerol quelques habitations de Barbets. M. d'Elbeuf fut commandé pour cette expédition. Son détachement étoit de 3000. hommes, choisis dans l'Infanterie. Il exécuta facilement ce qu'on lui avoit ordonné, & content du succès, il ne pensoit qu'à se retirer ; mais les Barbets s'étoient, sans qu'il s'en défiât, emparés des hauteurs qui dominoient sur son passage. Ils l'attaquerent de là si vivement, qu'ils le mirent en désordre, qu'ils lui tuerent beaucoup de monde, & qu'ils firent des prisonniers. M. Pelot,

un des Colonels, fut du nombre de ces derniers. M. d'Elbeuf dit au retour à M. de Catinat : *Envoyez-y une autrefois ce Diable de Feuquiere : il ſçait mieux que nous comment il s'y faut prendre avec ces Meſſieurs-là.*

Leur maniere de combattre étoit de ne jamais attendre, lorſqu'on marchoit à eux ; de ſe retirer, ſans qu'ils ſe découvriſſent ; d'aſſembler leurs troupes par des ſignaux, & d'attaquer dans la retraite, en conſervant toujours les hauteurs. Le Marquis de Feuquiere qui la connoiſſoit, ne ſe ſeroit pas retiré par le même chemin qu'il étoit venu : il les auroit par-là mis en défaut, du moins en partie. Il auroit auſſi aſſuré ſa retraite autant qu'il lui auroit été poſſible, par des détachemens placés ſur les hauteurs, qui en ſe retirant, ſe ſeroient ſoutenus les uns les autres. Ces précautions

n'ont pas empêché qu'il n'eût quelquefois perdu du monde ; mais il en a moins perdu, & jamais il n'a été mis en désordre.

A la fin de la Campagne de 1691. il revint à la Cour. Au commencement de celle de 1692. le Roi le destina à servir en Allemagne sous le Maréchal de Lorges. (*s*)

(*s*) Dans le cours de cette Campagne, les grands coups se frapperent en Flandres. La révolution surprenante arrivée en faveur du Prince d'Orange, n'avoit apporté aucun changement dans sa fortune à la guerre. En devenant Roi d'Angleterre, il n'étoit pas devenu plus heureux dans ses entrepriſes militaires. Il eſt certain qu'après tous les éloges qu'on a faits de ce Prince, après qu'on n'a pas craint de réunir dans lui toutes les qualités capables de former un des plus parfaits Capitaines, la prudence, la valeur, l'intrépidité, la fermeté d'eſprit, l'habileté dans le métier de la Guerre, on a peine à comprendre comment il s'eſt pû faire qu'il ait cependant toujours été malheureux dans ſes projets, toujours ſurpris, toujours battu, & après s'être vû pendant un aſſez grand nombre de Campagnes, à la tête des plus belles armées, comptant à peine deux ou trois actions d'éclat qui lui ayent réuſſi. M. le Prince d'Orange

Ce fut pendant cette Campagne, qu'ayant été chargé de défendre le Spireback, il soutint avec un petit corps d'Infanterie,

n'auroit-il point eû réellement tous ces grands talens que ces Panégyristes lui ont attribués, & seroit-il redevable à la flatterie de la réputation qu'on a prétendu lui donner dans l'Histoire ? Ou bien est-ce que l'étoile des plus grands Hommes seroit soumise elle-même à quelque astre dominant, capable de détruire par son ascendant ses influences les plus favorables ? Quoiqu'il en soit, on ne peut disconvenir que le destin de Guillaume de Nassau ne fût obligé de ceder, toutes les fois qu'il se trouvoit en compromis avec celui de Louis XIV. Ce Général des Alliés se voyoit en Flandres à la tête d'une armée de cent mille hommes, capable d'exécuter les plus grands desseins. Dans ces circonstances le Roi entreprend le siége de Namur, la plus forte Place des Pays-Bas Espagnols, à la vûe de cette armée ennemie ; & en dépit de ces nombreux bataillons, malgré les obstacles de la saison, ce Prince oblige Namur à capituler, après un mois de tranchée ouverte. Depuis le départ du Roi, le Prince d'Orange ne fut pas plus heureux contre M. de Luxembourg. Son génie étoit encore soumis à celui de ce grand Homme de guerre. Après avoir été surpris à Leuze l'année précédente, par la vigilance & l'activité de ce Général, il tenta vainement de le surpren-

de Cavalerie & de Dragons, réduit par la maladie à moins de 3000. hommes, le feu, & les efforts de l'armée du Prince de Bade, compoſée de 42. bataillons, & de 100. eſcadrons.

L'atttaque dura depuis 4. heures du ſoir juſqu'à minuit. L'armée ennemie campée auprès de Manheim, avoit paſſé le Rhin à Santhoven. Notre principale armée campée à Markeim, étoit

dre à ſon tour à Steinkerque. On ſçait que le Maréchal de Luxembourg avoit été trompé par un faux avis donné par un eſpion qu'il entretenoit auprès du Prince d'Orange, & qui avoit été découvert. Les Alliés marchoient donc contre l'armée du Roi comme à une victoire aſſurée, & nous ne pouvions manquer d'être taillés en pieces, lorſqu'à la vûe du Général François, toute l'ardeur de M. le Prince d'Orange ſe gla.ça. Ce projet qu'il avoit ſi heureuſement imaginé, & mené ſi adroitement juſqu'au point de ſon exécution, alla échouer contre le peu de réſiſtance qu'il trouva dans une brigade d'Infanterie, & il fut battu, en voulant battre un ennemi, qui pour n'être point ſur ſes gardes, n'en étoit pas pour lui moins redoutable.

à neuf lieues du détachement du Marquis de Feuquiere ; qui profita de la lenteur des ennemis, pour ſe retrancher. Il ſe maintint dans ſon poſte avec tant de valeur, & de prudence, qu'après une grande perte de la part des ennemis, & peu de perte de la ſienne, la marche du Maréchal de Lorges fit abandonner au Prince de Bade ſon entrepriſe ſur le Spireback.

Dans le cours de la même Campagne, l'Adminiſtrateur de Wirtemberg vint avec cinq mille chevaux camper près d'Entz-Wahingen. Il s'y croyoit en sûreté. Cependant il y fut battu & fait priſonnier. Le Marquis de Feuquiere rapporte cette action au Chapitre des Campemens, ſans qu'il y diſe un ſeul mot de lui. On ſçait quelle part il a eû à cette affaire, & pour le projet & pour l'exécution. Il étoit de jour. Il a

voulu en laiſſer tout l'honneur au Maréchal de Lorges.

Au mois de Mars 1693. il fut fait Lieutenant Général, & deſtiné à ſervir ſous le Maréchal de Luxembourg (t). Il eut une grande

(t) La Campagne de 1693. ne fut pas plus heureuſe pour les Alliés, que la précédente. On verra dans les Mémoires de M. de Feuquiere les raiſons qui engagerent le Roi à quitter la Flandres, preſque auſſi-tôt après qu'il s'y fut montré à la tête de ſes armées. Mais malgré l'abſence du Monarque, ſes armes ne laiſſerent pas toujours d'être triomphantes de ce côté-là, & le Maréchal de Luxembourg, qui après le départ du Roi avoit pris le commandement des troupes, ſçut encore conſerver cette fois l'aſcendant qu'il avoit ſur le Prince d'Orange. Inférieur en nombre & en qualité de troupes, il amuſa ce Prince par des mouvemens feints, & des démonſtrations qui n'avoient pour objet que de lui faire prendre le change. Il le tint en échec par des inquiétudes qu'il lui donna pour des Places, ſur leſquelles il n'avoit aucun deſſein. Enfin il remporta ſur lui à Nerwinde une victoire complette, qui dans le mois de Septembre ſuivant fit perdre Charleroi aux Alliés. L'Hiſtorien réfugié que j'ai cité, eſt admirable dans le détail qu'il donne de cette fameuſe bataille, & des circonſtances qui la précéderent. Il aſſure d'abord que M. de

part, comme on le voit dans ſes Mémoires, au gain de la bataille de Nerwinde, où le Prince d'Orange fut défait.

En 1694. il eut auſſi part à la belle marche que fit M. de Luxembourg, depuis Vignamont & Hui juſqu'à Courtrai. Il la rapporte dans ſes Mémoires, avec quelques autres qui méritent d'être connues.

La mort du Maréchal de Luxembourg, qui arriva au mois de

Luxembourg avoit véritablement deſſein de faire le ſiége de Liege; & à la page ſuivante, il reconnoît que les mouvemens de ce Général ſur cette Place n'étoient qu'une feinte. Enſuite après une deſcription peu exacte de la bataille, il finit par une gaſconade, en rapportant la perte que nous fîmes en cette occaſion, & en diſant que M. de Luxembourg ne profita point de cette victoire; quoiqu'il nous apprenne dans la ſuite, que la priſe de Charleroi en fut le fruit. Mais il n'a garde de rapporter que l'affaire de Nerwinde coûta au Prince d'Orange cent quatre pieces de canon, un nombre prodigieux d'Officiers, & plus de dix-huit mille hommes tués ou faits priſonniers.

Janvier 1695. (*u*) apporta un grand changement dans la conduite de la guerre. M. le Maréchal de Villeroi lui ſucceda dans le Commandement Le Prince d'Orange aſſiégea Namur, & le prit. M. le Maréchal de Villeroi voulut s'en venger par le bombardement de Bruxelles.

Le Marquis de Feuquiere commandoit toute l'Infanterie Fran-

(*u*) Ce fut au commencement de cette année 1695. que mourut M. le Maréchal de Luxembourg. Par cet accident, la France perdit un de ſes plus fermes appuis, & le Prince d'Orange ſe vit délivré d'un adverſaire redoutable. Ce Général qui marchant ſur les pas des Condés & des Turennes, avoit ſoutenu ſi dignement la gloire de la Nation, tandis qu'il répandoit la terreur & la confuſion dans le cœur des Puiſſances ennemies, eut pour ſucceſſeur le Maréchal de Villeroi. Ses premiers exploits firent comprendre ce qu'on devoit attendre de lui pour la ſuite. Dans cette ſeule Campagne, il manqua deux fois l'occaſion la plus favorable de tailler en pieces un corps conſidérable des ennemis, & laiſſa perdre tranquillement la forte Place de Namur, à la priſe de laquelle M. de Luxembourg avoit contribué avec tant de gloire.

çoiſe, le jour de la célebre retraite du Prince de Vaudemont. Il propoſa de charger l'arriere-garde des ennemis, & inſiſta ſur la facilité de la défaite.

Pendant la Campagne de 1695. il ſervit en Flandres, & fut détaché par le Maréchal de Villeroi, pour inveſtir Deynſe, avec un corps de Cavalerie. Cette Place étoit hors d'inſulte. Quoiqu'il n'eût point d'Infanterie, il entreprit cependant de s'en rendre maître par les voyes de négociation. Il s'y prit ſi adroitement, qu'il engagea le Gouverneur & les deux bataillons, dont ſa garniſon étoit compoſée, de ſe rendre priſonniers de guerre. Dans la ſuite, ce Gouverneur fut mis au Conſeil de Guerre, & condamné à être dégradé des armes.

Les Campagnes de 1696. & de 1697. ont fourni peu d'occaſions propres à mettre au jour, les talens

d'un homme de Guerre, tel que lui. La paix fut conclue à Riſwick en 1697. (x)

(x) Elle avoit été précédée de la paix particuliere du Duc de Savoye, conclue avec la France en 1696. à des conditions, telles que ce Prince n'auroit oſé les eſpérer, s'il eût réuſſi dans toutes ſes entrepriſes. Au reſte, pluſieurs raiſons contribuerent à la paix. Juſqu'en 1695. tous les évenemens de la guerre avoient été heureux au Roi, par tout où elle ſe faiſoit. Ce Monarque avoit fait perdre aux Alliés plus de deux cens mille hommes, qui avoient péri dans les differentes actions où les Généraux François avoient battu les troupes des Confédérés. Il leur avoit enlevé des Places conſidérables, tant par leur force, que par leur ſituation. Il ne leur reſtoit plus en Flandres que Maſtrick & Louvain, pour mettre Amſterdam & Bruxelles à couvert de la domination Françoiſe; & dans tous les autres Pays où ce Prince avoit porté ſes armes triomphantes, elles y avoient également proſpéré. Cependant la France victorieuſe de toutes parts, commençoit déja à ſe laſſer de ſes ſuccès. Les grands efforts qu'elle faiſoit pour ſe rendre ſupérieure à toutes les forces de l'Europe réunies contre elle, l'épuiſoient d'hommes & d'argent. Dès-lors, la paix lui eût été avantageuſe à tous égards; & dans les circonſtances où elle ſe trouvoit, elle ne pouvoit que lui être infiniment glorieuſe. Un intérêt plus preſſant engageoit encore le Roi à ſouhaiter la fin de la guerre. La ſanté de Charles II. Roi d'Eſpagne dépériſſoit

Toutes les actions que l'on n'a preſque fait qu'indiquer ici, ſont rapportées plus au long dans ſes Maximes militaires.

ſenſiblement. Ce Prince n'avoit point d'enfans, & ſa ſucceſſion revenoit naturellement, & par droit de proximité, à un de Princes de la Maiſon de France. Il eût été fâcheux pour Louis XIV. que cette grande révolution fût arrivée dans un tems où la guerre avoit ſoulevé contre lui toutes les Puiſſances de l'Europe. Pour aſſurer la Couronne d'Eſpagne à ſa Maiſon, il avoit beſoin d'une conjoncture plus tranquille. C'eſt ce qui l'avoit engagé à tourner toutes ſes vûes du côté de la paix. Il l'avoit fait propoſer inutilement dès 1692. à l'Empereur, au Roi d'Eſpagne, & au Duc de Savoye. Rebuté de ce côté-là, il s'étoit adreſſé en 1693. à l'Angleterre & aux Provinces Unies. On avoit entamé quelques négociations à ce ſujet ; mais elles n'avoient point réuſſi. Les Alliés faiſoient paroître pour la paix un éloignement invincible. Eſt-ce qu'ils trouvoient tant d'avantage dans la continuation de la guerre ? On en jugera par les évenemens divers, dont on trouvera le détail dans ces Mémoires. Mais on étoit piqué, & dans les circonſtances, les intérêts étoient ſi differens, ſi partagés, ſi oppoſés, les eſprits ſi aigris, qu'il paroiſſoit très-difficile de les concilier, & de réunir tous les partis en les réduiſant à des prétentions raiſonnables. Enfin le ſuccès des dernieres Campagnes de 1695.

Le

Le Marquis de Feuquiere né avec de l'eſprit, une valeur naturelle, & une paſſion dominante de mériter les honneurs de la guerre, s'appliquoit à découvrir quels avoient été les reſſorts qui avoient le plus contribué aux évenemens, & quel avoit été le génie particulier de chaque Général.

Il admiroit dans M. le Prince (le grand Condé) la vivacité, & cette valeur héroïque, qui lui avoient toujours fait aux journées malheureuſes trouver tant de reſſources.

Il admiroit dans M. de Turenne, la pénétration ſublime, qui lui avoit toujours fait prévenir de vingt-quatre heures les deſſeins les plus cachés de Montecuculli, grand Capitaine.

1696. & 1697. diſpoſa les intéreſſés à un accommodement. Les craintes & les ſoins de Madame de Maintenon firent le reſte.

Dans le Maréchal de Crequi, la conduite pendant les Campagnes de 1677. & 1678. (y)

(y) Dans ces deux Campagnes, ce Général étoit gêné par les ordres de la Cour, qui appréhendoit qu'il ne hazardât trop. Son armée d'ailleurs étoit inférieure en nombre à celle du Duc de Lorraine. Il fut donc obligé de se retirer devant lui, & suivi dans sa retraite depuis Sarbrick, jusques sur les hauteurs de Pont-à-Mousson. M. de Lorraine passa la Seille, s'approcha de lui, & n'osa l'attaquer. Le Maréchal de Crequi reçut dans ce poste un renfort d'un seul bataillon du Régiment Royal la Marine, & de quatre ou cinq cens chevaux de la Maison du Roi. Avec ce foible secours il descendit de ses montagnes, & par une canonade, qui fit perdre beaucoup de monde aux ennemis, il les contraignit de repasser la Seille. Alors en état de battre une partie de leur arriere-garde, il ne le voulut point pour ne pas désobéir aux ordres de la Cour. Mais pour satisfaire à sa propre gloire, il ne s'y soumit qu'après avoir fait connoître aux Officiers de son armée, qu'il auroit pû ce qu'il n'exécutoit pas. Tous en convinrent. Il se contenta donc de suivre les Impériaux dans leur retraite; attaqua & poussa leur arriere-garde entre Metz & Thionville, & depuis ce moment il ne les perdit plus de vûe. M. de Lorraine tâchoit toujours de s'éloigner de ce Général, dans les vûes d'entreprendre. Le Maréchal de Crequi au contraire cherchoit à s'approcher de lui, pour interrompre ces mêmes vûes. M.

Il n'admiroit pas moins dans le Maréchal de Luxembourg les connoiſſances. Ce Général terrible un jour de bataille, lui com-

de Lorraine qui avoit le devant ſur le Maréchal, marcha pour ſe poſter ſur la Meuſe, du côté de Sedan & de Mouſſon, & entrer en Champagne. M. de Crequi ne perdit point de tems. Il joignit le Duc aux environs de Stenai; établit ſon camp proche de celui de ce Prince, ſur des hauteurs qu'il fit fortifier en quelques endroits. Il ſe tenoit en ſûreté dans ce poſte, & mieux placé pour couvrir la Champagne, que s'il eût eû la Meuſe devant lui. Mais les inquiétudes de la Cour en devinrent ſi grandes, qu'elles le contraignirent de paſſer cette riviere. Il fallut obéir; mais ce ne fut qu'après s'en être long-tems défendu, & avoir hautement proteſté, que c'étoit contre ſon ſentiment. Il étoit perſuadé que le Duc n'auroit oſé entreprendre de paſſer la Meuſe en ſa préſence, au riſque de faire battre la moitié de ſon armée, ſéparée de l'autre. La Cour n'entra point dans ſon raiſonnement. Cependant il harcela par tout les Impériaux; ſe procura toujours ſur eux de nouveaux avantages, interrompit leurs vaſtes projets; les battit à Kokerſberg, & finit glorieuſement la Campagne par la priſe de Fribourg. Le Maréchal de Crequi diſoit, qu'il vouloit toujours voir l'ennemi; parce qu'il ne ſçavoit pas deviner, & qu'il ne ſe croyoit en ſûreté, que lorſqu'il en étoit proche. La pré-

muniquoit ſes penſées. M. le Marquis de Feuquiere en avoit reçû de grandes inſtructions.

Ce ſont-là les modeles qu'il

miere partie de ce raiſonnement eſt aiſée à comprendre. Quand M. de Crequi étoit éloigné de ſon ennemi, il eſt certain que celui-ci par une marche de nuit précipitée, pouvoit ſe trouver le lendemain à quatre ou cinq lieues de l'endroit, où M. de Crequi l'auroit crû poſté; qu'il auroit pû y être couvert de bois, & de défilés, & en état d'entreprendre. Ce Général vouloit donc toujours voir ſon ennemi; parce que n'ayant pas le don de deviner, & voulant toujours être inſtruit des mouvemens de l'ennemi, il ne pouvoit s'en aſſurer, qu'en le gardant, pour ainſi dire, à vûe. A l'égard de la derniere penſée, elle eſt un peu plus obſcure, & du premier coup d'œil pourroit paſſer pour paradoxe. Le Marquis de Crequi l'a développée. L'armée de M. de Crequi, diſoit-il, n'étoit pas ſi inférieure à celle du Duc de Lorraine, que ce Général ne ſe crût en état de tenir tête au Duc, aidé par les avantages que ſes campemens lui procureroient, & que connoiſſant les endroits par où il pourroit être attaqué, il ne pût ſe précautionner de ces côtés-là. Au contraire l'ennemi plus éloigné, a la liberté de diriger ſa marche, comme il lui plaît, & de la maniere qui lui eſt la plus avantageuſe. Mais, diſoit-on au Marquis de Crequi, le Duc de Lorraine ne pouvoit-il donc faire aucun mouvement? Non;

ſe ſeroit efforcé d'imiter, ſi on eût jugé à propos de ſe ſervir de lui.

Il plaignoit le Maréchal de Catinat, de ce qu'avec tant de vertu & d'intrépidité, il n'avoit oſé s'oppoſer aux ſentimens de la Cour, qui l'avoit obligé à une défenſive en 1692. après la mort de M. de Louvois, dans les montagnes de Dauphiné : à une autre défenſive en 1701. après la mort du Roi d'Eſpagne Charles II. ſur les

répondoit-il, au moins aucun dont il pût ſe prévaloir ; parce qu'alors ç'eût été mon pere, qui témoin de ſes mouvemens, l'eût attaqué avec avantage. Quoiqu'il en ſoit, dans ces deux Campagnes de 1677. & 1678. il ne fut jamais poſſible au Duc de Lorraine de s'éloigner de M. de Crequi, & jamais il n'oſa l'attaquer. On fait dire à M. le Prince, au ſujet de ce Maréchal, qu'il deviendroit habile Général, lorſqu'il auroit été battu. L'événement a juſtifié la prédiction. M. de Crequi fut battu à Conſarbrick, & depuis il ſçut ſi bien profiter de cette défaite, que dans toute la ſuite de ſes opérations, on remarqua toujours la conduite la plus judicieuſe & la plus ſage.

bords de l'Adige. Elles n'ont pas réuſſi, & n'étoient ni du goût, ni dignes de M. de Catinat.

La conduite du Marquis de Feuquiere dans les actions générales & particulieres, lui faiſoit eſpérer de parvenir aux plus grands emplois de la Guerre. (z)

(z) On a marqué aſſez exactement les dégrés, par leſquels M. de Feuquiere parvint ſucceſſivement aux differens honneurs de la Guerre. On a dit dans quel tems il obtint un Régiment, en quel occaſion il fut fait Brigadier, & dans quelle année le Roi le nomma Maréchal de Camp de ſes Armées. On a eû ſes raiſons, pour croire devoir faire obſerver ces differentes époques. Le Régiment que l'on donna à M. de Feuquiere, étoit une récompenſe, que le Roi crut devoir au mérite naiſſant d'un jeune Officier qui ſe diſtinguoit. Lorſqu'il fut fait Brigadier, il étoit actuellement mécontent du Miniſtre, & le Miniſtre même n'étoit peut-être pas trop bien intentionné pour lui. On en a fait ſentir la raiſon. Enfin lorſque le Roi le nomma Maréchal de Camp, ce fut avec diſtinction, puiſqu'il fut le ſeul de ſa promotion. Après cela on ne doit point être ſurpris, ſi l'on n'a point marqué avec tant d'attention, en quel tems il fut fait Lieutenant Général. Ce fut dans une promotion d'Officiers Généraux, que le Roi fit en 1693. Le Lecteur comprendra d'abord, pourquoi on n'a pas crû devoir remarquer ſi ſcrupuleuſement cette circonſtance.

Il s'eſt trompé : il n'a pas ſervi pendant la guerre qui a commencé en 1701.

Ses envieux ont prévalu. Ce n'étoient pas les graces qu'il avoit reçûes de la Cour, & dont il étoit comblé, qui cauſoient leur jalouſie : ils ne pouvoient ſouffrir que ſa réputation fût ſi ſupérieure à la leur. Ils ont traité d'incompatibilité, ce qui n'étoit en lui qu'un penchant à dire naturellement ce qu'il penſoit : rempli de lumieres & de zele, il ne pouvoit diſſimuler les fautes qu'il voyoit commettre.

Ils ont appellé dureté dans le Service, ce qui n'étoit qu'une ſévérité néceſſaire pour maintenir l'ordre. Il avoit fait peu d'uſage de cette ſévérité, & elle étoit contre ſon inclination.

Il lui auroit été facile de ſe juſtifier de ces reproches, s'il ſe fût rendu plus aſſidu à faire ſa Cour ;

mais ſon humeur & ſes affaires l'en détournoient, dans un tems où le chemin le plus sûr pour faire ſa fortune, étoit celui d'être Courtiſan.

Au reſte dans la ſociété, perſonne n'étoit d'un commerce plus aiſé, plus doux & plus agréable: perſonne dans le Service n'a porté plus loin que lui, l'attention pour procurer les commodités aux troupes, pour leur épargner des fatigues inutiles, & pour ménager leur ſang.

Il ne pouvoit ſupporter les inquiétudes de certains Généraux, qui ne ſe croyent en sûreté qu'à force de multiplier & de groſſir inutilement les gardes autour de leur Camp; comme ſi le ſoldat n'étoit pas d'ailleurs par ſes ſeuls beſoins, aſſez chargé de fatigues indiſpenſables. Il ſemble qu'ils ignorent la difference qu'il y a entre les gardes, qui ne ſont miſes

ſes que pour avertir, & celles qui ſont pour conſerver un poſte (*a*).

C'étoit pour épargner le ſang des ſoldats, & non par oſtentation, qu'il s'expoſoit lui-même, lorſqu'il s'agiſſoit de découvrir les moyens les plus convenables pour la réuſſite d'une entrepriſe. C'eſt ce qui lui faiſoit trouver tout facile.

Ce que que M. de Chartogne, comme témoin, a raconté, marque parfaitement quelle étoit la douceur du caractere du Marquis de Feuquiere, pendant que ce dernier faiſoit la guerre aux Barbets, un Officier qui ſe donnoit pour brave, abandonna pour quelques coups de fuſil tirés de loin, un poſte alors important. Toute la raiſon qu'il en donna, fut qu'on le lui

(*a*) Les Romains les diſtinguoient par les noms de *Vigiliæ & cuſtodes.*

avoit ordonné, ſans qu'il pût nommer celui qui lui en avoit, diſoit-il, porté l'ordre. Le Marquis de Feuquiere ſe contenta d'envoyer au moment même dans ce poſte un autre Officier, avec défenſe de le quitter, qu'il n'y fût forcé par l'ennemi, ou qu'il ne fût bien aſſuré de celui qui lui en porteroit l'ordre. Tous ceux qui étoient préſens, furent ſurpris de ſon ſang froid; il ne dit pas le moindre mot à cet Officier. C'eſt que toujours maître de lui-même, il n'étoit point étonné des contre-tems. Il ne perdoit pas inutilement le tems à ſe plaindre des fautes qui étoient faites; il n'étoit attentif qu'à les réparer. Cet Officier n'a pas laiſſé de faire ſon chemin.

Le Duc d'Orleans auroit ſouhaité qu'il allât avec lui au ſiége de Turin; il le lui faiſoit eſperer, & il lui a fait l'honneur de l'entre-

tenir ſouvent à ce ſujet ; cependant le Duc de Savoye dit, qu'il étoit étonné de ce que l'on ne le faiſoit pas ſervir ; mais qu'il n'en étoit pas fâché.

Le Marquis de Feuquiere, dans ſon loiſir, qu'il déclare lui-même avoir été forcé, ne s'occupoit pas moins pour cela de tout ce qui ſe paſſoit dans les Armées. Pluſieurs de ſes amis, & qui avoient plus de mérite que de fortune, l'en inſtruiſoient. Pendant l'hyver ils raiſonnoient avec lui plus à fond ſur les opérations de la Campagne précédente. Il en tiroit des conſéquences pour l'avenir, & ſe trompoit rarement dans ſes conjectures.

La ſurpriſe de Gand en 1708. fut généralement applaudie. *Cela ne vaut rien*, diſoit-il ; *on commence la Campagne, par où il faudroit la finir.* Il étoit perſuadé

qu'il auroit été plus convenable de ſe porter en avant, & ſe mettre par-là en état d'empêcher la jonction du ſecours qui venoit d'Allemagne en Flandres, ou de la retarder au moins, autant qu'il ſeroit poſſible, comme le ſeul moyen de conſerver notre ſupériorité. La priſe de Gand nous la faiſoit perdre par la néceſſité d'y tenir une forte garniſon, & de ne nous en point éloigner. C'étoit laiſſer aux ennemis la liberté d'agir après leur jonction, comme bon leur ſembleroit. *On verra*, diſoit-il, *ſi je me trompe.*

Le camp de Sirik n'a ſi bien réuſſi qu'en conſéquence de ce raiſonnement.

Les ennemis paſſerent l'Eſcaut : le combat d'Oudenarde ſe donna : ce combat qui dans le vrai, n'étoit qu'une groſſe eſcarmouche mal entrepriſe, ne

devoit pas avoir des ſuites ſi fâcheuſes. On ſuivit de mauvais conſeils : dans le deſſein de conſerver Gand, on s'enferma dans le camp de Leuvendenghen, comme dans une boëte, & on laiſſa aux ennemis la liberté d'agir, comme il leur plaiſoit. La perte de Lille & l'abandonnement de Gand, terminerent cette Campagne.

Croit-on, diſoit le Marquis de Feuquiere, *que pour ſçavoir le nom de quelques Villages, on ſoit capable d'y conduire une Armée ?* Cette conduite lui paroiſſoit bien differente de celle que le Maréchal de Créqui avoit tenue en 1677. & 1678.

Les Batailles d'Hochſtet (*b*)

(*b*) En effet on ſçait que dans cette action, bien loin que l'Armée de M. l'Electeur de Baviere, qui formoit notre aîle gauche, & où ſe trouvoit M. de Marſin, eût ſouffert aucune perte, elle avoit chargé très-heureuſement la droite de M. le Prince Eugene. On

& de Ramillies, la levée du siége de Turin & celle du siége de Barcelonne, lui ont fourni une ample matiere de réflexions sur la difference des Armées bien ou mal commandées.

Je voudrois m'être trouvé à toutes ces actions, disoit-il, *pourvû qu'il n'y eût point eû de ma faute, il me semble qu'il auroit été bien facile d'éviter les inconveniens terribles, dans lesquels on s'est précipité.*

Ce sont ces réflexions qui ont fait naître au Marquis de Feuquiere le dessein d'écrire ses ma-

ne pouvoit donc pas dire, même après la prise de M. de Tallard, & le désordre arrivé à notre droite, que nous eussions perdu la bataille. Peut-être même, que si dans ce moment la gauche se fût reployée sur sa droite pour charger en flanc la droite de l'ennemi, elle eût rétabli le combat d'une maniere si avantageuse pour nous, que la victoire s'en seroit ensuivie. Du moins auroit-elle protegé l'Infanterie de M. de Tallard, & lui auroit épargné la honte de se rendre lâchement prisonnier de guerre.

ximes de guerre, pour les avoir dans les occaſions plus préſentes à l'eſprit. Il ſçavoit que la promptitude à exécuter, contribue infiniment au ſuccès (*c*). Il vouloit auſſi en inſtruire ſon fils; mais il n'eut jamais intention de les rendre publiques.

Il y a un aſſez grand nombre de ces maximes, qui paroîtront peut-être à certains eſprits, de peu de valeur, parce qu'elles ſont d'un uſage trop com-

(*c*) Le gain d'une bataille, la réuſſite d'une entrepriſe, dépendent ſouvent d'un moment d'attention, d'un mouvement fait à propos, & de la vivacité de celui qui commande, à prendre ſon parti ſur le champ, ſuivant la ſituation où il ſe trouve. C'eſt pour fixer ces momens d'attention, toujours ſi précieux dans les conjonctures heureuſes ou malheureuſes, qu'un Général ne peut trop étudier, tout ce qui a jamais été penſé & obſervé ſur cette matiere. La préſence d'eſprit & le ſang froid, ſont d'un uſage indiſpenſable dans le commandement des Armées. Mais peuvent-ils être d'un vrai ſecours, s'ils ne ſont joints à une longue étude, & à une expérience conſommée?

mun. Mais c'eſt pour cela même que le Marquis de Feuquiere les croyoit plus néceſſaires.

Il liſoit à un de ſes amis le chapitre de l'ouverture de la Tranchée, où il marque, qu'il faut jetter la terre du côté de la Place. Cette obſervation parut triviale. *N'importe*, répondit-il, *il faut la laiſſer*. Auroit-il prévû qu'on dût y manquer au dernier ſiége de Philiſbourg? Cette bévûe ne peut être attribuée qu'à l'Officier qui conduiſoit les Travailleurs, & qui les a placés d'un côté de la trace de la Tranchée, lorſqu'il auroit dû les placer de l'autre. Il n'eſt pas moins ſurprenant que perſonne ne s'en ſoit apperçu que le matin. Les Commandans & les Officiers Majors ne ſçauroient être trop attentifs à inſtruire les jeunes Officiers.

La ſurpriſe de Cremone & pluſieurs autres, ne ſont arrivées

que parce qu'on avoit manqué aux régles les plus communes. Un Sergent à la tête de dix hommes, ne doit pas ſe laiſſer ſurprendre. Sa vie & ſon honneur en dépendent.

Les Ordonnances de Louis XIV. ſur la guerre, dirigées par M. de Louvois, avoient tout prévû. Le Marquis de Feuquiere les poſſedoit. Les éditions qui ont été données au Public, ſous le titre de *Mémoires ſur la guerre, par M. le Marquis de Feuquiere*, renvoyent en pluſieurs endroits au Code Militaire de M. Briquet. Le Marquis de Feuquiere n'a jamais connu le Code Briquet; il étoit mort long-tems avant qu'il parût.

Quelle néceſſité après tout de renvoyer à ce Code? Pourquoi le confondre avec l'ouvrage du Marquis de Feuquiere? Il auroit renvoyé tout au plus aux Or-

donnances de Louis XIV. Mais il n'a renvoyé qu'au Traité d'Artillerie, compoſé par M. de Saint Remi, qu'il eſtimoit.

Le Marquis de Feuquiere mourut à Paris, le 27. Janvier 1711. âgé d'environ 63. ans. Douze heures avant ſa mort, il écrivit au Roi la lettre ſuivante.

SIRE,

» Après avoir mis devant les » yeux de Dieu toute ma vie, » que je vais lui rendre; il ne me » reſte plus rien à faire, avant de » la quitter, que de me jetter » aux pieds de V. M. Si je » croyois avoir plus de vingt-qua- » tre heures à paſſer encore en ce » monde, je n'oſerois prendre la » liberté que je prends. Je ſçais » que j'ai déplû à V. M. & quoi- » que je ne ſçache pas préciſé-

» ment en quoi, je ne m'en crois
» pas moins coupable. J'eſpere,
» SIRE, que Dieu me pardon-
» nera mes péchés, parce que
» j'en reſſens en moi un repen-
» tir bien ſincére. Vous êtes l'i-
» mage de Dieu, & j'oſe vous
» ſupplier de pardonner au moins
» à mon fils, des fautes que je
» voudrois avoir expiées de mon
» ſang. Ce ſont celles, SIRE,
» qui ont donné à V. M. de
» l'éloignement pour moi, &
» qui ſont cauſe que je meurs
» dans mon lit, au lieu d'em-
» ployer à votre ſervice les der-
» niers momens de ma vie, & la
» derniere goute de mon ſang,
» comme je l'ai toujours ſouhai-
» té. SIRE, au nom de ce
» Roi des Rois, devant qui je
» vais paroître, daignez jetter des
» yeux de compaſſion ſur un fils
» unique, que je laiſſe en ce mon-
» de, ſans appui & ſans bien. Il

» eſt innocent de mes malheurs : » il eſt d'un ſang, qui a toujours » bien ſervi V. M. Je prends » confiance en la bonté de votre » cœur, & après vous avoir enco- » re une fois demandé pardon, » je vais me remettre entre les » mains de Dieu, à qui je de- » mande pour V. M. toutes les » proſpérités que méritent vos » vertus, &c.

A la lecture de cette lettre, le Roi parut touché. Il accorda au fils les penſions du pere de 5500. livres, & la famille du Marquis de Feuquiere a reçu de S. M. dans toutes les occaſions des marques de bonté.

Le Marquis de Feuquiere avoit épouſé Marie de Mouchy Hocquincourt, fille & héritiere du Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, & petite fille du Maréchal d'Hocquin-

court. Il a laiſſé de ce mariage, un fils & une fille, encore fort jeunes.

Pendant ſa derniere maladie, il avoit remis au Comte de Feuquiere, ſon frere, la premiere partie de ſes Mémoires, & lui avoit ordonné de retirer la ſeconde des mains de M. de Fontenelles, à qui il l'avoit confiée.

Ce ſont ces Mémoires mal copiés & plus mal entendus par le Sieur de *** & par l'Editeur, qui ont été donnés au Public, à l'inſçu & contre la volonté du Comte de Feuquiere. Il s'y trouve plus de quatre cens fautes, qui en renverſent ou en détruiſent le ſens : ils ſont mutilés en pluſieurs endroits : ils renferment des omiſſions conſidérables, & ſi eſſentielles, qu'elles ôtent ſouvent aux penſées leur force & leur netteté. On eſpére que l'édition que l'on donne aujourd'hui de ces maxi-

mes militaires, trouvera plus d'approbation que n'en ont eu les éditions précédentes, puiſqu'on la donne ſur le manuſcrit même de l'Auteur. On ſe flatte auſſi, que cette édition nouvelle le juſtifiera du blâme, que l'ignorance du Copiſte & de l'Éditeur a dû lui attirer.

Le Comte de Feuquiere a gardé ce manuſcrit pendant près de vingt ans, & ne l'a communiqué qu'à ſon neveu, fils de celui qui a compoſé ces Mémoires. Ils les liſoient enſemble. Le jeune Marquis de Feuquiere, qui étoit à une Terre de M. ſon beau-pere, invita ſon oncle d'y venir, & d'y apporter les Mémoires dont il s'agit. Lorſque le Comte de Feuquiere en partit, ſon neveu le pria avec inſtance de les lui laiſſer. Ils lui furent confiés. Une mort imprévûe l'attendoit-là, peu de tems après.

C'eſt de cette maniere que cet ouvrage eſt tombé entre les mains de la veuve du jeune Marquis de Feuquiere. Le fils qu'il a eu d'elle, lui a peu ſurvêcu. A la mort de cet enfant, elle a prétendu que ces Mémoires devoient lui appartenir, en qualité d'héritiere des effets mobiliers de leur fils. Elle ne les a rendus, que lorſqu'on ſe préparoit à les lui demander par les voïes de la juſtice. On aura ſans doute pris ce tems-là pour les copier.

Après avoir parlé juſqu'ici du Marquis de Feuquiere, il ne ſeroit pas raiſonnable de ne rien dire, au moins de quelques-uns de ſes ancêtres.

Le Marquis de Feuquiere tiroit ſon origine d'une des plus anciennes Maiſons du Comté d'Artois. Walon de Pas, dont il deſcend au vingt-

deuxiéme dégré, vivoit en l'an 1060.

Environ l'an 1170. Anſel de Pas s'eſt diſtingué dans les Croiſades.

Guillaume, Archevêque de Tyr, rapporte que (*d*) ſous le regne d'A-

(*d*) Dans ſon Hiſtoire de la Guerre ſainte, Liv. 20. Chap. XX. Salahadinus noſtros fines ingreditur & Caſtrum cui nomen eſt Daron, obſidet. *Eodem anno, menſe Decembris, & anno videlicet Domini Amalrici ſexto, frequens fama circumvolat & crebris nunciis divulgatur, quòd Salahadinus, convocatis ex univerſa Ægypto & finibus Damaſcenorum militaribus copiis, ampliatoque ex Plebeis, & ſecunda claſſis hominibus Militum numero, Regnum noſtrum accedere. Quo audito, D Rex, ſub omni celeritate in fines aſcendit Aſcalonianas, ubi fidâ ſuorum relatione, pro certo cognovit, quòd prædictus magnus & potentiſſimus Princeps, cum exercitu copioſo valdè & ſolito ampliore, Caſtrum, cui nomen eſt Daron, per biduum obſederat: tantamque illo biduo, obſeſſis nullâ datâ requie, intulerat moleſtiam, tantis, tamque frequentibus ſagittarum immiſſionibus, eos qui in præſidio erant, laceſſivit, ut omnibus pene ſauciis, pauci pro loci defenſione arma poſſent corripere Muro etiam juſſu & effracto violentiùs, partem municipii jam occupaverat: oppidanis in arcem quæ munitor videbatur, de neceſſitate ſe reci-*

maury

maury, Roi de Jeruſalem, Saladin Soudan d'Egypte, entra dans la Paleſtine avec une Armée de 40000. hommes, dans le deſſein

pientibus. Ejus quoque Turris partem inferiorem, effracto & incenſo oſtio, violenter irruperant, Militibus qui intùs erant, ejus partes ſuperiores adhuc tuentibus. Ita D. Regi nunciabatur; & verè ſic erat. Erat autem eidem præſidio Dux & Cuſtos datus, vir nobilis & in armis ſtrenuus, religioſus ac timens Deum, Dominus Anſellus de Paz, cujus, ſi fortè præſentiam illa die prædictum Caſtrum non habuiſſet, procul omni dubio, in manus hoſtium deveniſſet. Quo comperto Rex, tactus dolore cordis intrinſecùs, & ſuccenſus irâ, quantum anguſtia temporis & hoſtium vicinitas patiebatur, convocatis undecumque tam Equitum, quam peditum ſuffragiis, urbe Aſcalono egreſſus, octava decimá die menſis prædicti Gazam contendit. Affuit ibi cum eo D. Patriarcha, cum venerabili & pretioſo vivifica Crucis ligno. Adfuerunt & viri venerabiles..... & de regni Principibus pauci admodùm, recenſitoque ſuorum numero, vix inveniunt Equites ducentos quinquaginta, de Peditibus verò ad duo millia. Illum vero noctem præ ſollicitudinis & curarum pondere, inſomnem trahentes, aſſumptis ſibi fratribus Templi, qui illuc pro tuitione loci convenerant, circa ortum ſolis, urbem unanimiter egrediuntur, iter ſuum ad prædictum Caſtrum dirigentes. Eſt autem, ut credimus, prædictum Caſtrum in Idumæa, ipſa eſt Edum, ſitum trans Torrentem

de ravager ce Royaume. Ce Prince vint en perſonne mettre le ſiége devant le Château de Daron, où commandoit Anſel de Pas.

ipſum, qui dicitur Ægypti, qui etiam terminus eſt Paleſtinæ & prædictæ regionis. Hoc idem ipſum D. Rex Amalricus paucis ante annis in loco aliquantulùm eminente fundaverat... Fundaverat autem, ut prælibimus, D. Rex illîc Caſtrum modicæ quantitatis, vix tantum ſpatium intra ſe continens, quantum eſt jactus lapidis forma quadra, quatuor turres habens angulares, quarum una groſſior munitior erat aliis, ſed tamen abſque valle erat, & ſine antemurali. Diſtat autem à mari quaſi ſtadiis quinque, à Gaza verò miliaribus quatuor. Cap. XXI. Rex cum modicâ manu Salahadino occurrit: plures ex noſtris, tam in urbe Gaza quàm in itinere ab hoſtibus obtruncantur. *Egreſſus autem Gaza noſter exercitus, & in edito quodam loco, qui in ipſo itinere erat conſtitutus, caſtra videt hoſtium, & præ nimiâ multitudine territi, cœperunt ſe ſolito arctiùs comprimere..... nocte autem accedente, Salahadinus, ordinatis agminibus, versùs Gazam ſuos dirigit exercitus.... fuit autem Gaza urbs antiquiſſima Philiſtiim. Metropolis egregia .... Milo de Planci, quidam de regni magnatibus, ſed vir nequam, volens quaſi populum animare, intrare penitùs prohibebat (Caſtrum) & ad tuendum urbis partem invalidiorem hortabatur..... volentes autem loci habitatores iterum in præſidium introire, receptis ab hoſtibus intra mœnia, & eos paſſim &*

Ce Château, ſitué dans l'Idumée, étoit bâti ſur une petite éminence. Il n'étoit que d'une médiocre étendue, puiſqu'il contenoit à peine au-dedans l'eſpace d'un jet de pierre. Il étoit quarré, & flanqué d'une tour à chaque angle; mais il n'avoit ni foſſés ni ouvrages avancés.

Saladin harcela & fatigua tellement les Aſſiégés pendant deux jours, par la prodigieuſe quantité

ſine delectu neci tradentibus, non eſt permiſſum ingredi, nec ulla alia ſalutis occurrebat via.... Qui autem in præſidio erant, Caſtrum..... ſervaverunt incolume. Sic ergo occupatâ Civitate, Civibus interemptis, quaſi palmam tenentes versùs Darum revertuntur. Cap. XXII. Salahadinus ad propria revertitur. Rex quoque reparat Caſtrum quod ex parte dirutum fuerat, rediit Aſcalonam. *Compoſitis ergo agminibus..... Videntes ergo noſtri hoſtes inſtructis redire ordinibus, ad conflictum ſe præparant.... Dicebatur ab iis qui frequentius in Regno expeditiones viderant, quod nullâ ætate, tantam Turcorum multitudinem collectam audierant. Reputabatur hoſtium numerus, in quibus non niſi Equites erant, ad milia quadraginta.* Hiſtoria Belli ſacri. Geſta Dei per Francos.

de fléches qu'il faiſoit lancer ſans relâche dans la Forteresſe, qu'ils furent preſque tous bleſſés; de maniere qu'il y en avoit peu en état de prendre les armes. Il s'empara d'une partie du Bourg, dont les habitans s'étoient retirés dans le Château.

Ce Prince fit ſapper le mur: il le rompit avec une violence ſans exemple. Après qu'il eut fait briſer & brûler la porte d'une Tour, il entra avec impétuoſité dans la partie inférieure de cette Tour, dont on défendoit la partie ſupérieure.

Saladin auroit emporté cette Place: *Mais*, comme dit l'Hiſtorien, dont on rapporte littéralement les paroles, *on avoit mis pour Commandant dans cette Forteresſe, & pour Gardien, Anſel, Sire de Pas, homme noble & vaillant dans les armes, religieux & craignant Dieu: ſi par malheur ce Château ne l'eût point eu pré-*

ſent alors, il ſeroit ſans aucun doute tombé entre les mains des ennemis.

Une défenſe ſi vigoureuſe donna le tems à Amaury de venir à ſon ſecours, avec le peu de forces que la conjoncture preſſante où il ſe trouvoit, lui permettoit d'aſſembler.

Saladin ſe retira en bataille, & alla attaquer Gaza. Il ſe rendit maître de cette Ville; il en paſſa tous les habitans au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge, & de ſexe; parce que Milon de Plancy, Commandant de la Forteresſe, n'avoit pas voulu les y recevoir, quoiqu'il n'y eût aucun autre moyen de ſauver leur vie.

Saladin, comme aſſuré de la victoire, revint du côté de Daron. Les Chrétiens qui le voyoient revenir à eux en ordre de Bataille, ſe préparerent au combat; mais changeant de réſolution, il

reprit la route d'Egypte, & retourna dans ſes Etats. Amaury répara le Château de Daron qui venoit d'être ruiné en partie, & revint à Aſcalon.

Il eſt à préſumer que Baudoüin de Pas, avant qu'il partît pour la Terre Sainte, ſe trouva, ſous Philippes Auguſte, à la Bataille de Bouvines; puiſqu'il eſt compris dans le catalogue des Chevaliers du Comté de Saint Pol, qui en 1181. portoient Baniere.

Une ſi longue ſuite d'ayeux n'avoit acquis que peu de bien: quoique diſtingués, ils n'étoient parvenus à d'autre élevation que celle qui ne peut ſe refuſer au mérite & à la vertu. Prodigues de leur ſang, pluſieurs d'entre eux ont perdu la vie dans des conjonctures, où la fortune paroiſſoit leur devenir favorable. Jean de Pas, au ſiége de la Charité-ſur-Loire: Daniel de Pas, devant

Paris : Gédeon de Pas, devant Dourlans : François de Pas, Biſayeul du Marquis de Feuquiere, à la Bataille d'Ivry : Manaſſés de Pas, ſon ayeul, à la Bataille de Thionville : Charles de Pas, à Avenne : Henri de Pas, à Meſſine : Charles de Pas, à la Bataille de Saint Denys : Simon de Pas, au combat naval de la Hogue : & N. de Pas, à la défenſe de Keiſerwert : le Marquis de Feuquiere, dont il s'agit ici, a reçu pluſieurs bleſſures en differentes occaſions.

A l'égard de François de Pas, il fut tué à la Bataille d'Ivry, ſous les yeux de Henri IV. lorſque ce Roi combattoit contre la Ligue, pour faire la conquête de ſon Royaume. Ce grand Prince touché de reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit reçus d'une Maiſon qui paroiſſoit alors éteinte : *Ventre ſaint gri*, dit-il, *j'en*

ſuis fâché, la race en eſt bonne. N'y en a-t'il plus ? On lui répondit : *La veuve eſt groſſe.* (C'étoit Madeleine de la Fayette.) Il repartit : *Je donne au ventre la même penſion que cetui-ci avoit.*

Manaſſés de Pas, fils de François de Pas, & de Madeleine de la Fayette, a joui de cette penſion pendant cinquante années.

Louis XV. à qui nous ſouhaitons une vie longue & remplie de proſpérités, informé par S. E. M. le Cardinal de Fleury, a eu la bonté d'accorder à un enfant, petit-fils du Marquis de Feuquiere, âgé ſeulement de quatre à cinq mois, une des penſions, dont ſon pere & ſon ayeul avoient été gratifiés.

Manaſſés de Pas, Marquis de Feuquiere, Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit par de longs ſervices à la guerre, parvenu à ce dégré. Il avoit été employé

ployé à des négociations importantes, il fut choisi pour commander l'armée destinée à faire le siége de Thionville. Il y fut blessé & fait prisonnier.

On croit devoir à sa mémoire le détail de cette triste journée, qui fera connoître, qu'entraîné par des circonstances auxquelles il n'a pû résister, il a été seulement malheureux.

Au mois de Janvier 1639. on le manda à la Cour, pour sçavoir son sentiment sur l'entreprise de Thionville. Le siége en fut résolu ; l'exécution lui en fut confiée : on le renvoya sur les frontieres, pour en faire avec un grand secret les préparatifs ; & on lui destina, suivant l'état qui fut signé à Dangu le 18. Mars, une armée de 3000. hommes.

Mais les mouvemens inopinés du Piémont, qui se révoltoit de toute part contre la Régence de

Madame de Savoye, apporterent un grand changement. M. des Noyers (1) par ſa Lettre du 21. Avril, demanda à M. de Feuquiere ce qu'il en penſoit. Son ſentiment fut, qu'il falloit avec toute la diligence poſſible ſecourir Madame de Savoye. On n'avoit pour cela en main que l'armée que le Duc de Longueville commandoit en Franche-Comté. On en envoya une partie, qui ne put être remplacée, qu'en diminuant celle qui étoit deſtinée pour le ſiége de Thionville.

Cette conſidération fit ſuſpendre le deſſein de faire ce ſiége. On ſe réduiſit à faire entrer M. de Feuquiere, le plutôt qu'il le pourroit, dans le Luxembourg, pour y occuper ſon armée à la priſe de quelques Bicoques, Arlon, Longwy, & autres, qui incommodoient nos frontieres.

(1) Secretaire d'Etat.

Ce n'étoit pas là le véritable motif des ordres preſſans qu'il recevoit. Sa lenteur à les exécuter ; parce que la ſaiſon ne le permettoit pas, & que les troupes n'étoient pas encore ſuffiſamment rétablies, mécontentoit la Cour. Il n'entra en Campagne que malgré lui.

On ne vouloit que favoriſer par une diverſion le ſiége de Heſdin. Il l'ignoroit. Ce ſiége devoit ſe faire ſous les yeux du Roi, en préſence du Cardinal de Richelieu, & ſous la conduite de M. de la Meilleraye, parent du Miniſtre, & celui qu'il aimoit le plus. Il ne faut pas s'étonner ſi l'armée employée à cette expédition, fut nombreuſe, compoſée des meilleures troupes, & fournie de tout abondamment.

C'eſt pour cette raiſon qu'on ſouhaitoit avec tant d'ardeur, que le Marquis de Feuquiere s'en-

gageât à entreprendre le ſiége de Thionville, ſans qu'on lui en donnât des ordres précis. On en connoiſſoit tout le péril, & on ne vouloit point ſe charger de l'évenement. Il pouvoit être ſeul ſujet d'une diverſion. L'importance de la Place, jointe à la facilité qu'on laiſſoit aux ennemis de la ſecourir, ne pouvoit les laiſſer balancer ſur le choix qu'ils avoient à faire entre Heſdin & Thionville. Auſſi n'héſiterent-ils pas à faire lever le ſiége de cette derniere Place. L'armée de ce ſiége manquoit de beaucoup de choſes : on n'y prenoit point d'intérêt.

L'armée du Marquis de Feuquiere, ſuivant l'Extrait de la revûe qui en avoit été faite le 25. Mai à Conſenvoy ſur Meuſe, en préſence de M. de Boinville, Gentilhomme ordinaire du Roi, député à cet effet, n'é-

toit que de 12344. hommes. Il envoya cet Extrait à la Cour, & lui repréſenta la foibleſſe de ſes troupes. Il ne doutoit pas qu'il ne dût être bientôt joint par d'autres, qui lui avoient été deſtinées.

Il propoſa à la Cour, en attendant le reſte des troupes qu'on lui avoit promiſes, d'aſſiéger Longwy, & les autres petites Places voiſines.

» La réponſe fut, que Sa Majeſté » eſtimoit, qu'il étoit à craindre » que les ennemis, prenant ja- » louſie de l'attaque de Longwy, » ne fortifiaſſent la garniſon de » Thionville; en ſorte que l'éve- » nement du ſiége n'en fût rendu » douteux: Que pour ce qui étoit » des forces qu'il auroit ſur les » bras, tous les avis qui en ve- » noient à Sa Majeſté, ne lui don- » noient pas lieu de croire qu'elles » fuſſent bien puiſſantes.

» Feuquiere qui ne manquoit » ni de courage, ni d'habileté, » *dit le Vaſſeur*, ſentit une » grande répugnance à s'enga- » ger avec ſi peu de troupes, » au ſiége d'une Place ſi forte. » Mais venant à réfléchir, que » le Miniſtre ne pouvoit ſouffrir » aucune contradiction, & qu'il » falloit obéir aveuglément, ou ſe » perdre auprès de lui, il n'oſa ré- » ſiſter.

On lui marquoit tant d'empreſſement, qu'on trouva fort mauvais, qu'il eût ſeulement écouté les propoſitions d'accommodement qui lui furent faites alors par un Emiſſaire du Duc de Lorraine, crainte qu'elles ne le fiſſent differer à entrer en action.

Au commencement de Mai, M. des Noyers avoit fait part à M. de Feuquiere des inquiétudes de la Cour, ſur les avis qu'elle

avoit reçus des projets du Cardinal Infant. On disoit qu'il ne se proposoit rien moins que d'entrer en Champagne, que d'y prendre Mézieres & Reims : que d'aller de-là joindre l'armée Impériale, & après leur jonction faire le siége de Metz, où ils avoient des intelligences, aussi-bien qu'à Verdun.

La réponse fut que de pareils projets étoient trop chimériques, pour mériter qu'on y fît attention : qu'il ne falloit les regarder que comme des bruits répandus par les ennemis, pour rallentir nos entrepriſes ; & pour porter en Italie, & dans les lieux les plus éloignés où l'on faisoit la guerre, une idée avantageuse de la disposition de leurs affaires ; qu'on ne devoit pas cependant rien négliger absolument, ni mépriser leurs forces.

Mais il fit voir en même tems,

qu'il étoit facile de remédier à tout, avec l'armée du Maréchal de Châtillon, qui forte de douze à quinze mille hommes, ſuffiroit pour couvrir la Champagne, obſerver les démarches des ennemis, & ſe porter du côté de Heſdin ou de Thionville, ſuivant ce que leurs mouvemens le détermineroient de faire. Ce ſentiment fut approuvé.

Ces circonſtances déterminerent M. de Feuquiere à entrer le 26. Mai dans le Pays ennemi, ſans attendre le reſte de ſes troupes. Les avis qu'il reçut pendant ſa marche, que les ennemis ſe préparoient à jetter dans Thionville un renfort de garniſon, & un convoi conſidérable de munitions de guerre & de bouche, que la garniſon en étoit foible, que Voil, qui en étoit Gouverneur, étoit abſent, lui firent prendre le parti de l'inveſtir, ce qui

fut exécuté si heureusement, que plus de cent soldats & Officiers, trouvés hors de la Place, furent faits prisonniers. La Cour l'apprit avec une grande satisfaction.

Il s'occupa pendant huit jours aux préparatifs, pour former le siége. Il envoya à Verdun les chevaux d'artillerie, pour en amener un convoi. Le 6. Juin au soir, il reçut une lettre de du Lude, Commandant au Château de Mangienne, par laquelle il lui donnoit avis, que Picolomini étoit en marche pour aller à lui, avec une forte armée, & qu'il usoit de tant de diligence & de secret, qu'il avoit passé Arlon, avant qu'on eût pû en apprendre aucune nouvelle, & qu'il seroit le lendemain bien près du camp de Thionville. Cette lettre lui fut rendue par la Rochemassin, Commandant

à Bouvigny, à qui du Lude l'avoit adreſſée.

La Rochemaſſin y ajouta de ſa part, que l'avant-garde ennemie logeroit ce ſoir-là à Olange, à cinq lieues de Thionville.

Sur ces avis confirmés, Feuquiere manda à Meſſieurs de Saint Paul & de Grancey, Maréchaux de Camp, au Marquis de Praſlin, Meſtre de Camp Général, Commandant la Cavalerie, & à M. de Saint Aouſt, Commandant l'Artillerie, de venir en diligence à ſon quartier, où il les attendoit avec M. de Choiſy, Intendant de l'Armée, pour conférer avec eux d'affaires importantes & preſſées; ce qu'ils firent, excepté le Marquis de Praſlin, qui étoit allé viſiter les gardes de Cavalerie, & qui ne put être trouvé.

Ils arriverent de nuit. Feu-

quiere retiré en particulier avec eux, & Langlade, Lieutenant Colonel du Régiment de Picardie, leur donna la lettre de du Lude à lire, & fit entrer la Rochemaſſin, pour être interrogé en leur préſence, ſur les avis qu'il venoit d'apporter. La Rochemaſſin ſortit de la chambre, Feuquiere pria ces Meſſieurs de dire librement leur ſentiment. Ne ſe donnant pas le loiſir d'opiner les uns après les autres, ils conclurent tous d'une voix unanime qu'il falloit combattre les ennemis ſans aucun égard au nombre : que ce qu'il y avoit de Cavalerie & d'Infanterie dans l'armée, étoit ſi déterminé à bien faire, que quand les ennemis ſeroient un quart plus, on les battroit aſſurément.

Après une délibération ſi générale, Feuquiere prenant la parole, leur dit, qu'il faiſoit tant

d'eſtime de leur ſentiment ; que quand le ſien n'y ſeroit pas conforme, l'affection avec laquelle il les voyoit tous ſe porter à une réſolution ſi généreuſe, l'y rangeroit aiſément ; qu'il n'étoit plus queſtion que de délibérer ſur le champ de bataille que l'on auroit à prendre, & ſur la forme de combattre, que la circonvallation n'étant pas entierement achevée, quoique ce qu'il y en avoit de fait, contînt plus de deux lieues de France, ſon opinion étoit de ne pas en ſoutenir la défenſe ; mais que toutes les troupes ſe tinſſent en bataille dans leurs quartiers prêtes à marcher en diligence à celui, où l'attaque générale ſe feroit ; afin que s'y trouvant ſuivant les ordres donnés, elles combattiſſent enſemble ; parce qu'il ne ſçavoit pas quelle ſeroit la marche des ennemis : qu'on n'en ſeroit

assuré, que lorsque l'avant-garde en seroit aux mains : qu'ils pouvoient en un quart de lieue du camp séparer leur attaque à la faveur de divers chemins, dans des futayes assez claires, pour y marcher en bataillons & en escadrons formés : qu'ils ne seroient découverts que de bien près : que si nos troupes étoient séparées, au cas qu'elles vouluſſent empêcher que le secours n'entrât dans la Place, elles s'exposeroient à être battues: qu'étant réunies, les ennemis auroient, selon toute apparence, du désavantage dans le combat, s'ils s'affoiblissoient, en détachant quelque Corps, pour jetter dans Thionville.

En conséquence de cette opinion, quelques-uns de la Compagnie proposerent d'aller au-devant des ennemis, jusqu'à ce qu'on les rencontrât ; mais après qu'on

eut bien conſidéré les inconvéniens qui pourroient en arriver, tant à cauſe des differens chemins que l'ennemi pouvoit tenir, que du nombre d'hommes qu'il faudroit laiſſer pour la garde des quartiers, dont les Officiers euſſent mis les meilleurs à leurs bagages, on jugea à propos de ne pas ſuivre cette ſeconde opinion, & de s'arrêter à la premiere, avec d'autant plus de raiſon, que n'y ayant point de chevaux d'artillerie, on ſeroit contraint de laiſſer les groſſes pieces dans le Parc.

Il fut auſſi propoſé d'envoyer à la guerre un Parti de cinq à ſix cens chevaux; mais il fut jugé qu'un Parti ſi fort pouvant être ramené plus vîte qu'il ne ſeroit allé, cette retraite précipitée ſeroit capable de donner l'allarme au camp. D'ailleurs, on conſidéra qu'il ne pouvoit être prêt avant

la pointe du jour : que même il pouvoit prendre un chemin different de celui que prendroient les ennemis, & que les poſtes gardés par cinq ou ſix cens chevaux en ſeroient affoiblis.

Cette réſolution priſe, M. de Feuquiere renvoya les Maréchaux de Camp à leurs quartiers, avec ordre de veiller à ce que toutes les troupes fuſſent ſous les armes dès la pointe du jour : de tenir la main à ce que l'Infanterie eût des munitions de guerre, & qu'on en fît charger quelques charettes compoſées, pour s'en ſervir en cas de beſoin.

Il ordonna auſſi à Saint Paul, d'envoyer deux Partis de la Cavalerie Allemande, de trente Maîtres chacun, & un d'autant de François, avec commandement exprès d'aller juſqu'aux ennemis; l'un par la vallée, tout le long du chemin de Luxembourg, & les

deux autres des deux côtés de la montagne, pour découvrir si l'ennemi tenoit une même route, ou si quelques-uns de ses Corps, ne s'en séparoient pas.

Feuquiere resté seul avec Choisy & Saint Aoust, remit sur le tapis les résolutions qui venoient d'être prises. Il leur dit qu'il y avoit bien des réflexions à faire sur ce qui venoit d'être arrêté ; que d'une part, il falloit considérer que l'évenement d'une bataille contre des ennemis plus forts en nombre d'hommes, étoit douteux : qu'étant difficile, pour ne pas dire presque impossible, de les empêcher de jetter un secours dans la Place, sans qu'on pût les forcer à en venir à un combat général, s'ils ne le vouloient, beaucoup de personnes opineroient pour se retirer à Richemont, qui n'étoit éloigné que d'une lieue du camp, du côté de Metz, où la

la riviere d'Orne tombe dans la Moſelle ; que de ce poſte-là, on pourroit en sûreté examiner ce que feroit Picolomini, après qu'il auroit ſecouru Thionville : que par ce moyen, on couvriroit le Pays Meſſin, le Verdunois, & toutes les petites Places, qui pourroient courir quelque riſque, par la perte d'un combat général ; que peut-être pendant que les deux armées ſéjourneroient dans leurs poſtes, les troupes qui lui manquoient, pourroient le joindre, qu'il y en avoit quelques-unes qui étoient déja arrivées aux environs de Verdun : que ſi elles venoient toutes, il ſeroit en état, non-ſeulement de tenir tête à Picolomini, mais même de l'attaquer : que quand cela ne ſeroit pas, ce ſeroit toujours un grand avantage pour les affaires de Sa Majeſté, d'obliger Picolomini à ſéjourner quelque tems

dans le Luxembourg, pour en assurer les Places, & lui faire perdre l'occasion d'aller au secours de Hesdin.

Que d'une autre part il falloit considérer, qu'après avoir diligemment & fortement travaillé à la circonvallation, & pourvû, comme il l'avoit fait, avec de grands soins aux munitions & vivres nécessaires pour le siége, (dont toutes les voitures étoient faites) il y auroit de la honte à lui de conclure à se retirer, sans qu'il eût vû les ennemis, malgré le sentiment des Officiers Généraux, & même des gens de guerre, qui ne croiroient pas que l'ennemi, quoique plus fort, fût capable de les battre : que ce siége levé de la sorte, indépendamment de l'abaissement du cœur de la part de ses troupes, & du mépris qu'elles pourroient concevoir pour lui, une si bonne occasion

étant une fois manquée, il n'y avoit plus lieu d'eſpérer de rien faire de conſidérable le reſte de la Campagne, ni qui répondît à ce que le Roi, & Son Eminence s'étoient promis de cette armée : que quand il auroit une retraite à faire, pour laquelle il avoüoit qu'il n'avoit aucune inclination, il ne pouvoit attendre pour la faire, le lendemain ſans péril, & que ne pouvant avoir plutôt des chevaux d'artillerie pour lever le Parc, ce ſeroit accroître la honte, d'y laiſſer le canon & les munitions de guerre qui y étoient.

Qu'après tout, il ſe donnoit peu de batailles à nombre égal, que les moindres avantages de la ſituation des poſtes, & la valeur des troupes, devoient être au moins comptés pour un quart : que ce qui le confirmoit encore plus dans cette réſolution, étoit que le Roi & Son Eminence, quoiqu'ils agiſ-

ſent avec aſſez de circonſpection, ne lui avoient pas fait connoître par toutes les dépêches qu'il en avoit reçûes, que dans cette occaſion, il dût pancher du côté du trop de retenue ; que s'il plaiſoit à Dieu de diſpoſer de l'évenement du combat au déſavantage des François, les ennemis ne pourroient en tirer d'autre profit, que celui de s'aſſurer une Place, dont ils étoient déja en poſſeſſion : que le malheur tomberoit ſur ſa ſeule perſonne : que c'étoit ce qu'il conſidéroit le moins : que remportant la victoire, non-ſeulement il aſſuroit la priſe de Thionville ; mais qu'il ouvroit auſſi de ce côté-là, juſques au Rhin, un paſſage aux armes de Sa Majeſté, & la mettoit par cette conquête, en état de ſoumettre facilement le reſte du Luxembourg.

Ce diſcours fini, M. de Feu-

quiere donna ordre à Saint Aouſt d'envoyer à l'heure même à Metz, un Commiſſaire d'Artillerie pour y faire laiſſer les pieces de batterie, les mortiers, les munitions de guerre qui y étoient arrivées ce jour-là, & pour en amener dix-huit pieces de Campagne, qui y étoient toutes prêtes à marcher, avec le reſte des chevaux d'artillerie haut le pied, afin qu'on pût s'en ſervir à lever l'équipage qui étoit dans le Parc. Il fit avec Choiſy une dépêche à Sa Majeſté, par laquelle ils lui donnoient avis de la venue de Picolomini, & de la réſolution de le combattre, arrêtée entre les autres Officiers & lui. Il écrivit en même tems à M. de Roqueſpine, pour le prier d'envoyer devant Thionville les Officiers tant de Cavalerie que d'Infanterie, qui étoient allés à Metz ſans congé: de lui envoyer auſſi tous les ſol-

dats qui s'y trouveroient, & toute l'eſcorte qui y étoit arrivée de Verdun, pour en amener les munitions de guerre.

Le lendemain ſeptiéme Juin, il monta à cheval dès la pointe du jour : il paſſa par les quartiers pour voir en quel état étoient les troupes, & ſe rendit au poſte avancé ſur le chemin de Luxembourg, où il trouva Meſſieurs de Grancey & de Praſlin, avec la garde de Cavalerie, qui venoit de relever celle de la nuit. Après qu'il ſe fut informé, ſi l'on n'avoit appris aucune nouvelle des ennemis, il alla avec Meſſieurs de Grancey & de Praſlin juſques aux videttes avancées, pour voir ſi les Partis qu'il avoit envoyés la nuit, ne paroîtroient pas. Il arriva un Maréchal des Logis de la Cavalerie Allemande, qui l'aſſura de la marche des ennemis : les trente Maîtres envoyés

par le chemin de Luxembourg, ajouta-t-il, ont été pouſſés ſi bruſquement, qu'ils ont été contraints de ſe jetter dans le Château de Rouſſy.

Feuquiere avoit mis dans ce Château trente Mouſquetaires & trente Cavaliers, pour l'avertir exactement de la venue des ennemis. Ce poſte étoit à mi-chemin de Thionville à Luxembourg; mais ils s'y laiſſerent ſurprendre, ſans qu'ils euſſent rien fait de ce qui leur étoit commandé.

A peine ce Maréchal des Logis eut-il fini ſon rapport, que Feuquiere & ceux qui étoient avec lui, virent un eſcadron de Cravattes, qui faiſoient alte près d'un Village au-delà d'un ruiſſeau, & d'une ravine fort difficile; ce qui empêcha de le pouſſer: ſoupçonnant que les ennemis ne vouluſſent eſſayer d'attirer ſes trou-

pes de ce côté-là, pendant qu'ils défileroient par un autre pour y faire leurs efforts, il donna ordre à la garde de Cavalerie qui étoit dans ce poſte, d'obſerver ce qui ſe paſſeroit, & de lui en donner avis de moment en moment.

Après qu'il eut averti Saint-Paul de donner le même ordre dans ſon quartier, parce que les ennemis pouvoient faire leur attaque de ſon côté auſſi-bien que de l'autre, ou du moins la partager, il retourna au camp. De-là, il alla au quartier de Navarre, qui étoit près du chemin de Luxembourg. Il y trouva tous les Régimens ſous les armes, & y laiſſa le Comte de Grancey.

Il courut au pont de Chevalers, qui étoit au-deſſous de la Ville, & pour avoir par-là communication avec les quartiers qui étoient au-delà de la riviere, il le fit achever.

Pendant

Pendant qu'il faiſoit travailler à ce pont, il manda Moulinet, pour lui faire entendre particulierement ce qu'il devoit faire, avec les troupes qu'il avoit au-delà de l'eau. Sur les neuf heures du matin, Chambord, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Praſlin, qui faiſoit la Charge de Maréchal des Logis de la Cavalerie, vint lui donner avis, que pluſieurs eſcadrons des ennemis paroiſſoient au-delà du côteau, qui étoit vers le quartier de Navarre, où il avoit laiſſé le Comte de Grancey.

Sur cet avis, Feuquiere donna ordre à M. de Praſlin, qui étoit alors près de lui, de s'avancer en diligence, avec toute la Cavalerie, le long de la ligne de ſon quartier, juſqu'à celui de Navarre: de faire avancer trois eſcadrons vers le Comte de Grancey, & de le ſoutenir en cas de

beſoin avec le reſte de la Cavalerie.

C'eſt ici que commença l'action du matin.

Le Marquis de Feuquiere retourna à toute bride au quartier de Navarre. Il commanda à cent Mouſquetaires, qu'il fit ſortir hors des lignes, de gagner à la faveur des hayes & des foſſés, le haut du côteau, où il avoit eû deſſein de faire un Fort. On repouſſa les pelotons détachés des ennemis, qui avoient voulu commencer à s'y loger. Il y laiſſa le Comte de Grancey, avec ordre de s'opiniâtrer à conſerver ce poſte, & lui dit qu'il avoit commandé au Marquis de Praſlin de lui envoyer trois eſcadrons, & de le ſoutenir.

Cela fait, il ſe rendit à l'avenue de Luxembourg, qui lui paroiſſoit l'attaque la plus dangereuſe de ſon camp; parce qu'il

n'avoit encore pû y faire travailler. Il fit monter le Régiment de Beauce juſqu'à la garde de l'Infanterie, qui étoit ſur le haut du chemin, près du quartier de Navarre.

Arrivé à cette avenue, il jugea par le bruit de l'eſcarmouche, qui s'échauffoit du côté de Navarre, qu'il étoit important de le ſoutenir en flanc ſur la gauche; il prit à ce deſſein le Régiment de Beauce, qui s'étoit déja avancé, & ordonna à la Rouſſaye d'aller prendre 300. Maîtres du corps de M. de Praſlin, qui en étoit proche.

La Rouſſaye n'eut pas fait cinq cens pas dans la deſcente de la montagne, que les deux eſcadrons que le Comte de Grancey avoit jettés hors des lignes, pour ſoutenir par la droite l'Infanterie qui eſcarmouchoit, abandonnerent leurs Officiers à la premiere

décharge de quelques ennemis : ſe retirerent à toute bride dans la ligne, & jetterent tellement l'épouvante dans tout le reſte de la Cavalerie rangée en bataille pour les ſoutenir, que le Marquis de Praſlin qui la commandoit, ne put l'empêcher de fuir en confuſion de l'autre côté de la Moſelle, les uns par le pont, les autres à gué & à la nage.

Le Régiment de Navarre, après avoir long-tems réſiſté, & perdu beaucoup d'hommes, ſe voyant abandonné de la Cavalerie, ſe retira au travers d'une futaye, au quartier de Buſſy Rabutin.

Feuquiere averti de ce déſordre, ſe trouvant alors ſans Cavalerie, & voyant que les ennemis pourſuivoient le Régiment de Navarre, ne put que le faire ſoutenir par celui de Beauce. Les ennemis arrêtés, Navarre ſe re-

tira facilement, juſqu'à ce qu'un de leurs eſcadrons prenant ſur la droite de Beauce, le chargea en flanc ; de ſorte qu'il l'auroit défait, & ſeroit entré auſſi-tôt qu'eux dans le quartier de Buſſy Rabutin, ſi Feuquiere avec quinze ou vingt Gentilshommes Volontaires ne l'eût arrêté. Il les chargea pluſieurs fois l'épée à la main, & ſe mêla parmi eux. Par-là il donna, tant au Régiment de Navarre, qu'à celui de Beauce, & de Rabutin qui n'avoit eû aucune part à cette action, le tems de ſe retirer au quartier de Saint Paul, qui étoit en bataille, & qui arrêta ſept ou huit autres eſcadrons.

Buſſy Rabutin marque dans ſes Mémoires, qu'il a fait tirer ſur le Régiment de Navarre, le prenant pour ennemi. On doit conclure de là, que ce Régiment ſe retiroit en bon ordre.

Dans cette occaſion, le Baron de Crequi Berneuil fut bleſſé de deux coups de piſtolet : M. de Nabécourt le fut d'un coup de piſtolet, & de deux coups d'épée au travers du corps, & laiſſé pour mort ; la Vergne, premier Capitaine de Navarre, le fut auſſi de pluſieurs coups de piſtolet, & pris à la derniere charge, en voulant dégager ſon Général ; le Chevalier de Tonnerre ayant couru à la garde avancée du quartier des Gendarmes, pour les mener au combat, fut encore pris en voulant le rejoindre.

M. de Feuquiere, dans le déſordre où l'avoit mis la fuite de la Cavalerie, joignit les Régimens qu'il venoit de ſauver, à ceux de du Pleſſis-Praſlin & de Kolhaſſe, Infanterie, de Streffe & Kaltoffe, Cavalerie Allemande qui étoient en bataille dans le quartier de Saint Paul ; il les laiſ-

ſa ſous la conduite de Saint Paul, pour les amener au quartier général. Il prit le devant, afin de pourvoir à ce qu'il convenoit de faire. En paſſant par Terver où étoient les Régimens de Rambures, de Saint Luc & d'Effiat, Infanterie, il les mena avec lui & les mit en bataille au-delà du ruiſſeau, les deux premiers entre le quartier général & le Parc d'artillerie, & le dernier dans le Parc. Il laiſſa à Terver à la tête du quartier, les quatre Compagnies de Gendarmes, pour obſerver la contenance des ennemis.

C'eſt ainſi que finit l'affaire du matin, peu conſidérable pour la perte des hommes; mais déciſive pour le ſecours de la Place & la levée du ſiége. On étoit en peine de ce qu'étoit devenu le Comte de Grancey.

Feuquiere en arrivant au Parc,

dit à Saint Aouſt & à Choiſy, qu'il étoit d'avis de paſſer la Moſelle : que pour cela, il falloit lever le Parc le plus diligemment qu'il ſe pourroit. Saint Aouſt lui répondit que les chevaux d'artillerie qu'il avoit mandé qu'on fit venir de Metz, avec les petites pieces, s'en étoient retournés à la vûe des fuyards qu'ils avoient rencontrés à une demie lieue du camp : qu'auſſi-tôt qu'il l'avoit ſçû, il avoit envoyé un Commiſſaire à toute bride, pour les faire revenir ; de maniere qu'il ne perdoit pas l'eſpérance de les avoir bientôt : que cependant, avec ce qu'il avoit de chevaux, il feroit toute diligence poſſible, pour lever le Parc.

Cet ordre donné, le Marquis de Feuquiere, en attendant le reſte des troupes conduites par Saint Paul, alla avec Choiſy juſqu'au pont de batteaux, pour

voir s'il n'y manquoit rien.

Etant ſur le pont, il écrivit à M. de Rocqueſpine, pour donner avis du déſordre qui venoit d'arriver. Dans la vûe de diminuer l'étonnement, il diminua ce déſordre. Il le prioit de lui renvoyer de Metz tous les fuyards, par le côté qui eſt au-delà de la Moſelle, où il alloit prendre ſon poſte.

A peine eut-il écrit cette lettre, que regardant de l'autre côté de la riviere, il fut ſurpris de voir que toute la Cavalerie, au lieu de tenir ferme, comme elle avoit commencé à le faire, pour s'oppoſer aux ennemis, s'ils tentoient de paſſer la Moſelle, marchoit vers le pont qui étoit au-deſſus.

A l'inſtant il remonta à cheval, & alla à toute bride au devant d'elle, pour l'obliger à reprendre ſes poſtes. Si-tôt qu'il eut re-

joint le Marquis de Praſlin, il fit à ce deſſein tourner tête à ces troupes ; mais il n'eut pas fait mille pas, que des Coureurs qu'il avoit envoyés pour reconnoître ſi les ennemis s'étoient ſaiſis du pont, en amenerent huit ou dix au Marquis de Praſlin. Tous ces priſonniers dirent que Picolomini s'étoit aſſuré du pont, avec Infanterie & Cavalerie ; qu'il y étoit en perſonne, & qu'il étoit bien difficile de le reprendre. Ce fait étoit véritable.

Cet accident fut ce qui embarraſſa le plus le Marquis de Feuquiere dans ſon malheur. Par-là, tout moyen de retraite lui étoit ôté, il ne dépendoit plus de lui de combattre ou de ne combattre pas ; il jugea qu'il n'y avoit plus lieu de faire paſſer ſon armée de ce côté-là, mais qu'il devoit plutôt en retirer ſa Cavalerie. Laiſſant ce ſoin au Marquis

de Praſlin, il retourna au champ de bataille avec la même diligence qu'il en étoit venu.

Il dit à Choiſy qu'il rencontra à l'entrée du pont de batteaux, la néceſſité où il ſe trouvoit de changer la réſolution qu'il avoit priſe de paſſer l'eau. Il ordonna à des Routiers, à qui dès le jour de ſon arrivée, il avoit confié la garde du pont de Richemont, de s'y tranſporter en diligence : d'y arrêter les fuyards, & de faire ranger au-delà les bagages de l'armée, afin qu'ils ne cauſaſſent point d'embarras dans la retraite, ſi elle pouvoit ſe faire.

Saint Paul, Choiſy & Grancey vinrent au-devant de Feuquiere; qui continuoit ſon chemin. Les deux premiers lui firent le récit de leur retraite. Le dernier qu'il n'avoit pas vû depuis ce qui s'étoit paſſé le matin, lui demanda

ce que le Marquis de Praſlin diſoit de la Cavalerie, & s'il ne l'excuſoit pas. M. de Feuquiere lui répondit, que le Marquis de Praſlin lui en avoit demandé juſtice, & lui avoit dit, que ſi le Roi ne faiſoit punir ceux qu'il lui nommeroit, il lui remettroit ſa Charge. Le Comte de Grancey lui dit la même choſe; mais avec des termes qui faiſoient penſer qu'il en demandoit une juſtice préſente. Feuquiere, pour ne penſer que de ce qui étoit plus preſſant, changea de diſcours, & lui repartit, qu'il lui paroiſſoit que les ennemis ne vouloient pas lui en donner le tems. Arrivé au Parc, il y vit que Saint Aouſt achevoit d'en faire ſortir les pieces.

Pendant le tems que le Marquis de Feuquiere employa à rallier au quartier général les trou-

pes diſperſées par le premier déſordre, les ennemis eurent celui d'attendre le reſte de leur armée. Au premier combat, ils n'avoient que leur avant-garde : ils en avoient formé une ligne, qui s'étendoit depuis la Ville juſques à la montagne. A meſure que leurs troupes arrivoient, ils les mettoient en bataille, & elles ſe trouverent plutôt en état de recommencer le combat, que M. de Feuquiere ne le fut de pouvoir ſe retirer.

L'autre côté de la riviere, par la perte du pont, n'étoit pas plus sûr pour lui. Il ne crut pas dans cette ſituation devoir avec des troupes étonnées entreprendre une retraite, en préſence d'un ennemi beaucoup plus fort que lui, & enflé de ſon bonheur dans l'affaire du matin. Il jugea qu'il y auroit moins de péril à attendre dans un poſte

avantageux un combat général, que de s'expoſer à être défait ſans combattre, comme il arrive ordinairement en de ſemblables retraites. Il avoit devant lui un ruiſſeau fort difficile à paſſer : à ſa droite, la Moſelle & un Château : à ſa gauche, le Parc bien retranché.

Il jugea encore qu'il étoit vraiſemblable, que les ennemis le voyant dans un poſte ſi avantageux, attendre de pied ferme, ne l'y attaqueroient pas : qu'ils lui laiſſeroient gagner la nuit ; & qu'alors, & à la faveur des défilés à paſſer juſques au pont de Richemont, il pourroit faire plus ſûrement ſa retraite, que s'il entreprenoit de la faire pendant le jour. Il ſçavoit que le nom ſeul de retraite inſpire de la hardieſſe à ceux qui attaquent, & de la crainte à ceux qui ſe retirent.

Après ces réflexions, M. de Feuquiere n'eut pas beaucoup de tems pour délibérer. A ſon retour du Parc, il alla au-devant de la Cavalerie, qui avoit repaſſé le pont, pour la mettre en bataille. A peine eut-il commencé à donner ſes ordres, que la Becherelle lui amena un Gendarme, qui lui donnoit avis que l'armée ennemie marchoit à lui, que les Coureurs étoient déja ſi avancés, qu'ils commençoient à eſcarmoucher, & que le Commandant le prioit de lui faire ſçavoir ce qu'il avoit à faire. Feuquiere manda à ce Commandant de ſe retirer lentement au champ de bataille, à proportion que les ennemis s'approchoient, & qu'il laiſsât derriere trente ou quarante Gendarmes pour obſerver.

C'étoit le petit corps qu'il avoit laiſſé à Terver, pour être averti de ce que feroient les ennemis.

Avant qu'il donnât ſes derniers ordres, il alla tout le long de la ligne de circonvallation, pour reconnoître s'il y avoit aſſez d'ouverture, pour rendre la communication libre d'un côté à l'autre. Elle étoit néceſſaire, parce que l'eſpace qui étoit entre la ligne & le ruiſſeau, n'étoit pas capable de contenir, ſans confuſion, toute la Cavalerie avec l'Infanterie. Il reconnut que la communication étoit facile.

La Becherelle vint lui donner avis, que les ennemis alloient lui tomber ſur les bras. Il le renvoya avec les Maréchaux de Camp, chacun à leur poſte, pour achever de mettre l'Infanterie en bataille ſur le bord du ruiſſeau : il ordonna que pendant qu'il acheveroit avec le Marquis de Praſlin d'y mettre la Cavalerie, on laiſsât pour ne point perdre de tems, & pour éviter

éviter la confuſion, qu'il y auroit à reprendre ſon rang ſelon ſon ancienneté, les Régimens dans l'ordre où ils ſe trouveroient. Ils étoient récemment arrivés des differens quartiers où ils étoient campés avant le premier combat.

Il plaça une partie de la Cavalerie dans la ligne : il porta l'autre, avec les Carabiniers du vieux Corps, près du Parc, à la gauche du ruiſſeau, pour lui faire tête. Comme il craignoit d'être pris là en flanc, il plaça à la droite, les Gendarmes avec les Allemands de Streffe & de Kaltoffe, pour ſoutenir Picardie.

C'eſt ici que commence l'action de l'après-midi.

L'ordre dont on vient de parler n'eut pas ſi-tôt été donné, que les ennemis commencerent le combat, entre quatre & cinq heures du ſoir, par l'attaque de notre aîle

gauche, du côté du Parc. Les deux bataillons qui la firent, avoient à leur tête cinq petites pieces, qu'ils faiſoient tirer en marchant. Le Régiment d'Effiat étoit dans le Parc; celui de Kolhaſſe bordoit le Parc, près du ruiſſeau: celui de Rambures étoit un peu ſur la droite. Ils firent leur décharge ſi à propos, qu'ils contraignirent les ennemis, après une perte conſidérable, d'abandonner leurs canons.

Pendant cette premiere charge, le Marquis de Feuquiere vit quelques eſcadrons ennemis, qui filoient ſur la gauche, par derriere le Parc. Il craignit que ce ne fût pour attaquer le flanc de ſa gauche, le long du ruiſſeau, où il avoit placé trois eſcadrons, & les Carabiniers. Il ordonna au Marquis de Praſlin qui s'étoit avancé avec lui pour voir cette premiere attaque, d'envoyer du Moulinet

avec ſon Régiment, pour ſoutenir ce poſte-là. Le Marquis de Praſlin, en le quittant pour aller donner cet ordre, lui dit que toute la Cavalerie étoit au déſeſpoir de la faute qu'elle avoit faite au combat du matin, & qu'il ſe tînt pour aſſurer qu'elle la répareroit à celui-ci.

Pluſieurs Officiers vinrent eux-mêmes le lui marquer. Il leur répondit qu'il ne doutoit pas de leur bonne volonté, & qu'avant que la journée finît, il trouveroit occaſion de la faire connoître, & les pria d'y apporter tous leurs ſoins.

Lorſque les deux bataillons ennemis, qui avoient fait la premiere attaque, eurent été repouſſés, deux autres vinrent juſques ſur le bord du ruiſſeau raffraîchir le combat. Ils ſe ſervirent de quelques autres pieces de canon, qui étoient ſur leur gauche. Mais

ils furent reçus cette ſeconde fois avec plus de vigueur encore que les autres ne l'avoient été la premiere, & contraints après leur décharge de ſe retirer, comme les premiers l'avoient fait.

Dans ces circonſtances, Saint Aouſt eſpérant que ce déſordre pourroit avoir de plus grandes ſuites, vint au bord du ruiſſeau. Il dit à Feuquiere ce qu'il penſoit de ce commencement, & lui propoſa de faire avancer les petites pieces. Ce ſentiment fut approuvé. Saint Aouſt retourna en diligence pour les amener.

Pendant ces deux charges, toute l'armée des ennemis s'avançant toujours, ſe mit en bataille de front vis-à-vis du ruiſſeau : ils jetterent ſur leurs aîles des corps ſéparés, pour attaquer en même tems de toute part.

M. de Feuquiere qui prévit que ce dernier effort décideroit de la

journée, rétablit, autant qu'il le pouvoit, l'Infanterie, après les deux attaques qu'elle avoit repouſſées: il ordonna à la Cavalerie, qui étoit vis-à-vis des intervalles de l'Infanterie, & derriere elle, de la ſoutenir, & ſe mit à la tête de la principale attaque, qui étoit au milieu de la bataille. Placé là, il crut qu'il ſeroit plus à portée de donner promptement les ordres néceſſaires; & que par ſa préſence, il augmenteroit la hardieſſe & le courage de ſes ſoldats.

Cette troiſiéme attaque fut ſi opiniâtre de part & d'autre, pendant une heure que dura un feu continuel, qu'on ne pouvoit plus ſe connoître. Le vent pouſſoit la fumée contre nous. Mais enfin nos ſoldats affoiblis par un combat ſi long, ſans qu'ils euſſent pû être raffraîchis, commencerent malgré leurs Officiers à s'éloigner

du bord du ruiſſeau, où la plûpart étoient à couvert. Les ennemis ne perdirent pas un moment : ils s'en ſaiſirent, & le firent paſſer en divers endroits par leur Cavalerie & par leur Infanterie. Ils défiloient en déſordre, les uns après les autres dans l'eau & dans la boue ; l'Infanterie juſqu'au-deſſus de la ceinture, la Cavalerie avec plus de peine encore, parce que les bords de ce ruiſſeau étoient élevés.

Le Marquis de Feuquiere qui avoit alors à ſa droite un eſcadron de Gendarmes, près d'un endroit par où l'Infanterie ennemie avoit commencé à paſſer, ſe mit à leur tête : il eſſaya d'en encourager les Cavaliers, & les mena à la charge ; mais n'étant éloigné que de la portée du piſtolet des ennemis, qui étoient au-delà du ruiſſeau, pour ſoutenir ceux des leurs qui étoient paſſés,

& qui s'y rejettoient en désordre, il essuya leur décharge de près, & sa troupe au lieu de se mêler parmi eux, comme il le lui avoit commandé, se contenta de faire sa décharge, & tournant à gauche elle le laissa seul au milieu des ennemis. Il y reçut au bras droit deux coups de mousquets : le premier au-dessus du poignet, le second peu après au-dessus du coude qui lui fracassa le bras.

Voulant malgré ses blessures, faire retourner les Gendarmes à la charge, comme il les vit fort ébranlés, crainte qu'en se retirant il ne leur donnât lieu de prendre la fuite, se porta à leur tête : leur découvrant son bras cassé, & tout ensanglanté, il leur dit : *Puisque la perte de votre Général ne vous touche pas, & que vous voulez l'abandonner, combattez au moins pour votre honneur & le service du Roi; ne perdez pas par votre*

lâcheté, une Victoire que vous remporterez aujourd'hui ſi facilement.

Paroles remarquables d'un Général, qui dans une pareille ſituation veut encore faire enviſager la Victoire. C'eſt qu'il auroit été facile de renverſer tout ce qui avoit paſſé le ruiſſeau ; mais ni les paroles, ni ſon exemple ne purent les retenir. Un de ſes Chirurgiens qu'on étoit allé chercher, lui dit que s'il ne ſe faiſoit promptement lier le bras, il alloit tomber en ſyncope.

Quoiqu'il fût ſi foible qu'il falloit le ſoutenir à cheval, & qu'on lui repréſentât qu'il devoit au moins donner au Chirurgien le tems d'arrêter le ſang qui couloit de ſes bleſſures, il ne voulut point quitter ce poſte, qu'il n'y eût fait venir un Officier Général, pour le maintenir, & manda le Comte de Grancey : mais Grancey s'en excuſa, par rapport au déſordre qui

qui étoit, disoit-il, survenu à son Poste, ajoutant qu'il avoit été contraint de donner des coups de plat d'épée à des Officiers de Cavalerie, pour les faire aller à la charge.

Grancey avoit le Parc sur sa gauche à 50 pas de lui. Deux Bataillons ennemis qui s'étoient logés dans le fossé, & qui avoient attaqué le Parc par les deux faces qui regardoient leur côté, le forcerent. Il fut contraint par la multitude des fuyards de se retirer, sans qu'il eût pû les rallier.

A la faveur de quatre piéces que Saint-Aoust avoit fait avancer, le Marquis de Praslin chargea les Ennemis à la tête de deux Escadrons de son Régiment, qui étoient les seuls qui l'eussent suivi. Il fut abandonné dans la mêlée, & donna dans toutes les occasions des preuves d'une grande valeur. Chambord y fut pris.

Du Moulinet alla à la charge, juſqu'à ce qu'il fut bleſſé à mort ; ſon Régiment fit très-bien. Du Hamel, Capitaine & Major, fut bleſſé & pris.

S. Paul, par une décharge du Régiment de Praſlin, arrêta les Ennemis, & ſe mit à la tête de S. Agnan, Cavalerie, pour le mener à la charge. Il ne fut ſuivi que de huit ou dix Cavaliers, avec le Lieutenant de la Meſtre de Camp.

Un Gentilhomme voulut lui perſuader de ſe retirer ; *Non, non,* lui répondit-il, *je n'en ferai rien ; c'en eſt fait, je ne ſçaurois faillir en ſuivant le chemin que m'a montré mon Général.* (Il le croyoit mort.) Se jettant au milieu des Ennemis, il fut tué en combattant.

Pluſieurs Volontaires, entr'autres le ſecond & le troiſiéme fils de M. de Feuquiere ſe diſtinguerent là.

Saint-Aouſt, malgré ce dernier déſordre, tint ferme auprès de ſon Canon, avec quelques Officiers d'Artillerie & les Carabiniers, qui ſoutinrent le combat, juſqu'à ce que la déroute les entraînât comme les autres. Il fut pris en combattant avec du Pin & Maubuiſſon; & eut l'adreſſe de ſe ſauver.

Le Marquis de Feuquiere, à qui la foibleſſe ne permettoit plus d'agir, ne put qu'ordonner à quelques Officiers, que l'on ſe ralliât au Pont de Richemont, pour faciliter à ce qui pouvoit échaper de l'Infanterie, le moyen de ſe joindre à eux; trois mille hommes reſtés de l'Infanterie paſſerent ce Pont, & de-là, à la faveur de la nuit, ſe retirerent à Metz.

La Varenne, Capitaine au Régiment de Praſlin, ſe retirant avec quelques Officiers & Soldats, touché de la ſituation du

Marquis de Feuquiere, voulut demeurer auprès de lui, pour lui aider à ſe retirer. Il lui dit qu'il n'étoit, ni en état, ni dans la volonté de le faire, & qu'il eût ſeulement à gagner le Pont de Richemont, où il avoit donné ordre de ſe rallier.

Dans le moment, les Ennemis aborderent de tous côtés. Il étoit alors à pied, ſoutenu ſous les bras. Un de leurs Eſcadrons fondit ſur lui. Il fut pris & porté à Thionville dans un drap, comme mort.

Il avoit prié M. Arnauld, (connu depuis ſous le nom de l'Abbé Arnauld, frere aîné de M. le Marquis de Pomponne, Miniſtre d'Etat,) d'aller lui faire préparer un batteau, pour être tranſporté plus commodément. M. Arnauld n'en trouva point, & à ſon retour, le voyant au milieu des Ennemis, il ſe retira.

Ce n'eſt donc pas le chagrin, ni le mépris de la vie, ni le faux honneur de mourir ſur le champ de Bataille, qui lui a fait refuſer le ſecours offert par la Varenne: on a mal interprété ce refus, en ajoûtant qu'il avoit dit, qu'*il valoit autant y mourir, qu'un peu plus loin.* C'eſt qu'il eſpéroit trouver une voiture plus douce que celle du cheval.

» Le Maréchal de Châtillon, » dit le Vaſſeur avec le Public, » eut le commandement du Corps » de Troupes qui devoient camper près de Méziéres & de Sedan, pour accourir à celle des » deux Armées de la Meilleraie » & de Feuquiere, qui en auroit » beſoin. On dit que chagrin de » ſe voir dégradé en quelque maniere, après avoir eu deux fois » le commandement de la principale Armée de France, il vit » avec plaiſir l'embarras de Feu-

» quiere devant Thionville, & » que dans le deſſein de remplir » ſa placé, il ne ſe hâta point » trop d'accourir à ſon ſecours, » lorſque Picolomini s'avança » pour l'obliger à lever le Siége.

» On dit dans le monde, rap- » porte-t'il ailleurs, qu'il n'étoit » pas fâché de la diſgrace arrivée » à Feuquiere ; & que devant ſou- » haiter pour ſon intérêt & ſa ré- » putation, que le mauvais ſuccès » du Siége de Thionville, fît ou- » blier celui de S. Omer, il ne ſe » preſſa point de marcher au-de- » vant de Picolomini, quoique » ſon Armée fût deſtinée à obſer- » ver la marche des Impériaux, & » à traverſer leurs deſſeins.

» Sa lettre, ajoute-t'il encore, » écrite le 10 Juin au Secretaire » d'Etat, (M. Deſnoyers) ſem- » ble confirmer ce ſoupçon, en » feignant de ne rien ſçavoir de » l'affaire de Thionville, arrivée

» trois jours auparavant; ce qui » eſt difficile à croire. Il affecte » de ſe diſculper par avance de » ce qu'on lui reproche dans la » ſuite.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'informé que Picolomini aſſembloit une Armée, il ſe porta à Vervins & à Guiſe, ſans aucune utilité pour le Siége de Hédin. Cette fauſſe démarche laiſſa le chemin libre pour ſecourir Thionville: elle rendit malheureuſe une entrepriſe qui auroit pû devenir utile & glorieuſe.

S'il ſe fût joint au Marquis de Feuquiere, comme il le pouvoit & le devoit, il eſt vrai-ſemblable que les Ennemis n'auroient jamais hazardé de ſecourir cette Place, ou que s'ils euſſent oſé l'entreprendre, ils auroient été battus. S'il ſe fût mis ſeulement en diſpoſition de former le moindre obſtacle à leur marche, il les au-

roit arrêtés. Ce retardement n'eût-il été que de deux jours, auroit mis M. de Feuquiere plus en état de les bien recevoir.

Feuquiere ſeul, avec ſi peu de troupes, ne pouvoit empêcher que Picolomini, qui avoit une Armée de 25 à 30000 hommes, ne ſecourût Thionville; mais ce ſecours n'auroit pas pour cela, ſi on l'eût jugé à propos, empêché d'en faire dans la ſuite le Siége avec de plus grandes forces. Feuquiere en avoit fait les préparatifs. La conquête qui n'en étoit que retardée, étoit réſervée à M. le Prince. Picolomini ne s'en ſeroit pas moins trouvé dans la néceſſité de ſe tenir à portée de pouvoir s'y oppoſer. Ainſi la Cour étoit parvenue à la diverſion qu'elle s'étoit propoſée.

Auſſi M. Deſnoyers dans ſes Lettres juſtifie-t'il la conduite de M. de Feuquiere, & des Trou-

pes du Roi, qui dans cette action ont fait leur devoir. Par celle du 11 Juin, écrite au Maréchal de Châtillon, il marque en ces termes » que les Régimens de » Navarre, de Vibray & de Per- » che plierent après une longue » & opiniâtre réſiſtance. Cela ne » fût point arrivé, ſi la Cavale- » rie eût bien fait. Les Ennemis » profitant de l'occaſion jetterent » autant de ſecours qu'ils voulu- » rent dans Thionville.... Sur les » cinq heures du ſoir.... le choc » recommença. Notre Infante- » rie fit des miracles; mais la » Cavalerie ne ſe comporta pas » mieux que le matin. M. de Feu- » quiere, avec beaucoup de bra- » ves Officiers..... juſqu'à la fin » du combat, tenoit bravement » tête aux Ennemis; mais dès qu'il » fut bleſſé au bras, tout fut mis » en déroute. M. de Medavi » (Grancey), qui s'eſt retiré à

» Metz, nous écrit cette déplora-
» ble nouvelle. Nous avons perdu
» peu de Cavalerie par ſa lâcheté,
» & beaucoup d'Infanterie par ſa
» valeur.

Le Vaſſeur dit que » le Roi
» voulut qu'on fît des informa-
» tions ſécrettes, & qu'il fit caſſer
» des Officiers & des Compa-
» gnies entieres de Cavalerie.
Pour le Marquis de Feuquiere, il répondit juſqu'à la mort, qu'ayant toujours combattu à la tête, il n'étoit pas en état de rendre compte de ce qui s'étoit paſſé derriere lui.

Les raiſons ſi clairement expliquées dans le Conſeil de Guerre, tenu la nuit avant le combat, répondent par avance à l'objection de Buſſy-Rabutin. Inutilement Sirotte, Officier de Cavalerie, qui ſervoit alors ſous le Maréchal de Châtillon, a-t'il eſſayé dans ſes Mémoires de diſ-

culper la Cavalerie. Ce qu'il y dit du Pont placé trop près de la Ville, eſt abſurde & faux.

Le Roi étant à Sainte-Menehould, dit aux fils de Feuquiere, qui y étoient venus de Verdun, pour ſaluer S. M. *Mandez à votre pere, que je ſuis très-ſatisfait de ſa conduite, & que je ſçais comme il a fait en cette occaſion tout ce que pouvoit un homme d'honneur.* S. E. prit enſuite la parole, & dit, que *l'on ne devoit pas attendre autre choſe d'eux.*

Les Ennemis demanderent d'abord cent mille écus pour la rançon de M. de Feuquiere : ils propoſerent enſuite de l'échanger avec trois autres Officiers de conſidération : enfin la condition fut que le Roi rendroit Equenfort, Général de Bataille, & que Feuquiere, pour le ſurplus de ſa rançon, fourniroit la ſomme de quinze mille Riſdales.

Comme il n'y avoit point, ſuivant l'avis des Médecins, d'autre moyen pour avancer ſa guériſon, que celui de le tranſporter à Metz, on offrit pour ôtage deux de ſes fils.

Mais il ſemble que les Ennemis n'étoient pas dans la réſolution de lui accorder la liberté. Le Baron de Soyer, par une de ſes lettres au Comte de Pas, du premier Mars 1640, paroît le confirmer. Il dit entre autres choſes: » Quand vous conſidererez que » ma parole n'eſt pas ſouveraine, » mais dépend d'un Souverain, » duquel l'aveu eſt néceſſaire pour » tirer hors de ſes Etats un Géné» ral d'Armée tel que M. de Feu» quiere, vous m'accuſeriez de » ne pas bien ſçavoir mon métier, » ſi je ne faiſois fléchir ma parole » ſous la volonté de mes Supé» rieurs. «

Le Marquis de Feuquiere avoit

été employé, comme on l'a dit, à des négociations importantes. Il conſervoit toujours des liaiſons avec les Suédois & pluſieurs Princes en Allemagne. C'eſt-là vrai-ſemblablement la principale raiſon qui faiſoit naître ces difficultés.

Vers le milieu de Décembre, lorſqu'on ſe flattoit le plus du recouvrement de ſa ſanté, ſes douleurs augmenterent tout-à-coup à l'excès, & continuerent juſqu'au 13 de Mars, qu'elles l'emporterent, après avoir donné toutes les marques poſſibles de la plus rare conſtance.

La Marquiſe de Feuquiere ſa femme, qui avoit eu permiſſion de l'aller joindre, lui rendit les derniers devoirs. On lui refuſa le corps de ſon mari, qui ne fut tiré de cette Place, & porté à Verdun, que lorſque M. le Prince ſe fut rendu maître de Thionville.

Ainſi ſe vérifia ce qu'avoit dit le Marquis de Feuquiere, que le riſque de la Bataille ne regarderoit que ſa perſonne : que le gain en ſeroit avantageux pour le ſervice du Roi, & que la perte ne lui feroit d'autre préjudice que celui de ne pas prendre Thionville.

En effet Picolomini ne fit d'autre conquête que celle de Sancy, petit poſte aux environs, occupé par 50 hommes. Il ſe porta de-là ſur les frontieres de Champagne, où il entreprit le Siége de Mouzon, qu'on lui fit lever.

M. de Feuquiere, après ſon malheur, avoit prié ſes amis de ne pas s'amuſer à le défendre à la Cour, & il n'en avoit pas beſoin. Le Roi lui rendit toujours juſtice, & dit en paſſant à Feuquiere : *Le pauvre Feuquiere ſongeoit plus à faire la Guerre, qu'à accommoder ſa maiſon.*

D'Anne Arnauld, ſœur du Meſtre de Camp Général des Carabins, qu'il avoit épouſée, il laiſſa cinq fils. Le Roi donna à l'aîné, qui n'avoit encore que vingt-deux ans, le Gouvernement de Verdun. Il eſt mort Lieutenant Général des Armées du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, &c. auſſi diſtingué par les négociations que par les armes.

Outre Antoine de Pas, (M. de Feuquiere, Auteur des Mémoires, & à l'occaſion duquel on s'eſt étendu ſur la Maiſon de Pas) Iſaac ſon pere, eut d'Anne-Louiſe de Grammont, François de Pas, Marquis de Rébénac, Lieutenant Général du Bearn & de Navarre, Ambaſſadeur en Eſpagne, &c. Charles, Officier aux Gardes : Henri, Chevalier de Malthe, & Capitaine de Vaiſſeau : Jules de Pas, Comte de Feuquiere, Colonel du Régi-

ment qui en portoit le nom ; Lieutenant Général des Province & Evêché de Toul : Philbert Evêque d'Agde, & Simon, Capitaine de Vaiſſeau du Roi.

De cette nombreuſe Famille, il ne reſte par mâles que Jules de Pas, & le Comte de Pas, ſon couſin Germain, Gouverneur de Monçon en Arragon, tous deux fort avancés en âge, & ſans poſtérité.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE
M. LE MARQUIS
DE FEUQUIERE.
PREMIERE PARTIE.

DESSEIN ET DIVISION de cet Ouvrage.

I. QUOIQUE la plus grande partie de la Nobleſſe Françoiſe ne choiſiſſe point d'autre profeſſion que celle des Armes ; cependant cet illuſtre métier n'a encore été exercé par perſonne, qui ait voulu dans ſes tems de loiſir ſe donner la peine d'écrire ſur cette matiere, & de voir s'il ſeroit poſſible de tracer des régles certaines de théorie ſur la guer-

re, qui fuſſent capables d'ouvrir l'eſprit d'un jeune homme, avant qu'il fût en âge d'entrer dans le ſervice, & qui puſſent le mettre en état de ſçavoir la guerre en moins d'années qu'il n'y en faut employer.

Le loiſir forcé, dans lequel je me ſuis trouvé après plus de quarante années de ſervice, m'a donné la vûë d'eſſayer de faire profiter mon fils de mes réflexions, & du tems que j'ai inutilement employé pour mon élevation.

J'ai ſenti par mon expérience, qu'un jeune homme dans ſes premieres Campagnes, ſoit par inapplication, ſoit par manque de pénetration, voit faire aux Géneraux, ſous leſquels il ſert, bien des mouvemens dont il ignore les raiſons. Sur ce fondement, j'ai crû que celui qui ſçavoit la guerre par théorie, pourroit être plus en état de réduire cette théorie en pratique, que celui qui ignoreroit cette premiere partie; que par conſequent il pénetreroit plus facilement, quelles ſont & quelles doivent être les véritables raiſons de ce qu'il voit faire, & que ſçachant

quelles ſont les differentes manieres de faire les mouvemens & les opérations de guerre par rapport aux differentes raiſons & vûes de faire ces mouvemens & opérations, il pourroit en moins de tems qu'un autre jeune homme, qui n'auroit aucune connoiſſance de toute cette théorie, réduire en pratique ce qu'il auroit appris par l'étude, & être porté à une élevation plus prompte, & cependant méritée.

II. Je me propoſe donc de donner à ce fils, que je veux inſtruire avant qu'il ſoit en âge de ſervir, premierement une idée génerale des Etats de l'Europe, & des differens caracteres de ceux qui gouvernent ces Etats, ſoit Princes, ſoit Républiques.

Je dirai enſuite quel eſt le caractere du Prince paiſible ou ambitieux: quel doit être celui d'un Géneral: quelles ſont les fonctions de tous les Officiers Géneraux, & le détail d'une Armée, ſans deſcendre pourtant juſqu'aux devoirs des Officiers particuliers, parce que pour peu que mon fils ait d'application au métier de la

guerre, le tems que je veux qu'il paſſe dans les emplois ſubalternes, ſuffira pour ſon inſtruction. Je lui parlerai enſuite de toutes les differentes eſpeces de guerre, & de la maniere de les faire, ou de les ſoutenir.

Enfin je lui ouvrirai l'eſprit ſur toutes les differentes opérations de guerre, & ſur la maniere de les faire ou de les ſoutenir, afin que cette théorie le rende en peu de tems capable d'une exacte & prévoyante pratique, & le puiſſe plus promtement pouſſer aux emplois géneraux.

REMARQUES

Sur cette diviſion de l'Ouvrage.

Après avoir, pour l'inſtruction ſeule de mon fils, compoſé ces Mémoires, qui contiennent les maximes ſur la guerre, & que mon deſſein eſt de lui faire lire ſoigneuſement, avant qu'il ſoit en âge d'entrer dans le ſervice, pour qu'il en faſſe une étude ſérieuſe; j'ai crû devoir encore joindre à ce Traité, des remarques dans

le même ordre de Chapitres que les Mémoires, dans leſquelles, pour appuyer mes maximes, je rapporterai ſans déguiſement, ſur la matiere de ces Chapitres, tous les exemples bons ou mauvais des choſes, dont j'aurai été témoin oculaire, ou qui ſe ſont paſſées de mon tems, afin de faire plus aiſément ſentir à mon fils, que les ſuccès heureux ou malheureux n'ont eu leurs véritables cauſes que dans l'obſervation, ou la négligence des maximes que je lui ai propoſées pour la guerre; ou que les évenemens les plus conſidérables ſont émanés de raiſons bien differentes de celles qui ont paru au Public.

Et comme je ne puis pas louer que je ne blâme, mon deſſein n'eſt pas de remettre ces remarques entre les mains de mon fils que je ne le ſente capable de n'en pas faire un mauvais uſage à l'égard des vivans, qui ſe trouvent blâmés.

Que ſi la mort me prévient, avant qu'il ait atteint cet âge de diſcrétion néceſſaire pour ſçavoir apprendre à ſe taire, je me flatte que ma mémoire n'en ſera pas blâmée par les honnêtes

gens, & qu'ils me rendront juſtice ſur mon unique vûe de l'éducation de mon fils, qui eſt d'en faire un homme de guerre ; puiſqu'ils ne trouveront rien dans ces réflexions qui ne ſoit véritable, & qui n'ait été connu des perſonnes éclairées, dans le tems que les fautes que je remarque, ont été faites, ou que les évenemens, dont je dis les véritables cauſes, ſont arrivés.

Je garderai dans ces remarques le même ordre qui ſe trouve dans les Mémoires, où j'ai eu en vûe de conduire mon fils à la connoiſſance de la théorie de la guerre, par une ſuite des opérations qui peuvent arriver dans le cours d'une Campagne. Ainſi je n'ai point de réflexions à faire ſur cet ordre que j'ai tenu.

J'avertirai ſeulement ici, que dans ces remarques je me ſuis quelquefois un peu étendu ſur des matieres, qui ne ſont pas purement de Guerre ; mais je m'y ſuis trouvé engagé, par ce qu'elles en ont indirectement été la ſource & l'origine. Il ſe trouvera même des endroits, où je dirai des choſes que j'aurai déja dites : mais

c'eſt que je l'aurai crû néceſſaire par rapport à la matiere du Chapitre, qui aura eu beſoin de répetition pour l'application des maximes, & pour l'intelligence de la matiere de ce Chapitre, differente de celle où j'aurai parlé du même fait, mais ſur un ſujet different.

CHAPITRE I.

Diſtinction des Etats de l'Europe.

JE me contenterai de dire ſur ce ſujet, que tous les Etats de l'Europe ſont gouvernés, ou par un Prince Souverain, ou par un Corps qui s'appelle République; & qu'également tous les Souverains ſont ſuſceptibles d'ambition & du deſir de la grandeur, ou de l'amour du repos & de la tranquillité.

Voilà l'idée génerale des Princes qui gouvernent l'Europe, ſans entrer dans la politique & la diſcuſſion de leurs interêts particuliers, que nous avons vû de notre tems changer ſi ſouvent. On doit preſque s'af-

ſurer que ces Puiſſances ne ſe croyent pas être en état de ſe fixer pour leurs maximes. Ainſi mon deſſein n'étant ici que de former un homme de guerre, je ne traiterai que de ce qui regarde mon ſujet.

REMARQUES

Sur ce Chapitre.

Lorſque, dans le Chapitre précedent, je me ſuis contenté de dire quelle étoit en géneral la conſtitution de l'Europe, par rapport ſeulement à la nature des Etats, qui ſont contenus dans cette partie du monde, ſans entrer dans aucun détail des Puiſſances, ç'en étoit aſſez, à ce qu'il m'a paru, pour mon premier deſſein de faire de mon fils un homme de guerre.

A préſent que tout ce qui a été écrit depuis trente ou quarante ans ſur les interêts des Princes, ſe trouve abſolument inutile, & que l'Europe a changé de face depuis le commencement de ce ſiécle; je crois qu'après avoir dit en peu de mots ſon état après la paix de Riſwick, il eſt

à propos de s'étendre un peu ſur les grands évenemens, qui ont commencé avec le ſiécle. Ils ſont tels, que je ſuis perſuadé que le plus éclairé Politique n'en peut encore prévoir le dénouëment.

Je ſuivrai pour cela l'ordre des années pour les évenemens, ſans entrer ici dans la diſcuſſion de leurs cauſes, parce que dans la ſuite de ces Mémoires, elles ſe trouveront placées où elles le doivent être, dans l'ordre des Chapitres, par rapport à la matiere qui en fait le ſujet.

Dans la guerre, qui a précedé la paix de Riſwick, toute l'Europe étoit en armes, hors la ſeule Couronne de Suéde, & les Princes particuliers d'Italie, ſçavoir, le Grand Duc, les Ducs de Parme & de Modéne, & la République de Genes. Les deux Maiſons puiſſantes étoient celles de France & d'Autriche. Celle de France ſe ſoutenoit ſeule, & conquéroit ſur celle d'Autriche Eſpagnole malgré la Branche Allemande. Celle-ci, à la réſerve de la guerre qu'elle ſoutenoit avec ſes propres forces contre les Turcs &

contre les Mécontens de Hongrie, que la France ſoutenoit autant qu'il lui étoit poſſible de ſi loin, avoit par ſon crédit dans l'Empire trouvé le moyen de faire la guerre à la France, & s'étoit unie pour cela d'interêts aux Anglois & aux Hollandois, que le Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſaw, avoit engagés dans ſon parti, avec le Duc de Savoye, qui ſe déclara auſſi contre la France.

La Maiſon d'Autriche étoit dans ce tems-là partagée en deux branches : celle d'Allemagne, dont l'Empereur Léopold Premier étoit le chef, & avoit deux fils ; celle d'Eſpagne, qui étoit réduite à la ſeule perſonne du Roi Charles Second.

Voilà quel étoit, dans ce tems-là, l'état des deux Maiſons puiſſantes, qui par liaiſon d'interêts ou par crainte, entraînoient tout le reſte de l'Europe après elles.

La Maiſon de France s'étoit tellement aggrandie depuis la paix des Pirenées, & s'étoit renduë ſi redoutable à toutes les autres Puiſſances de l'Europe, qu'il ne fut pas diffi-

cile à l'Empereur, politique, ſage, & moderé en apparence, quoiqu'infiniment ambitieux dans le fond, de réunir toutes les autres Puiſſances contre la France, pour les interêts de ſa Maiſon. Il ne ſe ſervit pour cela que d'un moyen fort ſimple, qui étoit celui de faire craindre à ces Puiſſances l'état floriſſant de la Maiſon de France, & ſes deſſeins ambitieux, qui ſeroient la ruine inévitable de leurs Etats, & leur conquête facile, après l'accablement de ſa Maiſon, qu'il faiſoit même enviſager comme prochain, s'ils n'y remedioient par leur union avec lui.

Le Prince d'Orange, qui à la fin de l'année 1688. avoit uſurpé le Trône d'Angleterre ſur ſon beau-pere, & qui par ſa dignité de Stathouder de Hollande, avoit un crédit infini dans cette puiſſance République, trouvant ſon interêt particulier à ſe joindre à la Maiſon d'Autriche Allemande, pour ſe maintenir ſur ce Trône nouvellement uſurpé avec l'aſſiſtance des Hollandois, engagea facilement cette République dans la guerre contre la Fran-

ce ; & y fit avec la même facilité entrer les Anglois ſes nouveaux ſujets.

Cependant toutes ces Puiſſances, réunies pendant dix ans, n'avoient pû empêcher que la France ne joüît d'un bonheur parfait dans toutes les entrepriſes qu'elle avoit formées, & qu'elle n'eût remporté autant de victoires, qu'elle avoit donné de batailles.

Un peu trop d'envie de rentrer dans le repos, lui fit pourtant prendre le parti de la paix, qui fut concluë à Riſwick, dans laquelle, quoique triomphante par tout, elle ne laiſſa pas de rendre preſque tout ce qu'elle avoit conquis. Quelques-unes des raiſons, qui peuvent avoir eu part à ce deſir de la paix, pourront indirectement trouver leur place dans la ſuite de ce diſcours.

Le nouveau ſiécle donna une nouvelle face à l'Europe. Le Roi d'Eſpagne, Charles Second, mourut ſans enfans, & par ſon Teſtament appella la Maiſon de France à la ſucceſſion de toutes ſes Couronnes. Ce Teſtament fut apporté en France, de la part du Conſeil de la Mo-

narchie d'Eſpagne, où après les renonciations du Roi, de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, il fut accepté par Monſeigneur le Duc d'Anjou, ſecond fils de Monſeigneur le Dauphin. Après cet Acte d'acceptation, ce nouveau Roi fut reconnu, ſans aucune contradiction, par tous les Etats de la Monarchie d'Eſpagne; après quoi il alla à Madrid prendre poſſeſſion de ce grand héritage.

Cet évenement fut un coup de foudre pour la Maiſon d'Autriche Allemande, pour le Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſaw, & pour les Hollandois.

L'Empereur, quoique de la Maiſon d'Autriche, ſe trouvoit parent plus éloigné du Roi d'Eſpagne, Charles Second, que ne l'étoit le Roi. Auſſi ce Prince ne prétend-il à cette ſucceſſion, que parce qu'il eſt de la même Maiſon, & il ne fonde ſon droit que ſur les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. Rois d'Eſpagne, qui au défaut des mâles de leur branche, avoient appellé la Branche Allemande à la ſucceſſion

de leurs Etats, & même tous les autres Princes de l'Europe, ſortis des filles de la Branche Eſpagnole, excluans par leur ſeule volonté, & contre tous droits, la Maiſon de France de leurs Etats, en cas que la Branche Eſpagnole vînt à manquer d'héritiers mâles.

Les Teſtamens injuſtes de ces Rois avoient, par le crédit de la Maiſon d'Autriche Allemande, été autoriſés par le conſentement des Conſeils & Etats de toute la Monarchie. Le Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſaw, Prince habile & ambitieux, qui, comme je l'ai dit, de fort petits commencemens s'étoit élevé & maintenu ſur le Trône d'Angleterre, ſans quitter la Charge de Stathouder de Hollande, & ſans avoir perdu ſon crédit dans cette République, ſe voyoit par ce nouvel aggrandiſſement de la Maiſon de France, dans de nouveaux embaras pour ſe maintenir ſur ſon Trône uſurpé, parce que le Roi venoit d'accorder ſa protection au jeune Roi d'Angleterre, dont il avoit reconnu le droit. Ainſi ce Prince prit aiſément

des liaiſons avec l'Empereur contre la France : les Hollandois prirent auſſi le même parti, & y furent pouſſés par deux craintes qu'ils crurent raiſonnables.

Par le Traité de Riſwick, il avoit été permis aux Hollandois, ſous le prétexte de la conſervation de leurs Etats, d'avoir des Garniſons dans quelques Places nommées des Pays-Bas Eſpagnols, ſous le nom d'une barriere entre la France & la Hollande.

Dès que Philippe V. fut arrivé en Eſpagne, il parut que ce Prince n'avoit plus beſoin de faire garder ſes Places des Pays-Bas, par des troupes Hollandoiſes, auſquelles on dit de ſe retirer, & qui ſe retirerent effectivement, & furent remplacées par des troupes du Roi ; de maniere qu'il ne fut pas difficile à l'Empereur & au Roi d'Angleterre, Guillaume, de faire ſentir aux Hollandois, que le Roi pourroit bien dans les ſuites préter au Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, des troupes pour leur faire la guerre comme à des ſujets révoltés, les conquérir, s'ils

ſe trouvoient ſans alliance avec les Puiſſances, qui vouloient s'oppoſer à la grandeur nouvelle de la Maiſon de France, & les faire rentrer ſous la puiſſance de leurs anciens Maîtres.

Deux autres raiſons porterent encore les Anglois & les Hollandois, à ſe joindre à l'Empereur contre la France & l'Eſpagne : l'une, la crainte raiſonnable que la France, alors puiſſante ſur mer, ne leur ôtât tout le commerce prodigieuſement lucratif, que ces deux Puiſſances faiſoient avec l'Eſpagne dans ſon continent ; l'autre, que lorſque la France ſe ſeroit à l'aiſe enrichie des tréſors du Nouveau Monde par ſon commerce avec l'Eſpagne, elle ne leur ôtât encore celui des deux Indes. Ces deux motifs d'interêts preſens étoient aſſez puiſſans ſur les Anglois & ſur les Hollandois, pour qu'ils fiſſent tous leurs efforts, afin d'éviter la ruine de leur commerce, qui auroit entraîné celle de leur Etat. Ainſi ces deux Puiſſances maritimes concoururent, ſans héſiter, avec l'Empereur en tout ce qu'il voulut

voulut d'elles, pour entrer en guerre contre la Maiſon de France.

Le corps de l'Empire, dévoüé à l'Empereur, ſe déclara auſſi contre la France par un réſultat de la Diete, auquel pourtant ne concoururent pas les deux Electeurs de Baviere & de Cologne, oncles maternels du nouveau Roi d'Eſpagne. Les autres Princes, qui ſont membres de l'Empire, trouvant leurs interêts particuliers à vendre des hommes aux Hollandois & aux Anglois, leur fournirent des troupes pour leur argent.

Pour l'Italie, le Duc de Savoye parut d'abord prendre des liaiſons avec les deux Couronnes, de France & d'Eſpagne. Il avoit en 1697. marié ſa fille aînée à M. le Duc de Bourgogne : on lui propoſoit encore le mariage de la Princeſſe, ſa cadette, avec le Roi d'Eſpagne, Philippe V. Ces deux grands établiſſemens pour les Princeſſes ſes filles, parurent l'avoir déterminé en faveur de la Maiſon de France ; mais la ſuite a fait voir, que rien n'étoit capable de lui faire perdre ſa haine

naturelle contre la Nation. Toutes les autres Puiſſances d'Italie demeurerent neutres, à l'exception du Duc de Modene, qu'on ſoupçonna avec raiſon d'avoir des liaiſons avec l'Empereur.

Une circonſtance particuliere au Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſaw, & aux Etats Généraux, leur fut fort avantageuſe pour augmenter dans les eſprits la crainte aſſez bien fondée de la puiſſance à venir de la Maiſon de France, ſi on lui laiſſoit paiſiblement recüeillir cette grande ſucceſſion de la Monarchie d'Eſpagne, & ſi dans ce commencement de révolution, elle n'étoit point troublée dans l'étenduë de ſes vaſtes poſſeſſions. Voici le fait.

La ſanté languiſſante du Roi d'Eſpage, Charles Second, qui n'avoit point d'enfans, donnoit des attentions aux Puiſſances, qui n'étoient pas intéreſſées dans ſa ſucceſſion, & fit naître la penſée au Roi Guillaume & aux Hollandois, de propoſer au Roi & à l'Empereur, un Traité de partage de la ſucceſſion future

de la Monarchie d'Eſpagne, qui pût être tel, que la Maiſon de France & la Maiſon d'Autriche Allemande y trouvaſſent également l'une & l'autre, un interêt particulier d'aggrandiſſement, qui ne laiſſât pas de conſerver l'équilibre entre ces deux Maiſons, dont la ſuite ſeroit la tranquillité des autres Puiſſances de l'Europe.

Le Roi conſentit à la propoſition qui lui fut faite de ce Traité de partage; mais l'Empereur, qui ſe croyoit ſûr de la ſucceſſion entiere de la Monarchie d'Eſpagne, ne voulut entrer en aucune négociation. Cependant ce Traité fut fait entre le Roi d'Angleterre & la Hollande. Toutes les autres Puiſſances furent même conviées d'y entrer pour en garantir l'exécution contre celle des deux Puiſſances intéreſſées, qui n'accepteroit pas le partage de la maniere dont il auroit été fait, lorſque la mort de Charles Second donneroit lieu à l'exécution de ce Traité.

Le Roi fut ſommé par les Anglois & les Hollandois, d'accepter le partage. Il le fit; mais l'Empe-

reur, pareillement ſommé, le refuſa. Dans cet entre-tems de négociation, le Roi d'Eſpagne mourut, ayant par ſon teſtament rappellé la Maiſon de France injuſtement deshéritée par les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. & nommé Monſeigneur le Duc d'Anjou pour héritier univerſel de toute la Monarchie d'Eſpagne.

Le Roi n'a pas dû refuſer l'acceptation du Teſtament pour le Prince, ſon petit-fils, demandé par les Conſeils & les Etats de la Monarchie d'Eſpagne, parce que le refus, que l'Empereur avoit fait d'accepter le Traité de partage, remettoit, ſuivant le droit, Sa Majeſté dans la liberté entiere pour tous les droits légitimes de ſa Maiſon ſur la ſucceſſion d'Eſpagne.

Ce fut cette acceptation du Teſtament de Charles Second, ſans le concours & le conſentement des Anglois & des Hollandois, qui les détermina à ſe joindre à l'Empereur; & voilà l'état où s'eſt trouvée l'Europe au commencement de ce ſiécle.

Comme je ne ſuis point Hiſtorien, mais homme de guerre, je me contenterai de ce plan général de l'Europe au commencement de ce ſiécle, & je ne parlerai des évenemens qui ſe ſont paſſés de mon tems, que par le rapport qu'ils auront avec les matieres qui ſont traitées dans mes Maximes; mon deſſein n'étant, en rapportant les fautes que j'ai vû faire à la guerre, que de prouver par mes maximes la maniere de les éviter.

CHAPITRE II.

Des maximes d'un Prince paiſible.

LE Prince paiſible doit bien vivre avec ſes voiſins, & ſe contenter de joüir paiſiblement de ce qu'il poſſede.

Pour ſe conſerver dans cet état tranquille, il doit pourtant avoir ſes Places en bon état, ſes Arſenaux bien munis. Outre les garniſons néceſſaires, il doit avoir un Corps

de troupes ſuivant ſes moyens, qui doivent toujours être prêtes à le ſervir, afin d'être reſpecté de ſes voiſins ambitieux, & pour l'offrir dans les occaſions à celui de ſes alliés qu'on voudroit opprimer. Par cette ſage précaution, il ſera en état d'empêcher qu'une guerre, qui s'allumeroit dans ſon voiſinage, ne prenne aſſez d'accroiſſement pour le forcer d'y entrer malgré lui, & ne trouble la tranquillité de ſon Etat; ou que, faute de cette précaution, on lui faſſe une querelle mal-à-propos.

Il doit ménager ſes ſujets, pour avoir dans leurs bourſes, des reſſources prêtes pour le beſoin.

Ce moyen eſt bien plus ſûr à un Prince paiſible, que celui d'amaſſer des tréſors, parce qu'il ne le peut faire, qu'en rendant les Eſpéces plus rares dans ſon Etat; ce qui diminuë le commerce & la circulation.

Il doit avoir un Conſeil ſage & prévoyant, dont la premiere application pour le dehors, ſoit à former à leur Maître des Miniſtres habiles

pour les Cours Etrangeres, par le moyen deſquels ce Prince puiſſe pénetrer ce qui ſe paſſe de plus ſecret chez ſes voiſins ; afin qu'en étant inſtruit, il ait le tems de prévenir ce qui pourroit porter de l'altération au repos, dont il veut joüir.

Quant au dedans, il faut que par par des maximes ſages & douces dans le Gouvernement, ces Miniſtres faſſent aimer leur Maître de ſes ſujets, & leur inſpirent la parfaite obéiſſance, plûtôt par l'amour & le reſpect que par la crainte.

REMARQUES.

Je n'ai point vû de mon tems, qu'il ait été facile à aucun Prince, ou à aucun Etat de l'Europe, de pratiquer par choix les maximes, qui doivent être celles des Princes d'un caractere paiſible.

Monſieur le Duc de Lorraine, depuis qu'il gouverne ſon Etat, n'a point eu de guerre. Dans la ſituation où il ſe trouve, il doit en bonne politique demeurer dans la

neutralité où il eſt, du conſentement des Maiſons de France & d'Autriche.

Monſieur le Grand-Duc n'a point auſſi eu de guerre; ſon humeur ne l'y porte pas, & depuis l'année 1690. que les troupes de l'Empereur ſont entrées en Italie, ce Prince a mieux aimé leur donner de l'argent, pour éviter d'être tourmenté par des quartiers d'hiver, que de s'y oppoſer par les armes.

Le Roi d'Angleterre, Charles II. a été le ſeul grand Prince, qui auroit bien voulu demeurer en repos avec de la conſidératiou. Cependant les jalouſies des Anglois contre les Hollandois, ſoit pour l'Empire de la Mer, ſoit pour le commerce de ces deux Nations; la triple Alliance entre les Couronnes d'Angleterre, de Suéde & la Hollande, pour le maintien du repos de l'Europe après la mort de Philippe IV. l'orgüeil des Hollandois, devenus trop ambitieux & trop entreprenans, & enfin la jalouſie, que les Anglois avoient de la proſpérité de

la France contre l'Eſpagne, l'Empereur & la Hollande ; ont fait ſortir ce Prince du repos dans lequel il vouloit vivre par ſon inclination naturelle, & l'ont pluſieurs fois fait entrer en guerre, malgré lui.

Les Républiques mêmes, qui paroiſſoient par leur conſtitution ne devoir ſouhaiter que le repos, ont été toutes agitées de mon tems par des mouvemens de jalouſie, d'ambition, ou d'interêt.

Ainſi je puis dire que ce caractére d'un Prince paiſible, n'a paru librement dans aucune Puiſſance, de mon tems.

CHAPITRE III.

Du Prince Ambitieux.

LE Prince ambitieux, outre toutes les attentions, dont nous venons de parler, qui lui doivent être communes avec le Prince paiſible, en a encore une infinité d'autres à prendre.

Il eſt toujours puiſſamment armé, il aſſemble ſouvent ſes troupes, & les voit, tant pour les accoutumer à être enſemble, que pour ſe faire connoître de ſes Officiers ſubalternes, & même de ſes ſoldats.

Il conſerve, & traite bien ſes Géneraux ; ſa politique eſt aſſez cachée, pour ne pas donner trop d'ombrage du mouvement de ſes troupes.

Pour cela, il leur en fait ſouvent faire, ſans intention contre ſes voiſins, ſeulement pour des convenances, qui ne regardent que l'intérieur de ſon Etat.

Il profite des diviſions qu'il aura ſçu adroitement ſemer parmi ſes voiſins ; il ſe ſert de tous les prétextes qu'ils lui donnent de ſe broüiller avec eux, pour peu que ces prétextes ſoient ſpécieux, & puiſſent lui être utiles ; enfin il prend ſes meſures, de maniere que ſes autres voiſins n'ayent pas le tems de lui déclarer la guerre, avant qu'il ait fait quelque conquête qu'il puiſſe garder par un Traité de paix, qu'il tâchera, autant qu'il lui ſera poſſi-

ble, de remplir d'articles captieux & ſuſceptibles de differentes explications, afin de ſe conſerver pour une autre occaſion, un nouveau ſujet de querelle.

Il traite mieux la Nobleſſe qui embraſſe la profeſſion des Armes, que celle qui ſe deſtine à une vie oiſive; il eſt liberal envers elle, ne récompenſe pourtant qu'avec choix; fait obſerver exactement la diſcipline militaire; ſes arſenaux & ſes magaſins ſont toujours bien fournis, & placés avec adreſſe dans les lieux, qui lui conviendront pour l'exécution de l'entrepriſe méditée: ſes fonds pour la guerre ſont toujours pris ſur ſes revenus, par préference aux fonds pour les autres dépenſes, qui ne ſont pas abſolument néceſſaires; & cela ſans ſurcharger ſes peuples mal-à-propos: par deux raiſons; la premiere, parce qu'il ne faut jamais faire ſentir aux Troupes, que leur ſolde peut devenir incertaine par la difficulté de la levée des deniers ſur le peuple. La ſeconde, parce que les peu-

ples ſurchargés mal-à-propos, tombent dans l'impuiſſance de fournir au néceſſaire.

Et pour cela, il choiſit des gens fidéles pour l'adminiſtration de ſes finances & de ſa dépenſe, dont le pied eſt toujours réglé beaucoup au-deſſous de la recette, afin d'avoir tous les ans des revenans-bons à employer pour l'avançement de ſes projets.

REMARQUES.

J'ai vû l'Europe continuellement agitée par l'ambition des Princes & des Républiques. J'ai vû même que l'ambition & les intérêts des particuliers dans pluſieurs occaſions, ont été la véritable cauſe & le principe de celles des Princes & des Républiques, & que les Puiſſances n'ont pas toujours agi par le véritable intérêt de leur Etat. Ainſi je puis encore dire, que ce caractere du Prince ambitieux, agiſſant par les ſeules vûes d'une ambition bien réglée, n'a été de mon tems ſuivi avec exac-

titude, que par l'Empereur Leopold Premier, & par le Duc de Savoye *

Pour prouver ce que je viens d'avancer, il faut examiner quels ont été les véritables motifs des guerres que j'ai vû s'allumer dans l'Europe, depuis quarante années, à commencer en 1666. tems auquel je ſuis entré dans le ſervice, & faire voir ici quelles ont été les raiſons qui y ont engagé les Puiſſances : ſi elles ont été de la nature de celles qui arment les Princes ambitieux, agiſſans par les ſeules vûes d'une bonne politique ambitieuſe, ou s'ils ne ſe ſont pas laiſſés engager dans ces guerres par les interêts de leurs Miniſtres, ou des perſonnes à qui ils ont donné leur confiance.

Je dirai que la guerre, que le Roi déclara à l'Eſpagne en 1667. fut une guerre d'interêt, pour ſoutenir & faire valoir les droits de la Reine Marie-Thereſe, après la mort de

* Le feu Roi Victor Amedée.

Philippe IV. ſon pere, ſur quelque partie des Pays-Bas Eſpagnols. Le Roi profita beaucoup dans cette guerre, & auroit fait encore de plus grandes conquêtes, qui vraiſemblablement lui ſeroient reſtées par le Traité d'Aix-la-Chapelle, malgré la Triple-Alliance, qui s'étoit formée contre lui, ſans la jalouſie que M. de Louvois conçut contre M. de Turenne, & celle que les autres Miniſtres prirent du grand crédit de M. de Louvois ſur l'eſprit du Roi.

Ainſi l'on peut juger que dans cette guerre, le Prince n'a pas exactement ſuivi le caractere du Prince ambitieux, occupé des ſeules vûes de ſon aggrandiſſement, puiſque les jalouſies & les interêts particuliers l'ont conduit, & dans le choix de differentes opérations de guerre, tant qu'elle a duré, & dans les négociations pour la paix.

La guerre, qui commença en 1672. d'abord contre la Hollande ſeule, & dans laquelle l'Angleterre étoit jointe à la France, a eu plu-

ſieurs origines. Le Roi étoit piqué contre les Hollandois, de ce qu'ils avoient été les promoteurs de la triple Alliance, qui avoit comme forcé ce Prince à faire la paix d'Aix-la-Chapelle. Les impertinentes railleries de leurs Gazetiers, & les orgueilleuſes Médailles, qu'ils avoient fait frapper, ne laiſſerent pas auſſi d'irriter ce Prince.

Le Roi d'Angleterre & la nation Angloiſe, étoient piqués des avanies continuelles, que les Hollandois faiſoient au commerce des Anglois dans les Indes & le Levant, & de leur orgueil inſuportable ſur la Mer, dont ils vouloient uſurper l'empire ſur toutes les nations. Voilà quelles ont paru être les raiſons de ces deux Rois, pour déclarer la guerre aux Hollandois.

Les interêts particuliers des Miniſtres en France étoient, que M. de Louvois, Secretaire d'Etat de la guerre, vouloit occuper le Roi entiérement par la guerre, & le détourner par là du tems que ſes Finances, les Bâtimens & la Marine, qui étoient entre les mains de M.

Colbert, lui faiſoient paſſer avec ce Miniſtre.

En Angleterre, le Roi vouloit avoir pour ſes plaiſirs & ſes Maîtreſſes, plus d'argent que le Parlement ne lui en donnoit. Il vouloit être armé par terre & par mer, pour avoir plus de graces à diſtribuer à ceux, qui étoient plus attachés à lui qu'au Parlement. Ce Prince trouvoit dans la guerre contre les Hollandois, de l'argent de la France, pour ſatisfaire à l'avidité de ſes Maîtreſſes & de ſes Miniſtres, & de l'argent de ſon Parlement jaloux du commerce & de la puiſſance des Hollandois, pour entretenir une puiſſante flotte, & même des troupes de terre.

Les deux autres Puiſſances, qui ſe joignirent d'abord à la France, & lui livrerent leur pays par s'approcher de la Hollande, étoient l'Electeur de Cologne, & l'Evêque de Munſter.

Le premier ſe laiſſa engaget dans cette guerre par les Furſtembergs, qui le gouvernoient abſolument. Ils n'avoient en leur particulier,

que des vûes d'interêt perſonnel, & donnoient à cet Electeur celle de reconquérir Rhinberg & les autres Places du Rhin, occupées depuis long-tems par les Hollandois, & uſurpées ſur l'Electorat de Cologne.

Le ſecond, qui étoit l'Evêque de Munſter, étoit d'un caractére remuant, ambitieux & avare. Il avoit peu de moyens, & dans ſon alliance avec la France, il trouvoit par les ſubſides de cette Couronne, de quoi entretenir un gros corps de troupes, qu'il comptoit de faire ſubſiſter aux dépens du pays des Hollandois dans les ſuites de la guerre, & il devoit même dans le partage des conquêtes, trouver de grands avantages pour ſon Evêché, dont il y avoit quelque choſe occupé par les Hollandois, du côté de l'Over-Iſſel.

Voilà quelles ont été les véritables raiſons de la guerre contre les Hollandois, de la part des Rois de France & d'Angleterre, & de celle de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter.

Les raiſons de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter étoient d'une bonne politique. Ces deux Princes n'étoient pas d'eux-mêmes aſſez puiſſans pour retirer des Hollandois par la force des armes, ce que cette République avoit uſurpé ſur leurs Etats, & ils firent fort bien d'embraſſer cette conjoncture favorable à leurs véritables intérêts.

L'Empereur, les Eſpagnols & l'Electeur de Brandebourg, qui prirent parti dans cette guerre, peu après qu'elle fut déclarée, y entrerent par differens motifs. L'Empereur, par la crainte que la France, après la conquête de la Hollande, où ſes premieres proſpérités avoient été d'une rapidité qui ſurprit toute l'Europe, ne gardât ce pays par droit de conquête, ou tout au moins ne l'aſſujettît de telle maniere, que la Hollande après la paix ne ſe trouvât comme tributaire de la France; & auſſi parce qu'il appréhenda, qu'après la conquête ou l'aſſujettiſſement de la Hollande, la France ne s'emparât trop aiſément du reſte des Païs-Bas Catholiques, & qu'ainſi le Roi

ne devînt le plus puiſſant Prince de l'Europe ſans aucune contradiction, & n'accablât ſa Maiſon, après avoir joint les dix-ſept Provinces à ſes Etats.

Les Eſpagnols, qui craignirent la perte des Pais-Bas après celle de la Hollande, pour retarder au moins l'orage qu'ils voyoient ſe former trop près d'eux, fournirent aux Hollandois tout ce qu'ils avoient de troupes, dès que la France leur eut déclaré la guerre, & la déclarerent eux-mêmes à la France, dès la fin de 1672. pour intéreſſer les autres Puiſſances à leur conſervation, par les jalouſies qu'elles devoient prendre de la grandeur de la France.

L'Electeur de Brandebourg, ſur qui les Hollandois tenoient les places du Rhin au-deſſous de Rhinberg, qui étoient originairement ou du Duché de Cléves, ou de ce que cet Electeur poſſéde en Weſtphalie, craignit que nous ne lui remiſſions pas ces Places, après avoir humilié les Hollandois, qui d'ailleurs firent un Traité avec ce Prince, qui lui étot fort avantageux; & cela, joint aux ſollicitations de l'Empereur, le

détermina à entrer dans les intérêts contraires à ceux de la France.

Voilà comme la guerre commença en 1672. Elle fut ſur le point de finir trois mois après ſa déclaration, mais un interêt particulier fut cauſe de ſa continuation.

Le Roi étant à Utrecht avec toutes ſes armées, & les Hollandois craignant leur perte entiere, députerent vers Sa Majeſté, & lui offrirent des conditions de paix très-avantageuſes. Dans le Conſeil, l'avis de M. de Pompone, fut que le Roi devoit ſe contenter des offres des Hollandois, & que comme l'Eſpagne avoit fourni aux Hollandois des ſecours plus conſidérables que ceux auſquels ſon Traité avec les Hollandois, pour leur défenſe mutuelle, ne l'engageoit, Sa Majeſté pouvoit prendre l'excédent de ce ſecours comme une infraction contre lui au Traité d'Aix-la-Chapelle; & qu'en traitant avec la Hollande, il falloit ſtipuler qu'elle ne pourroit pas à ſon tour donner aux Païs-Bas Catholiques, le ſecours ſtipulé par le Traité, dont nous venons de parler.

Après quoi les Armées du Roi, en remarchant vers la France, retomberoient sur les Espagnols, & conquéreroient en peu de tems le reste des Païs-Bas Catholiques entierement dépourvûs, sous prétexte que les Espagnols auroient les premiers rompu avec la France.

Cette conquête, dans la conjoncture présente, auroit été facilement faite, & gardée aussi aisément par un Traité de paix, parce qu'il n'y avoit en ce tems-là aucune Puissance assez considérablement armée, ni qui pût être en état assez tôt pour s'opposer à l'exécution de ce projet.

M. de Louvois soutint au contraire dans le Conseil, que les conditions, sous lesquelles les Hollandois offroient de traiter; n'étoient pas encore assez humiliantes, & qu'il falloit achever de les abatre, ce qui ne demandoit plus que fort peu de tems.

L'intéret particulier de ce Ministre se trouvoit dans cet avis. Il voyoit par là une sûreté pour la continuation de la guerre, par la rupture inévitable avec l'Empereur & la Cou-

ronne d'Eſpagne. La guerre augmentoit ſon crédit, par le tems que le Roi étoit obligé de paſſer avec lui; & la paix redonnoit ce tems à M. Colbert, par le goût naturel du Roi pour les jardins & les bâtimens, & à M. de Pomponne pour les négociations dans les Traités, qui auroient infailliblement ſuivi la conquête des Païs-Bas Catholiques.

L'on verra aiſément par ce que je viens de dire, que dans cette occaſion les intérêts particuliers ont prévalu ſur les interêts d'Etat, & que le Prince, ſans s'en appercevoir, s'eſt éloigné du véritable & parfait caractere du Prince ambitieux, que rien ne peut détourner de ſon interêt d'aggrandiſſement, qu'il ſuit toujours autant qu'il lui eſt prudemment poſſible de le faire; & que dans cette occaſion il a pris pour des raiſons ſolides, tout ce qui dans le fond n'étoit qu'un pur interêt perſonnel de ſon Miniſtre: puiſque cette guerre, qui pouvoit être de peu de conſéquence, & cependant très-glorieuſement faite contre les Hollandois, & très-avantageuſement contre les

Eſpagnols, a duré ſix ans entiers.

Elle ſe termina en 1678. par le Traité de Nimégue, dans lequel le Roi rendit aux Hollandois Maſtrick, qu'il avoit pris ſur eux, les conquêres faites en 1672. ayant été abandonnées dès la fin de 1673. & fit céder par les Hollandois aux Electeurs de Cologne & de Brandebourg, les places du Rhin qu'ils occupoient depuis long-tems.

Le Roi rendit aux Eſpagnols les Places qu'il avoit conquiſes en Flandres, à la réſerve d'Ypres, Cambrai, Bouchain, Vaienciennes & Condé. Il rendit Ath & Charleroi, Places cédées par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & il garda la Franche-Comté qu'il avoit conquiſe en 1674.

Ce qui fut de plus glorieux pour la France dans ce Traité de paix, c'eſt que la Suéde, qui s'étoit déclarée pour le Roi contre l'Electeur de Brandebourg & le Roi de Dannemarck, ayant perdu toute la Pomeranie, & même quelque choſe de la Province de Schonen du continent de la Suéde, fut rétablie dans tout ce qu'elle avoit perdu, par l'autorité du Roi,

qui dans le Traité de Nimégue ſtipula que ſes Armées auroient le paſſage du Rhin libre, pour aller forcer l'Electeur de Brandebourg à cette reſtitution qu'il ne vouloit point faire, & à laquelle il ne ſe réſolut, que quand il vit notre armée ſur le Weſer.

Ce fut ainſi que ſe termina la guerre commencée en 1672. Il faut remarquer que ſon origine véritable fut le chagrin des Rois de France & d'Angleterre contre les Hollandois; & le déſir d'humilier cette Puiſſance qui devenoit trop orgueilleuſe; mais ce ne fut point l'ambition, ni le déſir de conquérir, qui en fut le principal objet dans ſon commencement, parce qu'il n'étoit pas raiſonnable en bonne politique de vouloir l'entiere deſtruction de la République de Hollande, dont il auroit fallu faire part aux Anglois, auſquels il ne peut jamais convenir de donner des ports hors de leur Iſle.

L'on pouvoit donc avant la rupture, avoir penſé que les Eſpagnols romproient avec la France, ſi elle vouloit effectivement conquérir la Hollande,

Hollande ; ainſi il étoit de la prudence du Prince ambitieux, & qui ne ſonge qu'à ſon aggrandiſſement, de ſaiſir dans cette occaſion le premier prétexte de rupture contre l'Eſpagne, qui lui ſeroit donné par cette Couronne ſur laquelle il auroit été facile dans cette conjoncture de conquérir le reſte des Païs-Bas, & de conſerver cette Conquête.

Pour les raiſons particulieres qui firent finir cette guerre, elles ſe trouvent dans la jalouſie qui régnoit ſans ceſſe entre Meſſieurs de Louvois & Colbert.

Ce dernier avoit marié ſa fille cadette avec M. de Mortemart, neveu de Madame de Monteſpan. Son crédit en étoit augmenté ; & quoique dans ce tems-là il fût aiſé de ſentir qu'une Campagne ſuffiſoit pour achever la conquête des Païs-Bas, cet adroit Miniſtre, de concert avec la Maîtreſſe, ſçut faire céder dans l'eſprit du Roi la gloire & l'ambition d'être le plus puiſſant Prince de l'Europe, à l'amour des plaiſirs & des bâtimens.

Dans les premieres années, qui

ſuivirent la paix de Nimégue, les deux Miniſtres puiſſans ne ſongerent qu'à occuper leur Maître, chacun à l'envi l'un de l'autre. M. Colbert s'appliqua à mettre les Finances du Roi dans un état ſi agréable pour le Prince, qu'il ne put rien déſirer, ſans lui faire voir en même tems la facilité de l'avoir. Il augmenta conſidérablement la Marine, qui étoit de ſon département, & fit prendre un goût infini au Roi pour les jardins & les bâtimens, par la facilité où il lui diſoit qu'il étoit de fournir à toutes ces dépenſes.

M. de Louvois, de ſon côté, ne s'appliqua qu'à mettre par la fortification des Places, les frontieres de l'Etat en ſûreté : il tint le Roi puiſſamment armé, & toujours prêt à de nouvelles conquêtes, & même en pleine paix avec ſes voiſins, il le mit en poſſeſſion d'une grande étendue de pays.

Il trouva des prétextes de ſe ſaiſir de Charlemont & de Luxembourg ſur les Eſpagnols, de Dinant ſur la Principauté de Liége : il fit pluſieurs fois entrer les troupes dans la Flan-

dre Eſpagnole. Il établit à Metz & à Beſançon des Chambres, qui réüniſſoient inſenſiblement tout ce qui ſe trouvoit entre le Rhin & les Etats du Roi, ſous prétexte que ces Fiefs particuliers avoient autrefois relevé, ou des trois Evêchés, ou du Comté de Chini, membre du Duché de Luxembourg. Il étendoit ainſi, en pleine paix, la domination du Roi juſqu'au Rhin.

Il joignit encore la ville de Straſbourg à toutes ces conquêtes de nouvelle invention, & ſe ſervit utilement du tems du repos pour augmenter la puiſſance de ſon Maître. Il fit encore en Italie un Traité particulier avec M. de Mantouë, par lequel ce Prince nous mit en poſſeſſion de ſa Citadelle de Cazal.

Par là & par Pignerol il mettoit M. le Duc de Savoye entre ces deux Places, & étoit ſûr de pouvoir porter la guerre aux Eſpagnols dans le Milanez, lorſqu'il conviendroit aux interêts du Roi. C'étoit ainſi que Meſſieurs Colbert & Louvois ſervoient également bien les paſſions de leur Maître, & le rendoient le

plus grand & le plus heureux Prince de l'Europe.

L'application de M. de Louvois pour la gloire du Roi, augmentoit tous les jours ſon crédit : un évenement particulier décida encore en ſa faveur. M. Colbert mourut preſque ſubitement, M. de Louvois eut ſa charge de Sur-Intendant des Bâtimens, & eut le crédit de faire donner les Finances à M. Pelletier ſon parent & ſa créature. Mde de Monteſpan fut éloignée de la Cour : dans cet état M. de Louvois avoit lieu de ſe flatter que perſonne ne pouvoit balancer ſon crédit & ſa puiſſance.

Comme il étoit devenu le Maître des Bâtimens, il ſongea, en propoſant de nouveaux deſſeins au Roi, à augmenter encore, s'il étoit poſſible, ſon goût naturel pour les Bâtimens & les Jardins. Il alla ſon chemin pour les réunions ; enfin il paroiſſoit le maître par tout, & occupoit lui ſeul le Roi, à la réſerve du tems que le Prince donnoit à ſes Finances, aux affaires étrangeres & à la Marine, qui étoit fort court ; mais toute cette proſpérité fut trou-

blée par un incident qu'aucune prudence humaine n'auroit pû prévoir. La retraite de Madame de Monteſpan étoit forcée. Le Roi avoit pris un amour violent pour Madame de Maintenon veuve de M. Scaron, que Madame de Monteſpan avoit tirée de la miſere pour la mettre, preſque malgré le Roi, auprès de ſes enfans. Cette femme, déja avancée en âge, ne laiſſa pas de plaire : elle ſupplanta ſa bienfaitrice : * la mort de la Reine la fit même aller au delà de ce que l'on peut penſer ; * enfin ſon crédit devint ſans bornes.

M. de Louvois, qui ne pouvoit s'accoutumer à voir qu'une femme, qu'il avoit une infinité de fois trouvée dans ſon antichambre parmi la foule, fût devenue Maîtreſſe abſolue de l'eſprit du Roi, & que ſon crédit en diminuât tous les jours au point qu'il avoit ſouvent des diſcours fâcheux à eſſuyer, parce qu'il lui étoit impoſſible de prendre ſur lui de reſpecter le nouveau goût de ſon Maître : ce Miniſtre, dis-je, naturellement fier & hautain, réſolut d'occuper le Roi, en le faiſant ren-

trer en guerre, afin de ſe tirer, au moins autant qu'il lui ſeroit poſſible, des embarras continuels, qu'il trouvoit tous les jours en travaillant avec le Roi dans la chambre de Madame de Maintenon, & en ſa préſence.

Toutes les réünions des Chambres de Metz & de Beſançon, l'occupation des Places Eſpagnoles, celles de Straſbourg & de Cazal, avoient aſſez irrité les Puiſſances de l'Europe contre la France : il étoit donc naturel de penſer, que dès que l'Empereur ſeroit ſorti de ſa guerre contre les Turcs, ſur leſquels il avoit tous les ans de grands avantages, ce Prince ambitieux, ſe trouvant puiſſamment armé, ne perdroit pas l'occaſion de ſe mettre à la tête de la Ligue, qui ſe formoit de toutes parts contre le Roi.

Il falloit donc en bonne politique prévenir les effets de cette Ligue. Ce prétexte étoit ſpécieux à donner au Roi. Ce fut auſſi celui que prit M. de Louvois, pour engager ce Prince à rompre d'abord avec l'Empereur, en attaquant Philiſbourg, qui lui avoit été cedé par le Traité de Nimégue.

Cela ſe paſſa au mois de Septem-

bre 1688. Mais comme cette déclaration contre l'Empereur ſeul n'auroit pas produit une guerre d'une durée aſſez conſidérable, pour que M. de Louvois pût eſperer d'y trouver la perte du crédit de Madame de Maintenon, & le rétabliſſement du ſien ; ce Miniſtre a été ſoupçonné d'avoir vû ſans regret la révolution d'Angleterre, la perte de l'Electorat de Cologne pour le Prince de Furſtemberg, qui en avoit été nommé Coadjuteur, & d'avoir forcé M. de Savoye à rompre avec la France, par des manieres trop hautes qu'il engageoit le Roi d'avoir avec ce Prince, & en faiſant pour l'interêt particulier de ſa Charge de Grand-Maître des Poſtes, paſſer par les Etats de ce Prince la Malle de France à Rome, chargée d'une infinité de marchandiſes, ſans vouloir qu'elles fuſſent viſitées, ni qu'elles payaſſent les droits aux Doüannes de M. le Duc de Savoye.

Ainſi, voici encore une guerre, qui quoiqu'elle paroiſſe avoir été faite, en ſuivant les véritables maximes

du Prince ambitieux, qui veut conſerver par la guerre & les Traités qui la ſuivent, ce qu'il a occupé ſur ſes voiſins en pleine paix, & ſur des prétextes trop legers, ſe trouve pourtant n'avoir eu de fondement véritable, que celui de l'ambition & du chagrin d'un Miniſtre qui, conduit par ſon interêt particulier, ſçait faire agréer à ſon Maître des raiſons ſpécieuſes de reprendre les armes, pour des raiſons véritables d'Etat.

Car il eſt certain, que ſi le Roi n'avoit point occupé Philiſbourg, l'Empereur n'auroit pas remué, ni déclaré tout ſeul la guerre au Roi, pendant que l'Empereur étoit occupé en Hongrie; & qu'il auroit été impoſſible au Prince d'Orange de tenter l'invaſion d'Angleterre, & aux Hollandois de la favoriſer.

Cette guerre commencée en 1688. a duré juſqu'en 1697. Elle a été remplie d'une infinité d'incidens, qui, quoiqu'étrangers à la guerre, n'ont pas laiſſé d'influer pour la paix contre les régles & les maximes véritables du Prince ambitieux.

Monſieur

Monſieur Pelletier, à qui M. de Louvois avoit fait donner les Finances, après la mort de M. Colbert, voyant commencer une guerre ſi grande, ſe ſentit trop chargé du poids des Finances, dans un tems qu'il prévoyoit devoir devenir difficile, par les moyens qu'il faudroit prendre pour toutes les levées extraordinaires d'argent ; il ſongea donc à s'en décharger, & propoſa M. de Pontchartrain, que le Roi agréa.

Monſieur de Louvois fut continuellement traverſé par Madame de Maintenon, juſqu'au mois de Juillet 1691. qu'il mourut ſubitement. M. de Barbezieux ſon fils, lui ſucceda dans la Charge de Secretaire d'Etat de la Guerre.

Ce jeune Miniſtre ſe trouva trop heureux de n'être point accablé par la mort ſubite de ſon pere, & ne ſongea qu'à ſe maintenir. Les Bâtimens furent donnés à M. de Villacerf, & les Fortifications à M. Pelletier de Souzy, frere de M. Pelletier, Controlleur Général. Ainſi le Roi eut à travailler avec trois hom-

mes, au lieu d'un qui étoit M. de Louvois.

Les évenemens de cette guerre furent heureux pour le Roi par tout où elle se faisoit, jusqu'au commencement de l'année 1695. tems de la mort de M. de Luxembourg qui commandoit l'armée de Flandres. Il fut remplacé par M. le Maréchal de Villeroi, sous lequel nos ennemis reprirent vigueur : de maniere que quoique dans un état encore florissant, le Roi ne laissa pas de consentir en 1697. à la paix qui se traitoit à Risswick.

Il a paru que dans cette paix, les intérêts particuliers ont encore prévalu sur la gloire du Roi. Madame de Maintenon crut trouver plus de repos & plus de tranquillité dans la paix, que dans la guerre qui ne se faisoit plus, principalement en Flandres, avec la même supériorité qu'elle s'y étoit faite, tant que M. de Luxembourg avoit vêcu.

M. de Pontchartrain, que la mort de M. de Seignelay avoit revêtu de sa Charge de Secretaire d'Etat de la Maison du Roi & de la Marine,

repréſentoit les difficultés de ſubvenir à la dépenſe des armées de terre ; & ſongeant à un établiſſement ſolide pour ſa famille, il craignoit de ne pouvoir pas continuer à fournir de l'argent. M. de Barbezieux qui n'étoit point Miniſtre, ne travailloit avec le Roi que pour les ſeules affaires de la guerre.

Ainſi l'on peut encore dire que cette guerre, qui avoit eû pour véritable origine le chagrin de M. de Louvois contre Madame de Maintenon, s'eſt terminée beaucoup moins par les maximes que doit ſuivre le Prince ambitieux, lorſqu'il traite la paix, que par les intérêts particuliers de ceux qui ont du crédit ſur ſon eſprit, & à qui le repos convient.

La guerre qui a commencé en 1701. & qui dure encore, a eû une origine toute differente des autres. Avant que d'en parler, je dirai un mot des changemens arrivés dans le Miniſtere ; parce qu'ils ont été tels, que c'eſt preſque à ces changemens que les évenemens malheureux, qui dans

leur diſcuſſion trouveront à ſe placer dans les differentes matieres que j'examinerai, doivent être imputés.

Monſieur le Chancelier Boucherat étant mort, ſa place fut remplie par M. de Pontchartrain, qui en même tems remit à ſon fils la Charge de Secretaire d'Etat de la Maiſon du Roi & de la Marine. Madame de Maintenon fit donner les Finances à M. Chamillart.

Dans les premiers jours de l'année 1701. M. de Barbezieux mourut auſſi preſque ſubitement. Madame de Maintenon fit encore donner à M. Chamillart ſa Charge de Secretaire d'Etat de la Guerre : de ſorte que cet homme qui ne ſçavoit ni la Finance ni la Guerre, ſe trouva chargé de ces deux Emplois, auxquels Meſſieurs Colbert & Louvois, grands Hommes, fort capables & infiniment laborieux, pouvoient à peine ſuffire.

Quant à l'occaſion de la guerre : la voici. La ſanté du Roi d'Eſpagne Charles II. étoit ſi foible, qu'il étoit aiſé de juger que ce Prince ne vivroit

pas long-tems. Il n'avoit point d'enfans. La ſucceſſion de ſes Etats appartenoit légitimement à la Maiſon de France par la proximité du ſang. Mais la branche Allemande de la Maiſon d'Autriche prétendoit être en droit de recueillir ſeule cette grande ſucceſſion, ſe fondant ſur ce qu'elle étoit de la même Maiſon, ſur les Renonciations des Reines Anne & Thereſe, & ſur les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. Cette mort prochaine de Charles II. alloit vraiſemblablement rallumer une longue guerre entre la Maiſon de France & la Maiſon d'Autriche Allemande. Ce fut pour l'éviter que le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſau & les Hollandois propoſerent au Roi & à l'Empereur un Traité de partage de la ſucceſſion future de la Monarchie d'Eſpagne, qui pût être tel qu'on y trouvât un équilibre dans la puiſſance de ces deux grandes Maiſons.

Le Roi conſentit à ce Traité dont les Anglois & les Hollandois ſe rendoient garants; mais l'Empereur qui ſe croyoit sûr de recueillir la ſucceſſion de cette Monarchie, refuſa de

le ſigner, quelque inſtance qui lui en fut faite de la part des Anglois & des Hollandois.

Au commencement de Septembre 1700. mourut le Roi d'Eſpagne Charles II. qui par ſon Teſtament nomma M. le Duc d'Anjou pour unique héritier de tous ſes Etats. Ce Teſtament fut apporté au Roi. Il l'accepta pour M. le Duc d'Anjou, qui fut reconnu Roi d'Eſpagne par tous les Etats de cette Monarchie, & partit enſuite pour Madrid.

Les Anglois & les Hollandois garants du Traité de partage, ſe plaignirent d'abord que le Roi eût accepté le teſtament, avant qu'ils euſſent de nouveau ſommé l'Empereur de conſentir au Traité de partage conclu avant la mort de Charles II. Mais la choſe étoit devenue impoſſible dans ſon exécution; parce que les Eſpagnols, qui ne vouloient point le partage de leur Monarchie, ſe ſeroient ſur le champ donnés à celui qui leur auroit offert de les recevoir ſans partage.

Ainſi les Anglois & les Hollandois, dont la politique avoit été dans

le Traité de partage, de trouver pour la tranquillité de l'Europe, un équilibre dans la puiſſance entre ces deux grandes Maiſons, voyant que la juſtice de Charles II. avoit déterminé cette balance en faveur de la Maiſon de France, entrerent aiſément dans les intérêts de la Maiſon d'Autriche Allemande, & entraînerent avec eux preſque toutes les autres petites Puiſſances de l'Europe, ſoit par des aſſiſtances de troupes, ſoit par des déclarations de guerre formelles contre la France.

Voilà quelles ont été les guerres que j'ai vû commencer en France. Leur origine ou leur fin fera aiſément connoître que les Princes ſont plus ſouvent entraînés par leurs paſſions, & les intérêts particuliers de ceux qui approchent d'eux, que gouvernés par les véritables maximes d'une politique, ou paiſible, ou ambitieuſe.

Je paſſerai à préſent à la diſcuſſion de l'origine des guerres dont j'ai vû l'Eſpagne agitée. Après la paix des Pyrennées, le Roi d'Eſpagne Philippe IV. voulut reconquérir le Portugal, qui

dans le cours de la longue guerre avec la France s'étoit ſouſtrait à ſon obéiſſance, & s'étoit donné pour Roi le Duc de Bragance, de l'ancienne Maiſon de ſes Rois.

Par un article de cette paix, il fut ſtipulé que la France, qu'on croyoit avoir beaucoup contribué à ce ſoulevement du Portugal, ne lui donneroit aucun ſecours contre l'Eſpagne, qui vouloit le reconquérir, & qui l'auroit effectivement reconquis, ſans les aſſiſtances que la France lui donna indirectement ſous le nom de M. de Turenne.

Cette guerre a donc été pour l'Eſpagne plus conforme aux maximes du Prince paiſible, qui veut la conſervation de ſon Etat dans ſon entier, qu'à celles du Prince ambitieux, qui cherche ſon aggrandiſſement aux dépens de ſes voiſins, ſur leſquels il n'a aucun droit.

Elle n'a pourtant point été heureuſe à cette Couronne; parce que la guerre qu'elle fut obligée de ſoutenir contre la France en 1667. après la mort de Philippe IV. l'obligea à traiter avec le Portugal, &

à en ſouffrir la paiſible poſſeſſion à ſon Roi.

La guerre que Charles II. encore enfant, fut contraint de ſoutenir contre la France en la même année 1667. fut encore de néceſſité pour lui, & lui coûta beaucoup de Places en Flandres. Il auroit même perdu le reſte des Pays-Bas Catholiques, ſans la Triple alliance qui ſe forma contre la France, à qui cette ligue fit faire le Traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, qui ſous ce même Roi, commença en 1673. contre la France, eut une origine un peu differente.

Dès l'année précédente la France étoit en guerre avec la Hollande, qui avoit un Traité particulier avec l'Eſpagne pour leur conſervation reſpective, autre que celui de la Triple alliance. Ce Traité portoit l'envoi d'un nombre de troupes à celui des deux qui ſeroit attaqué. L'Eſpagne avoit envoyé ce Corps de troupes, même plus conſidérable que le Traité ne le portoit. Cela n'avoit

point empêché la France de faire de grandes conquêtes ſur la Hollande. Outre toutes celles de la Campagne de 1672. les Hollandois venoient encore de perdre Maſtrick.

Tous ces évenemens heureux firent craindre à l'Eſpagne la perte entiere du reſte des Pays-Bas Catholiques, s'ils étoient ſubitement attaqués par la France. L'Empereur & l'Electeur de Brandebourg, nouveaux Alliés des Hollandois, ſolliciterent continuellement cette Couronne de ſe déclarer contre la France. Elle crut de ſon intérêt de le faire dans cette conjoncture, & le fit effectivement à la fin de l'année 1673.

Ainſi ce fut pour l'Eſpagne une guerre dans laquelle l'ambition & le déſir de s'aggrandir n'eurent aucune part ; mais ſeulement la vûe de la conſervation du reſte de ſes Pays-Bas Catholiques, qu'elle craignit de perdre, ſi elle ſe trouvoit forcée à les conſerver avec ſes propres forces ; comme elle en avoit déja perdu une partie en 1667. qu'elle s'étoit trouvée dépourvûe

d'alliance & de troupes capables de s'oppoſer avec ſuccès à celles de la France.

La guerre qui commença en 1689. contre la France, eut une raiſon pour l'Eſpagne, où l'ambition de r'avoir ce qu'elle avoit perdu dans les deux guerres précédentes, eut plus de part, que celle de conſerver ce qu'elle poſſedoit dans les Pays-Bas.

Cette Couronne étoit à la vérité fort irritée de tout ce qui s'étoit paſſé depuis la paix de Nimegue conclue en 1678. comme je l'ai dit ailleurs. Elle voyoit la France en guerre dès l'année précédente contre l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & l'Empire. Elle crut de ſon intérêt d'entrer dans cette ligue, par l'eſpérance de retirer ce que la France avoit conquis ſur elle depuis 1667. ſe flattant de le regagner ou par des évenemens heureux dans le cours de la guerre, ou par le Traité avantageux dont elle ne douta point qu'elle ne fût ſuivie.

L'évenement a fait voir qu'elle s'étoit trompée. Mais enfin ce que je

viens de dire de l'origine de cette guerre, juſtifie que l'Eſpagne y étoit entrée moins pour ſa conſervation, que pour le recouvrement de ce qu'elle avoit perdu dans les guerres précédentes.

La guerre qui a commencé en 1701. eſt abſolument differente de toutes les autres pour l'Eſpagne. Cette Monarchie, par le Teſtament de Charles II. étoit dévolue à un Prince de la Maiſon de France, que le Roi ſe trouvoit obligé de maintenir ſur ce Trône. L'Empereur Joſeph-Ignace I. diſpute cette ſucceſſion pour l'Archiduc Charles ſon frere. Toutes les Puiſſances de l'Europe, hors la Suede, ſont entrées dans les intérêts de l'Empereur contre la France. C'eſt le ſujet de la guerre préſente dont les évenemens juſqu'à ce jour, ne ſont pas heureux pour l'Eſpagne, quoique protégée par la France.

Ainſi c'eſt pour l'Eſpagne une guerre de néceſſité & de conſervation de ſa Monarchie en ſon entier, & qui ne tombe point dans l'eſpece de guerre entrepriſe par les

vûes du Prince ambitieux.

De tout ce que je viens de dire au ſujet des guerres que l'Eſpagne a eûes de mon tems, on peut raiſonnablement conclure que depuis Philippe II. les Rois d'Eſpagne ne ſont entrés en guerre que pour la conſervation des grands Etats ſéparés, dont leur Monarchie ſe trouvoit compoſée; & par conſéquent, ce n'eſt point dans les Rois d'Eſpagne, depuis Philippe II. qu'il faut chercher le caractere du Prince ambitieux.

J'ai vû deux fois le Portugal en guerre. La premiere, eſt celle que ſon Roi a ſoutenue contre l'Eſpagne après en avoir ſecoué le joug. Elle a été de néceſſité pour maintenir le Duc de Bragance ſur le Trône, & s'eſt terminée en 1668. que le nouveau Roi de Portugal a été reconnu par le Roi d'Eſpagne. La ſeconde, qui dure encore, eſt celle où cette Couronne s'eſt unie à la ligue contre la France & l'Eſpagne.

Cette guerre peut avoir deux vûes. La premiere peut être la crainte de retourner ſous la domination de l'Eſ-

pagne, ſoutenue de la puiſſance de la France, ſi le Prince François qui y regne, en demeuroit paiſible poſſeſſeur. Cette vûe dans le fonds ne me paroît pas raiſonnable, puiſque quoique les Monarchies de France & d'Eſpagne ſoient dans une même Maiſon, elles ne laiſſeront pas de conſerver toujours dans leurs Rois les intérêts particuliers, & la véritable politique de leurs Etats. Celle de la France ne peut être d'aider un Roi d'Eſpagne à ſe rendre encore maître des Etats de Portugal, tant dans ce Continent, que dans les autres parties du Monde; & d'ailleurs, un Prince Autrichien ſur le Trône d'Eſpagne, ſera toujours plus à craindre à un Roi de Portugal, qu'un Prince de la Maiſon de France; parce que c'eſt ſous un Prince de la Maiſon d'Autriche regnant en Eſpagne, que le Portugal s'eſt révolté, & s'eſt donné un nouveau Roi.

La ſeconde vûe du Portugal, dans la guerre préſente, me paroît toute d'ambition, & conſiſte dans les articles ſecrets des Traités que cet-

te Couronne peut avoir faits avec l'Empereur, les Anglois & les Hollandois ; ſoit pour l'augmentation de ſon Etat, aux dépens de l'Eſpagne, dans notre Continent ; ſoit pour la sûreté de ce qu'elle poſſede ſur les côtes d'Afrique, dans les grandes Indes & le nouveau Monde. C'eſt ſur quoi la fin de cette guerre juſtifiera, ou fera blâmer cette Couronne.

Car de penſer que dans le tems qu'elle s'eſt déclarée contre la France & l'Eſpagne, elle eût effectivement à craindre d'être envahie par l'Angleterre & la Hollande, pour les intérêts de la Maiſon d'Autriche Allemande ; c'eſt ce que je ne croirai point, quoique le prétexte de ſa rupture avec les deux Couronnes ait été celui de la crainte des Puiſſances Maritimes de l'Angleterre & de la Hollande.

L'Angleterre a eû de mon tems pluſieurs guerres, ou contre les Hollandois, ou contre les Eſpagnols pour le Portugal, ou jointe à la France contre les Hollandois, ou

jointe aux Eſpagnols & aux Hollandois contre la France, ou encore jointe à la Maiſon d'Autriche contre cette derniere Couronne& celle d'Eſpagne.

La premiere de ces guerres des Anglois contre les Hollandois, a précédé de quelques années le tems que je ſuis entré dans le Service. Le ſujet en a été les vexations que les Hollandois faiſoient aux Anglois dans leur commerec des Indes. Elle fut bientôt terminée dans notre Continent.

Les Hollandois après une bataille navale, dont l'évenement ne fut pas trop décidé, ne laiſſerent pas de promettre aux Anglois de réparer ce qui s'étoit paſſé aux Indes, & de ceder les honneurs de la mer au pavillon Anglois. La France entra dans cette guerre comme auxiliaire & alliée des Hollandois.

L'autre guerre, dans laquelle l'Angleterre entra en faveur des Portugais, ne fut qu'auxiliaire. La raiſon en fut le mariage du Roi d'Angleterre Charles avec l'Infante de Portugal,

tugal, par lequel mariage ce Prince prit des engagemens pour la Maiſon du Roi ſon beau-frere, contre l'Eſpagne. La paix qui ſe fit en 1668. entre l'Eſpagne & le Portugal, finit auſſi la guerre entre l'Angleterre & l'Eſpagne.

La guerre, où l'Angleterre s'eſt jointe à la France contre la Hollande, eſt celle qui a commencé en 1672. La raiſon dont le Roi d'Angleterre ſe ſervit dans ſon Parlement afin d'avoir ſon conſentement, & ſon concours pour les ſubſides capables de le faire entrer en guerre, fut l'orgueil inſupportable des Hollandois, qui continuoient à refuſer les honneurs de la mer aux Anglois, dont d'ailleurs ils troubloient continuellement le commerce dans le nouveau Monde, les grandes Indes & le Levant. Mais la ſource de l'union entre les deux Rois, étoit Madame la Ducheſſe de Portſmouth, Françoiſe d'extraction, Maîtreſſe du Roi d'Angleterre, qui par ſon crédit ſur l'eſprit de ſon Amant, ſçut le déterminer à ſe joindre à la France pour

faire la guerre à la Hollande.

Cependant cette guerre pour l'Angleterre ne fut pas de longue durée, tant par les ſoumiſſions que les Hollandois offrirent de faire aux Anglois pour les honneurs de la mer, & la ſatisfaction qu'ils donnerent ſur le commerce, que par les intrigues du Prince d'Orange, Stathouder de Hollande, neveu du Roi d'Angleterre, & qui auſſi-tôt après cette paix épouſa la Princeſſe Marie, fille aînée du Duc d'York, & niéce du Roi Charles.

Dans la premiere guerre où l'Angleterre, de mon tems, ſoit entrée formellement contre la France, le Roi Charles fut comme forcé. En faiſant la guerre par mer contre les Hollandois, ce Prince s'étoit réſervé la faculté d'avoir un Corps auxiliaire en France, qui à la vérité n'étoit point employé en Flandres contre les Eſpagnols & les Hollandois; mais ſervoit en Allemagne contre l'Empereur. Les intrigues du Prince d'Orange & des Hollandois en Angleterre, forcerent le Roi d'Angleterre, non-ſeulement à nous rede-

mander ſes troupes ; mais même à déclarer la guerre à la France, après qu'elle eut fait la conquête de Gand & d'Ypres.

La ſeconde guerre dans laquelle l'Angleterre entra contre la France, fut celle qui commença en 1668. entre la France & l'Empereur.

Le Roi Charles étoit mort, & avoit eû pour ſucceſſeur ſon frere le Duc d'Yorck, ſous le nom de Jacques II. Ce Prince étoit Catholique déclaré, & trop zelé pour vivre paiſiblement dans un Royaume, où la Religion dominante étoit la Proteſtante. Il ſe laiſſa même abſolument gouverner par ſon Confeſſeur, qui étoit Jeſuite, & qui ne vouloit pas que ce Prince usât ſans éclat de la liberté de vivre en Catholique dans la Chapelle particuliere de ſon Palais. Il voulut avoir dans Londres & publiquement un Nonce du Pape, & faire des Proceſſions dans les rues.

Toutes ces nouveautés le brouillerent tellement avec ſon Parlement & toute la Nation, qu'il ſe forma ſecrettement une ligue de zelés Proteſtans, auxquels le Prince d'Orange, gendre

du Roi Jacques se joignit. Ce Prince fut aidé par les Hollandois, passa en Angleterre, dépouilla son beau-pere de son Royaume, & se fit proclamer Roi conjointement avec la Princesse Marie sa femme.

Il n'a pas été surprenant que ce nouveau Roi qui tenoit à la Hollande par sa naissance, ses grands établissemens & son inclination, ait déterminé le Parlement d'Angleterre à déclarer la guerre à la France, qui d'ailleurs avoit reçû & protégeoit hautement le Roi Jacques pour son rétablissement sur le Trône d'Angleterre.

La troisiéme guerre, dans laquelle l'Angleterre s'est engagée contre la France, est celle qui a commencé en 1701. après la révolution d'Espagne. Le Roi d'Angleterre Guillaume de Nassau, qui mourut dans ce tems-là, avoit tellement mis les affaires en mouvement dans le Royaume contre la France, que la Reine Anne, femme du Prince Georges de Dannemarck, qui lui a succédé, n'a eû qu'à suivre les projets laissés par son prédécesseur, & demeurer dans les allian-

ces précédemment contractées avec la Maiſon d'Autriche Allemande & les Hollandois.

La nature de cette guerre pour l'Angleterre eſt toute differente des autres. C'eſt une Reine qui gouverne en Angleterre, & comme elle a une femme pour Favorite, le Mari & l'Amant de cette femme ſont ſes Favoris. Madame de Marlborouck Favorite de la Reine, a pour Amant M. Godolphin, qu'elle a fait Grand Tréſorier d'Angleterre. M. de Marlborouck eſt ambitieux & avare. M. Godolphin a les mêmes qualités. La Reine & ſa Favorite ne ſongent qu'à leurs plaiſirs, & les hommes à leurs affaires.

L'Empereur flatte l'ambition de M. de Marlborouck qui eſt à la tête des armées, pendant que M. Godolphin mene les femmes & le dedans du Royaume. Quantité d'Anglois trouvent leur intérêt particulier dans la groſſe ſolde des troupes & les libéralités de la Reine. L'on fait peur aux Communes de la grandeur de la France, ſi la ſucceſſion d'Eſpagne reſte entiere au Roi Philippe V.

La Nation craint la ruine du commerce lucratif qu'elle faiſoit avec les Eſpagnols, & celle de ſes Manufactures de laine dans les Echelles du Levant. Voilà quelles ſont les raiſons, qui portent les Anglois à fournir ſi libéralement à leur Reine des hommes & de l'argent pour faire la guerre à la France.

On ſera peut-être ſurpris que dans le récit que je viens de faire ſur la nature de cette troiſiéme guerre, je n'y ai pas dit un mot du Prince Georges de Dannemack, mari de la Reine Anne.

C'eſt un Prince dont le mérite perſonnel eſt au-deſſous du médiocre, & à qui les Anglois n'ont point voulu donner le titre de Roi, quoiqu'ils l'euſſent donné au Prince Guillaume de Naſſau conjointement avec la Reine Marie ſa femme, & qu'ils lui euſſent conſervé ſa Royauté après la mort de cette Princeſſe.

Auſſi la puiſſance eſt entiere dans la perſonne de la Reine Anne, qui a toujours fort bien vêcu avec le Prince Georges, juſqu'à ſa mort arrivée

il y a quelques mois. Cette Princeſſe avoit même revêtu le Prince ſon mari, de la Charge de Grand Amiral, qui eſt la premiere en Angleterre; mais hors le crédit que lui donnoit cette Charge, il n'en avoit aucun dans le Royaume, où il étoit ſimplement conſidéré comme le mari de la Reine.

Par tout ce que je viens de dire ſur les differentes guerres, dans leſquelles l'Angleterre s'eſt engagée de mon tems, il eſt naturel de conclure que dans cet Etat qui n'eſt pas purement Monarchique, & dans lequel les Sujets ſe ſont conſervés une partie de la puiſſance, il eſt preſque impoſſible à leurs Rois d'agir de leur propre mouvement, ou par les intérêts particuliers de ceux qui les gouvernent, lorſqu'il faut déterminer une guerre; & qu'ainſi ſans le ſecours de leur Parlement, ils ne peuvent agir par des vûes d'ambition qui leur ſoient particulieres.

La premiere guerre de mon tems, que cette Couronne a eûe contre les Hollandois, a été d'intérêt pour ſon commerce. L'ambition pour les hon-

neurs de la mer n'en a pas été la principale raiſon, quoique les Anglois ſoient fort orgueilleux.

Le prétexte de celle qui a commencé en 1672. quoiqu'il parût être celui de l'orgueil des Hollandois ſur la mer, & la continuation de leurs entrepriſes ſur le commeree des Anglois, n'auroit pourtant pas été aſſez puiſſant ſur la Nation, ſans les intrigues de la Cour de France dans le Parlement, & celles du Roi Charles auprès de ſes créatures dans le même Parlement, qu'il fit agir pour déterminer la Nation à la guerre, à laquelle Madame de Portſmouth ſa Maîtreſſe, le portoit pour les intérêts de la France.

Des trois dernieres guerres de l'Angleterre contre la France, la premiere qui commença & finit en 1678. n'a eû de véritable fondement que dans les intrigues des Hollandois & du Prince d'Orange, dans le Parlement d'Angleterre, qui força le Roi Charles à retirer les troupes qu'il avoit en France, & à déclarer la guerre à cette Couronne.

La ſeconde a eû pour raiſon, l'union

sion du Prince d'Orange devenu Roi d'Angleterre en 1688. avec la République de Hollande. Il étoit de néceſſité au nouveau Roi de ſe maintenir ſur ce Trône uſurpé, malgré la protection que la France venoit de donner au Roi Jacques. L'ambition particuliere du Roi Guillaume, le portoit à ſe conſerver la place de Stathouder de Hollande. Il ſçut ſe ſervir ſur les eſprits de la nation Angloiſe, de ces deux motifs qui lui étoient particuliers, par la crainte qu'il inſpira à ſon Parlement du crédit que la France auroit en Angleterre, & de la perte de leur liberté, ſi cette Couronne par la force des armes, parvenoit à y rétablir le Roi Jacques, & la Religion Catholique pour dominante.

La troiſiéme guerre qui eſt la préſente, n'eſt que la ſuite des liaiſons que le Roi d'Angleterre Guillaume, avoit priſes avec la Maiſon d'Autriche Allemande, contre la France après la révolution d'Eſpagne. Je me ſuis aſſez étendu d'ailleurs ſur ce ſujet pour n'en rien dire ici.

Ainſi par rapport au caractere des

Princes ambitieux ou paiſibles ; que j'ai vû regner, je puis dire que dans la conſtitution du Gouvernement en Angleterre, il eſt comme impoſſi- à ſon Roi d'agir par les principes & les maximes du Prince ambitieux ; parce que le Parlement de ce Royaume prendra toujours de juſtes meſures pour empêcher que ſon Roi n'entreprenne ſur la liberté & les priviléges de la Nation : mais auſſi eſt-il certain, que tant qu'un Roi d'Angleterre ſe conduira ſuivant les maximes du Prince paiſible, ſon Parlement concourrera avec lui dans tout ce qui ſera raiſonnable pour lui faire ſoutenir ce caractere, même avec éclat par rapport au dehors ; parce que cette grandeur fera la tranquillité & la réputation de la Nation.

La Hollande, de mon tems, a fait ou ſoutenu pluſieurs guerres. Cette République qui s'eſt formée dans l'Europe depuis cent cinquante ans, par ſa révolte contre l'Eſpagne qui poſſedoit tous les Etats de la Maiſon de Bourgogne, s'eſt tellement enrichie par ſon commerce, & eſt devenue ſi puiſſante par la prodigieuſe quan-

tité de ſes Vaiſſeaux, & par les grands établiſſemens qu'elle s'eſt procurés dans les trois autres parties du Monde, qu'elle en eſt devenue ſuſceptible d'orgueil & d'ambition dans notre Continent.

Les Hollandois veulent être Maîtres de tout le commerce, & les Marchands uniques du monde entier. Ils s'érigent inceſſamment en Arbitres entre toutes les Puiſſances. Ils paroiſſent même chercher les moyens de s'aggrandir de proche en proche.

Les vûes de cette République devroient donner beaucoup de jalouſie, quoique juſqu'à préſent couvertes du ſpécieux prétexte de ſa ſûreté particuliere ; & ſi les Princes voiſins de ſes Etats n'y font une attention ſérieuſe, ſes deſſeins ambitieux & ſuivis la porteront à une élévation qui pour n'avoir pas été rapide, ne rendra que plus difficiles les moyens de remettre cette République dans ſes anciennes bornes.

Je reviens à mon ſujet, qui eſt de parler des motifs de toutes les guerres que j'ai vû commencer ou ſoutenir par les Hollandois, pour tirer

enſuite les conſéquences ſur leur caractere paiſible ou ambitieux, qui eſt la matiere de ce Chapitre.

Comme cette République devoit en partie ſon établiſſement à la France, par les ſecours directs qu'elle en avoit reçûs dans les premiers tems de ſa révolte contre la Maiſon d'Autriche, & par la longue guerre dont la France avoit occupé les Eſpagnols ; elle s'étoit conſervée dans une grande union avec cette Couronne, & dans des alliances mutuelles.

Ces engagemens réciproques firent que dans la premiere guerre, où cette République s'eſt engagée de mon tems contre l'Angleterre, la France ſe déclara pour elle par l'envoi de ſa Flotte. Comme j'ai parlé des motifs de cette guerre dans ce que j'ai dit de celle de l'Angleterre, il ſeroit inutile de le répeter ici. Je dirai ſeulement qu'elle n'a été ſoutenue par les Hollandois, que par des motifs d'orgueil & d'ambition.

La ſeconde guerre que la Hollande a entrepriſe, a été contre l'Evêque de Munſter, Chriſtophe de Ga-

len, qui vouloit retirer quelque petite étendue de Pays que les Hollandois, par droit de bienſéance & de voiſinage de leur Province d'Over-Iſſel, avoient empiété ſur l'Evêché de Munſter. Dans cette guerre, le Roi leur envoya un Corps auxiliaire de troupes, dont la jonction avec les leurs, força cet Evêque de les laiſſer en poſſeſſion de ce qu'ils avoient uſurpé ſur ſon Evêché depuis long-tems.

Si le motif de cette guerre paroît ſeulement de conſerver ce que l'on poſſede, au moins faut-il convenir que c'eſt vouloir conſerver ce que l'on poſſede injuſtement, & qui n'étoit pas originairement des ſept Provinces qui ſe ſont ſéparées par leur révolte.

La troiſiéme guerre qui n'alla pas juſqu'à une déclaration formelle contre la France, fut lorſqu'à la fin de l'année 1667. cette République prit ombrage des conquêtes du Roi en Flandres, & qu'elle fut la motrice de la Tripe-alliance.

Quoiqu'à parler juſte, on ne doive pas mettre au nombre des guerres,

ce que la Hollande a fait dans cette occaſion, puiſqu'il n'y a point eû de rupture ouverte; cependant je crois qu'il n'a pas été hors de propos de dire un mot de cette liaiſon de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre, en faveur de l'Eſpagne, pour faire voir que dès ce tems-là, cette République ne craignoit plus ſes anciens Maîtres, qu'elle commençoit à ſentir ſes propres forces, & qu'elle devenoit ſuſceptible d'orgueil & d'ambition.

Ainſi, c'eſt après le Traité d'Aix-la-Chapelle, que l'on peut placer le tems auquel la République de Hollande a commencé à faire paroître ces diſpoſitions dans notre Continent, en voulant ſe mettre en poſſeſſion d'être Arbitre & Modératrice de toutes les affaires de l'Europe, n'y en ayant eû aucune depuis ce tems-là dans laquelle elle n'ait voulu prendre part. Elle joignit aux manieres hautes, que ſes Ambaſſadeurs avoient dans toutes les Cours des Princes, la licence de ſes Ecrivains contre les perſonnes reſpectables des Rois. Elle les irritoit même par les diſcours de

ſes Miniſtres dans les Cours, qui étoient ſi peu meſurés, & s'écartoient ſi fort du reſpect qui eſt dû à leur rang, que le Roi trouva le moyen d'engager la Couronne de Suede à ne prendre aucune part dans les affaires qu'il pourroit avoir avec la Hollande, & de faire un Traité avec l'Angleterre, irritée auſſi de l'orgueil des Hollandois ſur la mer; par lequel Traité il fut convenu que ces deux Puiſſances attaqueroient la Hollande par terre & par mer.

L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter entrerent auſſi dans ce Traité comme Alliés des deux Rois; le premier, pour retirer les Places du Rhin de ſon Electorat occupées par les Hollandois; le ſecond, pour celles de l'Evêché de Munſter, qui avoient fait le ſujet de la guerre que cet Evêque avoit eûe contre eux, comme je l'ai dit ci-deſſus.

Par tout ce récit, il eſt aiſé de comprendre que la guerre qui commença en 1672. contre la Hollande, eut pour origine de ſa part, non le deſſein de s'aggrandir par l'augmentation de ce qu'elle poſſede dans

notre Continent ; mais ſon orgueil devenu inſupportable aux Puiſſances qui concerterent enſemble de l'humilier.

Si le Conſeil du Roi, pour des intérêts particuliers, ne s'étoit pas trouvé partagé, comme je l'ai dit ci-deſſus, en parlant des guerres de la France, il eſt certain que cette République auroit ſouffert une terrible humiliation en l'année 1672. mais le deſtin des Etats en avoit autrement ordonné.

Les Hollandois engagerent dans leurs intérêts l'Eſpagne, l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, l'Empire, & même l'Angleterre ; de ſorte qu'après dix années de guerre, il ne leur en coûta que les Places du Rhin, qu'ils furent obligés de rendre aux Electeurs de Cologne & de Brandebourg. Il en coûta aux Eſpagnols leurs Alliés, quelques Places en Flandres, & la Franche-Comté, avec l'humiliation ſecrette de reconnoître pour Protecteurs des Pays-Bas Catholiques, ces mêmes Hollandois, qui n'étoient originairement que des Sujets révoltés d'une partie des dix-ſept Provinces de

leur ſucceſſion de la Maiſon de Bourgogne.

La guerre, qui a commencé en 1688. a eû deux origines. Les Hollandois Républicains craignoient la puiſſance du Prince d'Orange dans leur Etat. Ce Prince ambitieux avoit formé ſecrettement un parti puiſſant en Angleterre contre le Roi Jacques ſon beau-pere. Les Hollandois aſſiſterent le Prince d'Orange de leur flotte & de leurs troupes pour cette invaſion ; parce qu'ils crurent qu'en faiſant ce Prince Roi d'Angleterre, ils ſe procureroient un Allié sûr & de leur Religion, au lieu d'un Prince Catholique déclaré, & dont ils craignoient les liaiſons avec la France, & les reſſentimens de leur orgueil ſur la mer.

Le Roi venoit de déclarer la guerre à l'Empereur par la priſe de Philisbourg. Il avoit occupé l'Electorat Palatin, & les Villes de Mayence & de Treves ; il étoit Allié de l'Electeur de Cologne, qu'il avoit engagé à poſtuler le Cardinal de Furſtemberg pour ſon Coadjuteur : il étoit auſſi Allié du Roi d'Angleterre Jac-

ques II. qui avoit été forcé de ſortir de ſon Royaume, & qui s'étoit retiré en France.

Tous ces differens engagemens armerent les Hollandois contre la France, & produiſirent dans toute l'Europe une guerre qui a duré dix ans, à la fin de laquelle il n'en a rien coûté aux Hollandois que l'argent qu'ils ont dépenſé.

Leur puiſſance a même fort augmenté, puiſqu'ils ont maintenu le Prince d'Orange ſur le Trône d'Angleterre, & lui ont conſervé ſa Charge de Stathouder de leur Etat, ce qui a été le lien de leur propre alliance avec l'Angleterre. Et ce qui a été le plus glorieux pour cette République ambitieuſe; c'eſt que par le Traité de paix de Riſwick, elle a été reconnue, ainſi que je l'ai dit, comme la Protectrice des Pays-Bas Catholiques, dont elle s'étoit démembrée par ſa révolte contre les Rois d'Eſpagne, ſes anciens Souverains; & qu'il fut ſtipulé par un article de ce Traité, qu'elle pourroit avoir des garniſons de ſes troupes dans certaines Places des Eſpagnols, ſous le nom ſpécieux

de Barriere contre la France.

La guerre, dans laquelle la Hollande eſt entrée en 1701. contre la France & l'Eſpagne, quoiqu'elle paroiſſe avoir pour principe un intérêt de crainte de la grandeur de la Maiſon de France, par l'élévation du Roi Philippe V. ſur le Trône d'Eſpagne, & dans les ſuites celui de la diminution conſidérable de ſon commerce, en cas que la France pût faire conſentir l'Eſpagne à faire le commerce des Laines & du nouveau Monde avec elle, à l'excluſion des Hollandois (ce qui ſemble comme impoſſible) ne laiſſe pas de me paroître avoir un motif d'aggrandiſſement & d'ambition.

Car comment penſer que cette République ait pris d'auſſi fortes liaiſons avec nos ennemis, & qu'elle ſe ſoit conſtituée dans des dépenſes auſſi immenſes que celles qu'elle fait, ſi elle n'avoit d'intérêt dans cette affaire, que celui de cette prétendue barriere dans les Pays-Bas contre la France, ſtipulée par le Traité de Riſwick, ou le chagrin de ce que la France, par des raiſons que j'ai dites

ci-deſſus, n'ait pas pû s'en tenir au Traité de partage de la ſucceſſion d'Eſpagne, qui étoit en partie l'ouvrage de cette République; ou enfin la crainte de la ruine de ſon commerce avec l'Eſpagne? Puiſque je ſuis perſuadé que les deux Couronnes ſeroient entrées en négociation avec les Hollandois, ſur les moyens de les raſſurer contre les craintes qu'ils ont voulu faire paroître comme raiſonnables.

La fin de cette guerre développera quelles ont été les principales vûes de la Hollande. En attendant, je ne puis m'ôter de l'eſprit que cette République ne commence à ſe laſſer de poſſeder ſi peu de terres dans notre Continent, avec tant de richeſſes & de puiſſance d'ailleurs : qu'elle ne ſonge à ſortir de ſes marais, & qu'elle ne prenne les mêmes vûes de la République Romaine, qui avant que de faire paroître ſes deſſeins ambitieux, les a cachés long-tems ſous le voile de Protectrice des opprimés, & de Conſervatrice de la paix entre ſes voiſins. Ainſi je ſuis perſuadé que les raiſons de la conſervation ſim-

ple de ſon Etat, tel qu'il étoit au commencement de cette guerre, & celle de la liberté de ſon commerce en ſon entier, ne ſont que des raiſons apparentes, qui couvrent des vûes d'ambition, & d'aggrandiſſement dans notre Continent.

Je n'ai vû qu'une guerre en Dannemarck; c'eſt celle que cette Couronne a faite à la Suede, lorſqu'elle ſe déclara pour la France contre l'Electeur de Brandebourg. Le Dannemarck, ſuſcité par l'Empereur, la Hollande & l'Electeur de Brandebourg, ſongea à profiter dans la Province de Schonen, du déſordre & des malheurs de la Suede en Poméranie. Cette guerre ſe termina comme les autres par le Traité de Nimegue, qui fit reſtituer à la Suede tout ce qu'elle avoit perdu.

La guerre que le Roi de Dannemarck vient de déclarer au Roi de Suede, eſt purement une guerre d'ambition, & dans le caractere du Prince ambitieux, qui cherche à profiter du déſordre où ſe trouve ſon voiſin, pour recouvrer la Province de Schonen.

Cette Province eſt à la verité un ancien démembrement de la Couronne de Dannemarck ; mais qui en a été ſéparée & unie à la Suede par un Traité authentique. Ainſi dans l'occaſion préſente de la rupture du Dannemark avec la Suede, il ne faut point chercher d'autre raiſon que celle du malheur du Roi de Suede à la bataille de Pultowa, ſans lequel malheur le Roi de Dannemarck n'auroit pas oſé déclarer la guerre au Roi de Suede. Ainſi donc la guerre préſente, que le Roi de Dannemarck vient de déclarer à la Suede dans la Province de Schonen, eſt une guerre dans le caractere du Prince ambitieux, qui cherche à profiter du malheur de ſon voiſin pour le recouvrement d'une partie de ſon Etat, puiſque l'on voit que ce Prince prend des meſures avec l'Empire, pour que la tranquillité intérieure ne ſoit point troublée dans les Etats que ces deux Couronnes du Nord poſſedent dans le Continent de l'Empire, & qu'il fait agir les Anglois & les Hollandois pour engager le Roi de Suede à conſentir que la Poméranie, le

Duché de Breme, & celui de Holſtein-Gottorp, qui eſt au Duc de ce nom, neveu du Roi de Suede, & juſqu'à préſent héritier préſomptif de ſa Couronne, & le Duché de Holſtein-Sleſwick, & le Comté d'Oldembourg qui lui appartiennent, jouiſſent d'une entiere tranquillité, pendant qu'il lui ſera libre de continuer la guerre dans la Province de Schonen contre la Couronne de Suede.

Il faudra voir quel ſera le ſuccès de cette guerre. Si elle lui réuſſit, il faudra convenir que ce Prince aura agi ſuivant les maximes du Prince ambitieux, qui ſçait prendre des meſures juſtes pour faire réuſſir une conquête qu'il veut faire, ſans être diſtrait ni obligé à des attentions continuelles éloignées de ſon objet principal.

L'on peut donc dire que toutes les guerres que les Rois de Dannemarck auront avec leurs voiſins, ſeront de la nature de celles qui ſont du caractere du Prince ambitieux, avec d'autant plus de vraiſemblance, qu'ils n'ont d'objets raiſonnables d'aggrandiſſement que ſur le Duché de

Holſtein-Gottorp, ou ſur quelques-unes des Villes Anſéatiques de leur voiſinage.

Pour toutes les autres guerres, dans leſquelles cette Couronne entrera comme auxiliaire (ce qu'elle ne manque jamais de faire, quand elle en trouve l'occaſion) elles ne ſeront que de pur intérêt pour vendre des hommes, & avoir des ſubſides pour fournir à l'entretien d'un Corps de troupes qu'elle ne pourroit ſoudoyer de ſes revenus.

J'ai vû deux guerres en Suede de mon tems. La premiere, eſt celle où cette Couronne entra à la fin de l'année 1674. ſous le Roi Charles XI. contre l'Electeur de Brandebourg pour les intérêts de la France. Elle ne fut point heureuſe au Roi de Suede; il perdit en peu de tems toute la Poméranie, mais il y fut rétabli par le Traité de Nimegue. La ſeconde, eſt celle que le jeune Roi Charles XII. a été forcé de ſoutenir contre le Roi de Pologne Electeur de Saxe, laquelle a commencé en 1701. Ce Prince inquiet rompit avec la Suede, ſans

ſans aucun ſujet que celui de croire n'avoir affaire qu'à un trop jeune Roi pour le redouter, & il envahit d'abord toute la Livonie.* Juſques à préſent, les ſuccès de cette guerre ſont fort déſavantageux à cet Electeur.

Le Roi de Suede a non-ſeulement reconquis toute la Livonie; mais il a forcé l'Electeur de Saxe à abandonner le Royaume de Pologne, où il a établi un autre Roi. Il a vêcu long-tems dans l'Electorat de Saxe avec toute ſon armée; & à préſent que j'écris, l'Electeur eſt forcé de voir agir le Roi de Suede contre le Czar, qui avoit rompu avec la Suede pour favoriſer l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, ſon Allié, ſans oſer ſe mêler de cette affaire.

De ces deux guerres, je puis dire que la premiere ſous Charles XI. a été en vertu de ſes Traités avec la France ſon Alliée, à qui il voyoit trop d'ennemis ſur les bras, & dont l'abaiſſement ne peut jamais convenir à ſes véritables intérêts.

La ſeconde ſous Charles XII. qui

eſt celle qui dure encore à préſent, a été forcée, & pour ſe maintenir dans le commencement de ſon regne, contre l'uſurpation manifeſte que le Roi de Pologne Auguſte, vouloit faire de la Livonie.

Cette guerre eſt à préſent de gloire contre le Czar, qui voudroit bien en être quitte, en rendant ce qu'il a occupé ſur la Suede dans le tems que le Roi Charles XII. s'eſt attaché à détrôner le Roi Auguſte. Il faudra voir dans la ſuite ce que fera ce jeune Roi armé puiſſamment en Allemagne, & quel ſera le rôle qu'il prendra ſur ce théâtre de guerre, ſur quoi on pourra décider de ſon caractere ambitieux ou paiſible.

La perte de la bataille de Pultowa a entierement changé la face des affaires du Roi de Suede. L'armée de ce Prince a été abſolument détruite par celle du Czar, & il a eû bien de la peine à ſauver ſa perſonne & quatre ou cinq mille hommes, en ſe jettant dans les Etats du Turc, où il eſt à Bender juſques à préſent que j'écris. L'on dit qu'il prétend avec

l'aſſiſtance des Turcs & Tartares, remonter le Bog ; joindre en chemin les troupes du Palatin de Kiovie, qui eſt encore dans ſes intérêts, & qui s'eſt retiré dans quelques Comtés de Hongrie ; rentrer en Pologne avec ce corps ; y rétablir la guerre contre le Roi Auguſte & les Moſcovites, & ſe procurer par-là un redreſſement dans les affaires.*

La Pologne de mon tems, n'a eû de guerres que contre les Turcs & les Tartares. Les premiers ont été forcés à la reſtitution de Caminieck, par les mauvais ſuccès de leur guerre contre l'Empereur. Pour les Tartares, ce ne ſont que des voleurs qui vont en grande bande, qui ne cherchent point à conquérir ; mais ſeulement à faire de grands dégats, & faire bien des eſclaves pour les vendre, & qui agiſſent lorſque les Turcs le leur commandent.

La guerre dans laquelle les Polonois ſont entrés avec la Suede pour ſoutenir le Roi Auguſte qu'ils s'étoient choiſis, a proprement été une guerre forcée, puiſqu'il y a toujours

eû dans ce Royaume un parti conſidérable oppoſé au Roi Auguſte. Ainſi je puis dire qne la conſtitution du Royaume de Pologne à demi République, ne lui ſuſcitera de guerre que pour ſa conſervation, ou pour des démêlés particuliers du dedans de cet Etat, ſans déſir de s'aggrandir ſur les Princes de l'Europe.

L'Empereur Leopold Premier a fait ou ſoutenu pluſieurs guerres de mon tems. Tant que la dignité Impériale ſera dans la Maiſon d'Autriche, cette Maiſon aura toujours des deſſeins vaſtes & ambitieux. C'eſt pourquoi les autres Puiſſances de l'Europe peuvent raiſonnablement régler leur politique pour traverſer la réuſſite de ſes projets.

Les vûes de la Maiſon d'Autriche ont deux principes ; l'un, eſt ſon aggrandiſſement particulier ; l'autre, l'augmentation de ſa puiſſance, par rapport au titre d'Empereur, ſoit aux dépens du corps même de l'Empire, ſoit aux dépens des parties de l'Empire qui en ont été ſéparées, il y a pluſieurs ſiécles, & qu'elle s'at-

tachera toujours à y rejoindre.

A préſent, & depuis Charles-Quint, qui a réuni en ſa perſonne les Etats de la Couronne d'Eſpagne & de la Maiſon de Bourgogne, avec ceux de la Maiſon d'Autriche Allemande, ces Princes n'ont jamais quitté ces deux grands objets de vûe : mais pour ne pas devenir Hiſtorien, & ne pas ſortir de mon ſujet ſur la matiere que je traite dans ce Chapitre, je me renfermerai ici dans ce que j'ai vû.

L'Empereur Leopold qui vient de mourir, a été le Prince de mon tems que j'aye connu le plus ambitieux dans le fonds, avec les apparences extérieures les plus modérées ; qualité qui lui a toujours conſervé la confiance de ſes Alliés, & qui lui a fait trouver des reſſources infinies dans leurs bourſes & leurs troupes. Voici quelles ont été les guerres dans leſquelles je l'ai vû prendre part, ou directement, ou indirectement.

En 1663. il ſoutint une guerre contre les Turcs qui étoient les aggreſſeurs. L'Empire lui fournit un

Corps conſidérable de troupes. Le Roi même lui envoya un Corps de troupes auxiliaires, à l'aide duquel les Turcs furent battus au paſſage du Raab, & la paix ſe fit peu de jours après.

Cette guerre fut de néceſſité pour lui, & non de la nature de celles qui ſont entrepriſes dans les vûes ambitieuſes. Cependant l'ambition de ce Prince ne laiſſa pas de s'y faire connoître par la maniere, dont il en uſa avec tous ces Corps auxiliaires, qu'il ne regarda lui avoir été fournis que comme par un devoir rendu à ſa dignité Impériale.

En 1667. il n'eut pas le tems d'entrer en guerre contre la France, lorſque le Roi après la mort de Philippe IV. entra en Flandres avec ſon armée pour les droits de la Reine. Ce fut indirectement qu'il travailla à former la Triple alliance qui fit faire la paix en 1668. par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

Cette guerre, dans laquelle l'Empereur ſe préparoit à prendre part, avoit un prétexte raiſonnable; car

il ne convenoit pas à un Empereur de la Maiſon d'Autriche, de ſouffrir la diminution des Etats de la Monarchie d'Eſpagne, poſſedée par la branche aînée de ſa Maiſon, & à la ſucceſſion de laquelle il ſe croyoit appellé au défaut de mâles de cette branche.

En 1672. le Roi ayant déclaré la guerre à la Hollande, comme je l'ai dit ci-deſſus, l'Empereur ſaiſit ſur le champ le prétexte d'entrer en guerre contre la France. Il ſe déclara formellement contre cette Couronne en 1673. & trouva le moyen par ſon crédit à la Diete, de faire de ſa guerre particuliere une guerre de l'Empire, qui en porta preſque tout le fardeau, par les quartiers d'hyver qu'il fournit à ſes troupes, & les ſubſides extraordinaires qu'il lui donna ſous le nom de Mois Romains. S'il perdit Fribourg à la fin de cette guerre, il gagna Philisbourg, & l'entretien d'un gros Corps de troupes, qui ne lui coûta rien pendant dix ans.

Les vûes ambitieuſes de ce Prince parurent dans tout le cours de cette guerre, non pas à la vérité

par une envie de s'aggrandir aux dépens de la France, qui lui ait réuſſi ; mais par la ſuite de l'ancien projet de la Maiſon d'Autriche Allemande, de ſe rendre inſenſiblement la Puiſſance ſupérieure de l'Empire, & de s'aſſurer de l'hérédité de la dignité Impériale, par la néceſſité de demeurer ſoumis à cette puiſſante Maiſon.

En 1683. l'Empereur ſe vit tout à coup attaqué par les Turcs, qui prirent pour prétexte de lui faire la guerre, la protection des Hongrois mécontens, qui depuis pluſieurs années s'étoient révoltés contre l'Empereur, ſous la conduite du Comte Tekeli.

A l'ouverture de cette premiere Campagne, l'Empereur ſe vit contraint de ſortir de Vienne avec précipitation. Cette Capitale fut aſſiégée par les Turcs, qui l'auroient priſe, s'ils avoient ſçû attaquer des Places fortifiées régulierement. Mais le Roi de Pologne, Jean Sobieski, ayant eû le tems de marcher au ſecours de Vienne avec toutes les forces de la Pologne, & le

le feu Duc de Lorraine ayant eû celui de raſſembler toutes celles de l'Empereur, ces deux Princes battirent l'armée Ottomane, & lui firent lever le ſiége de Vienne.

Depuis ce tems-là juſqu'en 1688. l'Empereur eut toujours des ſuccès avantageux contre les Turcs, tant par ſes forces particulieres, que par les aſſiſtances de tout l'Empire, qu'il ſçut armer en ſa faveur, & qu'il engagea à faire marcher des troupes en Hongrie

Ce premier évenement du ſiége de Vienne, qui mit l'Empereur ſur le bord du précipice & de ſa perte entiere, n'apporta pourtant aucun changement dans ſa conduite, par rapport à ſa politique. Il ne ſe rabaiſſa point dans ce tems fâcheux envers aucun Prince. Il refuſa fierement les prompts ſecours que le Roi lui offrit; parce qu'il vouloit que l'Empire regardât toujours ce Prince comme ſon ennemi, puiſqu'il l'étoit de ſa Maiſon; & il ne reçut le ſervice du Roi de Pologne, & de tous les Princes de l'Empire, que comme des ſecours donnés

par un devoir indiſpenſable.

Ce que je ne fais remarquer, que pour faire connoître avec quelle fermeté ce Prince a toujours ſuivi ſa politique ambitieuſe & cachée. Voici quelle a été ſa conduite depuis 1688. juſqu'en 1698.

Il a continué la guerre en Hongrie contre les Turcs. Il a obligé tout l'Empire à ſe déclarer contre la France par un réſultat de la Diette. Il a fait ſoutenir la guerre ſur le Rhin par cette armée de l'Empire. Il a ſoutenu le Duc de Savoye contre la France, & lui a envoyé des ſecours conſidérables de ſes propres troupes, & de celles des Princes de l'Empire; ſecours, qui bien loin d'épuiſer ſes Finances, lui valoient de l'argent, & augmentoient ſa puiſſance par les impoſitions qu'il faiſoit ſur tous les Princes d'Italie, qu'il prétendoit tous Feudataires de l'Empire, droit qui depuis long-tems n'étoit plus connu en Italie, & qu'il ſçut faire revivre.

La paix de Riſwick, & celle de Carlowitz en 1698. ayant rendu le calme à l'Europe, l'Empereur eſt reſté armé, reſpecté & craint dans

tout l'Empire, & fort accrédité auprès de ſes Alliés, dont il n'a jamais abandonné aucun ; de maniere qu'à la mort du Roi d'Eſpagne Charles Second, il a ſçû pour ſon intérêt particulier, & la grandeur de ſa Maiſon, réveiller toutes les jalouſies qu'il avoit données aux Puiſſances de l'Europe, de l'ambition & des deſſeins dangereux de la France, à qui il a ſuſcité autant d'ennemis que de Princes ou d'Etats. Après quoi, dans les premieres années de la guerre préſente, il a payé le tribut ordinaire à la nature, ayant laiſſé ſon fils aîné Joſeph-Ignace Premier ſur le Trône Impérial, & revêtu l'Archiduc Charles ſon cadet, du nom (juſqu'à préſent imaginaire) de Roi d'Eſpagne.

Tout ce que je viens de dire de la conduite de l'Empereur Leopold, n'eſt que pour montrer qu'il a été celui de tous les Princes que j'ai vû regner, dont la politique ambitieuſe a toujours été la plus cachée & la mieux ſuivie. Il s'eſt toujours réglé ſur ſes véritables intérêts, & n'en a jamais été détourné par les

cabales intérieures de ſa Cour, au moins aſſez puiſſamment pour les quitter de vûe.

Les mêmes louanges ne ſeront (ſelon les apparences) point données à ſon fils l'Empereur Joſeph-Ignace. Il paroît avoir la même attention à augmenter la puiſſance de la dignité Impériale, & la grandeur particuliere de ſa Maiſon, & ſuivre ſur ces deux points la politique de ſon pere ; mais il garde moins de meſures. Il ne va plus pied à pied comme ſon pere, & il pourroit bien dans la ſuite ſe former une ligue pour ſon abaiſſement, auſſi puiſſante que celle que l'Empereur ſon pere avoit ſçû former pour abaiſſer la France, en augmentant ſon crédit particulier & la grandeur de ſa Maiſon.

Je n'ai qu'un mot à dire de la République de Veniſe, par rapport à ſa politique paiſible ou ambitieuſe.

Cette Puiſſance ſe croit la plus ſage de l'Europe pour ſon gouvernement. Elle ne veut prendre aucune part directe aux guerres en-

tre les Princes Chrétiens. Elle ſe contente de ſon petit Etat de Terre ferme en Italie ; & pourvû que les Turcs la laiſſent en repos en Dalmatie & dans la Morée, elle y demeurera.

Il faut pour cela qu'elle ſoit toujours dans de grandes liaiſons avec la Maiſon d'Autriche Allemande, dont elle ne peut ſe diſpenſer de ſuivre les mouvemens, par rapport à ſes démêlés contre les Turcs, afin d'être réciproquement protégée par les Princes de cette Maiſon, contre les Turcs leurs ennemis communs. Ainſi je puis dire que le gouvernement de la République de Veniſe ſera toujours réglé ſur les maximes du Prince paiſible.

Si dans l'ordre que je me ſuis propoſé de ſuivre ſur la matiere de ce Chapitre, je n'avois point eû à parler de la République de Veniſe avant M. le Duc de Savoye, ce Prince auroit trouvé ſa place après l'Empereur Leopold, par la comparaiſon que j'aurois eû occaſion de faire entre ces deux caracteres ambitieux,

également réglés par des vûes d'aggrandiſſement, mais differemment exécutées.

Monſieur le Duc de Savoye eſt ambitieux, & régle toutes les maximes de ſa politique ſur celles qui doivent être ſuivies par le Prince ambitieux, & qui déſire ſon aggrandiſſement ; mais il eſt avare & haineux. Ces deux qualités paroiſſent toujours en tout ce qu'il fait, beaucoup plus marquées qu'elles ne le devroient être, & il a trop fait ſentir à toute l'Europe que ſon intérêt ſordide & ſon reſſentiment, le faiſoient auſſi ſouvent agir que la belle gloire. Il n'a d'autre véritable conſeil que ſon intérêt & ſa paſſion ; & jamais ſes Miniſtres, ni ſes Maîtreſſes, n'ont eû du crédit ſur ſon eſprit, dès qu'il a voulu agir, pouſſé par quelqu'une de ces qualités dominantes.

Ce Prince donc a eû pluſieurs guerres contre les peuples de Mondevis ſes Sujets ; parce qu'il a voulu leur ôter leurs Priviléges particuliers, en quoi il a réüſſi en la plus grande partie. Il en a eû auſſi contre

les Vaudois ſes Sujets, pour la même raiſon ; parce qu'il s'eſt trouvé dans des tems comme forcé à ſuivre les mouvemens de la France, qui n'étoit pas contente de ces peuples, dont il y en avoit une partie Sujets du Roi.

Mais dans toutes ces expéditions, ſon caractere fourbe s'eſt fait connoître, principalement par ſes intelligences avec les Vaudois, dans le tems même qu'il paroiſſoit leur faire la guerre de concert avec la France, contre qui il méditoit de ſe déclarer en faveur de l'Eſpagne.

Lorſqu'en 1690. M. le Duc de Savoye déclara la guerre à la France, avec laquelle il paroiſſoit de bonne intelligence, & à qui il devoit même par un Traité joindre ſes troupes pour entrer dans le Milanès, & accepter le titre de Généraliſſime, il trahiſſoit cette Couronne, & avoit conclu des Traités avec l'Empereur, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande.

Lorſqu'en 1696. il fit ſa paix particuliere avec la France, à l'inſçû de ſes Alliés, il les trahiſſoit pour ſon intérêt. Il étoit fort grand à la vé-

rité, cet intérêt, & dans le cœur d'un Prince du caractere de M. le Duc de Savoye, fort capable de l'emporter ſur la droiture. Le Roi lui rendoit la Savoye, le Comté de Nice, & Suze, que nos troupes occupoient; lui remettoit Pignerol & ſon territoire, dont la France étoit en poſſeſſion depuis long-tems, & faiſoit éppuſer la Princeſſe ſa fille aînée, à M. le Duc de Bourgogne, ſans qu'il lui en coûtât une piſtole pour ſa dot.

Ainſi l'ou vit d'un jour à l'autre, ce Prince, de Généraliſſime des armées de nos ennemis en Italie, devenir Généraliſſime de nos troupes, & concourir avec les ſiennes au ſiége de Valence, Place du Milanès.

Lorſqu'en 1703. la France fit arrêter une partie de ſes troupes qui étoient jointes aux nôtres dans la Lombardie, & lui fit la guerre; c'eſt que le Roi eut une conviction entiere de ſes Traités, & de ſes liaiſons ſecrettes avec nos ennemis, & qu'il trahiſſoit depuis long-tems la France & l'Eſpagne, malgré la nouvelle alliance qu'il venoit de contracter avec

le Roi d'Eſpagne PhilippeV. qui avoit épouſé la Princeſſe ſa cadette.

La ſituation des Etats de M. le Duc de Lorraine, & les exemples de ſes prédéceſſeurs, ne lui permettent pas de ſuivre dans ſa politique d'autres maximes que celles du Prince paiſible.

Preſque tous les Princes d'Allemagne ſont des preneurs de ſubſides, & des marchands d'hommes. Ils tournent preſque toujours du côté de la Puiſſance qui leur donne le plus, & qui a le plus de facilité à ſe faire joindre par les hommes qu'ils lui vendent.

Les Princes d'Italie, au nombre deſquels je mets la République de Genes, ne veulent & ne doivent ſouhaiter que leur repos : quand il eſt troublé, ce n'eſt qu'à leur oppreſſion. Il leur en coûte toujours des quartiers que l'on prend ſur eux, ou de groſſes ſommes d'argent, ſous prétexte de contribution, ou d'exemption de quartiers.

La Puiſſance Eccléſiaſtique du Pape, vient même de ſouffrir beaucoup par les prétentions de l'Empereur Joſeph.

ſur les parties qui compoſent cet Etat, l'écoulement de pluſieurs ſiécles ayant effacé en Italie la mémoire, qu'elles euſſent autrefois été démembrées de l'Empire d'Occident.

Ce long examen ſur les deux Chapitres du Prince ambitieux ou paiſible, ſervira à faire ſentir à mon fils, que les Princes ſont hommes comme nous, ſoumis auſſi ſouvent que nous aux paſſions des particuliers qui les approchent; & que preſque toujours ces deux caracteres des Princes ambitieux ou paiſibles, ſe trouvent mêlés en eux d'autres mauvaiſes qualités, qui ſouvent l'emportent ſur les bonnes.

CHAPITRE IV.

Des Républiques.

* JE ne m'étendrai point ici ſur les maximes des Républiques. Preſque toutes veulent le repos; & ſi elles ſont ſuſceptibles d'ambition & d'envie de s'accroître, au moins ne

paroît-il pas que ce ſoit dans d'autres vûes, que celles de la conſervation de leur liberté & de leur commerce.

De toutes les Républiques de l'Europe, celle de Hollande eſt la plus puiſſante, & peut-être que ſon déſir apparent de la sûreté de ſon Etat, & de la poſſeſſion du commerce de tout le monde, pourroit bien couvrir de plus grandes vûes : c'eſt ce que le tems éclaircira.

L'on peut dire avec vérité, que les maximes générales du gouvernement dans les Républiques, ſont moins ſujettes à changer que celles des Etats gouvernés par un Prince ; parce que les intérêts ſont toujours les mêmes, & ne ſe rapportent qu'au bien général de l'Etat.

REMARQUES.

Comme les réflexions ſur les deux Chapitres précédens contiennent celles que j'ai crû devoir faire ſur les maximes ambitieuſes ou paiſibles, pratiquées par les Princes, ou les principales Républiques de l'Europe, dans

leur gouvernement, je ne dirai rien ici des autres Républiques qui font un perſonnage ſi peu conſidérable ſur ce grand théâtre du monde, qu'elles ne méritent point de réflexions particulieres, que celles de dire qu'elles ſont uniquement appliquées à leur conſervation, & qu'elles coureroient trop de riſque à vouloir prendre part dans les démêlés qui agitent les grandes Puiſſances.

Cependant il y en a une, dont les maximes & le gouvernement civil ſont fort particulieres, & qui fait une grande figure dans l'Europe, ſans pourtant prendre part à ſes agitations, au moins par rapport à des vûes ambitieuſes.

C'eſt celle des Suiſſes. Ces peuples ſe ſont depuis pluſieurs ſiécles ſouſtraits à la domination de la Maiſon d'Autriche; & depuis ce tems-là, ſe maintiennent dans une indépendance parfaite, ſans Places de guerre, ſans Corps de troupes ſoudoyés, & ſeulement par leur union, leur ſituation, la quantité de leurs hommes, & leur ſoin à ſe rendre guerriers hors de chez eux.

Cette République eſt compoſée de treize Républiques, qui chacune en leur particulier ont des maximes differentes de ſe gouverner, differentes même entr'elles de Religion. Quelques-unes ſont mi-parties pour la Religion, & ont des alliances particulieres avec les Puiſſances.

Cependant toute cette confuſion apparente d'intérêts differens ſe trouve toujours parfaitement réunie en un même Corps dans leurs Diettes générales, toujours ſupérieures pour les intérêts qui regardent la Nation entiere, aux deux Diettes Catholiques ou Proteſtantes, & aux particulieres de chaque Canton.

Ainſi aucune Puiſſance voiſine ne peut attenter ſur la moindre partie de ce Corps, qui paroît ramaſſé, ſans avoir pour ennemi le Corps entier de la République; & c'eſt cette union continuelle, & exactement obſervée qui maintiendra ſa liberté ſans atteinte & ſans diminution.

Comme ce Pays n'eſt pas fort fertile, & que ſa ſituation ne met pas ſes peuples en état de faire d'autre commerce que celui de leurs che-

vaux, & de leur laitage, ce qui ne pourroit pas leur procurer beaucoup de richeſſes ; parce qu'ils ont beſoin de leurs voiſins pour en tirer les choſes néceſſaires à la vie, qu'ils ne peuvent avoir aſſez abondamment chez eux ; & qu'ainſi l'argent qui entreroit par les chevaux & laitages, en reſortiroit ſur le champ pour l'achat des bleds, ſels, épiceries, & autres denrées dont ils manquent ; ces peuples attentifs à leur aiſance & à leur conſervation, ont imaginé un autre commerce qui leur réuſſit parfaitement bien, & leur porte tous les ans beaucoup d'argent.

C'eſt celui de ſe faire donner des penſions des Puiſſances, moyennant leſquelles, & en vertu d'alliances particulieres avec ces Puiſſances, ſans préjudice des alliances générales ; ils vendent leurs hommes par des Traités pour ſervir à la guerre, pourtant toujours en Corps de Compagnies & de Régimens ; de maniere qu'il ſe trouve ſouvent que deux Puiſſances qui ſont en guerre entr'elles, ne laiſſent pas d'avoir des Corps Suiſſes à leur ſervice, qui ſervent

également bien les Princes auxquels ils ſe ſont vendus.

Cette politique réuſſit aux Suiſſes, porte de l'argent dans leur Pays, qui ſans cela n'entreroit pas, & maintient ces peuples dans l'uſage de la guerre : ce qui conſervera leur liberté.*

CHAPITRE V.

Du ſoin du Prince à former des Généraux.

DE quelque prévoyance que le Prince puiſſe être dans ſon cabinet, & quelques bien médités que puiſſent être ſes projets, ſoit pour une guerre qu'il voudra entreprendre, ſoit pour la réuſſite d'un deſſein particulier dans le cours d'une guerre, ſi le Général qu'il en chargera, n'a tous les talens convenables, il eſt preſque aſſuré que rien ne réuſſira.

L'on peut dire avec aſſurance, que

le Prince doit avoir fait choix, non-seulement d'un bon Général ; mais qu'il doit encore s'appliquer continuellement à examiner les Officiers, dont les bonnes qualités pour la guerre lui puissent faire espérer dans les suites, qu'ils se rendront capables du commandement.

Leurs talens pour la guerre reconnus sans prévention, il doit les mettre en place de bonne heure ; s'appliquer à connoître leur portée par des emplois médiocres qu'il leur donnera d'abord, les élevant à mesure qu'il sentira leur capacité & leurs vûes s'augmenter ; les entretenir quelquefois ; recevoir avec douceur & bonté les mémoires & les projets qu'il leur aura ordonné de lui dresser sur des desseins qu'il voudra leur donner à exécuter, ou même qu'il voudra faire exécuter par d'autres, afin de s'assurer mieux par lui-même, de la maniere dont ils pensent, & de l'étendue de leur esprit pour la guerre.

Lorsqu'il se rapporte à ses Ministres des talens de ceux qu'il veut employer, sans s'attacher à connoître

noître par lui-même leur portée, il tombe ſouvent dans l'inconvénient de faire de mauvais choix ; parce qu'il ſe ſera laiſſé aller à l'intérêt particulier du Miniſtre, auquel il ſe ſera rapporté de ce choix entre pluſieurs.

Cette méthode de cultiver les talens, & de donner de l'émulation aux jeunes gens, leur inſpirera de l'application, les accoutumera à penſer ; parce qu'ils ſentiront que leur élévation dépendra d'avoir mieux penſé que les autres ; & par-là, le Prince ſe formera lui-même une pépiniere de Généraux qui auront de l'expérience à la fleur de leur âge, & dans le tems où ils peuvent agir avec le plus d'activité.

Les jeunes gens de qualité qui ſe deſtinent à la guerre, doivent auſſi de leur côté, par leur application au métier, ſe mettre à portée d'attirer ſur eux les yeux & l'attention du Prince par lequel ils eſperent de ſe voir avancés.

Ils faut qu'ils ſoient fort ſoigneux de remplir avec exactitude toutes les fonctions de leurs emplois, mê-

me juſques dans les moindres détails ; qu'ils ſoient vigilans, curieux de voir & d'apprendre des gens qui en ſçavent plus qu'eux ; reſpectueux envers les ſupérieurs, & attentifs à ſe faire, parmi les Généraux, des amis qui veuillent bien les inſtruire, qui ſouffrent avec douceur leurs queſtions, & qui leur rendent de bons offices, qu'ils doivent toujours tâcher de mériter, en ſe diſtinguant des autres jeunes gens inappliqués, qui ne ſont que trop communs dans les armées ; principalement depuis que le mérite pour paſſer d'un grade à un autre, ne conſiſte que dans le tems que l'on a paſſé dans ces grades, & que ſans diſtinction de mérite perſonnel, on éleve ceux qui par leur ancienneté dans un grade inférieur, ſe trouvent dans le nombre de la promotion que le Prince veut faire. Maxime très-pernicieuſe, qui ôte toute émulation & déſir de ſe diſtinguer, & qui remplit les armées d'un grand nombre d'Officiers incapables du grade auquel ils ſe trouvent élevés.

REMARQUES.

Toutes les attentions que je demande aux Princes, ſont raiſonnables, de l'intérêt de leur grandeur, & de la gloire de leurs Etats : mais tout ce que j'ai dit des caracteres de ceux que j'ai vû regner, doit avoir fait connoître que puiſqu'ils ſont hommes, & ſuſceptibles dans leur maniere de gouverner, du mouvement de leurs paſſions, ou des paſſions de ceux qui les approchent, ils peuvent bien aiſément dans le choix particulier de leurs Généraux, agir ſans choix, par prédilection, par ſympathie d'humeur, ou en ſe conduiſant par les paſſions, ou les intérêts particuliers de ceux, ou de celles qui les gouvernent.

Pour prouver ce que j'avance, je ferai ici quelques remarques, ſur ce que j'ai vû arriver en France de mon tems, par rapport à la matiere de ce Chapitre. Je ne parlerai pas des autres Etats ; parce que je n'en puis rien ſçavoir, que ce que l'on m'en a dit, & qui pourroit n'être pas

d'une vérité tout à fait exacte.

La réputation du Maréchal de Turenne étoit grande & bien établie. En l'année 1667. le Roi le choisit pour commander son armée en Flandres sous lui. Dans le cours de cette Campagne, ce Général donna tant de sujets de jalousie à M. de Louvois, Ministre de la Guerre, jeune & ambitieux, & qui vouloit seul gouverner son Maître, qui sembloit prendre goût à la guerre, que ce Ministre craignant peut-être avec raison la faveur de M. de Turenne, songea à lui donner un puissant émule pour balancer un crédit, dont il craignoit les suites.

Il ne pouvoit trouver cet émule que dans la personne de M. le Prince. Ce fut ce qu'il fit, en proposant au Roi pour une expédition d'hyver, l'invasion de la Franche-Comté, voisine de la Bourgogne, dont M. le Prince étoit Gouverneur, & en faisant charger ce Prince des préparatifs secrets de cette entreprise, à laquelle pourtant le Roi voulut être présent.

Voilà une premiere occasion où j'ai

vû paroître les effets des intérêts particuliers. S'il n'y en avoit point eû d'autres plus funeſtes à l'Etat, il ſeroit bien plus floriſſant qu'il ne l'eſt à préſent ; car M. le Prince étoit un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, & l'effet de cette jalouſie du Miniſtre ne produiſoit qu'un bien ; puiſqu'il faiſoit employer par ſon Maître deux hommes excellens dans la guerre, au lieu d'un qui n'auroit pû commander deux armées lui ſeul.

En 1668. après la paix d'Aix-la-Chapelle, le Roi fit trois Maréchaux de France, qui furent Meſſieurs de Crequi, de Bellefond & d'Humieres.

Le premier parvint à cette dignité par ſon mérite particulier ; car il avoit été long-tems diſgracié par le crédit de M. de Colbert, à cauſe des liaiſons qu'il avoit avec M. Fouquet.

Le goût ſeul du Roi fit choiſir M. de Bellefond ; & il a paru que ce fut le goût de M. de Louvois pour Madame d'Humieres, qui procura le Bâton de Maréchal de France à ſon

mari, & le fit préférer à pluſieurs Lieutenans Généraux plus anciens que lui, & qui, par ce qu'ils ont paru depuis, méritoient mieux cette dignité que lui.

Ainſi l'on peut dire que de ces trois hommes deſtinés par leur dignité au commandement des armées, il n'y en avoit qu'un qui en fût effectivement digne.

Dans la guerre qui commença en 1672. & qui dura juſqu'en 1679. les intérêts particuliers du Miniſtre & de la Maîtreſſe, ont ſouvent dans le choix des Généraux & des commandemens, prévalu ſur l'intérêt de l'Etat.

M. le Prince qui étoit goutteux, malgré ſes incommodités, n'a pas laiſſé de ſervir quelques Campagnes pour prendre le tems de ſubſtituer M. le Duc ſon fils, au commandement des armées. Ce qu'il croyoit pouvoir faire d'autant plus facilement, que par la mort du Maréchal de Turenne, il ſe voyoit ſans contredit le premier Capitaine qu'eût la France.

Il ſe trompa pourtant; car on aima

mieux ne ſe plus ſervir de lui, que de donner le commandement en chef de l'armée principale à M. le Duc, quoique M. le Prince offrît d'accompagner M. ſon fils à la guerre pour lui ſervir de conſeil.

Le commandement des armées tomba donc ſur pluſieurs anciens Lieutenans Généraux, devenus Maréchaux de France après la mort de M. de Turenne. Parmi ceux-là, il y en eut quelques-uns que leur mérite & leur capacité firent choiſir, comme les évenemens l'ont juſtifié. Deux obtinrent cette dignité, & furent portés au commandement par des intérêts particuliers.

Ce fut Madame de Monteſpan qui fit M. de Vivonne ſon frere, qui étoit Général des Galeres. Ce fut M. de Louvois, dans ce tems-là Amant de Madame de Rochefort, qui fit ſon mari Maréchal de France, & qui voulut lui faire commander des armées.

Ces deux Généraux ne réuſſirent point dans les emplois dont ils furent chargés. Après l'abandon de la Sicile, Madame de Monteſpan

ne tenta plus rien pour ſon frere ; & la mort de M. de Rochefort délivra M. de Louvois du ſoin de le protéger.

Dans la guerre qui commença en l'année 1678. & qui finit en 1698. M. de Louvois a paru d'abord avoir eû tout le crédit dans la diſtribution du commandement des armées. Il en fit exclure M. le Maréchal de Luxembourg devenu ſon ennemi, pour des raiſons qui ne ſont pas du ſujet que je traite. Il porta le Roi à mettre M. le Maréchal d'Humieres à la tête de l'armée de Flandres, & envoya le Comte de Sourdis dans l'Electorat de Cologne.

Ces deux Généraux réuſſirent mal. M. de Louvois fut contraint d'abandonner M. le Maréchal d'Humieres après la Campagne de 1689. & de revenir à M. de Luxembourg, quoique ſon ennemi. Pour le Comte de Sourdis, il ſe comporta ſi mal dans l'Electorat de Cologne, que le Roi fut obligé de le rappeller. Cependant M. de Louvois eut le crédit de lui faire donner le commandement

mandement de la Guyenne, avec de gros appointemens.

Au commencement de l'année 1690. ce fut le crédit de M. de Louvois ſeul, qui fit deſtiner M. de la Trouſſe au commandement de l'armée d'Italie. Ce Général mourut avant l'ouverture de la Campagne, & le commandement de cette armée demeura à M. de Catinat, Lieutenant Général, deſtiné à ſervir ſous M. de la Trouſſe. Le nouveau choix de ce Général, fait par le Miniſtre, a été juſtifié par les évenemens heureux, qui ont procuré le Bâton de Maréchal de France à M. de Catinat.

Juſqu'en l'année 1691. qui fut celle de la mort de M. de Louvois, nous voyons que lui & les Maîtreſſes ont eû preſque tout le crédit aux deſtinations des premieres places, à la réſerve de celle qui fut donnée à M. le Maréchal de Noailles, que le goût ſeul du Roi, aidé des inſinuations de Madame de Maintenon, fit nommer pour commander l'armée de Catalogne. Ce mauvais choix ne put pas être ſoutenu long-tems, & il fallut envoyer M. de Vendôme, qui

y redreſſa les affaires du Roi, & prit Barcelonne.

M. de Louvois par ſa mort, avoit laiſſé M. de Barbezieux ſon fils, en ſa place : il étoit jeune & avoit beaucoup d'eſprit ; mais ſon crédit ne put pas aller juſqu'à diſpoſer des meilleures places, comme ſon pere l'avoit ſouvent fait.

Après la mort de M. de Luxembourg, arrivée dans les premiers jours de l'année 1695. ce fut le Roi ſeul qui ſe détermina à mettre M. le Maréchal de Villeroi à la tête de ſon armée de Flandres. Ce Général en qui, comme la France ne l'a que trop ſenti, les parties eſſentielles pour un tel cammandement manquoient abſolument, n'y a été élevé que pour l'abaiſſement de la gloire des armes du Roi, toujours victorieuſes juſqu'à ce tems fatal. Je n'en dirai pas davantage ici. Il a pourtant duré dans le commandement des armées, juſqu'en 1706. qu'il n'a plus été poſſible au Roi de l'y conſerver, ſans achever d'expoſer ſon Etat.

La mort de M. de Barbezieux arrivée dans les premiers jours de 1701.

dans le tems que la révolution d'Eſpagne commençoit à faire éclater la guerre préſente, me fournit une nouvelle époque ſur la matiere de ce Chapitre.

Juſqu'ici les Miniſtres dont le Roi s'étoit ſervi, avoient du mérite, & s'ils avoient procuré l'avancement de leurs amis & de leurs créatures, c'étoit toujours avec des meſures qui ne nuiſoient pas en total au bien des affaires du Roi. Auſſi nous avons toujours vû que les Miniſtres & les Maîtreſſes ont abandonné leurs proches & leurs amis après les avoir élevés; quand ils ont connu qu'ils ne pouvoient les ſoutenir, ſans un dépériſſement des affaires de leur Maître, ou de leur Amant.

Quelque mois avant la mort de M. de Barbezieux, le crédit ſeul de Madame de Maintenon avoit fait donner le Controlle Général des Finances à M. de Chamillart, à qui cette Dame fit encore donner la Charge de Secretaire d'Etat dans la Guerre, après la mort de M. de Barbezieux.

Ce Miniſtre des Finances & de la Guerre, également ignorant dans

l'exercice de ces deux grands Emplois capitaux dans un Etat, les a exercés tous deux en enſemble pour le malheur de la France, juſqu'en l'année 1708. qu'il s'eſt volontairement démis des Finances, après avoir ruiné le Roi & épuiſé l'Etat, & s'eſt réſervé le Secretariat de la Guerre, qu'il eſt auſſi incapable d'exercer, qu'il l'étoit de faire les Finances, ſans que juſqu'à préſent le Roi paroiſſe faire la moindre attention à l'état auquel le réduit l'incapacité de ce Miniſtre.

Depuis ce nouveau Miniſtere, il ne s'eſt plus trouvé de choix & de diſtinction de mérite de guerre. Les promotions aux Dignités ont été auſſi nombreuſes que le Miniſtre les a jugées néceſſaires pour y pouvoir faire comprendre ſon frère, ſes gendres, ou ſes créatures. Pour faire commander une armée à M. de la Feuillade ſon gendre, il a fait faire au Roi aſſez d'Officiers Généraux, afin d'y trouver un nombre ſuffiſant de ſes Cadets pour lui obéir. Il l'a enſuite chargé du commandement de l'armée de Piémont,

& de l'entrepriſe du ſiége de Turin. Il en a coûté à la Monarchie d'Eſpagne ſes Etats en Italie, & au Roi des ſommes immenſes, une grande partie de ſa groſſe artillerie, & plus de vingt-cinq mille hommes.

A quoi il faut encore ajouter que ce nombre prodigieux d'Officiers Généraux, dont la plus grande partie ſont indignes de leur élévation, étant payés de leurs appointemens, quoiqu'ils ne faſſent point de ſervice ſur la ligne, cauſent une très-grande dépenſe au Roi.

Les intrigues differentes ont fait la plus grande partie des derniers Maréchaux de France. Ceux de Villeroi & de Boufflers, qui étoient de la promotion de 1693. & qui, comme je l'ai déja dit, ont été maintenus dans le commandement par le goût du Roi, ont beaucoup contribué aux évenemens funeſtes de cette guerre.

M. de Boufflers après avoir perdu l'Electorat de Cologne, Liege, la Meuſe Eſpagnole, la Gueldre, & le Limbourg, n'a pû ſe ſoutenir plus

long-tems dans le commandement des armées.

Le Maréchal de Villeroi a été rappellé après l'entrée des lignes, la perte de la bataille de Ramillies, & celle de la Flandre Eſpagnole.

Le Maréchal de Tallard a perdu la bataille de Hochtet, la Baviere, & toute l'Allemagne. Sa priſe ſeule à la bataille de Hochtet nous en a délivrés.

Le Maréchal de Teſſé a penſé perdre toute l'Eſpagne. Il a manqué Barcelonne, où il a abandonné une quantité prodigieuſe d'artillerie, de munitions de guerre & de bouche, à la ſeule nouvelle qu'il paroiſſoit ſur les côtes de Valence une Eſcadre ennemie. Depuis il a été chargé du commandement de l'armée de Dauphiné, où il a laiſſé former le ſiége de Toulon à M. de Savoye, retirer paiſiblement ce Prince de devant cette Place, & lui a enſuite laiſſé prendre Suze, qui dans cette conjoncture étoit pour le Roi d'une conſéquence infinie. Cependant tous ces évenemens malheureux, qu'il étoit aiſé de détourner, ne l'ont retiré de la

guerre que pour être employé dans une négociation à Rome, où il vient de réuſſir comme il a fait à la guerre. Il faut eſpérer que le Roi ne s'opiniâtrera pas davantage à lui chercher du mérite, de quelque eſpece qu'il ſoit.

M. le Maréchal de Marſin, élevé ſans aucun mérite de guerre, & par la cabale des dévots de la Cour, n'a heureuſement pour le Roi pas duré long-tems. Il avoit eû par ſon incapacité beaucoup de part à la ſuite de la bataille de Hochtet, après la priſe du Maréchal de Tallard. Il a infiniment contribué à la perte de l'Italie, & à l'évenement de Turin, où il a été tué.

Il ſeroit trop long d'entrer dans un examen exact des mauvais choix dans les Emplois inférieurs, auſquels le Miniſtre & les intrigues des femmes de la Cour, ont eû la principale part depuis huit années. Des volumes entiers ne ſuffiroient pas pour la décrire, je laiſſe ce vaſte ſujet aux Critiques qui voudront s'en donner la peine. Il me ſuffira donc de

dire ici, que le peu de ſoin du Roi à examiner la portée de ſes Miniſtres, & celle des Généraux qu'il a employés, a mis la France en huit ans, de l'Etat le plus floriſſant de l'Europe, à la veille d'une décadence & d'une ruine preſque entiere.

CHAPITRE VI.

De l'attention du Prince à élever ſuivant les talens, & récompenſer ſuivant les ſervices.

QUoique la longueur des ſervices doive être miſe en conſidération par le Prince, je ne ſçaurois pourtant approuver la maniere dont les promotions ſe ſont faites depuis pluſieurs années, que l'on a pris pour régle certaine d'élévation le tems que l'on avoit paſſé dans un grade inférieur. Les conſéquences en ſont très-pernicieuſes pour le Service : elles dégoûtent celui que ſes talens pour la guerre, & ſes actions

distinguées n'avancent point par préférence à celui qui n'a ni volonté, ni talent.* Nous en avons eû dans ces derniers tems trop d'exemples funestes à l'Etat.*

Cependant il ne faut pas que le Prince renvoye sans récompense les vieux Officiers, qui ayant bien servi dans les emplois qui leur avoient été confiés, & ne se trouvant pas assez de talens pour passer à une plus grande élévation, ne peuvent y être portés qu'au dommage du Prince. Il est de sa sagesse, que les hommes qui ne se font pas justice sur leur mérite personnel, ne puissent pas entrevoir que c'est pour leur incapacité qu'on les éloigne du service actuel des armées; & qu'au contraire, c'est pour leur marquer la satisfaction qu'on a des services qu'ils ont rendus, qu'on les récompense par des emplois qui leur procurent le repos.

REMARQUES.

* Les réflexions à faire sur ce que contient ce Chapitre, où je parle de l'attention que le Prince doit avoir

à élever ſuivant les talens, & récompenſer ſuivant les ſervices, ſe trouvent preſque toutes dans ce qui vient d'être dit dans les Remarques ſur le Chapitre précédent, où j'ai fait voir par la conduite qui a été tenue en France de mon tems, que cette maxime ſalutaire aux Princes pour la conſervation & la gloire de leur Etat, n'y a preſque point été ſuivie.

J'ajouterai ſeulement à ce que j'ai dit, que comme dans ces derniers tems, les Miniſtres & les Généraux ont été pris ſans choix, les récompenſes & les élévations ont ſuivi le même mouvement du gouvernement; parce que comme je viens de le dire, il a été d'une conſéquence abſolue, que le mauvais choix ſoit tombé ſur les ſubalternes, comme il étoit tombé ſur ceux qui doivent donner le mouvement aux autres; & que les talens n'ayant plus été la véritable raiſon de l'élévation ou de la récompenſe, il s'en eſt néceſſairement enſuivi, que les intérêts particuliers & les cabales de la Cour ont été les ſeuls motifs des élé-

vations & des récompenſes.

Raiſon ſenſible de l'anéantiſſement de la belle gloire dans la Nation, autrefois ſi remplie du déſir de ſurpaſſer ſes égaux par un mérite & des talens diſtingués.

Tous les Chapitres ſuivans de mes Mémoires ſur la Guerre, ne ſont que pour inſtruire mon fils des fonctions de tous les Officiers Généraux, & du détail néceſſaire pour le ſervice des armées. Ainſi cette matiere ne mérite point de réflexions.*

CHAPITRE VII.

Des qualités du Général.

LEs principales qualités du Général doivent être la fidélité & le zéle pour le ſervice de ſon Prince, le courage, la fermeté d'eſprit, l'expérience, la prudence, la juſtice, & la ſobriété. Son âge même doit être mis en conſidération.

Un trop jeune, quelques lumieres qu'il puiſſe avoir, pourroit aiſé-

ment ſe laiſſer emporter à quelque entrepriſe téméraire, tant par le feu de ſes penſées, & par ſa trop grande confiance en lui-même, que par la jeuneſſe bouillante & peu expérimentée, dont il pourroit ſe laiſſer entourer, par conformité d'âge & de ſociété de plaiſir.

Ces inconvéniens ne ſont point à craindre d'un vieux Capitaine, pourvû que ſa ſanté ſoit encore bonne. L'expérience qu'il aura acquiſe dans les differentes guerres, dans leſquelles il aura ſervi & commandé, lui fera peſer mûrement les embarras dans leſquels une témérité malheureuſe le jetteroit, & éviter des conſeils donnés avec trop de précipitation, & par des gens de trop peu d'expérience.

Je ne dirai point en particulier quelles ſont ſes fonctions. Le Général d'une armée y repréſente ſon Prince. Ainſi il eſt chargé d'exécuter, & faire exécuter tout ce que le Prince feroit lui-même, s'il avoit jugé à propos de commander ſon armée en perſonne.

CHAPITRE VIII.

Des fonctions du Lieutenant Général.

LEs Lieutenans Généraux ont été multipliés depuis quelques années, à proportion que les armées ont été plus nombreuſes. Il y en a toujours trop pour les logemens, & rarement aſſez dans les jours de batailles ou d'actions, au moins de ceux à qui un Général puiſſe confier la conduite d'une aîle.

L'étendue du terrein qu'occupe une armée en bataille, ne permettant pas au Général de pouvoir aſſez promptement ſe porter d'une aîle à l'extrémité de l'autre, pour remédier avec diligence à un déſordre qui arriveroit, il faut de toute néceſſité que ce ſoin regarde le Lieutenant Général qui y commande ; & c'eſt pour cela que le choix de ſa perſonne ne doit pas être indifferent au Prince.

Ce grade n'eſt ſubordonné qu'au ſeul Général, de qui chacun de ceux

qui y ſont élevés à leur tour, reçoivent le mot, & enſuite tous les ordres qui regardent le ſervice de l'armée, pendant les vingt-quatre heures qu'ils ſont de jour.

Enſuite de quoi le Lieutenant Général de jour, charge le Maréchal de Camp de jour, de la diſtribution du mot, & de tous les autres ordres.

Il voit, quand il lui plaît, monter les Gardes, viſite les poſtes, & en rend compte au Général.

Si c'eſt un jour de marche, il accompagne le Général, pour en recevoir tous les ordres, & les faire exécuter. S'il ſort de l'armée un détachement conſidérable, il en peut prendre le commandement, à moins que le Général, pour des raiſons dont il ne doit pas l'explication, n'en ordonne autrement.

Pour quelques raiſons que l'armée prenne les armes; c'eſt à lui à la mettre en bataille, & il eſt réputé la commander juſqu'à ce qu'elle y ſoit, & que chacun ſoit obligé de ſe tenir à ſon poſte.

Si l'armée, en ſe mettant en bataille pour combattre, eſt obligée

de détacher un gros Corps devant elle, qui ſoit indifferemment pris de toute l'armée, & qui ne ſoit pas d'une aîle entiere, il en prend le commandement, & le mene au combat.

Les autres jours, le Lieutenant Général a ſon poſte fixe ſur la ligne, ordinairement ſuivant ſon ancienneté avec ſes camarades, & marche avec le Corps qui lui eſt particulierement ſubordonné, ſuivant le rang qu'il tient ſur l'ordre de bataille.

Dans les ſiéges, lorſqu'il y a pluſieurs attaques, le Lieutenant Général de jour, prend pour y commander, celle qui eſt la plus conſidérable, & où monte le plus gros Corps de troupes. Il y demeure pendant vingt-quatre heures; après quoi, il eſt relevé par celui qui le ſuit.

Le premier jour que l'armée s'aſſemble, & que le Général eſt au camp, c'eſt le plus ancien Lieutenant Général qui prend jour; ainſi de ſuite, juſqu'au dernier jour de la Campagne, à la réſerve du tems des ſiéges, où l'ouverture de la tranchée ſe fait toujours par le plus ancien Lieutenant Général, que les autres

ſuivent par leur ancienneté.

Les Patentes des Lieutenans Généraux s'appellent, Pouvoirs. Un ſeul ſuffit pour toute la vie ; mais il leur faut chaque Campagne une Lettre du Prince, qu'on appelle, de Service, adreſſante au Général, ſous lequel ils doivent ſervir, ſans quoi ils ne ſeroient pas reconnus.

Comme à la fin de chaque Campagne, l'ordre eſt que le Général, à la ſéparation de l'armée, leur remette une ſeconde Lettre du Prince, qu'on appelle, de Remerciement.

Le Roi entretient au Lieutenant Général en Campagne, deux Aides de Camp, pour porter ſes ordres, & une Compagnie de trente Gardes à cheval. Sa garde d'Infanterie eſt d'un Lieutenant & de trente hommes.

Ses appointemens comme Lieutenant Général, ſont de mille livres par mois, & de cinquante rations. Il eſt outre cela payé de la ſolde de ſa Compagnie de Gardes, qui monte à..... par mois, non compris le pain, dont on lui fournit trente rations par jour pour ſes Gardes.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Des fonctions du Maréchal de Camp.

LEs Maréchaux de Camp ont auſſi été multipliés dans les armées ; mais avec plus de raiſon que les Lieutenans Généraux auſquels ils ſont ſubordonnés ; parce que c'eſt ſur eux que tombe preſque toute la fatigue & le détail du ſervice de l'armée. Ils obſervent entr'eux le même ordre que les Lieutenans Généraux.

Leurs fonctions ſont de ſe trouver à l'heure de l'ordre, & de le recevoir du Lieutenant Général de jour ; après quoi, ils ſe retirent du lieu où l'ordre a été donné, pour le diſtribuer en détail au Major Général, pour l'Infanterie ; au Maréchal des Logis de la Cavalerie, pour la Cavalerie ; au Major Général des Dragons, pour les Dragons ; au Major de l'Artillerie, pour l'Artillerie ; au Prépoſé du Général des Vivres, pour ce qui les peut regarder ; au

Prevôt de l'armée, & au Capitaine des Guides, pour ce qui les concerne. Enfin, c'eſt le Maréchal de Camp qui diſtribue le premier l'ordre en détail.

Quand l'armée ſéjourne, c'eſt au Maréchal de Camp à faire monter les Gardes, à les aller viſiter enſuite, & puis à en venir rendre compte.

Quand l'armée marche, il part à la tête des gardes & du campement. En arrivant ſur le terrein où l'armée doit camper, il marque au Maréchal des Logis de l'armée le terrein qu'elle doit occuper, au Maréchal des Logis de la Cavalerie la droite & la gauche, & au Major Général le terrein de l'Infanterie, enſuite au Maréchal des Logis de l'armée, le Village qu'il deſtine pour le quartier général, qui eſt pourtant toujours celui que le Général lui a ordonné de faire marquer, afin que le Maréchal des Logis y envoye les Fouriers; après quoi, laiſſant le campement avec les Officiers de détail que je viens de nommer, il s'avance avec toutes les gardes; il poſte celles de Cavalerie à une plus grande diſtance

du camp, pour le premier jour, qu'elles ne le ſont les jours ſuivans ; parce qu'il laiſſe aſſez de terrein entre elles & le camp, pour faire fourager l'armée. Ce premier jour, entre les gardes & le camp, il poſte auſſi, ou envoye poſter de l'Infanterie pour couvrir le camp, & demeurer auprès des gardes, juſqu'à ce qu'il juge qu'elles ſoient tranquilles ; après quoi, il va au-devant du Général pour lui rendre compte de ſon camp. Enfin, c'eſt ſur lui que roule toute la peine, & tout le détail du ſervice de l'armée.

Dans les ſéjours de l'armée, c'eſt le Maréchal de Camp de jour, qui eſt chargé de faire les fourages, & d'en aller d'avance poſter les eſcortes ; après quoi, il envoye avertir les Fourageurs de venir dans l'ordre qui leur a été preſcrit, & comme il ſera plus expreſſément dit, lorſque nous traiterons des Fourages.

Dans les ſiéges, il a la ſeconde attaque, lorſqu'il y en a deux ſéparées. Quand il n'y en a qu'une, il prend de la droite ou de la gauche de l'at-

taque, celle que le Lieutenant Général n'a pas choiſie.

Lorſque l'armée prend les armes, il ſoulage le Lieutenant Général, de qui il exécute les ordres. Si l'armée marche pour combattre, ſon poſte eſt à la tête des gardes, juſqu'à ce que l'on ſoit aſſez près de l'ennemi, pour les faire rentrer; après quoi, il ſe retire à ſon poſte naturel.

Il eſt Officier Général; c'eſt un Brevet que le Roi lui donne, quand il le fait Maréchal de Camp; après quoi, il ne lui faut qu'une Lettre de Service pour être reconnu.

Enfin il commande conjointement ou ſéparément du Lieutenant Général, les troupes que l'on détache de l'armée pour quelque action.

Le Roi lui entretient en Campagne, un Aide de Camp, pour porter ſes ordres, & des Gardes à cheval. Sa garde d'Infanterie eſt d'un Sergent & de quinze hommes. Ses appointemens comme Maréchal de Camp, ſont de cinq cens livres par mois & vingt rations, & pour ſes Gardes, vingt rations par jour.

CHAPITRE X.

Des fonctions des Aides de Camp.

AUtrefois les Aides de Camp avoient des fonctions & même des commandemens. C'étoit des Officiers d'expérience, & des Porteurs d'ordre, en qui les Officiers Généraux, ſous leſquels ils ſervoient, avoient confiance ; ils avoient des Brevets du Roi.

A préſent, & cela n'en eſt pas mieux, ce ne ſont que des jeunes gens ſans aucune expérience, ſouvent incapables de rendre un ordre, comme il leur a été ordonné, & preſque toujours de rendre un bon compte à leur Général, de ce qu'il les aura chargés de voir.

Il n'y a que le Général & les Officiers Généraux auprès deſquels le Prince entretient & paye des Aides de Camp.

Leurs appointemens ſont de trois cens livres par mois, & de quinze rations.

CHAPITRE XI.

Des fonctions des Brigadiers.

LEs Brigadiers ne ſont Officiers Généraux que dans leurs Corps, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont de commandement particulier, que ſur un certain nombre de troupes, du Corps dont ils ſont, ſoit de Cavalerie, d'Infanterie ou de Dragons.

Ils commandent aux Colonels, & obéiſſent aux Officiers Généraux de l'armée : ils n'ont point d'Aides de Camp, pour porter leurs ordres ; mais bien un Major de Brigade, qui fait exécuter les ordres du Brigadier, dans l'étendue ſeulement de ſa Brigade. Il eſt chargé du détail de ſon ſervice.

Les Brigadiers ne laiſſent pas d'avoir jour entre eux pour aider le Maréchal de Camp, ſoit à poſter des gardes, du Corps dont ils ſont, le jour que l'armée arrive dans un nouveau camp, ſoit pour les viſiter les autres jours.

Il n'entre à l'ordre que les Brigadiers qui entrent de jour, pour la

promptitude du ſervice ſeulement ; & ils n'entrent point dans les Conſeils, n'ayant point de voix pour opiner.

Je ne ferai point de Chapitre particulier des Majors de Brigade. Il ſuffit de dire qu'ils ſont ſeulement comme Majors de pluſieurs Corps, pour rendre le ſervice plus prompt.

Les appointemens des Brigadiers ſont de cinq cens livres par mois de quarante-cinq jours, & de vingt rations.

Les appointemens de Majors de Brigades d'Infanterie ſont de trois cens livres par mois de quarante-cinq jours, & de quinze rations.

Ceux des Majors de Brigade de Cavalerie ſont de cent cinquante livres par mois de quarante-cinq jours, & de quinze rations.

CHAPITRE XII.

Des fonctions du Maréchal des Logis de l'Armée.

LE Maréchal des Logis de l'Armée eſt ſeul avec ce caractere. Il travaille ſous le Général ſeul aux

marches de l'armée ; & la veille de ſa marche, à l'ordre, il donne à chaque Officier Général qui a une colomne à conduire, la copie de ce qui le regarde, & aux Officiers Généraux qui entrent de jour, une copie de tout l'ordre qui ſe donne ce jour-là, afin qu'ils ſoient en état de faire exécuter tout ce qui a été ordonné par le Général.

Il marche au campement avec le Maréchal de Camp. Il diſtribue au Major Général, & au Maréchal des Logis de la Cavalerie, le terrein que le Maréchal de Camp a marqué pour être occupé par l'armée. Il fait marquer par les Fouriers le quartier général & les autres quartiers.

Il viſite les abords du camp, reconnoît le Pays, & s'en fait exactement informer par les gens du Pays même. Sur le compte qu'il en rend au Général, il en reçoit les ordres pour faire les marches de la maniere dont le Général médite de les faire.

C'eſt lui qui diſtribue & ſigne tous les ordres pour les quartiers de fourages. C'eſt lui qni remet à chacun des Officiers Généraux, une

une copie de l'ordre de bataille. Enfin, quoiqu'il n'ait point d'autorité ſur les troupes, comme il eſt continuellement auprès du Général, qu'il ne reçoit les ordres que de lui, & qu'il faut de néceſſité qu'il ait le ſecret des mouvemens de l'armée, il ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de conſidération, principalement quand il eſt entendu.

Le Roi entretient auprès de lui deux Fourriers. Les Maréchaux des Logis de l'armée ſont en titre d'Office, & ont des Proviſions. Ils ont des gages fixes, outre cela une paye particuliere par mois, quand ils ſervent.

La paye du Service eſt de quatre cens livres par mois de quarante-cinq jours, & celle des Fourriers de cent livres par mois auſſi de quarante-cinq jours. Il a vingt rations par jour, & deux rations pour chacun de ſes deux Fourriers.

CHAPITRE XIII.

Des fonctions du Major Général de l'Infanterie.

CEt Officier fait le détail du ſervice de toute l'Infanterie de l'armée avec les Majors des Brigades.

Il eſt à l'ordre, il le reçoit du Maréchal de Camp de jour, il le diſtribue à tous les Majors de Brigades. Il eſt aux gardes le matin, il les viſite à la parade ; il peut, s'il en avoit le tems, les viſiter à leur poſte : il accompagne & ſuit toujours le Général, de qui il reçoit directement des ordres, en l'abſence des Officiers Généraux de jour. Il ordonne tous les détachemens tirés de l'Infanterie, & les voit partir, s'il en a le tems, ſinon il commet ce ſoin à ſes Aides.

Les jours de marche, il ſuit le Maréchal de Camp avec le campement, & diſtribue par brigades le terrein de l'Infanterie. Il rend compte

au Général, & aux Officiers Généraux de jour, de tous les poſtes d'Infanterie, dont il leur donne un état par écrit.

Un jour de bataille, il voit mettre l'Infanterie en bataille, & puis il ſe tient auprès du Général, pour en recevoir les ordres qui regardent ce Corps.

Dans un ſiége, il reçoit la garde de tranchée, lorſqu'elle vient au lieu de la parade; la viſite, pour voir ſi elle en état.

Il donne & ſigne tous les ordres pour les partis d'Infanterie qui vont à la guerre. C'eſt lui enfin qui eſt chargé de faire faire le Service à toute l'Infanterie.

Il a pour cet effet toujours chez lui une ordonnance, pour diſtribuer les ordres qu'il a à envoyer de la part du Général.

A préſent que les armées ſont fort nombreuſes, on lui donne pour le ſoulager dans ſes fonctions, un ou deux Aides Majors Généraux.

Ce n'eſt que de notre tems qu'on a établi les Majors Généraux d'Infanterie : & cet établiſſement eſt

fort utile pour le Service. Il eſt couché ſur l'Etat de l'armée, & le Prince lui donne un Brevet.

Ses appointemens ſont de .... par mois, & vingt rations, & pour ſes deux Fourriers, chacun deux rations.

CHAPITRE XIV.

Des fonctions du Maréchal des Logis de la Cavalerie, & du Major Général des Dragons.

SAns entrer dans des redites, il ſuffira de faire ſçavoir que les fonctions de ces deux Officiers dans leurs Corps, ſont les mêmes que celles du Major Général de l'Infanterie, à l'exception ſeulement que ceux-ci, comme il y a dans chaque armée un Commandant de la Cavalerie, & un de Dragons; parce qu'il y a des Généraux nés de ces deux Corps, doivent rendre compte à ces Commandans de ce qui ſe paſſe dans leur Corps, ce que le Major Général n'avoit point à faire par devoir, de-

puis la ſuppreſſion de la Charge de Colonel Général de l'Infanterie. Mais il y ſeroit aujourd'hui obligé depuis le rétabliſſement de cette Charge, dont le Titulaire eſt Général né de ce Corps. Il y ſeroit même obligé, ſi le Prince en nommoit un chaque année dans chaque armée ; ce qui ne laiſſeroit pas d'être fort utile pour le Service.

Il y a cependant une eſpece de ſubordination du Major Général de Dragons, au Maréchal des Logis de la Cavalerie : c'eſt que comme il ne ſort guéres de Cavalerie ſans Dragons ; il prend en ce cas, le détail du Maréchal des Logis de la Cavalerie, pour ce qui regarde ſon Corps, dont il fait enſuite le détail particulier, avec les Majors de Brigades de Dragons. Comme cet établiſſement de Major Général de Dragons, eſt nouveau, il n'eſt pas couché ſur l'Etat de l'armée, & n'a de paye que celle de Major de Brigades.

Il y a des Maréchaux des Logis de la Cavalerie en titre d'Office, qui ont des gages fixes, & outre cela une paye particuliere par mois, quand ils ſervent.

Il y a auſſi des Maréchaux des Logis de la Cavalerie, qui ne ſont qu'en Commiſſion. Ils ont entr'eux une ordonnance de leurs Corps pour la promptitude du Service.

Les appointemens du Maréchal des Logis de Cavalerie, ſont de cinq cens cinquante livres par mois de quarante-cinq jours, & vingt rations pour lui, & deux pour chacun de ſes deux Fouriers.

CHAPITRE XV.

Des fonctions du Commandant de l'Artillerie.

SEs fonctions ſont de commander toute l'artillerie de l'armée. Il a un état particulier d'Officiers, comme de Lieutenans d'Artillerie, de Commiſſaires Provinciaux, & de toutes les autres eſpeces d'Officiers qui compoſent ce Corps.

Tout ce qui regarde cet article, ſe trouve fort bien écrit dans un Traité de l'Artillerie, fait par M. de Saint

Remy, auquel on n'a qu'à avoir recours.

Ce Commandant d'Artillerie reçoit les ordres directement du Général, pour les choſes qui ſont encore ſecrettes ; & tous les jours en particulier par ſon Major, de l'Officier Général de jour, pour les mouvemens particuliers qui concernent l'artillerie, ſoit pour des diſtributions de munitions de guerre, des outils dont on peut avoir beſoin, des Brigades particulieres d'artillerie qui ſont commandées, ſoit pour de légeres expéditions, ou pour aſſurer des fourages ; enfin pour tout ce qui regarde le Service en détail. Son poſte, les jours de marche, eſt à la tête du Corps deſtiné au ſervice de l'artillerie, où il donne tous les ordres qui peuvent regarder la ſûreté & la diligence de ſa marche.

Les jours de bataille, il diſtribue ſon artillerie ſur la ligne, ſuivant les ordres qu'il a reçus du Général, ou qu'il reçoit des Officiers Généraux, & ſe tient où ſa préſence eſt la plus néceſſaire.

Dans les ſiéges, il fait, lors du

deſſein du ſiége, l'état de tout ce qui regarde l'artillerie, avec le Général. Le ſiége formé, c'eſt à lui que le Général & les Officiers Généraux de jour s'adreſſent pour tout ce qui regarde l'artillerie.

Il reconnoît les lieux, où l'on deſtine de faire des batteries, en ordonne le travail, & les viſite. Tout le reſte ſe trouve fort bien écrit dans le Traité du Sieur de Saint Remy.

Les pontons étant de l'artillerie, c'eſt à ſon Commandant à qui le Général s'adreſſe pour la conſtruction des ponts.

Depuis quelques années, le Roi a mis en titre d'Office toutes les Charges de l'Artillerie. Ils ont pour cela des gages à proportion de leur finance, & lorſqu'ils ſervent, ils ont encore par mois la même ſolde qu'ils avoient avant ce nouvel établiſſement, & le même nombre de rations de pain, lequel ſe diſtribue à la proportion de cinquante rations, pour chaque mille livres de l'Etat d'appointement des Officiers de ce Corps, pour ſolde de Campagne.

CHAPITRE XVI.

Des fonctions du Commandant de la Cavalerie.

IL y a dans la Cavalerie trois Officiers Généraux nés, qui ſont le Colonel Général, le Meſtre de Camp Général, & le Commiſſaire Général. Ces trois Officiers Généraux ſont ordinairement diſtribués pour le commandement de la Cavalerie, chacun dans une armée differente : & lorſqu'il y a plus d'armées, le Prince nomme ordinairement le plus ancien Brigadier de cette armée, pour commander la Cavalerie.

Les honneurs qui ſont rendus par la Cavalerie à leurs Officiers Généraux, ſont ſans proportion à ceux qui ſe rendent aux ſimples Commandans.

En général, on dira ſeulement que leurs fonctions ſont égales ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe peuvent mettre à la tête des Corps de Cavalerie, quand il leur plaît, ſoit pour combattre,

ſoit dans d'autres occaſions. Ils commandent à tous les Brigadiers de leurs Corps, ils viſitent les gardes avant qu'elles montent, il les viſitent montées, ils voyent partir, s'ils veulent, tous les détachemens de Cavalerie qui ſortent de l'armée ; enfin le Maréchal de la Cavalerie leur rend compte de tous les ordres qu'il reçoit du Général, ou des Officiers Généraux, ſans pourtant que ce compte interrompe la célérité du Service.

Les Officiers de Cavalerie qui ſortent pour aller à la guerre, vont leur rendre compte de ce qui leur eſt ordonné, après qu'ils ont reçû l'ordre de ce qu'ils ont à faire, quand ce n'eſt pas par eux que paſſe cet ordre ; & à leur retour, après qu'ils ont rendu compte au Général, ils doivent auſſi le venir rendre au Commandant de la Cavalerie.

Les Officiers Généraux nés de la Cavalerie étant en titre d'Office, ont des gages réglés ; & outre cela, des appointemens par mois pendant qu'ils ſervent, qui ſont de ſix cens livres par mois de quarante-cinq jours, & trente rations par jour.

CHAPITRE XVII.

Des fonctions du Commandant des Dragons.

CE n'eſt que de notre tems qu'on a fait un Corps particulier des Dragons, & qu'on leur a donné un Etat général.

Il y a un Colonel Général, & un Meſtre de Camp Général, qui ſont, comme dans la Cavalerie, ordinairement ſéparés, & diſtribués dans les deux principales armées ; ils ſe font rendre compte par leur Corps, par leurs gardes, & prétendent pour les autres honneurs, les mêmes déférences que les Officiers Généraux de Cavalerie. Dans les autres armées, c'eſt le plus ancien Brigadier qui en fait la fonction, pourtant ſans appointemens particuliers, n'étant pas couché ſur l'Etat général de l'armée, comme le Commandant de la Cavalerie.

Comme cet établiſſement eſt nou-

veau, les fonctions n'en ſont pas conſidérables; ces Commandans ayant un Major Général, ſe font rendre compte de ce qui ſe paſſe dans leurs Corps. Mais comme il eſt rare que l'on faſſe marcher pour une occaſion, un Corps conſidérable de Dragons ſeul, ces Commandans, pour ne pas déroger à leurs prétentions qu'ils voudroient établir, ne marchent preſque jamais; parce qu'ils ſe trouveroient ſubordonnés à l'Officier qui commanderoit le Corps de la Cavalerie : ainſi ils demeurent preſque toujours auprès de la perſonne du Général, & n'ont guéres que des fonctions de détail.

CHAPITRE XVIII.

Des fonctions des Directeurs Généraux de l'Infanterie & de la Cavalerie, & des Inſpecteurs.

COmme ces emplois ſont de nouvelle inſtitution, ils n'ont aucune fonction d'autorité dans les ar-

mées. Ceux qui les exercent, y ont cependant un fort grand crédit, à cauſe de la relation directe qu'ils ont avec le Miniſtre de la Guerre, auquel ils rendent compte généralement de tout ce qui ſe paſſe. Dans les armées, ils décident toutes les difficultés qui arrivent entre les Officiers particuliers, pour des cas de diſcipline & d'intérêt. Ils ont auſſi autorité particuliere ſur la qualité du ſoldat, ſur ſon armement & ſon habillement, & ſur la diſcipline, en ce cas pourtant n'ayant aucune autorité pour ordonner.

Ils font, avec la permiſſion du Général, des revûes des Corps en particulier, & en rendent compte au Général & à la Cour. Ils repréſentent les beſoins de leurs Corps, tant au Général, qu'au Miniſtre hors des armées. Le Prince leur aſſigne des départemens pour y viſiter les troupes, tant à la fin de la Campagne, qu'un peu avant ſon ouverture.

La premiere viſite, eſt pour prendre en particulier un état des Régimens qui ſont, ou qui vont entrer en quartier d'hyver, & en re-

préſenter les beſoins à la Cour.

La ſeconde viſite, eſt pour aller voir ſi chaque Officier a fait ſon devoir pendant le quartier d'hyver, pour le rétabliſſement de ſa troupe, dont ils rendent auſſi compte à la Cour.

C'eſt ſur leurs ordres que ſe diſtribuent les maſſes particulieres des Régimens, & les autres deniers accordés par le Prince.

Ils ont ſous eux des Inſpecteurs Généraux pour les ſoulager dans leurs fonctions, qui ſouvent ſeroient trop étendues, pour être exactement remplies par une ſeule perſonne.

Enfin comme ils ſont, à proprement parler, les hommes du Prince & de ſon Miniſtre; quoiqu'ils ne puiſſent pas faire beaucoup de bien, ils peuvent faire beaucoup de mal, & ont un fort grand crédit par cette raiſon.

Leurs appointemens ſont forts, à cauſe des fréquentes & longues courſes qu'ils ſont obligés de faire diligemment. Depuis quelque tems, on n'a pas remplacé les Directeurs Généraux qui ſont morts; parce que

leurs appointemens ſont le double de ceux des Inſpecteurs.

Cet établiſſement a été imaginé par le Miniſtre de la Guerre, qui a voulu avoir des gens à lui dans tous les Corps d'Infanterie & de Cavalerie ; dans le premier, ſous prétexte qu'il n'y avoit plus d'Officier Général né pour l'Infanterie, depuis la ſuppreſſion de la Charge de Colonel Général ; dans le ſecond, parce que les Officiers Généraux de la Cavalerie étant en titre d'Office, & ſouvent gens d'une grande diſtinction, le Miniſtre a crû que ſon crédit ſeroit plus grand, quand des gens à ſimple Brevet, & deſtituables à ſa volonté, ſeroient chargés de la diſcipline & du bon état de ce Corps, que d'avoir à faire à des gens auſſi conſidérables, que l'ont toujours été les Officiers Généraux nés de la Cavalerie. Le ſervice du Prince n'en ſeroit peut-être pas moins bien fait, s'ils faiſoient leur Charge.

CHAPITRE XIX.

Des fonctions de l'Intendant de l'Armée.

L'Intendant de l'Armée eſt ordinairement Maître des Requêtes. Il eſt même mieux qu'il le ſoit, qu'un ſimple Commiſſaire Ordonnateur, comme cela s'eſt ſouvent vû, & ſe voit même encore. La raiſon en eſt, que ce Maître des Requêtes eſt Intendant de Juſtice, Police & Finances, & que le Commiſſaire Ordonnateur ne l'eſt preſque jamais, à cauſe qu'il n'a pas les grades pour exercer la Juſtice.

Il eſt même encore mieux qu'il ſoit en particulier Intendant de la Province la plus voiſine de l'armée; parce que, comme c'eſt de cette Province que ſe tirent les plus prompts ſecours pour l'armée, quand il eſt Intendant de cette Province, tous les ſecours ſont toujours plus prompts, par les juſtes meſures qu'il prend, & qu'il eſt en état de faire exécuter, au lieu que quand

quand cela n'eſt pas, il eſt fort aiſé que les intérêts particuliers prévalent, & que le Service en ſouffre par des retardemens qui pourroient être dangereux.

L'Intendant a le ſecret de la Cour, comme le Général, de qui il reçoit les ordres, pour tout ce qui regarde ſes fonctions, par rapport à l'armée. Il a le détail de toutes les diſtributions d'argent & de ſubſiſtances, à l'exception de celles qui regardent l'artilleſie, dont le Commandant a un Tréſorier & un Controlleur, pour ce qui regarde le courant de l'artillerie; car pour les dépenſes extraordinaires, elles ſe prennent ſur le tréſor de l'armée, par les ordres du Général, & ſur les ordres de l'Intendant.

L'Intendant a ſous lui un nombre de Commiſſaires, à qui il diſtribue le détail de tout ce qui le regarde, comme les Hôpitaux, les inventaires des grains qui ſe font dans les lieux autour de l'armée, les autres ſubſiſtances, le pain, la viande, les revûes des troupes, la conduite des convois qui ſe font par des voitures,

outre celles qui ſont deſtinées pour le ſervice journalier de l'armée ; les réparations, les diſtributions extraordinaires, & autres choſes qui le regardent. Lorſqu'il eſt habile, il eſt d'un fort grand ſoulagement au Général, qui ſe trouve débarraſſé par lui d'une infinité de ſoins, dont il ſeroit accablé. Voilà en général ce qui ſe peut dire des fonctions d'un Intendant. Il a par jour cinquante rations de pain.

CHAPITRE XX.

Des fonctions des Commiſſaires des Guerres.

LOrſque nous avons parlé des fonctions de l'Intendant, nous avons dit preſque tout ce qui regarde les Commiſſaires des Guerres dans les armées. Nous ajouterons ſeulement, que ce ſont eux qui ſont chargés de faire les revûes des troupes, qu'ils comptent homme par homme, par Compagnie ; & c'eſt ſur les Etats ſignés d'eux, qu'elles ſont payées. Du reſte, ils ſont, comme je l'ai

dit, deſtinés par l'Intendant à veiller à l'exécution fidéle de tout ce qui eſt ordonné.

Voilà à peu près ce qui regarde les Commiſſaires des Guerres dans les armées. Ceux qui ſont dans les départemens, ou ſur la frontiere, ou dans les Provinces, ſe nomment Commiſſaires Ordonnateurs. Ils le ſont quelquefois en chef, quelquefois ſubordonnés à un Intendant.

Ceux qui ſont Ordonnateurs en chef, font toutes les fonctions d'un Intendant, pour la Police & les Finances; mais non pas pour la Juſtice; à moins qu'ils ne ſoient gradués; leurs appointemens ſont moindres que ceux d'un Intendant.

Ceux qui ſont Ordonnateurs ſubordonnés à un Intendant, reçoivent les ordres en général, lui rendent compte, & ne ſont à proprement parler, que pour ſoulager l'Intendant, & faire ce qui eſt du Service dans les lieux éloignés de la réſidence de l'Intendant.

Les Commiſſaires qui ſont départis dans les Places, ou nommés à la ſuite des Régimens, ou des Corps

de la Maiſon du Prince, ou à la ſuite de Meſſieurs les Maréchaux de France, ſont chargés, dans les lieux où ils ſont, de tout ce qui regarde la Police; en cela, comme les Intendans mêmes, toujours avec ſubordination au Général de l'armée, aux Généraux deſtinés aux commandemens des Provinces, aux Gouverneurs des Places, ſans la connoiſſance ou l'ordre deſquels ils ne peuvent rien exécuter de leur chef.

Depuis quelques années, les Commiſſaires des Guerres ont tous été créés en titre d'Office. Ils ont des gages à proportion de leur finance; & quand ils ſervent, ils ont outre ces gages, cent ſoixante & quinze livres par mois de trente jours, & ceux qui ſont à la ſuite des armées, ont dix rations de pain par jour.

CHAPITRE XXI.

Des fonctions du Général des Vivres.

COmme il eſt certain qu'une armée ſans pain ne ſe peut tenir enſemble, la principale attention du

Prince, lorſqu'il veut faire la guerre, eſt de pourvoir à ce que les hommes qu'il a aſſemblés, ayent une ſubſiſtance journaliere & réglée.

Je ne dirai point ici ce qui regarde le Miniſtere de la Guerre, par rapport au Général des Vivres, avant l'ouverture de la Campagne; mais ſeulemennt ce qui regarde ce Général des Vivres pendant la Campagne.

Il a ſous lui une grande quantité de Commis & de Boulangers. Les Commis ſont diſtribués, les uns pour veiller à la bonne fabrique du pain, les autres à l'amas des farines dans les lieux où il lui a été ordonné d'en avoir, les autres à la conduite & aux ſoins des chevaux & des caiſſons. Il a ſa caiſſe & ſon parc, où il a tous ſes Ouvriers qui lui ſont néceſſaires.

Il eſt en continuelle relation avec le Général & l'Intendant, de qui il reçoit les ordres, pour les lieux où il doit ſe préparer à faire des amas de farines, ſa cuiſſon, & enſuite ſa diſtribution. Il doit toujours faire la fourniture d'avance, au moins pour quatre jours. Enfin, puiſque c'eſt lui qui fait vivre, c'eſt à lui à être dans

une continuelle prévoyance. Elle eſt même capitale en lui, en cas de faute qui ſeroit reconnue malicieuſe.

CHAPITRE XXII.

Des fonctions du Prevôt de l'Armée.

LE nom de cet Officier s'explique aſſez ſur ſes fonctions. Outre celles qui lui ſont communes avec les Prevôts du Royaume, il eſt chargé de tous les ordres de punition, qui lui ſont donnés par le Général, ſoit de bouche, ſoit en exécution des bans faits.

Du reſte, il eſt chargé de la diſcipline & de l'ordre parmi les Marchands ſuivans le quartier général, tant dans les marches que dans les Camps; & pour ce qui regarde les Marchands Vivandiers particuliers des Régimens, qui ne campent point au quartier général, ils ſont ſous la diſcipline du Major & du Prevôt particulier du Régiment auquel ils ſont attachés.

Il a, comme tous les autres Prevôts, ſa Compagnie, ſes Lieutenans & Exempts, & ſon Exécuteur. Ils campent au quartier général, à portée des lieux deſtinés pour les Marchands & pour les marchés, afin d'y maintenir l'ordre & la diſcipline.

Il ſe promene avec ſes Archers autour du camp, afin d'y conſerver la sûreté pour l'abord de ceux qui y apportent des marchandiſes ou ſubſiſtances. Il arrête tous ceux qu'il trouve en faute, ſoit par rapport à la sûreté publique, ſoit en infraction de quelques bans faits. Il rend compte au Général de ceux qu'il a arrêtés, & prend ſon ordre pour le châtiment.

Il a par jour dix-huit rations de pain, non compris le pain de ſa Compagnie.

CHAPITRE XXIII.

Des fonctions du Capitaine des Guides.

LA connoiſſance du Pays, & l'intelligence ſont les principales parties de cet Officier. Il demeure tou-

jours auprès de la perſonne du Général. Il ſe pourvoit de guides & de gens qui connoiſſent le Pays, & en donne premierement à tous les Officiers Généraux qui lui en demandent, enſuite à tous ceux qui ſortent de l'armée, ſoit pour aller à la guerre, ſoit pour des eſcortes, ſoit pour des convois. Son intelligence lui ſert à choiſir des gens dans les lieux circonvoiſins de l'armée, afin de les donner à propos pour les divers beſoins que l'on en a.

Il accompagne le Maréchal des Logis de l'Armée, lorſqu'il va préparer ou reconnoître des marches, afin d'être en état de diſtribuer ſes guides pour chaque colomne, & ſuivant les lieux qu'ils connoiſſent.

Les converſations fréquentes & particulieres qu'il doit avoir avec les guides, qu'il deſtine pour chaque colomne, les jours de marche, lui ſervent beaucoup pour s'acquérir la connoiſſance exacte des Pays par leſquels ils doivent paſſer, & dont le compte qu'il rend, peut faire donner une diſpoſition particuliere à la marche. Et quand il eſt homme d'eſprit,

prit, il s'applique à gagner dans le nombre de ſes guides, des gens aſſurés pour ſervir d'eſpions ; ce qu'il doit faire avec beaucoup de dextérité & d'adreſſe, en ne converſant jamais avec les guides que ſéparément, afin que ceux qui ſont propres à ce périlleux métier d'eſpion, ne ſoient point décelés dans les ſuites par les autres guides, lorſqu'en changeant de camp, on renvoye ceux qui ſont devenus inutiles, pour en prendre d'autres, voiſins des lieux où l'on eſt.

Comme il fournit des guides à pied ou à cheval, ſuivant qu'ils lui ſont demandés, on a ſoin de lui donner le moyen d'entretenir quelques chevaux, & on lui en procure des lieux voiſins.

On pourvoit à la ſubſiſtance de ſes guides ; & toutes les fois que le Général monte à cheval, il doit l'accompagner avec quelqu'un de ſes guides, connoiſſant le Pays du côté où va le Général, afin d'être toujours en état de lui produire des gens qui l'inſtruiſent exactement de ce qu'il veut ſçavoir.

Il doit rendre compte au Général de tout ce qu'il apprend par les converſations particulieres qu'il a avec les gens & les guides du Pays, & du progrès qu'il a fait à former des eſpions.

Il faut qu'il ſoit doux & inſinuant avec les gens du Pays, qu'il eſt obligé de pratiquer, afin de ſe rendre utile au Général.

Il eſt couché ſur l'Etat général de l'armée pour ſes appointemens par mois & ſon pain. Ses appointemens par mois de quarante-cinq jours, ſont de deux cens livres, & ſix rations par jour.

CHAPITRE XXIV.

Des fonctions du Vaguemeſtre, ou Conducteur des Equipages.

LEs fonctions du Vaguemeſtre Général de l'armée, ſont d'accompagner le Marechal des Logis de l'armée, lorſqu'il va reconnoître les marches, de viſiter les chemins ou route qu'on deſtine pour la marche des équipages; de les faire accom-

moder & élargir par les Pionniers ; de prendre les mêmes ſoins pour les abords du camp, lorſque l'armée ſéjourne, ſoit pour les convois ou voitures qui y viennent, ſoit pour les Fourageurs, & pour les jours de marche.

C'eſt à lui à mettre en ordre de marche tous les bagages, à commencer par le tréſor, & enſuite le bagage du Général, puis chacun à ſon rang, & dans la colomne où il doit marcher.

Il doit avoir à la tête de ſa marche, des guides & des pionniers pour travailler aux endroits qu'il faudra élargir ou accommoder, & veiller à ce que tous les bagages arrivent au camp dans l'ordre qu'ils ſont partis, ſans ſouffrir que dans la marche, cet ordre ſoit en aucune maniere interrompu, ni que les colomnes de Brigades ſe mêlent avec celles des troupes.

* Le reſte de ce qui regarde cet Officier public ſe trouvant en détail dans le Recueil des Ordonnances, il eſt inutile que j'en parle ici.*

Il eſt couché ſur l'Etat général de

l'armée pour ſes appointemens par mois & ſon pain ; ſes appointemens, ſont de deux cens livres par mois de quarante-cinq jours, & de dix rations par jour.

CHAPITRE XXV.

De la diſcipline Militaire.

DU maintien & de l'exacte obſervation de la diſcipline Militaire dépend la conſervation de l'armée, celle du Pays, & le ſuccès des entrepriſes.

Le Prince pourvoit à la diſcipline, & régle les devoirs de tous ceux qui compoſent ſon armée par de ſages Ordonnances, & c'eſt au Général particulierement à qui il commet le ſoin de l'obſervation de ces Ordonnances. Pour peu que ce Général ſe relâche, il eſt à craindre qu'il ne tombe dans de grands inconvéniens. Sans la ſubordination du petit au grand, nulle obéiſſance. Sans obéiſſance, nulle exécution.

Toutes les Ordonnances Militaires ſont imprimées : elles ſont ſages.

La négligence des moindres de leurs articles eſt toujours ſéverement punie. C'eſt ce qui doit faire comprendre que les Princes ont eû de juſtes raiſons d'en craindre le relâchement, même dans les moindres choſes. L'homme toujours porté à ſe ſouſtraire à ſes devoirs, doit être tenu, principalement dans la guerre, par la crainte d'un châtiment ſévere de la moindre faute.

Il eſt inutile de s'étendre ici, & d'entrer dans un plus long détail, les Ordonnances ayant tout prévû; elles ne doivent être ignorées de perſonne, pour peu qu'on veuille ſe rendre capable d'obéir & de commander.

REMARQUES

Sur ce Chapitre.

L'exacte obſervation de la diſcipline Militaire eſt un moyen ſans lequel une guerre ne peut être long-tems ni faite, ni ſoutenue. Cette vérité eſt ſi conſtante, qu'elle ne peut être contredite par aucun homme véritablement homme de guerre, & qu'elle prouve & fait ſentir la décadence des

Etats les plus floriſſans, au moment que la diſcipline Militaire y a été trop négligée ou perdue.

Il eſt à ſouhaiter que la France ne ſerve point d'un nouvel exemple, qui juſtifie ce que j'avance. Depuis le commencement de cette guerre, que le Royaume ſoutient contre toutes les Puiſſances de l'Europe, la diſcipline Militaire s'y trouve tellement négligée, & comme anéantie dans les armées, que nous en devons tout craindre pour les ſuites.

J'en trouve la raiſon dans l'incapacité du Miniſtre de la Guerre, dans le mauvais choix des Généraux & des Officiers ſubalternes, & dans le manque d'exactitude à payer régulierement les troupes. Car comment le Miniſtre qui ne connoît pas par ſon expérience, quelles ſont les ſuites dangereuſes du relâchement de la diſcipline, peut-il penſer à ſon obſervation exacte, en ne donnant point aux troupes de prétexte de relâchement, par le manque de régularité dans le payement de leur ſolde? Et pourquoi l'Officier ſubalterne ignorant, parce qu'il a été trop tôt élevé,

voyant que ſon Général ne le force point à ſçavoir le devoir de ſon emploi, & qu'il eſt lui-même incapable de commandement, ne ſe négligeroit-il pas ſur l'obſervation de la diſcipline Militaire envers ſon ſoldat, puiſqu'il voit que la négligence vient des premieres têtes ?

Tous ces relâchemens de la diſcipline Militaire coûteront bien du tems, & bien de l'application pour ſon rétabliſſement, lorſque le Ciel voudra donner à la France un Miniſtre capable, & appliqué au bien du ſervice de ſon Maître, & des Officiers fermes & rigides, pour faire exactement obſerver la diſcipline Militaire.

CHAPITRE XXVI.

Des troupes qui compoſent les armées.

LEs armées ſont préſentement compoſées d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons. Tous ces Corps ſont diſtribués par Régimens, les Ré-

gimens par bataillons ou par eſcadrons, & les uns & les autres par Compagnies.

Je trouve les Régimens en trop grand nombre. Il y en a pluſieurs d'Infanterie d'un ſeul bataillon. Ils en devroient avoir au moins deux.

Je trouve les bataillons de douze Compagnies, & la treiziéme, qui eſt celle des Grenadiers, trop peu nombreux. Il n'eſt pas poſſible que les Régimens qui n'ont qu'un bataillon de ce nombre de Compagnies, ſe puiſſent ſoutenir après quelque échec, ſoit par une action, ſoit par des maladies, & je les voudrois au moins de quinze ou ſeize Compagnies, ſans les Grenadiers, comme ils étoient autrefois. Cela rend les Corps plus ſolides, & les met en état de ſoutenir la fatigue d'une fin de Campagne, avec d'autant plus de raiſon, que le ſervice général de l'armée ſe fait toujours par bataillons.

Les Compagnies même ne ſont pas aſſez fortes; elles devroient être au moins à cinquante ou cinquante-cinq hommes, comme elles avoient été réglées en 1672.

Les Régimens de Cavalerie ſont à préſent à deux ou trois eſcadrons. Quand ils ſeroient à quatre & à cinq eſcadrons, ils n'en ſeroient que meilleurs, & ils épargneroient au Roi un grand nombre d'Etats Majors.

Les eſcadrons ſont bien de quatre Compagnies ; mais les Compagnies devroient être de cinquante Maîtres, comme autrefois ; parce que ſur le pied que ſont préſentement les Compagnies, il n'eſt pas poſſible que les eſcadrons marchent & combattent fort.

Les Dragons ont été dans ces dernieres guerres en trop grande quantité. Ce Corps ne doit être conſidéré que comme une Infanterie que l'on met à cheval, pour la pouvoir porter plus diligemment dans les endroits, où l'on a beſoin d'Infanterie pour ſe ſaiſir d'un poſte, & donner le tems à la véritable Infanterie d'y arriver. Encore ne faut-il pas que ce poſte puiſſe être attaqué par l'Infanterie ennemie, avant que celle qu'on y fait marcher ſoit arrivée ; parce que les Dragons qui ne ſont point accoutumés à combattre enſem-

ble à pied, ne peuvent jamais réſiſter au Corps ſolide d'Infanterie qui les attaque.

Ils ne peuvent pas auſſi réſiſter aux bons eſcadrons. La longueur de leurs fuſils les embarraſſe, & le manque de genouillere à leurs bottes leur ôte auſſi la force dans le choc. On les a trop bien montés dans ces derniers tems, & on les a voulu de trop près égaler aux chevaux de la Cavalerie. La juſte crainte que les Officiers ont de perdre leurs chevaux de leurs Dragons, les force toujours à laiſſer trop d'hommes pour les garder, lorſqu'on les fait mettre pied à terre, & fait qu'ils craignent de ſe commettre contre l'Infanterie.

Je voudrois donc moins de Régimens de Dragons dans une armée, & qu'ils fuſſent moins bien montés; c'eſt-à-dire, ſur des chevaux moins hauts, & de moindre prix.

On a dans ces derniers tems formé des Corps entiers de Carabiniers. Cela ne peut être que bon; c'eſt un Corps choiſi ſur la Cavalerie entiere, & même diſtingué par ſa paye.

On a auſſi conſidérablement aug-

menté la Maiſon du Roi & la Gendarmerie. Il eſt donc d'une vérité conſtante, que plus les aîles d'une armée ſont fermées par des troupes diſtinguées & d'élite, plus elles ſont propres à rompre celles des ennemis qui leur ſont oppoſées, & plus elles ſont elles-mêmes difficiles à mettre en déſordre. Tout ce qui eſt troupe de diſtinction doit toujours dans une affaire l'emporter ſur les troupes ordinaires.

En général il faut convenir, que les Compagnies ſont plus judicieuſement réduites en tems de guerre au nombre de cinquante, que ſi elles étoient beaucoup plus nombreuſes ; parce que, par ce moyen, les Corps ſont bien plus fournis d'Officiers, dans leſquels ſeuls l'expérience nous fait connoître que réſide la réuſſite d'une action. Mais les Corps, principalement d'Infanterie, ne ſont pas d'aſſez de bataillons dans les armées, non plus que ceux de Cavalerie, d'aſſez d'eſcadrons.

Il eſt d'expérience qu'un Corps s'intéreſſe toujours plus à la conſervation d'une de ſes parties, qu'il ne

fait à celle d'un autre Corps.

Le ſervice du Prince ſouffre même de cette multitude de Corps, de deux manieres. La premiere, en ce qu'elle produit trop d'Etats Majors, qui, quoique trop bas en France, ne laiſſent point par leur quantité d'augmenter la dépenſe.

La ſeconde, qui eſt la plus eſſentielle pour le Service; c'eſt qu'il n'eſt pas poſſible de trouver la capacité & l'expérience requiſes pour la conduite & le maintien des Régimens dans un auſſi grand nombre de Colonels, Lieutenans Colonels & Majors que l'on employe à préſent. L'on voit même qu'il ne ſort pas aujourd'hui un jeune homme de l'Académie, que ce ne ſoit pour être à la tête d'une troupe.

Sans m'étendre davantage ſur ce ſujet, je m'en rapporterai ſimplement à ce qui s'eſt vû depuis quelques années, pour faire convenir qu'il faut de plus gros Corps, afin qu'il y ait moins de Colonels, & que l'on oblige la jeuneſſe, de quelque qualité qu'elle ſoit, de paſſer par les dégrés, afin que par l'obéiſſance,

elle ſe rende capable du commandement.

REMARQUES.

Je trouve de grands abus fort préjudiciables au ſervice du Roi dans la maniere même dont les Corps de troupes, qui forment une armée, lorſqu'elle eſt aſſemblée, ont été compoſés dans ces derniers tems. Ils ont été multipliés à un tel excès, que ce ne ſont preſque plus que des noms ſur un ordre de bataille, ſans conſiſtence ſur la ligne, lorſqu'il faut que l'armée combatte.

Les jeunes gens ſans expérience, à qui on a donné des Régimens, ont dégoûté les vieux Officiers, qui étoient à la tête des vieux Corps; parce qu'ils ſe ſont trouvés dans la néceſſité d'obéir à des enfans. Ces mêmes enfans ont propoſé au Miniſtre des ſujets incapables de former de bons Etats Majors, qui ont tous été agréés.

L'avidité du gain & la facilité de s'entendre avec les Commiſſaires des Guerres, ont fait que les revûes ont été peu exactes : de ſorte que le Roi

ſe trouve à préſent continuellement volé, & ſur le nombre des Officiers qui ne ſont point complets dans les Régimens, & ſur le nombre des ſoldats qui manquent dans les Compagnies, quoique payés par l'Etat de la revûe.

Auſſi trouve-t-on un bataillon excellent, lorſqu'il entre en Campagne, à cinq cens hommes ; au lieu que ſous les Miniſtres précédens, on auroit caſſé un Capitaine, ou au moins lui auroit-on retenu une ſomme, ſi ſa Compagnie ne s'étoit pas trouvée complette en entrant en Campagne, & le Colonel auroit reçû une Lettre de réprimande fort ſévere, dans le Régiment duquel il ſe ſeroit trouvé pluſieurs Compagnies qui n'auroient pas été complettes.

Il s'eſt encore introduit dans la guerre préſente un abus d'une conſéquence infinie pour le ſervice du Roi. Voici quel il eſt.

Le Miniſtre n'a pas trouvé de moyen plus commode pour lui de recrûter les armées de Baviere, d'Italie & d'Eſpagne, qu'en faiſant fournir par les Paroiſſes du Royaume,

le nombre d'hommes qui manquoient dans ces armées. Ce mauvais expédient a produit un abus considérable ; c'est que le Capitaine a trouvé un gain considérable à être foible dans le cours de la Campagne ; parce qu'après la premiere revûe, où le Roi mettoit sa Compagnie complette, il tournoit à son profit le revenant bon de la solde, & du pain du soldat qu'il n'avoit plus ; ainsi il abandonnoit son soldat qui ne lui coûtoit plus rien à remplacer, & dont la perte lui étoit un profit.

Je sçais bien que les Colonels inappliqués alleguent pour s'excuser, que ce sont les Directeurs & Inspecteurs, qui sont à présent chargés par le Roi du soin du complet des Compagnies & de la qualité du soldat ; mais quoiqu'il soit vrai que ce sont eux qui rendent compte au Ministre de l'état des troupes & de leurs besoins, est-ce pour cela une raison recevable aux Colonels, pour être aussi inappliqués qu'ils le sont, & pour veiller aussi peu qu'ils le font, à ce que les Compagnies de leurs Ré-

gimens ſoient bonnes & en bon état ?

La foibleſſe des Compagnies jointe à celle de leur nombre dans les bataillons & eſcadrons, produit encore un inconvénient terrible dans les occaſions. C'eſt que pour faire occuper au bataillon, ou à l'eſcadron, le même front que celui du bataillon, ou eſcadron de l'ennemi, on eſt forcé de ne mettre les bataillons qu'à quatre de hauteur, & les eſcadrons à deux, ce qui ne peut à la longue faire tenir contre une troupe, qui eſt ſur ſix ou ſur trois de hauteur.

Ainſi je conclus que le Service ne peut être, ni bon ni ſi bien fait qu'il l'étoit autrefois, & qu'il faut quitter la maniere préſente pour reprendre l'ancienne : car enfin pluſieurs déſordres & abus contribuent aux malheurs qui arrivent à nos armées, & il faut ſe redreſſer ſur tout ; ſans quoi, le dépériſſement deviendra ſans remede.

* Les deux Chapitres ſuivans portent leurs réflexions avec eux, & n'ont pas beſoin de Remarques.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXVII.

De l'habillement & armement du Soldat, & monture du Cavalier.

L'Habillement du Fantaſſin doit être bon, mais ſimple & ſans ornement, & qui ne l'embarraſſe dans aucunes de ſes fonctions. A quoi bon le charger d'un poids inutile, & du ſoin de porter continuellement des choſes qu'on réſerve ſeulement pour le parer un jour de revûe ? L'homme a-t-il tant de force de reſte, qu'il ne faille pas le ménager ? Et quand on me diroit que ces ornemens ne peſent pas beaucoup, je répondrai qu'au moins tiennent-ils une place qui ſeroit occupée plus utilement pour le ſoldat.

Je ne voudrois pas qu'on employât tant de drap à habiller le ſoldat. Je ne ſçais pas à quoi lui ſervent des manches ſi larges, ni l'ampleur du juſte-au-corps par en bas, ſinon à l'embarraſſer & à augmenter le poids

de ſon habillement, ſans que cela le garantiſſe contre le froid. Ne ſçauroit-on ſe défaire en France de ce qu'on appelle le bon air dans un habit de ſoldat. Lui faut-il autre choſe, pour bien ſervir ſon Prince, que d'être vêtu d'une bonne étoffe, & d'une maniere qui ne l'embarraſſe dans aucunes de ſes fonctions, & qui ménage ſes forces, en ne le chargeant pas d'un poids inutile ?

Quant à ſon armement, on eſt à préſent preſque parvenu à la maniere que j'ai propoſée il y a bien des années ; on a ſupprimé le mouſquet, qui, à la vérité, étoit plus ſimple que le fuſil, mais dont l'uſage étoit infiniment plus embarraſſant. Il faut ſeulement que ceux que le Prince charge du ſoin des armes, ayent une application ſans relâche à les faire livrer bonnes. On a auſſi pris l'uſage des gargouches. Il eſt excellent & rend le feu de l'Infanterie beaucoup plus vif ; mais il faut être ſoigneux de dreſſer le nouveau ſoldat à s'en bien ſervir.

On conſerve encore au ſoldat, outre ſa bayonnette, une épée large & peſante, & un ceinturon large & pe-

ſant : ç'en eſt trop, il l'accable par ſon poids. La gargouche qu'on paſſe dans ce ceinturon large, devient auſſi trop incommode au ſoldat, lorſqu'il faut qu'il ſe baiſſe ſouvent, ou qu'il donne ſous les armes. Mon avis ſeroit qu'une bonne bayonnette un peu longue & tranchante ſuffiroit, dont le ſoldat pût ſe ſervir à la main & au bout de ſon fuſil, & que cette arme fût pendue à un ceinturon moins large, dans lequel la gargouche ſeroit paſſée. Il ſeroit beaucoup moins chargé & embarraſſé, & par conſéquent beaucoup plus agile & vif dans toutes ſes fonctions.

On s'eſt auſſi enfin défait des piques, & on a reconnu qu'un bataillon frezé de bayonnettes, & dont il ſortoit un grand feu, étoit plus capable de réſiſter à la Cavalerie en plaine, que mal frezé du peu de piques, qu'on pouvoit conſerver dans la ſuite d'une Campagne.

Quant à la Cavalerie, c'eſt un Corps qui ſe conſerve bien plus aiſément que celui de l'Infanterie. La conſommation des hommes y eſt infiniment moindre, & pourvû qu'elle ne pâ-

tiſſe point dans les fourages, principalement dans les commencemens de la Campagne, & que le Prince donne de l'argent dans les quartiers d'hyver, la Cavalerie eſt toujours en bon état.

La Cavalerie Françoiſe eſt bien armée; on vient de la cuiraſſer à demi. Mais je voudrois les cuiraſſes à l'épreuve du mouſquet par devant. L'humeur Françoiſe ne compâtit guéres avec l'uſage des armes défenſives, étant beaucoup plus propre à l'uſage des offenſives. Ainſi ce ſera toujours une choſe très-difficile & d'une continuelle application, de réduire le Cavalier, & même l'Officier à l'uſage des cuiraſſes. Cependant il le faut faire; il en faut avoir toujours les magaſins des Places frontieres garnis, à meſure qu'il en manquera; ce qui ſera d'un détail & d'une dépenſe conſidérable au Prince; parce que la paye & le revenant bon ne pourroit que difficilement ſuffire au remplacement des cuiraſſes qui ſe perdroient, ſoit par les maladies, la mort des Cavaliers, ou même de leurs chevaux, ſoit dans les actions de détail, ou générales.

Pour ce qui regarde l'habillement du Cavalier, j'en retrancherois la largeur des manches, comme inutile, & employerois plutôt cette étoffe à l'ampleur du juſte-au-corps, depuis la ceinture en bas ; afin que dans certains tems il n'eût pas beſoin de ſon manteau pour couvrir ſes piſtolets.

On a auſſi donné des carabines rayées au Corps entiers des Carabiniers, & enſuite quelques-unes par Compagnies aux autres Corps. Cet uſage eſt très-bon.

CHAPITRE XXVIII.

Des munitions de guerre pour le ſervice des armées.

LEs munitions de guerre pour le ſervice de l'armée en Campagne, ſe portent ſur les charrettes d'artillerie. On obſerve au commencement de la Campagne, de diſtribuer à chaque ſoldat ou cavalier, une certaine quantité de coups à tirer, pour s'en ſervir dans les occaſions particulieres

où il ſe peut trouver. Le reſte demeure gardé au parc de l'artillerie, lequel parc doit toujours être regarni par les magaſins établis dans les Places voiſines, à meſure qu'il s'y fait des conſommations.

Le nombre & la quantité du canon dépend de la force de l'armée, & de ce qu'elle doit entreprendre. Si elle veut former un ſiége, toute la groſſe artillerie, & tout ce qu'il faut pour ſon ſervice, doit être conduit devant la Place, par des convois préparés dans les Places voiſines, étant preſque impoſſible de mener tout cet attirail avec l'armée, qui en fait l'inveſtiture. La groſſe artillerie, & tout ce qu'il faut pour ſon ſervice, pour un ſiége, ne pourroit auſſi être conduit dans les lignes par les chevaux d'artillerie deſtinés pour l'armée. Ainſi on ſe ſert de chevaux du pays voiſin de la Place qu'on veut attaquer, ou de celle d'où doivent partir les convois.

Si le Général ne médite qu'une guerre de Campagne, il lui ſuffit d'avoir des pieces de quatre ou de huit de bales, quelques-unes de ſeize ou

de vingt-quatre, en cas qu'il en ait beſoin pour forcer des Châteaux, où l'ennemi auroit jetté de petites garniſons pour l'incommoder.

Je ne m'étendrai point ſur la quantité des outils, ni ſur leurs eſpeces. C'eſt un ſoin particulier du Commandant de l'Artillerie, qui, avant l'ouverture de la Campagne, aura pris l'ordre du Général, ou du Miniſtre de la Guerre.

Je dirai ſeulement qu'il doit toujours y avoir dans le parc une ſuffiſance de charrettes, qu'on appelle compoſées; les unes de poudres & de bales, les autres de differentes eſpeces d'outils, & cela pour être envoyées, ſuivant les ordres du Général, à la tête des Corps particuliers qu'on croit pouvoir en avoir beſoin, leſquelles charrettes retournent au parc, ſans que leurs charges ayent été diſſipées, en cas qu'on n'en ait pas eû beſoin; & ſi on s'eſt ſervi des outils des charrettes, l'ouvrage étant fait, ils doivent être ſoigneuſement aſſemblés & rapportés près des charrettes, par les ſoldats qui s'en ſont ſervis, pour être enſuite rechar-

gés & ramenés au parc.

Si on ne fait qu'une guerre de Campagne, les haches, les ſerpes, les pelles, pics, & pioches ſuffiſent. Si on fait un ſiége, la nature & la quantité des outils ſe proportionne ſur la grandeur de l'entrepriſe, & la nature du terrein dans lequel il faudra travailler. Le détail de tout ce qui regarde la fourniture d'un parc d'artillerie pour une Campagne, ou pour un ſiége, ſe trouve dans le Livre du ſieur de Saint Remy, Livre très-utile pour ce qui regarde l'artillerie.

CHAPITRE XXIX.

Des ſubſiſtances.

LEs ſubſiſtances ſont de deux ſortes. Les unes ſe trouvent dans le Pays; ce ſont les fourages, & ſouvent les grains pour des diſtributions. Les autres ſont celles qui ſe tirent de loin : ce ſont le pain, le vin, la viande de boucherie, les menues fournitures de l'armée. Le bois & la paille ſont plutôt des commodités.

modités indiſpenſables, que des ſubſiſtances.

Le Général doit avoir une attention particuliere à tenir toujours ſon camp exempt de néceſſité des choſes ci-deſſus, parce qu'elles ont de trop dangereuſes ſuites.

REMARQUES.

* Ce Chapitre ne mérite qu'une réflexion ; c'eſt que dans ces derniers tems, l'incapacité du Miniſtre de la Guerre pour la diſpoſition générale de ſes vivres avant l'ouverture de la Campagne, & le manque de pénétration des Généraux employés pour la diſpoſition particuliere dans le cours de cette Campagne, ont ſouvent mis les armées hors d'état d'agir utilement pour le ſervice du Roi, faute de n'avoir pas jugé avec capacité & prévoyance du véritable deſſein des ennemis ; & par cette raiſon, de n'avoir pas pourvû aſſez tôt à ce qu'il falloit, pour faire ſubſiſter les armées dans les Pays, où il alloit devenir néceſſaire de les porter.

Les exemples que je pourrois rap-

porter ſur ce ſujet ne ſeroient d'aucune utilité. Il ſuffit d'avertir, que la bonne diſpoſition pour l'adminiſtration commode des vivres, eſt une des principales parties d'un Général, ſans laquelle il court ſouvent riſque d'être gêné dans ſes mouvemens.*

CHAPITRE XXX.

Des fourages.

LE Général ſe campera toujours de maniere que l'ennemi ne puiſſe lui ôter ſes fourages, ni les lui rendre trop difficiles.

Il n'en laiſſera point manquer à ſes troupes ; mais il n'en laiſſera point faire de dégât, principalement lorſqu'il a un ſéjour conſidérable à faire dans ſon camp.

La conſommation des fourages verds eſt beaucoup plus grande que celle du ſec : mais auſſi la quantité eſt plus grande ſur la terre, ne pouvant être diminuée par l'ennemi ; au lieu que le ſec peut être détourné, emporté,

& mis dans les Places, ou même brulé.

Le bois pour chauffer & cuire, la paille pour coucher le ſoldat dans le cours de la Campagne, & lorſque les nuits deviennent froides, pour barraquer les hommes & les chevaux, deviennent néceſſaires. La bonté même de l'eau mérite beaucoup de conſidération.

CHAPITRE XXXI.

De la paille.

LA paille ſert à pluſieurs uſages. Dans le commencement des Campagnes, elle ſert pour coucher les hommes qui ſont ſous les tentes. Après la recolte, elle ſert à barraquer les hommes, & à faire des écuries pour les chevaux ; parce que dans cette ſaiſon les jours deviennent pluvieux, & que les nuits ſont plus froides.

Dans les fins de Campagnes, lorſque les fourages ſont ou plus éloignés des camps, dans leſquels il faut ſéjourner long-tems, ou que les mau-

vais chemins les rendent plus difficiles à être portés en trouſſe au camp, je trouve l'uſage de la paille hachée pour les chevaux excellent, principalement quand cette paille hachée eſt mêlée avec un peu de grain.

Il ſeroit à ſouhaiter que les armées Françoiſes pratiquaſſent cette nourriture pour leurs chevaux, plus qu'elles ne font. Il y périroit beaucoup moins de chevaux par la fatigue du fourage, & elles reſteroient dans les derniers camps de la Campagne ſans incommodité pour les fourages, bien plus long-tems qu'elles n'y reſtent.

La Cavalerie Allemande & Hollandoiſe qui ſe ſert de paille hachée, ſe retire toujours en meilleur état que la nôtre, & ſubſiſte même long-tems dans des camps que nos armées ont abandonnés faute de fourages.

CHAPITRE XXXII.

Du bois.

LE bois eſt d'un uſage abſolument néceſſaire pour les armées, tant pour cuire & pour chauffer

les hommes, quand les chaleurs ſont paſſées, que pour les eſſuyer après les pluyes.

Il ſeroit à ſouhaiter que la diſcipline fût mieux obſervée dans les armées qu'elle ne l'eſt, à l'égard de la diſſipation qui s'y fait des bois de charpente des édifices, pour être réduits en bois de chauffage, & qu'il fût bien expreſſément défendu de détruire les maiſons pour en bruler le bois de charpente, parce qu'il eſt plus ſec, & qu'on obligeât l'Officier & le ſoldat à prendre le bois dont il a beſoin, dans les bois qui ſont ſur pied. Cela augmenteroit un peu ſon ſoin & ſon travail : mais auſſi l'armée en général s'en trouveroit bien plus commodément dans la ſuite de la guerre : parce que les habitans du pays y reviendroient après le départ de l'armée, & ne ceſſeroient pas la culture de leurs terres dans l'eſpérance, ou de la paix, ou que l'année ſuivante ils pourroient ſauver leur recolte, & qu'ainſi le pays ne ſeroit pas ſi-tôt déſolé, ni les terres ſi-tôt privées de culture.

CHAPITRE XXXIII.

De l'eau.

LA bonté des eaux mérite beaucoup de conſidération. Le camp doit être toujours voiſin des rivieres ou des ruiſſeaux, les eaux coulantes étant les meilleures & les plus ſaines.

Si on ſe trouve proche d'un ruiſſeau, il faut empêcher qu'on en interrompe le cours, & autant qu'il ſe pourra, qu'on n'y jette rien qui gâte, ou corrompe l'eau.

Le voiſinage d'une riviere n'engage pas à tant de ſoins, parce que les eaux ne peuvent être détournées que par des travaux immenſes ; il ſuffit d'en rendre les abreuvoirs aiſés.

Il ne faut avoir recours à l'uſage des puits, que lorſque les eaux courantes ſe trouvent trop éloignées des camps ; ces eaux-là n'étant pas ſi ſaines que les autres, & ne pouvant même être ſi claires, par la quantité qu'on en tire.

CHAPITRE XXXIV.

Des légumes.

IL y a encore pour les armées une autre eſpece de ſubſiſtance, à laquelle le Prince ne pourvoit pas, au moins tant qu'elles ſont en Campagne. Ce ſont les légumes qui ſe trouvent dans le pays, où l'on fait la guerre.

De ces légumes il y en a de differentes eſpeces; celles qui ſont ſemées ou plantées, & celles que la terre produit ſans culture: celles qui ſont ſemées ou plantées, ſont les poids, féves & racines; celles que la terre produit ſans culture, ſont les eſpeces d'herbes ou racines ſauvages, qui par leur rapport au goût de quelques-unes de celles qui ſont cultivées dans les jardins, ſont recherchées par le ſoldat, & employées dans ſon pot.

Comme toutes ces differentes légumes fourniſſent une grande ſubſiſtance au ſoldat, il ne faut point

l'en priver ; mais il faut qu'il les aille chercher avec ordre à la ſuite des Fourageurs, & avec des Officiers commandés, afin d'empêcher que le ſoldat ne s'écarte, & ne ſorte des enceintes du fourage, hors deſquelles il ne faut jamais laiſſer ſortir perſonne.

Les jours qui ne ſont pas de fourage, pourvû que les légumes ſe puiſſent prendre en dedans des gardes de Cavalerie, ou des gardes fixes d'Infanterie, l'on y peut conduire le ſoldat : mais il faut toujours que ce ſoit avec des Officiers, ou Sergens commandés.

Le Prince doit auſſi pourvoir de ris, pois, féves & faverolles, les magaſins des Places qu'on craint qui ſoient aſſiégées : parce que les viandes y peuvent manquer, ou devenir fort rares pendant le ſiége ; & qu'il faut en ce cas être en état de ſubvenir à ce manquement ou rareté de viande, par une augmentation de nourriture pour le ſoldat, qui, travaillant & fatiguant exceſſivement pendant un ſiége, a par conſéquent beſoin d'être mieux

nourri qu'il ne le pourroit être avec ſon pain ſec, avec lequel ſans ces légumes il ne pourroit faire de potage.

CHAPITRE XXXV.

Des pâtures.

LEs pâtures ſont de deux ſortes. Lorſqu'une Cavalerie eſt nouvelle, ou du moins remplie d'une grande quantité de jeunes chevaux, ſi le Service le permet, on aſſemble cette Cavalerie ſur des ruiſſeaux, & dans des pays de prairies, voiſines du lieu où l'on veut aſſembler l'armée, mais à couvert des inſultes de la part de l'ennemi; & pendant un eſpace de tems, plus ou moins long, on met tous les chevaux à l'herbe, afin de leur faire perdre la mauvaiſe nourriture qu'ils peuvent avoir priſe pendant l'hyver, les raffraîchir, & les diſpoſer à la nourriture du verd, avant que de les faire beaucoup fatiguer. Cet uſage eſt excellent, quand on le peut pratiquer, & il conſerve beau-

coup les chevaux dans le cours de la Campagne.

Il y a une autre eſpece de pâture qu'on donne aux chevaux, lorſqu'on eſt en Corps d'armée, qui ſert à les raffraîchir de la nourriture des fourages en grains qui les échauffe trop, & qui épargne les fourages.

Ces pâtures ſe prennent le long des ruiſſeaux voiſins de l'armée, & même dans les plaines fouragées, où il revient de petites herbes; & c'eſt toujours avec des gardes générales de tout le camp, & particulieres de chaque Corps, que l'on couvre ces pâtures; & cela afin que les petits Partis des ennemis, ou même les gros, ſi l'on n'y prenoit pas aſſez de précaution, ne puiſſent pas venir enlever les chevaux à la pâture.

Quand les pays ſont propres à la pâture, cela eſt d'un grand ſoulagement pour la Cavalerie, qui n'eſt pas obligée d'aller ſi ſouvent au fourage, & au Général qui trouve par-là le moyen de ſubſiſter beaucoup plus long-tems dans ſon camp, ſans être obligé d'aller loin au fourage.

CHAPITRE XXXVI.

Du pain.

LA fourniture du pain eſt indiſpenſable. Elle ſe fait au parc des vivres qui ſuivent l'armée, & doit toujours être faite d'avance, au moins pour quatre jours, lorſque cela ſe peut avec commodité ; car ſouvent l'éloignement des lieux d'où l'on peut tirer le pain, ou la marche de l'armée d'un pays à l'autre, force le Général à en faire diſtribuer pour ſix jours, & même quelquefois pour huit, lorſqu'il prévoit que l'on en pourra conſommer une partie dans le camp où eſt l'armée, avant que de marcher, & qu'on eſt obligé d'envoyer les caiſſons en avance, pour rejoindre l'armée dans un nouveau camp. Mais cette diſtribution pour ſix ou huit jours, ne doit jamais être faite ſans une néceſſité indiſpenſable, à cauſe de l'abus des fripons qui vendent leur pain, ſans ſçavoir

de quoi ils vivront les derniers jours.

Le pain ſe cuit pour l'ordinaire dans les Villes les plus voiſines de l'armée, parce que les fours y ſont en plus grande quantité. Il ſe cuit auſſi ſouvent à l'armée, où l'on conſtruit des fours, principalement lorſque les convois ſont trop difficiles; parce qu'une charrette porte en farine le triple de ce qu'un caiſſon porte en pain. On fournit auſſi quelquefois du biſcuit, au lieu de pain frais. L'uſage en eſt utile, principalement dans les longues marches au travers du pays ennemi.

La ration à vingt-quatre onces, ne me paroît pas aſſez forte au commencement de la Campagne, que la terre n'a encore produit aucunes légumes, & je crois qu'il ſeroit à propos qu'elle pesât deux livres pendant les deux premiers mois. Les Hôpitaux en ſeroient sûrement moins remplis, & le ſoldat plus vigoureux ſeroit plus en état de ſoutenir la fatigue. L'expérience n'a que trop fait connoître que la plûpart des jeunes ſoldats ne périſſent que d'inanition.

J'ai vû feu M. de Louvois dans le deſſein de faire fournir aux troupes deux onces de poudre de ris par jour, pendant les deux premiers mois de la Campagne, & lorſque l'Infanterie auroit de grandes marches à faire au travers du pays ennemi. Cet uſage auroit été fort utile.

CHAPITRE XXXVII.

De la viande.

LA viande de boucherie, qui dans ces derniers tems a été diſtribuée aux troupes, eſt d'un excellent uſage, pourvû qu'elle ſoit bonne & régulierement diſtribuée. L'Intendant de l'Armée doit avoir une attention particuliere ſur ce détail, dans lequel il ſe peut paſſer une infinité de friponneries, dont le malheur tombe toujours ſur le ſoldat, qui par-là ſe trouve privé d'une ſubſiſtance qui le ſoutient, quoique le Prince en paye à ſon Entrepreneur la diſtribution réguliere.

La ration de viande pour le ſoldat eſt de demie livre ; mais comme les os ſont compris, & que ſouvent on fait la diſtribution dans le moment que les bêtes ſont tuées, & que par conſéquent la viande eſt plus peſante que lorſqu'elle eſt raſſiſe, cette fraude tombe encore à la perte du ſoldat & au gain du Boucher. C'eſt une choſe qui mérite attention de la part de l'Intendant, & des Commiſſaires prépoſés à cette diſtribution.

Dans les dernieres Campagnes, il s'eſt introduit un uſage qui va encore à la fraude de la ration du ſoldat. C'eſt de prendre les bœufs vivans au poids par eſtimation. Si le Service ſe faiſoit régulierement, cela ne devroit pas ſe ſouffrir : mais les abus ſont terriblement multipliés.

Outre cette boucherie générale, il y en a à la ſuite des armées, une grande quantité de particulieres. Il faut, ainſi que pour tous les autres Marchands de l'armée, veiller à leur ſûreté pour la joindre, & de plus à leur garde, lorſqu'ils l'ont jointe, ſoit dans les marches, ſoit

pour la pâture de leurs beſtiaux.

Feu M. de Louvois a voulu, à l'exemple des Orientaux, faire diſtribuer aux troupes de la poudre de viande, comme dans ces pays chauds; c'eſt le ſoleil qui a fait cette poudre, ce qui ne pourroit pas ſe pratiquer en ces climats. M. de Louvois avoit fait faire de grands fours de cuivre capables de contenir huit bœufs, où il en avoit fait faire des eſſais. Sa mort a interrompu cette entrepriſe, qui, à ce que je crois, auroit été d'une grande utilité pour le Service, en deux cas. Dans des marches au travers du pays ennemi, & dans les Places que l'on peut craindre qui ſoient aſſiégées, & où il ſe trouve de la difficulté à conſerver long-tems des bêtes vivantes.

Cette poudre de viande fait de fort bon potage. Une once bouillie dans l'eau ſuffit pour nourrir quatre hommes, & la livre de viande fraîche donne une once de poudre.

CHAPITRE XXXVIII.

Du vin, de l'eau-de vie, & de la bierre.

LE vin, l'eau-de-vie, & la bierre, ſont plutôt une utilité qu'une néceſſité à la ſuite d'une armée. Le gain attire aſſez de Marchands qui les fourniſſent. Il ſuffit qu'on les oblige à ſe joindre aux convois, pour être conduits sûrement à l'armée, afin que leurs enlevemens par les Partis ennemis n'en apportent pas la cherté; & dans les marches, les Marchands de Vin doivent être à la ſuite des gros bagages, ſoit du quartier général, ſoit des colomnes particulieres des gros bagages des troupes; c'eſt un ſoin du Prevôt & du Vaguemeſtre de l'Armée.

CHAPITRE XXXIX.

Des autres Marchands ſuivans l'armée.

LEs autres eſpeces de Marchands ſuivans l'armée, doivent être auſſi protégés dans le camp, à cauſe de la quantité de menus beſoins dont ils la ſoulagent.

Il eſt inutile d'en diſtinguer les differentes eſpeces, puiſque ce ſont les defferens débits qui ſe peuvent faire dans les armées qui les y attirent, & les leur font ſuivre. Il faut également pourvoir à leur ſûreté, tant pour joindre l'armée, que dans les marches. C'eſt encore un ſoin du Prevôt & du Vaguemeſtre.

CHAPITRE XL.

Du tréſor.

LE tréſor qui ſuit l'armée doit être proportionné à la conſommation d'argent qui ſe doit faire. Si l'on doit

entreprendre des ſiéges, il doit être plus conſidérable ; parce qu'il s'en conſomme beaucoup pour les travaux, pour l'artillerie, & pour les dépenſes extraordinaires.

Si on ne fait qu'une guerre de Campagne, on le doit proportionner ſur la quantité qu'il en faut pour payer par mois l'Etat général, la ſolde des troupes, & fournir à ce qu'on appelle, parties inopinées & dépenſes extraordinaires.

L'Artillerie, comme nous l'avons dit, a ſon Tréſorier particulier, & le tréſor de l'armée ne lui fournit de l'argent, qu'en cas de dépenſes imprévûes & abſolument néceſſaires à faire ſans retardement, auquel cas ce Tréſorier donne quittance, & ces ſommes lui ſont précomptées par le Miniſtre ſur le Traité.

Le tréſor eſt toujours gardé, tant dans les camps que dans les marches, par un détachement de la garde du Général, & quelquefois par une garde particuliere. Son rang dans les marches, eſt à la tête des gros bagages, avant celui du Général. Son logement, dans les ſéjours, eſt toujours

dans le quartier général, le plus à la commodité de la maiſon du Général, & de celle de l'Intendant; tant pour la commodité de ſa garde, que parce que le Tréſorier a continuellement à faire au Général & à l'Intendant.

Lorſque les armées ſont bien payées, le Tréſorier, au commencement du mois, donne aux Majors un à bon compte de dix jours, ſur le pied de la derniere revûe, & à la fin du mois il fait avec chaque Major le décompte de ſa troupe, & paye.

CHAPITRE XLI.

Des Hôpitaux.

UNe armée ſans bons Hôpitaux périt aiſément, n'étant pas poſſible que les actions de guerre & les maladies ne les rempliſſent ſouvent, & même trop abondamment.

De ces Hôpitaux, il y en a de deux ſortes; ceux qu'on établit dans les Villes de la frontiere, & celui qui

ſuit l'armée. Ceux des Villes doivent être placés dans les lieux les plus ſains, fournis de bons Medecins, Apoticaires & Chirurgiens, de bons lits & bons médicamens. C'eſt un ſoin particulier de l'Intendant, qui n'y peut être trop attentif, à cauſe des friponneries qui n'y ſont que trop fréquentes, & cauſent certainement la perte des hommes.

L'Hôpital qui ſuit l'armée doit être plus fourni de Chirurgiens, que de Medecins & d'Apoticaires, & il doit avoir à ſa ſuite un nombre de charrettes pour porter les onguens, charpies & remedes. Le Chirurgien Major de l'armée eſt chargé du ſoin d'un certain nombre de premiers appareils, ſuivant ce que le Général prévoit qu'il en pourra être néceſſaire.

L'entrepriſe des Hôpitaux ſe fait ordinairement par tête; & le Prince traite de la fourniture des remedes, & de la nourriture des malades & bleſſés, pour un certain argent par jour. Mais comme l'avidité du gain fait toûjours paſſer les Entrepreneurs des Hôpitaux par-deſſus toutes les conſidérations d'humanité, il eſt du

ſoin de l'Intendant d'Armée de veiller avec une grande application à ce que les malades ſoient bien ſervis. Il le doit faire de tems en tems par ſa préſence ; & continuellement par ſes Controlleurs & Commiſſaires des Guerres, qu'il croit les plus honnêtes gens, & qu'il tient tant aux Hôpitaux des Villes, qu'à celui de l'armée. On ſe ſert ordinairement des chariots & des caiſſons qui ont porté le pain à l'armée, pour renvoyer ſur iceux les malades ou bleſſés, qui ſe rendent, pour cet effet, au parc des vivres.

Il eſt encore très-néceſſaire de commettre à leur conduite des gens autres que les Conducteurs ordinaires des caiſſons, pour veiller à ce que les Charretiers ne traitent durement, ſouvent même n'abandonnent leſdits malades ou bleſſés, principalement lorſque les chemins ſont mauvais, & qu'ils ſe croyent trop chargés. Ceci ſe pratique ſeulement pour l'ordinaire de l'armée ; car pendant les ſiéges, ou après les batailles, on pourvoit au tranſport des bleſſés par des voi-

tures du pays où l'on ſe trouve.

Voilà ce qui regarde le ſoin ordinaire de l'Hôpital. Il y en a un autre plus conſidérable ; c'eſt celui qui ſuit une grande action, où il eſt très-ordinaire qu'un ſeul jour y faſſe conduire huit & dix mille bleſſés. Il eſt preſque impoſſible que les Chirurgiens particuliers des Corps dont l'armée eſt compoſée, & ceux de l'Hôpital, puiſſent fournir ſeulement au premier appareil. Cependant c'eſt ce qu'il faut tâcher qui ne manque point.

Il eſt preſque impoſſible auſſi que l'on ait ſur le champ aſſez de voitures, pour conduire les bleſſés aux Hôpitaux des Villes. Il eſt encore du ſoin de l'Intendant & des Commiſſaires des Guerres de faire que rien ne manque à cet égard, ſoit pour le panſement, ſoit pour le tranſport, ſoit pour la nourriture. Il s'eſt ſouvent vû que cette impoſſibilité a retardé conſidérablement, ou même fait perdre le fruit du gain d'une bataille donnée dans un éloignement ſi conſidérable des Hôpitaux des Vil-

les, qu'il a fallu pluſieurs jours pour déblayer le camp deſdits bleſſés, qu'il auroit été trop inhumain d'abandonner dans un camp ſans ſecours. Je n'entre point ici dans le détail de toutes les eſpeces de friponneries qui ſe commettent dans les Hôpitaux : elles ſont infinies. En général, on peut dire qu'il n'eſt pas impoſſible de ſe parer des plus préjudiciables au Service, pourvû que ceux qui ſont prépoſés pour veiller ſur les Directeurs, ſoient gens d'une probité reconnue & incorruptible.

Les principales friponneries regardent la bonne ou mauvaiſe nourriture, les bons ou mauvais médicamens, & le peu d'exactitude à marquer le jour précis de la mort ou de la ſortie du ſoldat. Car pour le jour de ſon entrée, c'eſt un ſoin que le Directeur n'a garde de négliger.

Il eſt certain que les Prépoſés à veiller ſur les Hôpitaux, s'ils ont les qualités dont on vient de parler, peuvent faire éviter au Prince une grande perte d'hommes, & épargner beaucoup d'argent. Mais

la difficulté eſt de trouver ces gens de probité incorruptible ; parce qu'il eſt bien facile aux Directeurs de mettre ces gens-là dans leurs intérêts, d'autant plus que tout concourt à tromper le Prince dans les Hôpitaux ; parce que le gain eſt journalier, & devient prodigieux à la longue.

Tout ce que peut faire un Miniſtre capable & appliqué pour empêcher les friponneries des Hôpitaux, c'eſt de veiller bien exactement à l'obſervation des Ordonnances. Le Roi ſera ſervi à moins de frais, & il s'y perdra moins d'hommes.

Depuis un tems, les Hôpitaux de l'armée ſont ſuivis d'un nombre de Recollets, pour l'adminiſtration du ſpirituel aux malades & aux bleſſés, & afin qu'il ſe trouve dans le camp un plus grand nombre de Meſſes. C'eſt un établiſſement qui mérite d'être maintenu. Ces Religieux ſont voiturés & montés aux dépens du Roi, & ont des charrettes pour porter les ornemens de leurs Chapelles, & leurs bagages.

Leur

Leur marche eſt à la tête de l'Hôpital, & leur place dans le Camp eſt au Quartier général, ou dans le lieu où l'on a placé l'Hôpital. Dans les Siéges ils ont un petit établiſſement à la queue de la tranchée, où il y en a toujours quelques-uns, qui ſe relévent tous les jours pour y adminiſtrer le Sacrement de Pénitence. Ils ont un Supérieur, comme dans un Couvent fermé.

* Les appointemens de Médecin-Major de l'Armée ſont . . . par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens du Chirugien-Major de l'Armée ſont de 390. liv. par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens des Aides-Majors-Chirugiens ſont de 150 liv. par mois de trente jours, & de quatre rations de pain.

Les appointemens de Sous-Aides-Majors Chirugiens ſont de 60. liv. par mois de trente jours, & de trois rations de pain.

Les appointemens des Garçons

Chirugiens ſont de 50. liv. par mois, & de deux rations de pain.

Les appointemens de l'Apotiquaire-Major de l'Armée ſont de 120. liv. par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens des Garçons Apotiquaires ſont de 50. liv. par mois de trente jours, & de quatre rations de pain.

Les appointemens du Garde-meuble de l'Hôpital ſont de 75. liv. par mois ds trente jours, & de deux rations de pain.

Ceux des Garçons Apotiquaires apprentifs ſont . . . par mois, & de deux rations de pain.

REMARQUES.

J'ai dit en traitant cette matiére, preſque tout ce qu'il y avoit de différentes attentions à prendre, pour bien placer les Hôpitaux, & pour leur bon gouvernement.

Je pourrois rapporter encore des exemples funeſtes au ſervice du Roi, où le manque de fidélité a fait perdre une infinité d'hommes, & conſommé des ſommes immen-

ſes, par les vols qui ont été faits dans les Hôpitaux. Mais ce récit ne ſerviroit à rien, parce qu'il ſuffit d'avoir fait remarquer, quelles doivent être les attentions pour le gouvernement fidéle des Hôpitaux, tant des Armées, que de ceux qui ſont établis dans les Villes voiſines de l'Armée, afin de prévenir les déſordres, qui dans cette derniere Guerre, ſont infinis. *

CHAPITRE XLII.

Des Bagages.

LEs Romains les nommerent *impedimenta*, c'eſt-à-dire, embarras. Ils ſont cependant d'une néceſſité indiſpenſable. Deux choſes ſeulement ſont à obſerver, leur qualité, & leur ordre dans les marches.

Pour ce qui regarde leur qualité, il faut réduire les charettes au plus petit nombre qu'il eſt poſſible, à cauſe des embaras qu'elles font dans les chemins : les mulets & les chevaux de bats peuvent plus aiſément marcher ſans interruption, & ſans

occuper les chemins.

Leur ordre dans les marches ſe forme ſuivant la maniere dont l'Armée entiére marche. Il faut ſeulement obſerver qu'ils ne ſe mêlent point, & qu'à la tête des Bagages de chaque Corps, il y ait des gens prépoſes & autoriſés, pour faire conſerver aux valets l'ordre de la diſcipline, & pour les faire arriver ſur le terrain, où leur Corps doit camper.

On peut ajouter ici uu mot des chariots de l'Artillerie & des Vivres, dont le nombre eſt plus ou moins conſidérable, & ſe proportionne à la force de l'Armée, qu'ils doivent fournir de munitions de guerre & de bouche.

La marche des chariots, autant qu'il ſe peut, doit former une Colonne ſéparée de celle des gros bagages de l'Armée, & doit toujours être priſe par le chemin le plus ferme, à cauſe que le poids de ces voitures creuſe trop les orniéres. Il faut même que ce chemin qu'on fait prendre à l'Artillerie, ſoit, autant qu'il eſt poſſible, le plus voiſin des colonnes de

l'Infanterie ; & en général, il faut que les Colonnes des gros & menus Bagages ſoient couvertes dans la marche, & renfermées par les Colonnes des Troupes, afin qu'elles ſoient en ſûreté. Le reſte de ce qui garde la marche & l'ordre des Bagages ſe trouve dans les Ordonnances Militaires.

CHAPITRE XLIII.

Des Guides.

L'Armeé ne doit jamais être dépourvûe d'un grand nombre de Guides. Il faut pour cet effet charger de ce ſoin un homme d'eſprit, qui par ſes converſations avec les Guides, qui ſeront pris dans le pays, en acquiére une parfaite connoiſſance. Il doit les entretenir ſéparément, les confronter enſemble, lorſqu'il ne conviendront pas, & tirer d'eux la vérité par la douceur, autant qu'il eſt poſſible ; quelquefois auſſi par les menaces.

Les Guides doivent être bien nourris, & bien payés. Le Capitai-

ne des Guides doit être pourvû d'une quantité de chevaux pour monter leſdits Guides, lorſqu'on les fait ſortir avec des gens à cheval. Ils doivent être gardés, principalement après qu'ils auront été interrogés ſur la connoiſſance d'un pays, dans lequel on n'a point encore pénétré, afin qu'ils ne puiſſent donner aucun avis des choſes ſur leſquelles ils auront été interrogés.

Ces Guides doivent auſſi être renouvellés, à meſure qu'on pénétre dans le pays ennemi. Chaque colonne dans ſa marche doit avoir au moins un Guide à ſa tête, lequel il faut faire garder, afin qu'il ne s'échape pas, principalement dans les marches de nuit, afin de ne point tomber dans l'embarras de ne pouvoir ſe conduire.

Je tiens même que dans ce cas, il faut avoir deux Guides, & les faire garder & marcher ſéparément. Que ſi on peut croire qu'on trouvera l'Ennemi, il faut même faire lier les Guides, parce qu'il eſt fort naturel de croire, que la crainte du péril leur fera faire tous leurs efforts pour s'échaper

CHAPITRE XLIV.

Des Eſpions.

LEs Eſpions ſont de pluſieurs eſpéces. Il s'en trouve dans les Conſeils des Princes, dans les Bureaux des Miniſtres, parmi les Officiers des Armées, dans les Cabinets des Généraux, dans les Villes ennemies, dans le plat-pays, & même dans les Monaſtéres.

Les uns s'offrent d'eux-mêmes; les autres ſe forment par les ſoins du Miniſtre, du Général, ou de ceux qui ſont chargés des affaires en détail. Tous ſont portés par l'avidité du gain. C'eſt au Prince & à ſes Miniſtres à corrompre le Conſeil de ſon Ennemi. C'eſt au Général, & à ceux qui concourent avec lui au bien des affaires, à corrompre, ou à former les autres.

En général, il faut toujours tirer des inſtructions des Eſpions, & ne jamais s'ouvrir à eux. Il faut pour un même ſujet en employer pluſieurs qui ne ſe connoiſſent point,

ne communiquer avec eux qu'en ſecret, les entretenir ſouvent de choſes ſur leſquelles on ne ſe ſoucie point d'être éclairci, les faire parler beaucoup, & leur dire peu de choſes, afin de connoître leur caractére d'eſprit & leur portée; les faire eſpionner eux-mêmes, après que l'on ſe ſera ſéparé d'eux, pour ſçavoir s'ils ne ſont point doubles, ce qui arrive fort ſouvent. Et lorſque ſur le rapport ſéparé de pluſieurs, on croira être certain qu'ils ont dit vrai, il faut encore les faire garder ſéparément; & ſi c'eſt pour exécuter une entrepriſe: il faut les y mener tous ſéparés, les queſtionner ſouvent, & voir s'ils ſe rapportent dans les faits.

Il y a encore une troiſiéme ſorte d'eſpions, ou au moins des gens de qui ont tire des connoiſſances certaines, par les converſations qu'on a avec eux. Ce ſont les gens du pays, que leurs affaires perticuliéres attirent dans le Camp, ou dans les Villes, & les priſonniers.

Les premiers ne doivent jamais être queſtionnés. Il faut les entretenir,

nir ; ou les faire entretenir par des gens d'eſprit, qui ſans affecter de curioſité, les font aſſez parler ſur des ſujets différens, pour tirer d'eux des connoiſſances des choſes qu'on veut ſçavoir.

Les Priſonniers, ſuivant leurs caractéres, peuvent être queſtionnés un peu plus, ou un peu moins durement, mais cependant toujours ſéparés les uns des autres, & toujours conduits à la connoiſſance de ce qu'on veut ſçavoir, par de longs détours de converſation, afin qu'ils ne prennent point garde eux-mêmes à ce qu'ils ont dit, & qu'après être renvoyés, ils ne puiſſent mettre leur Général ſur les voyes, au ſujet des intentions que l'on peut avoir, parce qu'en ce cas le Général ne manquera pas de lâcher des Eſpions doubles, ou des tranfuges pour donner des notions différentes ſur ce qu'on a voulu pénétrer, & faire ainſi prendre de fauſſes meſures.

Il y a des pays, où les Eſpions qu'on peut avoir dans les Monaſtéres, ſont les meilleurs & les plus ſûrs. Le gouvernement des conſcien-

ces est un empire secret, qui n'est pénétré de personne, & qui pénétre tout. L'emploi de ces sortes d'Espions est infaillible, ou dans une Place occupée par un Prince d'une différente Religion, ou dans un Etat, dans le changement d'une domination. On se sert même des femmes, ou pour en introduire dans une Ville, ou pour éprouver un Camp, ou pour porter des lettres, parce qu'elles sont moins soupçonnées que les hommes.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail de tous les différens usages des Espions. Il suffit de dire qu'un Prince, un Ministre, & un Général ne peuvent trop préciſément sçavoir ce qui se passe dans les Etats & Armées amies, ou ennemies; & qu'ainsi on ne sçauroit avoir trop d'Espions de toutes sortes d'espéces, & pour toutes sortes d'usages.

Fin du premier Volume.

C 13777 Biblioteca Nazionale Napoli